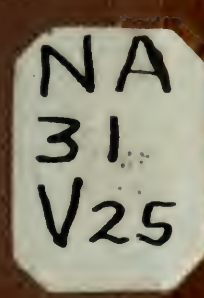

NA
31
V25

DICTIONNAIRE PORTATIF DES TERMES USITÉS EN ARCHITECTURE.

DICTIONNAIRE
PORTATIF
DES TERMES USITÉS
EN ARCHITECTURE,

CONTENANT une définition claire et précise des Termes anciens, modernes et autres introduits durant le cours de la révolution française.

PAR J.-M. VAGNAT, *Architecte à Grenoble.*



Se trouve à Paris,

Chez CARILIAN-GOEURY, Libraire des Ingénieurs et de l'Ecole royale des Ponts et Chaussées, et de l'École royale des Mines, quai des Augustins, nº 41.

VILLE, n.º 5. — AN 1819.

AVIS DE L'AUTEUR.

Tout Exemplaire qui ne sera pas revêtu de la signature de l'Auteur, sera réputé contrefait; et les contrefacteurs seront poursuivis conformément aux lois.



AVANT-PROPOS.

Depuis long-temps on désirait généralement un Dictionnaire d'Architecture qui réunît à-peu-près tout ce qui pourrait faciliter la connaissance d'un art si utile. Il n'en existe que d'anciens qui laissent beaucoup à désirer sur une matière de cette importance. Une longue pratique de cet art m'a mis à même de sentir la défectuosité de ces Dictionnaires qui sont incomplets et, d'ailleurs, en petit nombre.

De tous temps, l'Architecture a compté de nombreux écrivains qui se sont exercés à en propager le goût, notamment chez les Grecs et les Romains, où le génie des artistes et des hommes d'Etat l'avait mise en grande considération.

La France, qui a compté tant de gens instruits dans tous les genres, en a vu un très-petit nombre entreprendre de tracer, dans un Dictionnaire, les termes que la connaissance de cet art exige impérieusement.

La sécheresse d'un ouvrage de ce genre doit nécessairement rebuter, j'en conviens; cependant, si l'on en considérait bien l'utilité, on penserait différemment.

J'ai fait mes efforts, pour remplir cet objet, dans l'ouvrage que je prends la liberté de présenter au public. Heureux, si j'ai atteint le but désiré; et si mes efforts

peuvent faire fructifier encore davantage le germe d'un art qui a fait tant de progrès dans tous les pays, et particulièrement en France! c'est l'unique but de tous mes désirs, et la plus douce récompense que je puisse espérer de mes travaux.

DICTIONNAIRE PORTATIF DES TERMES USITÉS EN ARCHITECTURE.

ABA

ABACO, *s. m.* Buffet, Table et autres Meubles de même usage.

ABAISSER, *v. a.* Démolir une partie d'un Mur de Bâtiment, ou abattre des Branchages d'Arbres.

ABAQUE, *s. m.* Tablette carrée, échancrée sur ses faces, termine le couronnement des Chapiteaux des Ordres Toscan et Dorique; on lui donne le nom de Tailloir quand ses faces sont plates et carrées.

— Ornement gothique en forme de Chapelet.

— Couverture d'un Vase, d'un Panier, d'une Corbeille, ornés de Sculpture représentant un assemblage de fleurs et de fruits.

— Chez les Anciens, était une Table carrée et polie, d'Ardoise ou de Marbre, sur laquelle on traçait des Figures de Mathématiques ou des Ornemens pour les décorations des murs de leurs Appartemens.

ABATIS, *s. m.* Pierre bonne ou mauvaise, extraite d'une carrière, pour être employée à quelques constructions.

— Entassemens de pierres et autres matériaux provenant de la démolition d'un Bâtiment ou autres Edifices.

— Arbres abattus par coupe dans une Forêt.

ABAT-JOUR, *s. m.* Espèce de Fenêtre large et de peu de hauteur, faite en soupirail; sert à éclairer des Caves, des Offices et des Appartemens souterrains. Ce nom convient également aux Fenêtres en éventail d'un Dôme.

ABATTAGE, *s. m.* Manière de mouvoir un Tour ou quelques autres avec des léviers.

ABAT-VENT, *s. m.* Châssis en Charpente fait avec un assemblage de fortes planches recouvertes de fer-blanc ou d'ardoises; étant placé dans l'ouverture d'une Tour ou d'un Clocher d'Eglise, sert à renvoyer en bas le son des Cloches.

ABAT-VOIX, *s. m.* Planche façonnée de différentes manières, placée au-dessus d'une Chaire à prêcher; sert à renvoyer la voix.

Abbaye, *s. f.* Bâtiment contigu à un établissement religieux, habité par un Abbé ou une Abbesse. On la nomme *Palais abbatial* lorsque l'établissement est entretenu par le Gouvernement.

About, *s. m.* Bout d'une pièce de bois de Charpente, depuis les Tenons et Mortoises.

Abouté, ée, *adj.* Pièces d'Armoiries ajustées de différentes manières.

Aboutir, *v. n.* Revêtir en Tables minces de Plomb blanchi des Corniches et Ornemens en saillie d'Architecture, de Sculpture, exécutés en bois, en laissant au Métal posé son épaisseur, et aux Profils ses dimensions proportionnelles.

Aboutissans, *s. m.* Maisons, Plaçages contigus à un héritage.

Aboutissement, *s. m.* Pièce quelconque ajoutée à une autre.

Abreuvoir, *s. m.* Glacis pavé en Cailloux, Carillotes, etc, bordé de chaque côté de barrières; facilite les Bestiaux à approcher un Bassin, un Ruisseau, une Rivière et autres lieux.

— Petites enreinures qu'on pratique aux joints des Pierres de taille, pour les lier ensemble.

— Auget fait de mortier, en forme d'Entonnoir; sert et facilite l'introduction de mortier ou plâtre délayés dans les joints des Pierres de taille, qu'on nomme *ficher*.

Académie, *s. f.* Une ou plusieurs Salles décorées d'Architecture, où des Personnes qui font profession des Arts libéraux s'assemblent pour se communiquer les recherches et découvertes que chacune d'elles a faites.

— Logemens contenant des Salles et Manèges où des jeunes gens se réunissent pour apprendre des exercices de corps et d'esprit.

Acanthe, *s. f.* Plante dont les feuilles sont larges et refendues; on en distingue deux sortes : celle cultivée est souvent mise en usage, étant plus belle; l'autre sauvage l'est plus rarement. C'est d'après cette plante que les Ornemens du Chapiteau Corinthien ont été inventés par Callimaque, célèbre Sculpteur Athénien. On la nomme aussi *Blanche-Ursine*.

Accottoir, *s. m.* Coté latéral en saillie d'un appui de Fenêtre ou d'un about de Cordon ou de Corniche, coupé franc.

Accoudoir, *s. m.* Couronne du contre-cœur d'une Fenêtre comprise entre les deux Pieds-droits ou Jambages.

Aciérie, *s. f.* Bâtimens et dépendances où l'on fabrique l'Acier.

Acrotères, *s. m. pl.* Piédestaux sans bases, placés sur les faîtes des Frontons ou au bas des Corniches rampantes; servent à supporter des Statues, des Vases et autres Ornemens de même genre.

Adapter, *v. a.* Plaquer ou sculpter en relief un Ornement sur un corps.

Adent, *s. m.* Entaille ou Embouchure en forme de Dent : se dit aussi d'un genre d'assemblage.

Adjudicataire, *s. m.* Entrepreneur qui se charge, pour un prix déterminé, de faire une construction quelconque.

Adjudication, *s. f.* Acte passé verbalement ou par écrit en faveur d'un Entrepreneur, pour la construction de quelques Edifices.

Adoucissement, *s. m.* Raccordement d'un corps avec un autre, par un Chanfrein, un Cavet, un Congé de fût de Colonne, ou lorsque le Plinthe d'une Base est joint à la Corniche de son Piédestal par un Cavet.

Affaissé, ée, *part. p.* et *adj.* Se dit d'un vieux Bâtiment qui menace ruine ou de toute autre construction établie sur un terrain mouvant ou qui ne présente pas également de la solidité; dont le Tassement ne s'opère pas régulièrement dans toute son étendue; ce qui rend les Planchers et autres dépendances non de niveau.

Affaissement, *s. m.* Abaissement d'un corps quelconque causé par son poids naturel ou par surcharge de corps étrangers.

Affinerie, *s. f.* Etablissement avec Forges et accessoires où l'on étire et confectionne les Fils de Fer.

Affleurer, *v. a.* Placer deux corps l'un à côté de l'autre, à qui on donne la même saillie; se dit d'un Volet, d'une Porte et de toute autre Fermeture qui, par le moyen d'une feuillure, sont posés en affleurement d'un parement quelconque.

Affutage, *s. m.* Se dit des Pilots et Pieux travaillés, qu'on emploie pour les Fondations des Bâtimens, des Culées de Pont et autres constructions le long des Rivières.

Agate, *s. f.* Pierre précieuse, transparente et dure. On en distingue quatre qualités : la première, nommée *Onix* ou *Agate orientale*, est tanée avec quelques veines blanches; la seconde, dite *Caraline*, est rougeâtre; la troisième est *noire* et ressemble au Jayet; la quatrième se trouve en Allemagne; elle est *blanche* tirant sur le *bleu*; sa qualité tendre la rend moins estimable; servent à orner et enrichir les Tabernacles, les Cabinets de Marbre et de Marqueterie.

Agrafes, *s. f. pl.* Crampons, Crochets, Happes, etc., qui servent à lier deux pierres ensemble.

Aide, *s. m.* Petit Cabinet ou grand Placard près des Salles à manger, des Offices, des Sommelleries, des Dépenses, des Garde-robes, etc.

Aigle, *s. m.* Oiseau qui ornait les Chapiteaux des Colonnes employées aux constructions des Temples dédiés à Jupiter. On en met encore en usage aujourd'hui pour Ornemens de goût et de luxe.

Aiguille, *s. f.* Se dit d'un Poinçon d'assemblage de Charpente; d'un Arbre de Machine qui tourne verticalement; d'une Pyramide, d'un Obélisque et autres constructions qui se terminent en pointe.

— *de Pertuis.* Pièce de bois ronde ou carrée d'environ douze centimètres d'équarrissage et deux mètres environ de longueur, retenue en tête par la Brise, et son pied est appuyé sur le seuil du Pertuis; étant fermé sert à hausser les eaux d'un Canal et, ouvert, facilite le passage des Bateaux.

Aile, *s. f.* Partie à droite ou à gauche en saillie sur le corps de face d'un Bâtiment. On donne ce nom aux bas côtés d'une Eglise.

— *de Mur.* (Voyez *Mur en aile.*)

— *de Cheminée.* Jambages qui servent à supporter le manteau d'une Cheminée, contre lesquels on adosse le Chambranle de Bois ou de Marbre.

— *de Pavé.* Deux côtés opposés en pente, d'une Chaussée pavée, depuis l'axe jusqu'aux bordures.

Aileron, *s. m.* Consoles qui ornent la partie supérieure des Jambages d'une Lucarne.

— *de Portail.* Raccordemens du second Ordre d'Arcitecture, mis en usage aux façades du dernier siècle, faits en manière de Consoles renversées. On estime peu ces Ornemens, étant très-irréguliers, et on les met le moins possible à exécution.

Aire, *s. f.* Toute surface plane et unie, faite de Terre ou Betum battus, de Plâtre, de Mortier et autres compositions en Ciment, de Plateaux ou Planches minces, etc.; sert de planchers dans les Appartemens; à battre les blés dans les Granges et à faire des épures, et tracés en grand pour l'exécution des grands ouvrages.

— *de Moellon.* Massif en Maçonnerie au rez-de-chaussée, sur lequel on pose des Lambourdes, des Carreaux ou Dalles de Pierre.

— *de Chaux et de Ciment.* Massif fait de différentes épaisseurs sur les reins d'une Voûte, en manière de Chape; sert à les conserver en empêchant les filtrations des eaux.

— *de Recoupes.* Encaissement de vingt centimètres environ d'épaisseur; sert à assainir et affermir les allées d'un Jardin.

Ais, *s. m.* Bois long et mince, débité par plateau; sert dans les ouvrages de menuiserie, charpenterie, etc.; les plus épais dont on fait des Poteaux, des Cadres de porte, de trappe et autres ouvrages, ont six centimètres d'epaisseur; ceux qui en ont moins sont appelés planches.

— *d'Entrevous.* Planches posées entre deux soliveaux, ayant la même longueur, par vingt-cinq centimètres de largeur environ.

— *de Bateau.* Planches de chêne ou de sapin, qui servent à faire des cloisons légères, qu'on enduit de plâtre de chaque côté.

Aisances, *s. f. pl.* Communs, Commodités, Cabinets ou Siéges d'aisances.

Ajutage, *s. m.* Morceau de cuivre tourné et percé en son milieu, qu'on fixe sur une tige attenant à un tuyau, au moyen d'une vis; sert à déterminer la grosseur du filet d'eau. On en pratique sans vis qui tiennent avec du feutre; servent à former diverses figures de jet d'eau.

Alaise, *s. f.* Planche étroite qui termine la largeur d'un panneau de porte ou autres assemblages de revêtement.

Albâtre, *s. m.* Pierre de la nature du marbre, mais plus transparente, remplie de veines de diverses couleurs.

Alcove, *s. f.* Réduit ou Emplacement d'un lit dans une chambre, décorée souvent de draperies et de riches ornemens.

Alette, *s. f.* Face ou coté d'un Pied-droit, depuis un Pilastre ou une Colonne jusqu au tableau d'une Arcade.

ALIGNEMENT, *s. m.* On dit donner un Alignement, lorsqu'en présence d'un Voyer, d'un Ingénieur, etc., on détermine et trace les points par où un mur de face, de clôture, etc., doivent passer, etc., ou marquer et décrire la situation d'un mur mitoyen entre deux héritages contigus qu'on veut démolir et rétablir sur ses anciens vestiges, d'après le jugement des experts qui en dressent procès-verbal.

ALIGNER, *v. a.* Placer plusieurs corps sur une même direction, au moyen des Jalons, Règles, etc. *En maçonnerie*, dresser des murs par des surcharges en mortier et plâtre. *En jardinage*, planter des allées d'arbres.

ALLÉE, *s. f.* Passage de dégagement, pour arriver de la porte d'entrée d'une maison à l'escalier.

— *de Jardin.* Passage droit avec bordures parallèles, plantées d'Arbres, Arbrisseaux, Buis, etc., couvert ou non couvert. Les petites allées, dans ce cas, se nomment *Contre-allées*, suivant leurs largeurs et les différentes espèces d'arbres qui les ornent.

— *de front.* Placée d'équerre à la façade d'un Bâtiment.

— *de traverse.* Coupe d'équerre une allée de Front.

— *diagonale.* Coupe un Carré ou Parallélogramme d'angle à angle.

— *biaise.* Se dirige obliquement pour conserver un point de vue, c'est-à-dire qu'elle n'est ni d'équerre ni parallèle aux autres allées.

— *rampante.* A plus de huit centimètres par mètre courant de pente, ce qui la rend difficile à être pratiquée par des voitures.

— *en zic-zac.* Différentes rampes, faites pour adoucir une montée, avec encaissement retenu par des gazons. On en pratique en manière de Labyrinthe, dans des Bosquets, qui servent à en cacher les issues et à les rendre plus solitaires.

— *en perspective.* Genre de décoration, mise en usage pour les théâtres d'eau, plus large à son entrée qu'à son extrémité.

— *couverte.* Bordée de grands arbres, tels que Tilleuls, Ormes, Treillages et autres, dont les branchages enlacés donnent de la fraîcheur.

— *découverte.* Bordure d'arbres nains ou de Buis, qui séparent les carrés d'un Parterre ou d'un Bosquet de Jardin.

— *labourée et hersée.* Celle cultivée, ou en Prairie, où l'on peut passer pendant une certaine saison avec les voitures.

— *sablée.* Celle dont la terre a été battue avec une Dame; pour la rendre ferme et solide, on étend une couche épaisse de sable.

— *bien tirée.* Celle dont les mauvaises herbes sont détruites avec une charrue en la retournant, ensuite régalée avec le rateau.

— *de compartimens.* Sentier large qui sert de séparation aux carreaux d'un Parterre.

— *d'eau.* Ornée de deux lignes parallèles de Jets ou Bouillons d'eau.

ALLÈGE, *s. f.* Se dit d'un Parpaing ou Contre-cœur d'une Fenêtre comprise entre les Ecoinçons et l'Appui.

Allégir, *v. a.* Diminuer le volume d'un corps quelconque en tout sens.

Altimétrie, *s. f.* Art de mesurer des hauteurs droites, inclinées, accessibles et inaccessibles, comme une Tour, une montagne et autres corps.

Amaigrir, *v. a.* Diminuer un joint de pierre, de bois et autres, trop forts pour l'emplacement où on veut le poser.

Ame, *s. f.* Ebauche d'une figure ou de quelques ornemens; se dit d'un ouvrage fait d'une manière libre et piquante.

Ameublement, *s. m.* Meubles qui servent à garnir un appartement.

Amoises, *s. f. pl.* Pièce de bois qui embrasse les Sous-Faîtes, les Liens et Poinçons d'une Ferme de charpente, et en empêche le variement.

Amortissement, *s. m.* Membre d'Architecture et de Sculpture qui termine ou couronne quelques décorations.

Amphithéâtre, *s. m.* Chez les Romains, était un Bâtiment spacieux de forme ronde ou ovale, entouré en dedans et en dehors de Portiques, avec Siéges ou Gradins en pierre de taille, marbre ou bois, disposés de manière à ce que les spectateurs vissent ce qui se passait dans l'arène qui était au centre; servait pour les combats des Gladiateurs et des Bêtes féroces. Quelle magnificence dans ces Edifices des Romains, pour ces spectacles, la honte de l'humanité! Qu'on les compare avec ceux de nos jours, pour juger les chefs-d'œuvres de l'esprit humain et les prodiges des arts portés à leur perfection.

Les plus considérables qui nous restent, sont le *Colisée* où 80 mille personnes pouvaient se placer bien commodément, construit de pierre Tiburtine, comparable au marbre par sa dureté et sa beauté. *Ceux* de Vérone et de Nîmes sont moins considérables.

— *de Comédie.* Partie carrée ou circulaire opposée au théâtre, où l'on place plusieurs rangs de Siéges en Gradins.

Amphyprostyle, *s. m.* Temple chez les Anciens, orné de quatre Colonnes sur la face de devant et autant à celle opposée.

Ancre, *s. f.* Barre de fer qui fixe un Tiran ou une Chaîne en fer, pour empêcher l'écartement d'un mur ou la poussée d'un arc, etc.; sert aussi à garantir un tuyau de cheminée que les vents pourraient ébranler.

Angar, *s. m.* Toiture en Charpente, supportée par des Poteaux en bois ou des Pilastres en pierre de taille; quelquefois est fermé de Cloisons ou adossé contre des murs; sert de Remise, de Bûcher, d'ateliers, etc.

Angle, *s. m.* Espace renfermé entre deux lignes qui se rencontrent en un point.

— *droit.* Formé par la rencontre de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre.

— *obtus.* Plus ouvert que le droit.

— *aigu.* Moins ouvert que le droit.

— *rectiligne.* Formé par le concours de deux lignes droites.
— *curviligne.* Formé par la rencontre de deux lignes courbes.
— *mixtiligne.* Formé par une ligne droite et une courbe.
— *extérieur* et *intérieur.* Ceux en dehors et en dedans.
— *au sommet.* Opposé à la base d'un Triangle.
— *Dominicain.* Figures ou Ornemens pratiqués aux Timpans des arcades et des pendentifs d'un Dôme.
— *de Paveur.* Jonction de deux revers de pavé, pour former le ruisseau, en ligne diagonale, à l'angle rentrant d'une Cour.

Anglet, *s. m.* Petite Cavité, fouillée en angle droit, qui sépare des Bossages ou pierres de refend.

Annelets, *s. m. pl.* Trois petits Filets, placés au-dessous de la gorge du Chapiteau Dorique.

Anse-de-panier, *s. f.* Arc surbaissé, droit, rampant ou biais : se dit aussi de deux enroulemens opposés qu'on met en usage pour ornemens en Serrurerie.

Antés, *s. f. pl.* Pilastres placés à l'encoignure d'un Edifice.

Anticabinet, *s. m.* Pièce de dégagement entre une salle et un cabinet.

Antichambre, *s. f.* Pièce de dégagement à l'entrée d'un appartement.

Anticour, *s. f.* Première Cour suivie d'un autre.

Antiquaire, *s. m.* Savant qui possède de grandes connaissances en Bâtimens, Figures, Inscriptions, Médailles et autres Monumens antiques. Cette qualité est nécessaire à l'Architecte, pour rendre raison de ses compositions appuyées sur des exemples de l'Antiquité.

Antique, *s. f.* Bâtimens ou monumens curieux, élevés du tems où les arts étaient dans leur plus grande perfection. On dit *Architecture antique*, pour désigner qu'elle a été faite d'après les dimensions et proportions du goût antique.

Antiquité, *s. f.* Se dit des Bâtimens, des Temples et autres constructions conservées ou en ruines.

Aplanir, *v. a.* Egaler, unir, mettre un corps, un terrain de niveau.

Aplomb, *s. m.* Parement quelconque, perpendiculaire ou vertical. *En Surplomb*, déverser en dedans ou en dehors. *Plomber*, mettre *d'aplomb. Contre-plomber*, vérifier l'opération par un autre moyen.

Apophyge, *s. f.* Tronc d'une colonne ou naissance d'un adoucissement en portion de cercle comme celui qui joint le Fût à la Ceinture d'une colonne.

Apothicairerie, *s. f.* Grande Salle décorée et distribuée pour son usage, avec le nom de chaque drogue sur les cases ou vases.

Appareil, *s. m.* Art de tracer les Pierres, les placer et poser. On dit qu'un Bâtiment est *d'un bel appareil*, quand il est construit avec soin et d'après les règles que cet art exige.

Appareilleur, *s. m.* Principal Ouvrier d'un Atelier, chargé de la

conduite des Pièces de trait et de tracer les Pierres sur le Chantier.

Appartement, *s. m.* Certain nombre de Pièces dépendantes les unes des autres, disposées de manière à rendre une habitation commode.

— *de Parade.* Plusieurs belles Chambres situées à un étage quelconque.

— *de Commodité.* Celui qui est de moyenne grandeur.

— *d'Été.* Exposé au Nord.

— *d'Hiver.* Situé au Midi.

— *de Plain-Pied.* Placé à un rez-de-chaussée ; a tous ses Planchers au même niveau.

— *des Bains.* Plusieurs pièces sises ordinairement au rez-de-chaussée, disposées suivant l'importance de l établissement, décorées d'Architecture, enrichies de Marbres précieux, de Stucs, de Peintures, de Tablemens en Carillotes de diverses couleurs et autres Ornemens.

Appendice, *s. f.* Ajouture quelconque ; supplément d'ouvrage.

Appentis, *s. m.* Toit en demi-comble ou d'une seule pente ; sert dans une basse-Cour, d'Angar, de Remise, de Bûcher, etc.

Apport, *s. m.* Marché public orné de Piliers, de Colonnes, et recouvert d'un toit.

Appui, *s. m.* Petit Mur élevé entre deux pieds-droits d'une Fenêtre, recouvert d'une Tablette ou couronnement en Pierre ou Bois ; se nomme aussi *Accoudoir.*

— *continu.* Espèce de Plinthe souvent orné de moulures ; sert de Tablettes aux appuis des Fenêtres d'une façade de Bâtiment.

— *allégé.* Occupe seulement une partie de l'épaisseur de mur qu'on nomme aussi *Contre-Cœur.*

— *en Piédestal.* Celui qui a la forme d'un Piédestal double ; sert de fond aux Ornemens qu'on pratique à une Fenêtre.

— *évidé.* Orné de Balustres, d'Entrelas, ou en manière d'abat-jour.

— *d'Escalier.* Fait de Pierre, de Bois ou de Fer, façonné et raccordé d'après l'inclinaison d'une rampe d'Escalier.

Appuyer, *v. a et n.* Etayer un Mur, un Plancher et autres constructions pour les soutenir et les empêcher de tomber.

Aqueduc, *s. m.* Canal en maçonnerie, pierre de taille, de bois, etc., construit sous terre ou élevé au-dessus ; sert à conduire de l'eau d'un lieu à un autre, selon son niveau de pente.

— *sous terre.* Pratiqué en perçant une Montagne, un Rocher ou tout autre corps ; construit avec des Murs de chaque côté et voûte jetée dessus. Des Puisards, de distance en distance, y sont pratiqués pour faciliter l'exhalaison des vapeurs.

— *élevé.* Supporté par un Massif de maçonnerie comme celui de Versailles ; quelquefois percé d'arcades comme celui d'Arcueil ; sert à traverser une Vallée ou autre fond bas.

— *double ou triple.* Construit de plusieurs rangs d'arcades disposés les uns sur les autres, dont le plus élevé sert à porter un canal,

comme celui du Gard (*en Languedoc*) qui conduit des eaux à Nîmes; celui de Belgrade (*près Constantinople*) et beaucoup d'autres faits par les Romains, renommés par leur magnificence.

ARABESQUES, *s. f. pl.* Rinceaux ou branches de Feuillages imaginaires et autres Ornemens de caprice mis en usage dans la décoration des Frises et Panneaux de compartiment de Salles, Cabinets, Ateliers, Bains, Grottes, etc.; l'invention en est attribuée aux Arabes.

ARASEMENT, *s. m.* Partie de Mur élevée à sa hauteur naturelle, de niveau ou en contre-bas.

ARASER, *v. a.* Construire ou mener une assise de maçonnerie à la même hauteur. On *arase de niveau* lorsqu'on conduit horisontalement les assises. On dit aussi qu'un assemblage de Menuiserie, un Lambris de Pierre ou de Marbre, etc., *sont arasés* lorsqu'ils ne forment aucune saillie avec les faces qui sont adjacentes.

ARASES, *s. f. pl.* Assise de Pierre plus forte ou moindre que celle qui a précédé, pour parvenir à une certaine hauteur, comme un cours de Plinthe ou Cimaises d'un Entablement.

ARBALÉTRIER, *s. m.* Maîtresse pièce de Bois qui sert à soutenir et contreventer l'Assemblage d'une Ferme de Comble.

ARBITRAGE, *s. m.* Jugement, Décision rendue par des personnes nommées amiablement par les parties, pour estimer et régler quelques difficultés.

ARBITRE, *s. m.* Juge choisi, du consentement des parties, pour terminer un différend qui s'était élevé entr'elles.

ARBRES, *s. m. pl.* Tous ceux plantés pour ombrager des Allées, des Bosquets, ou pour orner des Jardins; tels que Tilleuls, Ormes, Marroniers, Charmes, Bouleaux, Hêtres, etc.

— *de haute-futaie.* Arbres à Tige qui servent à décorer et orner des grandes Allées, Avenues, Cours, etc.

— *de brin.* Celui dont la Tige est droite et de belle venue; sert aux ouvrages de Charpenterie.

— *de Tige.* Très-élevés, tels que Noyers, Cerisiers, Pommiers, etc.; servent à orner des Allées, des Vergers et autres lieux.

— *nains.* Leurs tiges sont peu élevées et leurs branchages peu étendus; servent à garnir les plate-bandes des Jardins potagers.

— *verts.* Ceux qui conservent leur verdure en hiver, tels que les Epicéas, les Ifs, les Houx, les Buissons ardens et autres qu'on taille en forme de Cônes, Pyramides, Boules, Bouquets, etc., pour orner les Parterres.

ARBRISSEAU, *s. m.* Petit Arbre qui produit des Fleurs, tels que Rosier, Chèvre-feuille, Lilas de Perse et autres qui ne dépassent pas trois mètres cinquante centimètres de hauteur tout taillés.

ARBUSTE, *s. m.* Plante de moindre taille que l'Arbrisseau.

ARC, *s. m.* Portion de Cercle dont la Base se nomme Corde.

— *en plein Cintre.* Formé par la moitié d'un Cercle parfait.

— *en Anse de Panier.* A moins de hauteur que le demi-diamètre; on le décrit avec un Simbleau par deux points de Centre.

— *biais.* Celui posé sur des pieds-droits qui ne sont pas d'équerre par leur plan.

— *rampant.* A ses naissances plus hautes l'une que l'autre.

— *en talus.* Pratiqué dans une épaisseur de Mur en talus.

— *de décharge.* Jetée au-dessus d'une plate-bande, d'une couverte de Porte ou de Fenêtre, pour contrebutter le fardeau qu'elles supportent ; les premières Retombées doivent s'appuyer sur les Pieds-droits.

— *à l'envers.* Opposé de l'Arc de décharge ; se met en usage pour l'établissement des fondations d'un Edifice dont le terrain ne présente pas par-tout la même solidité.

— *gothique.* Fait de deux portions de cercle qui se coupent au sommet d'un triangle et qui excèdent le nu des Pendentifs avec nervures.

— *de Cloître.* Formé de quatre portions de cercle dont les angles en dedans font l'effet contraire à la Voûte d'arête.

Arc-de-Triomphe ou triomphal, *s. m.* Porte d'une Ville, détachée de tous Bâtimens ; magnifiquement décorée d'Architecture, de Sculpture, avec bas-relief, inscriptions, etc., construite en Pierre ou Marbre, et en l'honneur d'une victoire remportée, ou pour conserver à l'histoire le nom du vainqueur. Les plus fameux qui nous restent de l'antiquité sont ceux de Titus, de Septime-Sévère, de Constantin, etc., à Rome. Les modernes sont ceux de Saint-Denis, de Saint-Martin, de Saint-Antoine (démoli), du Carousel, de l'Etoile (non terminé), à Paris, et de Châlons-sur-Marne, tous exécutés avec beaucoup de précision, tant dans l'ensemble que dans les détails.

— *d'eau.* Morceau d'Architecture en manière de Portique de Fer ou de Bronze à jour ; les Pilastres et autres Ornemens qui en dépendent sont garnis de nappes d'eau qui produisent un effet merveilleux en jouant.

Arcade, *s. f.* Ouverture surmontée d'un Arc.

— *feinte.* Renfoncement cintré, de certaine profondeur dans un Mur, pour faire symétrie à un arc percé qui lui est opposé ou parallèle, ou seulement pour la décoration d'un Mur.

Arc-boutant, *s. m.* Portion d'un Arc-rampant qui arrête la Poussée et écartement d'une Voûte, ainsi qu'on le pratique aux Eglises gothiques, etc. ; se dit aussi d'une pièce de bois qui sert à fixer l'Arbre-montant d'un Echafaud, d'une Grue, d'un Engin, d'une Sonnette, etc.

— *de Fer.* Console enroulée ou Barre de Fer inclinée et posée au droit d'un Pilastre ou Montant d'une Porte ; sert à le contreventer et le rendre fixe.

Arc-Bouter, *v. a.* Contretenir la poussée d'un Arc ou d'une Plate-bande, avec un Pilier, un Arc-boutant ou une Etaie.

Arc-doubleau, *s. m.* Arcade qui a un Bandeau en saillie sur le creux d'une Voûte.

Arceau, *s. m.* Courbure du cintre parfait, du surbaissé ou surhaussé d'une Voûte.

— Ornement de Sculpture en dessin de Trèfle.

ARCHE, *s. f.* Grande Voûte qui porte sur les Piles et Culées d'un Pont de Pierre.

— *maîtresse.* Celle du milieu, souvent plus large et plus haute que les autres.

— *en plein Cintre.* Composée par la description d'un demi-cercle parfait.

— *elliptique ou Anse de Panier.* Ellipse ou demi-ovale tracée avec un simbleau, au moyen de trois points de centre.

— *en portion de cercle* Tracée d'un centre dont la corde est plus courte que le demi-diamètre.

— *extradossée.* Celle dont les Voussoirs sont égaux en longueur et coupés parallèlement à la Douelle : ne forment aucunes liaisons avec les Assises de maçonnerie établies dessus.

— *d'assemblage.* Cintre bombé formé d'un seul Arc en portion de Cercle.

ARCHITECTE, *s. m.* Fait les Plans, les Devis, les Détails, donne les mesures convenables, conduit et ordonne les Travaux, arrête les Etats des Dépenses, fixe et estime les Mémoires, etc. On appelle *Ingénieur* celui qui conduit les Travaux militaires, les Ponts et Chaussées, etc.

ARCHITECTONIQUE, *adj.* Qui dépend de l'art de la Construction.

ARCHITECTONOGRAPHE, *s. m.* Celui qui fait la description d'un Bâtiment.

ARCHITECTONOGRAPHIE, *s. f.* Description de quelques Bâtimens et autres dépendances.

ARCHITECTURE, *s. f.* Art de construire, disposer et orner les Edifices. On la divise ordinairement en trois branches : *la Civile, la Militaire et la Navale.*

— *Civile.* S'occupe des Edifices publics et particuliers.

— *Militaire.* Pourvoit à la sureté en prescrivant des règles pour fortifier les Places.

| *Navale.* Fait exécuter des Vaisseaux de toutes dimensions, et autres travaux, tels que Ports, Môles, Arsenaux, etc.

Il ne s'agit ici que de la Civile qui éprouva des changemens considérables sous différens Peuples. On fait remonter son origine au tems où les injures de l'air et la férocité des animaux ont fait sentir à l'homme sa misère. Elle doit son invention à la nécessité, son perfectionnement à l'industrie, et sa décoration au développement du génie et du faste. Enfin, les réflexions jointes à l'expérience conduisirent à la connaissance des règles certaines sous les différens âges.

— *Antique.* Celle dont les proportions et le bon goût des Profils sont en harmonie avec la juste application des riches Ornemens des parties avec le tout. Les Romains la perfectionnèrent sur celle des Grecs et la mirent en usage jusqu'à la décadence de leur Empire. Elle a succédé à la Gothique depuis le dernier Siècle.

— *Ancienne.* Diffère de l'Antique par les proportions pesantes de

sa construction et le mauvais goût de ses Ornemens et Profils. En général les Edifices où on la met en usage sont mal éclairés.

— *Gothique*. On en distingue deux, l'une ancienne et l'autre moderne : *l'Ancienne* est celle que les Goths du cinquième Siècle mirent en usage dans la plupart des Edifices qu'ils élevèrent ; remarquable par la grossièreté de ses masses, de ses détails difformes et mal exécutés. Les ouvrages de *la Gothique moderne* ont plus de délicatesse et de légèreté. On y remarque sur-tout une hardiesse de travail capable de surprendre tant par son exécution difficile que par la grande solidité qu'elle présente généralement.

— *Morisque*. Mêmes manières et dessins que la Gothique, excepté qu'on lui donne plus de délicatesse dans ses membres et détails. Les dehors sont percés de petits jours, autant pour la fraicheur que pour la sureté, et les dedans sont ouverts et décorés de compartimens, de carreaux de diverses grandeurs et couleurs, avec Moresques et Arabesques. Les Palais des Empereurs de Maroc en Afrique, et d'autres à Grenade en Espagne, bâtis par les Mores, sont très-beaux et bien exécutés en ce genre.

— *Perspective*. Ses membres sont de différens modules et mesures ; diminuent proportionnellement en s'éloignant, afin de rendre l'objet plus éloigné de la vue, et de les raccorder avec un ordre d'Architecture exécuté dans l'intérieur d'un Edifice, tels qu'Escaliers, Galeries, etc.

— *Feinte*. Celle qui, par sa couleur grisaille ou de façon de marbre, etc., présente des Reliefs, des Saillies, etc., faite de peinture à la fresque sur les murs, et à l'huile sur les pierres. On appelle encore *Architecture feinte* celle qui est établie sur un bâti en charpente légère, avec des toiles peintes, ajustées sur des châssis et tringles, en sorte que les Colonnes, Pilastres et autres corps saillans paraissent en relief. Les Corniches sont même poussées quelquefois, et les Bases, Chapiteaux, Trophées, Masques, etc., sont de carton moulé. Les figures propres à accompagner ce genre d'Architecture se font sur un Mannequin d'osier ; ont leurs parties principales moulées de plâtre, avec draperies en toile trempées dans du plâtre clair ou autres couleurs convenables et analogues aux lieux où on veut les placer. Elle sert aux décorations des Théâtres, Arcs-de-Triomphe, Entrées publiques, Feux d'artifice, Fêtes nationales, Pompes funèbres, Catafalques, etc.,

— *admirable*. Exige de la beauté dans son ordonnance du dehors, de la commodité dans ses dedans et de la solidité dans sa construction.

— *abusive*. Celle où l'absence des Ordres règne, que l'Artiste a mis en œuvre avec profusion des Ornemens qui détruisent l'effet désirable, etc.

— *agréable*. Celle où l'ordonnance pyramidale est exécutée avec soin dans toutes ses parties, avec des Ornemens de bon goût, riches et disposés sans confusion.

— *amphybólogique*. Celle qui n'est pas conduite par le même homme; est remarquée par la confusion des ouvrages particuliers de chaque Artiste; celle qui, n'étant point caractérisée, laisse en doute si l'Édifice est sacré, public ou particulier.

— *asservie*. Imite parfaitement les règles des Anciens, sans avoir égard aux ingénieuses decouvertes des Modernes.

— *altérée*. Celle où l'on pratique des mutilations essentielles dans ses parties, qui ne semblent être autorisées par aucune excuse légitime, ou dont on supprime quelques membres dans une Corniche pour la rendre plus simple et lui donner moins de hauteur.

— *belle*. Celle où la disposition des masses est heureuse, les détails mariés avec un style sage, puisé dans les préceptes de l'art et de la vraisemblance, d'un choix d'Ornemens, de la perfection en main-d'œuvre, de la précision d'appareil, et de l'attention dans la qualité des matières.

— *barbare*. Celle à qui, dans ses parties et détails, on remarque des proportions inusitées ou des ordonnances gothiques, etc.

— *conséquente*. Celle dont les parties qui la composent, rendent raison des préceptes de l'art, des vues du propriétaire et de l'intention de l'architecte. Celle où les licences sont masquées avec art, où l'on évite d'allier le genre antique avec le moderne, etc.

— *champêtre*. Celle qui a des rapports avec l'agriculture, dont les constructions sont remarquables par leur simplicité.

— *de convenance*. Est remarquable par la disposition et décoration de son ordonnance, le choix convenable des Ornemens et le lieu où on l'érige.

— *délicate* ou *élégante*. Elle offre dans sa composition un grand nombre de percés, un certain jeu ou mouvement dans son ordonnance, dont l'expression est Corinthienne; se pratique dans les décorations intérieures.

— *dissemblable*. Celle composée de différens genres d'Architecture, et dont la symétrie des parties opposées n'y est pas observée, etc.

— *exacte*. N'admet rien qui ait besoin d'excuse; elle veut rigoureusement que tous les préceptes de l'art y soient avec soin appliqués.

— *féminine*. Celle dont l'expression est puisée dans les proportions de l'Ordre Ionique. On en fait grand cas et on la met en usage avec modération et convenablement.

— *frivole*. Regardée comme chimérique, ne laissant voir dans ses liaisons ni commencement ni fin; ne présentant que des compositions hasardées et singulières; son ensemble ne satisfait jamais l'œil de l'homme de goût.

— *froide*. Celle qui, quoique régulière, offre des Ornemens de

petites dimensions sur des masses considérables ; dont tout son ensemble est pauvre et mal combiné.

— *futile.* Celle surchargée de membres déplacés, d'Ornemens mesquins, etc.

— *grande.* Celle où un seul Ordre occupe toute la hauteur d'une façade, ou celle comparée avec une autre, dont les proportions sont moins fortes.

— *hardie.* Celle dont toutes les parties et détails sont sublimes ; frappe l'ame, et la porte à la grande admiration ; ou lorsque la coupe des pierres ou autres secrets de l'art y sont mis en évidence avec hardiesse et parfois avec témérité.

— *inconséquente.* Celle où l'on néglige les convenances en passant trop vite du rustique au léger.

— *libre.* Exprime dans son ensemble une combinaison qui ne tient pas de la servitude des préceptes de l'art. Son ordonnance est simple, vraie, vraisemblable ; ses détails et Ornemens sont mis en œuvre sans faste, sans effort et d'une manière libre.

— *légère.* Celle où l'on met en œuvre des Ordres délicats qui déterminent l'Architecte à donner à son Edifice un style relatif à ces mêmes ordres.

— *licencieuse.* Celle où, au mépris de l'art, un jeune artiste fait application de ce qu'il a vu dans des productions d'Architectes subalternes ; parce que les abus lui paraissent plus faciles à saisir que la vraie beauté de l'Architecture.

— *mâle.* Celle qui, sans être pesante, conserve dans son ordonnance un caractère de fermeté, assorti à la grandeur des lieux et au genre de l'Edifice. On la consacre aux edifices militaires, aux travaux publics, etc.

— *mystérieuse.* Celle où l'Architecte, par son art, masque une partie de l'appareil, et ne laisse entrevoir que les règles les plus approuvées. Elle ménage à propos des jours dans des lieux sacrés, des issues et dégagemens difficiles à parcourir, etc.

— *de mode.* Celle qui, pesante, frivole ou delicate, se plie au gré des personnes qui la mettent en œuvre. Elle ne montre rien de constant dans ses règles, de certain dans ses formes, ni d'intéressant dans ses détails.

— *méplate.* Celle où les Détails et Ornemens ont moins de saillie que les règles, pour les mettre en harmonie avec le point de vue.

— *noble.* Celle traitée en grand, pour Temples, Edifices publics, Palais, etc., où l'on fait un choix des Ordres qui amènent naturellement à leur suite des Ornemens riches, mis en œuvre par nécessité.

— *naïve.* Celle dont l'ordonnance simple n'a que la prétention qui lui est propre ; ne tient ni de la sterilité, ni de la prodigalité, et plait à tous les yeux.

— *naine.* Celle mise en œuvre avec des dimensions minimes à un grand corps de Bâtiment.

— *originale.* Celle où l'on s'écarte des préceptes de l'art, pour

répandre des formes intéressantes, allégoriques et convenables au lieu où on la pratique.

— *pyramidale*. Celle où l'on élève un dernier étage au-dessus de ceux qui terminent la partie supérieure de son principal corps-de-logis, ou que l'on donne beaucoup de saillie aux avant-corps ; en sorte que le principal corps pyramide sur eux.

— *pauvre*. Ne remplit ni l'intention du Propriétaire ni l'objet que l'architecte s'était proposé. Celle qui aurait dû être simple au lieu d'être surchargée d'Ornemens et de détails insignifians.

— *sublime*. Excite dans le spectateur une admirable contemplative.

— *symétrique*. Regardée comme ennemie du contraste, par la régularité et la disposition des membres qui composent l'ensemble de l'Edifice où elle est strictement observée.

— *symbolique*. Mise en usage dans une décoration ; est puisée dans le motif qui fait ériger l'édifice ; lorsque chaque Ordre s'y trouve placé convenablement, comme le Toscan pour les Ouvrages militaires, le Dorique dans les ouvrages sacrés, l'Ionique dans les Maisons de plaisance, le Corinthien dans les Palais, et le Composite pour les fêtes publiques.

— *unie*. Consiste à renfermer dans un projet la solidité, la commodité et l'ordonnance, sans que ses parties ne se portent atteinte, c'est-à-dire que l'on ne met en usage à un même étage que des colonnes ou pilastres de mêmes proportions et des Ornemens analogues et combinés d'après l'importance du sujet.

— *vraie*. Conserve dans toutes ses parties le style qui lui est propre, saus aucun mélange; son caractère est décidé en mettant chaque chose à sa place.

— *vraisemblable*. Ne plaît qu'à la raison éclairée; prend sa source du lieu où on la met en usage. Elle déroge souvent des préceptes pour se raccorder avec l'ensemble des localités.

— *variée*. Ainsi appellée de ce que les Ouvertures, les Ordres, les Ornemens, etc., n'ont pas entr'eux les mêmes dimensions ; nécessitée souvent par les localités ou le point optique qui exige de la variation pour éviter une répétition monotone que réclame souvent l'égalité des vides et des pleins qui sont plutôt une stérilité qu'une beauté de symétrie.

— *virile*. Ne diffère de la Mâle qu'en ce que l'ordre Dorique préside à son ordonnance.

— *vague*. On donne ce nom à l'ordonnance d'une décoration, lorsque, dans ses masses, on a laissé à désirer une certaine quantité de membres, ou qu'elle offre des nus, des saillies qui ne sont point en harmonie avec le caractère de l'édifice.

— *terrible*. Son expression forte annonce à son extérieur de la solidité dans la construction, tant par la fermeté de ses membres que par le choix des matières que l'on y emploie; elle convient aux prisons et autres lieux de force.

Architrave, *s. f.* Une des parties de l'Entablement; représente une Poutre placée immédiatement sur les Chapiteaux des Colonnes ;

différente suivant l'Ordre duquel elle dépend. La *Toscane* a un large bandeau couronné d'un filet. Les *Dorique et Composite* ont deux faces, dont l'inférieure est plus large que la supérieure. Les *Ionique* et *Corinthienne* ont trois faces.

— *coupée*. Interrompue dans une décoration, pour faciliter l'exhaussement des croisées dont les entablemens sont élevés.

— *mutilée*. Celle où l'on a retranché la saillie, qui présente un parement semblable à la Frise, propre à recevoir des inscriptions.

Architravé, ée, *adj.* Se dit d'une Corniche où l'on a supprimé la Frise.

Archives, *s. f. pl.* Grandes Salles voûtées, où l'on dépose des Papiers, Titres, etc.

Archivolte, *s. f.* Arc contourné et orné de moulures, qui sont decrites parallèlement à la ligne d'ouverture de l'arc, dont les extrémités partent des impostes; sont différentes à chaque ordre : la *Toscane* n'a qu'une simple face ; les *Dorique* et *Ionique* ont deux faces couronnées ; les *Corinthienne* et *Composite* ont les mêmes moulures que leurs Architraves.

— *retournée*. Contourne son bandeau sur l'imposte, et se réunit à un autre adjacent.

— *rustique*. Les Voussoirs sont figurés par des Joints ordinaires ou des Bossages.

Ardoise, *s. f.* Pierre tendre bleuâtre qui se débite par feuilles ; sert à couvrir les combles des Bâtimens. Chaque pays en produit de qualités différentes, reconnues sous différens noms. On en trouve de très-dure, avec laquelle on fait des Tablemens, des Tables qui imitent parfaitement le marbre. Celle qui est mince, avec grains fins est la meilleure. *Ardoisière*, lieu où on l'extrait.

Arène, *s. f* Nom qu'on donnait autrefois au sable, mais qui ne se dit plus. Chez les Anciens, est l'emplacement, dans un amphithéâtre, ou les Gladiateurs combattaient. On a donné ce nom parfois à l'Amphithéâtre.

Aréner, *v. n.* Corps qui s'abaisse ou s'affaisse par trop de pesanteur.

Aréneux, euse, *adj.* Sablonneux, en parlant de la composition du mortier.

Aréostyle, *s. m.* Disposition des colonnes espacées les unes des autres de quatre ou cinq diamètres.

Aréotectonique, *s. f.* Partie d'Architecture militaire, comme Retranchemens, Ponts de bateaux, Redoutes et autres ouvrages de campagne.

Arète, *s. f.* On dit *vive-arête*, en parlant d'un angle de pierre, de bois, de fer, etc. On dit *voûte d'arête*, lorsque le trait est coupé diagonalement.

— *de Lunette*. Angle où la lunette se croise avec le berceau.

Arètier, *s. m.* Pièce de bois délardée qui forme l'angle d'une croupe, sur laquelle on fixe les chevrons.

— *de Plomb*. Table en *plomb* laminé qu'on place au bas de

l'*Arêtier*

l'*Arêtier* de croupe, lorsque le comble est couvert d'ardoises, de tuiles plates, etc.

Arêtières, *s. f. pl.* Revêtemens ou Enduits de plâtre, mortier ou ciment, que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuiles, etc.

Argile, *s. f.* Terre grasse; sert pour les Batardeaux, les Citernes, les constructions de murs et ouvrages de Poterie, tels que Boisseaux, Bourneaux, Carrons, Planelles, Tuiles et autres.

Arithmétique, *s. f.* Science des nombres, utile dans la majeure partie des opérations de l'Architecture.

Armature, *s. f.* Se dit des Barres, Clefs, Boulons, Etriers et autres liens de fer qui retiennent un grand assemblage de charpente, etc.

Armes, *s. f. pl.* Attributs de quelques Empires, Royaumes, etc., faits en Ornemens de Sculpture, de Peinture, placés à l'endroit le plus apparent d'un Edifice.

Armilles, *s. f. pl.* Trois petits Filets placés au-dessous du quart de rond du Chapiteau Dorique.

Armoire, *s. f.* Meuble de bois, en forme de Buffet, propre à entreposer du linge.

Armoiries, *s. f. pl.* Armes de famille, sculptées ou peintes.

Aronde, *s. f.* Entaille pour un assemblage plus large en dehors qu'en dedans.

Arpent, *s. m.* Etendue de Terre ordinairement de cent Perches carrées.

Arpentage, *s. m.* Mesurage des terres par Arpent.

Arpenter, *v. a.* Toiser, métrer une étendue de terre.

Arpenteur, *s. m.* Homme intelligent en Géométrie théorique et pratique, qui mesure les Terres, Bois et autres lieux quelconques, en dresse des Cartes topographiques, délivre des Bulletins, procède au placement des limites et au partage des héritages.

Arrachement, *s. m.* Pierres d'attente laissées en élevant un mur ou que l'on arrache pour former liaison avec les Constructions qu'on y adosse; se dit aussi des pierres qu'on arrache pour faire place aux premières retombées d'une Voûte ou Arc.

Arrêter, *v. a.* S'entend de différentes manières dans l'art de la construction. On dit *arrêter* une pierre, la poser et fixer, afin qu'elle ne varie pas; *arrêter* des solives, les sceller en plâtre ou maçonnerie; *arrêter* des Boiseries, Chambranles, Cadres, etc. c'est les fixer au moyen de Happes, Pattes, Crampons, etc., scellés à plâtre ou plomb; *arrêter* un Arbuste, une palissade de charmille, etc., c'est les tailler à une certaine hauteur.

Arrière-Boutique, *s. f.* Lieu contigu à une Boutique; sert d'Entrepôt pour les marchandises.

Arrière-Chœur, *s. m.* Emplacement derrière le grand autel, contenu dans le corps de l'Eglise ou séparé par un mur où l'on a pratiqué des ouvertures pour établir la communication.

Arrière-Corps, *s. m.* Partie reculée qui sert de fond à un avant-corps.

Arrière-Cour, *s. f.* Dans un corps de Bâtiment, sert à éclairer les moindres appartemens, leurs dépendances ainsi que les Escaliers de dégagement, etc.

Arrière-Voussure, *s. f.* Voûte en décharge jetée derrière le Tableau d'une Plate-Bande; sert de couronnement à l'embrasure d'une Porte ou d'une Fenêtre.

— *de Marseille.* Cintrée par-devant et bombée par-derrière, pour faciliter l'ouverture des vantaux de Fermetures.

— *de Saint-Antoine.* En plein cintre par-derrière et bombée en Profil.

— *réglée.* Celle qui est droite par son Profil.

Arrosage, *s. m.* Art de diriger et établir des Canaux, Portages et autres ouvrages qui facilitent la conduite des eaux dans toutes les parties d'une Prairie et autres lieux qu'on veut attérir.

Arsenal, *s. m.* Plusieurs Bâtimens, Cours, Plaçages, etc. qui contiennent des Salles d'Armes, des Ateliers où l'on fabrique tout ce qui a rapport à l'armement de l'artillerie, etc.

— *de marine.* Bâtimens et dépendances sur un Port de mer, qui servent de logemens aux Officiers de marine, d'Entrepôts et Fabriques de tout ce qui a rapport à la construction et armement des Vaisseaux.

Art, *s. m.* Ce mot se dit autant des préceptes que des opérations où l'esprit a plus de part que la main; c'est pourquoi on dit qu'un ouvrage est profilé, dessiné ou modelé avec *art* lorsqu'on y reconnaît le jugement et la correction de celui qui l'a fait.

Artisan, *s. m.* Ouvrier qui travaille dans l'art de la mécanique.

Artiste, *s. m.* Celui qui travaille dans un art où la main et le génie concourent, ou qui cultive et fait profession d'arts libéraux.

Artistement, *adv.* Arranger, ajuster avec art un objet quelconque.

Aspect, *s. m.* Vue d'une Façade, d'un Portail, d'un Bâtiment ou autres corps, par rapport à ceux qui les regardent.

Asphalte, *s. m.* Espèce de Pierre ou matière minérale avec laquelle on fait un ciment qui résiste à l'eau.

Assemblage, *s. m.* Manière d'enlacer des parties entr'elles, afin de ne former ensuite qu'un tout.

— *en Charpenterie.*

— *par tenon et mortoise.* Fait d'une entaille qu'on nomme *mortoise* propre à recevoir l'about d'une pièce de bois qu'on nomme *tenon*, arrêté ensuite par des chevilles.

— *à clef.* Fait par des tenons à deux bouts appelés *Clefs*; sert à fixer les abouts des pièces de bois qu'on met en usage aux combles, tels que Sablières, Panes, Faîtages ou Plate-formes.

— *par entaille* Fait par deux *entailles* à demi-épaisseur; sert à joindre, bout à bout ou en retour d'équerre, deux pièces de bois retenues par des chevilles ou liens de fer. On fait aussi des *entailles* à queue d'aronde ou en triangle, etc.

— *par embrèvement.* Fait d'une entaille qui reçoit le bout démaigri d'une piece de bois, sans Tenon ni Mortoise; se pratique aussi par deux Tenons frottans posés en décharge dans leurs Mortoises.

— *en crémaillère.* Fait d'entailles, en maniere de dents, qui s'encastrent les unes dans les autres; sert à joindre, de bout à bout, deux pièces de bois qui demandent une grande longueur, tels que Tirans, Entraits, etc.

— *en triangle.* Se fait pour enter deux fortes Pièces de bois posées à plomb au moyen de deux Tenons triangulaires à bois de fil de pareille longueur qui s'encastrent dans deux autres semblables; les joints ne paraissent qu'aux arètes.

— EN *MENUISERIE.*

— *carré.* Fait carrément, par Tenon et Mortoise ou par Entaille à demi-épaisseur de bois.

— *à bouement.* Ne diffère de l'assemblage carré qu'en ce que la moulure qu'il porte à son parement est coupee en Anglet.

— *à Anglet.* Fait en diagonale sur la largeur du bois qu'on lie par tenons et mortoises.

— *en fausse coupe.* En anglet et hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

— *à clef.* Celui qui, pour joindre deux ais dans un panneau, se fait par des Clefs ou Tenons perdus de bois de fil, à mortoise de chaque coté, collés et chevillés.

— *à queue d'aronde.* Se fait en triangle, à bois de fil, pour joindre deux ais bout à bout.

— *à queue percée.* Se fait par Tenons à queue d'aronde qui entrent dans les mortoises pour assembler, carrement ou en retour d'équerre, deux planches.

— *à queue perdue.* N'est différent de la queue percée qu'en ce que ses Tenons sont cachés par un recouvrement de demi-épaisseur de bois de fil et à anglet.

— *en adent*, appelé aussi *grain d'orge.* Sert à joindre deux ais par leur épaisseur, en pratiquant une Languette triangulaire qui entre dans une rainure en anglet.

ASSEOIR, *v. a.* Poser de niveau les premières pierres d'une fondation quelconque; se dit d'un Tablement, d'un Pavé et autres ouvrages susceptibles d'être serrés.

ASSISE, *s. f.* Rang de Pierres taillées et appareillées de même hauteur, posées de niveau ou rampantes, souvent interrompues par des ouvertures de Portes ou Fenêtres.

ASTRAGALE, *s. m.* Petite moulure ronde qui environne le Chapiteau ou la Base d'une Colonne. Quand cette moulure est ailleurs on la nomme *baguette*; lorsqu'on y taille des grains ronds ou oblongs comme des Perles ou Olives, se nomme *chapelet.*

ATELIER, *s. m.* Se dit des Bâtimens et autres constructions qu'on édifie.

— *public.* Celui où l'on fait travailler les soldats en tems de paix, ou en hiver, les pauvres gens, à des Déblais, Remblais, Terrassemens de Quais, Chaussées et autres ouvrages.

— *de Peintre, de Sculpteur.* Local où ils travaillent. On dit également un *atelier* de Charpenterie, de Menuiserie, d'Ebénisterie, etc.

Atlantes, *s. f. pl.* Figures qui tiennent lieu de Colonnes ; servent à supporter des Entablemens dans le genre des cariatides.

Atre, *s. m.* Foyer où l'on fait le feu dans une Chambre ou autres lieux.

Attente, *s. m.* Se dit des pierres laissées d'espace en espace en saillie à l'extrémité d'un mur pour former une liaison avec celui qu'on pourra y adosser.

Atticurges, *s. m. pl.* Colonnes carrées appelées Pilastres.

Attique, *s. m.* Bâtiment, chez les Athéniens, dont le couvert ne paraissait pas. On donne aujourd'hui ce nom à un Etage qui termine une façade, qui n'a de hauteur que les deux tiers de l'Etage inférieur ; se dit aussi des Entresols qu'on pratique par fois au-dessus de chaque Etage, qui en dépendent et servent de logemens aux domestiques.

— *continu.* Régne sans interruption autour d'un Bâtiment.

— *interposé.* Disposé entre deux Etages ; est souvent décoré de Colonnes ou de Pilastres.

— *circulaire.* Exhaussement en forme de grand Piédestal rond, souvent percé d'ouvertures carrées ou en arcades.

— *de comble.* Piédestal en maçonnerie ou de bois, revêtu en plomb, etc. ; sert de Balustrade aux Terrasses, Plate-formes, Belvéders, etc.

— *de cheminée.* Revêtement, en plâtre, bois ou marbre, d'un Manteau de Cheminée, depuis la Tablette du chambranle jusqu'à la première Corniche.

— *faux.* Piédestal au-dessus de la Base des Colonnes.

Attitude, *s. f.* En Peinture et Sculpture, le geste et la contenance des figures qu'on représente.

Attributs, *s. m. pl.* Symboles qui servent à distinguer et caractériser certaines figures de Sculpture et de Peinture. Une massue est l'attribut d'Hercule ; une Palme celui de la Victoire, etc.

Avance, *s. f.* se dit d'une Corniche, d'un Cordon, d'un Balcon, d'une Maison, etc. qui sont en saillie sur la voie publique ou particulière.

Avant-Bec, *s. m.* Pointe ou Eperon qui avance en amont de la Pile d'un Pont ; sert à fendre l'eau et détourner les corps qui pourraient obstruer le passage.

Avant-Corps, *s. m.* Partie d'un Bâtiment en saillie sur un fond quelconque, tels que Pilastres, Montans, etc., dans la décoration d'une façade.

Avant-Cour ou **Anti-Cour**, *s. f.* Celle qui précède la principale Cour et qui lui sert de dégagement.

Avant-Duc, *s. m.* Pilotage qu'on pratique au bord d'une Rivière, avant de commencer un Quai ou des Piles et Culées d'un Pont.

Avant-Fossé, *s. m.* Pratiqué le long de la contr'escarpe du coté de la campagne.

Avant-Logis, *s. m.* Les anciens en distinguaient de cinq genres : le *Toscan* avait, sur le pourtour de sa Cour, un auvent et point de colonne; le *Tétrastyle* était décoré de quatre colonnes avec un auvent; le *Corinthien* etait décoré de cet ordre; le *Testitudiné* décoré de Portiques et Galeries couvertes par des Voûtes d'arète, et le *Découvert* dont la cour qui n'avait ni Portiques, ni Galeries ou Péristyles, ni auvent en saillie.

Avant-Mur, *s. m.* Etabli en avant d'un autre, pour des Terrasses, des Fondations, des Contreforts, etc.

Avant-Pieu, *s. m.* Petit Poteau, renforcé en grosseur, qui sert à tenir aplomb un pieu qu'on enfonce avec une sonnette, etc. se dit aussi d'un pal de fer pointu avec lequel on pratique des trous dans la terre pour y placer des Jalons, des Piquets, des Echalas pour Treillages et autres.

Avant-Portail, *s. m.* Grande Porte d'entrée d'un Clos, d'un Parc et autres Enceintes.

Avant-Scène, *s. f.* Partie d'un Théâtre depuis les décorations jusqu'à l'orchestre.

Avant-Toit, *s. m.* Partie de couvert qui dépasse le nu d'un mur en dehors, etc.

Aventurine, *s. f.* Pierre précieuse d'un rouge brun semé d'une infinité de points d'or très-brillans. On en fait des petites colonnes pour les Tabernacles et autres décoratious d'autels. On la contrefait par une composition de verre. On en trouve une qualité en Provence qui se casse facilement, ayant été exposée au soleil; sert à graveler les allées de jardin où elle fait un bon effet.

Aubier ou **Aubour**, *s. m.* Partie tendre et blanche du bois, près de l'écorce, sujette à se gâter et à être piquée par les vers.

Auditoire, *s. m.* Salle où l'on rend justice, ou tout autre lieu où l'on fait quelques discours.

Avenue, *s. f.* Grande allée, plantée d'arbres convenables au sol, à la décoration d'un Château ou Maison de plaisance dont elle est l'ornement, avec contre-allées, ordinairement de la moitié de sa largeur.

— *En Perspective.* Plus large à un bout qu'à l'autre; fait qu'étant placée au petit bout, elle parait plus longue et parallèle.

Auge, *s. f.* Cuve en pierre ou en bois, dont on fait usage dans une cuisine, près d'une pompe; sert à abreuver des bestiaux dans une Ecurie, etc.; se dit aussi des vases dont les maçons et plâtriers se servent pour gâcher leur plâtre, etc.

Augée, *s. f.* Contenu d'une Auge, dont les plâtriers et maçons se servent.

Augite, *s. f.* Pierre précieuse, couleur vert-pâle.

Augmentations, *s. f. pl.* Se dit des ouvrages faits en plus d'un marché par convention, qui se paient par estimation, à l'amiable ou à dire d'Experts.

Auréole, *s. f.* Couronne lumineuse qui sert à orner la tête d'un Saint.

Autel, *s. m.* Table de figure carré-long, très-élevée; sert à dire la messe dessus. Se dit aussi de tous ses accessoires, qui sont susceptibles d'Ornemens en Sculpture, Dorure, Peinture, etc.

— *Maître* Celui qui est placé au Chœur de l'Eglise.

— *Isolé* Placé au centre du Chœur et quelquefois de l'Eglise, présente plusieurs faces où des Prêtres peuvent au même instant officier.

— *des Payens* Piédestal carré, rond ou triangulaire, orné de Sculpture, de Bas-Reliefs, d'Inscriptions, etc., sur lequel on brûlait les victimes sacrifiées aux Idoles.

Auvent, *s. m.* Planches de différentes épaisseurs et largeurs, supportées par des corbeaux ou consoles de fer, de bois, etc.; servent à écarter les eaux qui pourraient fluer contre des murs, des Enseignes, des Fermetures de Magasins, etc.

Axe, *s. m.* Ligne qu'on suppose passer par le centre d'un cylindre, d'un Fût de Colonne, d'une Boule, d'un Globe, etc.

— *Spiral.* Tourne en vis, pour tracer les circonvolutions en dehors d'une Colonne torse.

— *de la Volute Ionique.* Ligne tombant aplomb, passant par le milieu de l'œil de la Volute.

Azur, *s. m.* Sorte de minéral dont on fait un beau bleu.

BAD

Bac, *s. m.* Bateau avec ou sans pont; sert à passer une rivière.

Badigeon, *s. m.* Peinture dont le fond est jaune avec des taches de différentes couleurs.

Badigeonner, *v. a.* Donner une couleur en badigeon à un mur.

Bagne, *s. m.* Lieu où l'on ferme les forçats.

Baguette, *s. f.* Petite moulure ronde, sur laquelle on taille quelquefois des ornemens en manière de Rubans, Feuilles de Chêne, Bouquets, Branches de Laurier; nommée aussi *Astragale*.

Bahus, *s. m.* Espèce de Chaperon bombé, qui sert de couronnement aux Murs d'un Quai, d'une Terrasse, d'un Parapet de pont, de Clôture, etc.

Baie, *s. f.* Ouvertures quelconques de Portes ou Fenêtres.

Baignoir, *s. m.* Etablissement de Bain.

Baignoire, *s. f.* Vase de différentes formes, propre à contenir l'eau pour se baigner.

Bain, *s. m. En Maçonnerie*, c'est poser les pierres ou cailloux sur une épaisseur convenable de mortier.

Bains ou Thermes, *s. m. pl.* Chez les Anciens, étaient des bâtimens qui avaient plusieurs Cours et des grandes Salles, pour l'usage particulier des hommes et des femmes. Au milieu de chaque salle, on y pratiquait un grand Bassin, entouré de Gradins et de Portiques, et à côté du bain, des cuves d'où l'on faisait couler la quantité d'eau chaude et froide nécessaire. Près des salles étaient les Etuves sèches pour faire suer.

— *Modernes.* On en élève journellement de très-beaux, distribués commodément et richement décores.

— *Naturels.* Ceux où l'on fait usage des eaux minérales et médicinales. Le même genre de construction convient à ces établissemens.

Bajoues. *s. f. pl.* Coussinets qui sont fixés aux Jumelles du tire-plomb en vitrerie.

Balai, *s. m.* Plusieurs verges minces liées ensemble; sert à rustiquer, crépir ou étendre une couche de mortier sur un mur, etc.

Balcon, *s. m.* Plate-forme établie en saillie sur une façade de Bâtiment, de Terrasse, etc.; supporté par des Corbeaux, des Consoles, des Colonnes, des Piliers, etc. On appelle encore *Balcon*, des Balustres carrés ou ronds, faits de Pierre, de Marbre ou de Bois; ou un assemblage fait de montans et de traverses de fer, bronze, cuivre, etc., qu'on place en hauteur d'appui aux Portes-fenêtres, etc.

Baldaquin, *s. m.* Sorte de Dais, orné de Pilastres, Colonnes, Sculpture, etc., sert à couronner un Autel, un Catafalque, un Lit de parade, etc.

Balèvre, *s. f.* Parement d'une Pierre qui est gauche; étant en place forme des parties saillantes avec celles contiguës.

Balivage, *s. m.* Se dit des Baliveaux qu'on laisse de distance en distance lorsqu'on abat une Forêt.

Baliveaux, *s. m. pl.* Chênes ou autres arbres, ayant moins de 40 ans, de 30 à 60 centimètres de tour, que les propriétaires se réservent dans la coupe ou vente d'une Forêt pour la repeupler.

— *ou Echasse d'Echafaud.* Grandes pièces de bois liées et entées les unes sur les autres; servent à échafauder plusieurs étages, pour construire les murs, faire des ravalemens et ragrémens.

Balustrade, *s. f.* Un rang de plusieurs petites Colonnes ou Pilastres ornés de moulures; sert d'appui à une Porte-fenêtre, à un Balcon, à une Terrasse, ou de clôture à quelques Autels, ou à une Chambre de parade d'un Prince.

— *Feinte.* Celle dont les Balustres ne sont qu'en partie apparens, et le reste confondu dans l'épaisseur d'un mur.

Balustre, *s. m.* Petite Colonne ou Pilastre posé à jour; sert à

garnir et orner une hauteur d'Appui, de Fenêtre, de Balcon, de Plate-forme, de Terrasse, etc.; se compose de quatre parties : une *Base*, une *Panse*, un *Col* et un *Chapiteau*.

— *de Bronze*. Massif *de Bronze*, revetu de feuilles ciselées en Ornemens.

— *de Fer*. De forme carrée ou plate; mis en usage pour Balcons, Hauteur d'appui de fenêtres, Rampes d'escalier, etc. On en fait de *ronds* en fer fondu.

— *de Bois*. Fait au tour ou à la main, de formes droites ou rampantes, pour les Escaliers, Galeries, Balcons, etc.

— *de Fermeture*. Fait en manière de colonne alongée, en fer travaille ou fondu, ou de Bois pour la Clôture d'un Chœur d'Eglise ou d'une Chapelle.

— *Entrelacés*. Plusieurs joints ensemble, par quelques Ornemens taillés.

— *de Chapiteau*. Face de côté des Volutes du Chapiteau Ionique; qu'on nomme aussi *Oreiller*.

— *de Modillon*. Devant du petit Enroulement qui est à la tête du Modillon Corinthien.

Balustrer, *v. a.* Orner d'une Balustrade.

Banc, *s. m.* Epaisseur d'une assise, d'un délit à l'autre dans une Carrière.

— *d'Eglise*. Un ou plusieurs Siéges, fermés d'une hauteur d'appui, fait de planches ou en manière de Balustre.

— *de Jardin*. Siége fait de Gazon, de Bois, de Pierre ou de Marbre; sert à orner les Allées.

Bande, *s. f.* Partie plate et unie qui présente une certaine longueur et peu de hauteur.

— *de Colonne*. Espèce de Bossage dont on orne les Fûts des Colonnes ou Pilastres rustiques; on en pratique de simples, de pointillés, de vermiculés, etc.; on peut appliquer à chacune des Ornemens différens en relief.

— *de Carreaux*. Bordures en pierre de taille, et division des petits carrés d'un Tablement en carillotes.

Bandeau, *s. m.* Chambranle simple et sans Moulures, placé en Bordure autour d'une ouverture de Porte ou Fenêtre.

Bandelette, *s. f.* Bande ornée de Moulures plates, semblables à celles d'une Architrave Dorique.

Bander, *v. a.* Serrer les Claveaux et Clef d'un Arc ou d'une Plate-bande. Se dit d'un *Cable* en mouvement pour lever un pesant fardeau.

Banquette, *s. f.* Tablettes en pierre de taille; sert de Trottoir le long des Quais, des Parapets de Pont et devant les Façades de Maisons; se dit aussi des *Cintres* qu'on élève pour jeter une Plate-bande.

Baptistère, *s. m.* Chapelle contiguë à une Eglise, ou placée dedans, où l'on administre le Baptême.

Baraque ou Hutte, *s. f.* Petite Maisonnette, faite de terre, de planches, etc., recouverte de paille ou d'ais.

Barbacane, *s. f.* Ouverture étroite et longue, pratiquée à un mur de soutenement, pour donner de l'air et faciliter l'écoulement des eaux.

Barbare, *adj.* Se dit d'une Architecture mise en usage sans goût, régles ni proportions, ainsi que les Goths l'ont pratiqué depuis 611 jusqu'en 1450, époque où on a recommencé à chercher le beau dans la nature et dans les ouvrages des Anciens.

Bardeau, *s. m.* Petit Ais de planches minces dont on couvre les maisons dans les pays où les bois sont abondans

Barder, *v. a.* Charger des pierres sur une voiture ou sur un bateau.

Bardeurs, *s. m. pl.* Manœuvres qui chargent des pierres sur une voiture ou qui les approchent avec un Bayard près d'un Chantier et autres lieux.

Barillet, *s. m.* Partie de tuyau d'une Pompe dans lequel le Piston agit.

Barriolage, *s. m.* Différentes teintes de couleurs passées sur un mur. On dit *Barrioler* passer des teintes de différentes couleurs.

Barlong, ue, *adj. f.* Figure quadrilatère plus longue que large.

Baromètre, *s. m.* Instrument qui sert à faire connaître la pesanteur de l'air.

Barre, *s. f.* Pièce étroite et longue, de bois, de fer, qui sert à différens usages.

— *ou Barreau de fer.* Mise en usage de sa grosseur naturelle, pour des grillages d'ouvertures quelconques.

— *de Trémier.* Fer plat qui sert à supporter un Manteau de Cheminée ou une caisse destinée à recevoir un foyer.

— *d'Appui.* Plaque mince de peu de largeur, dont les arêtes supérieures sont arrondies; sert de couronnement aux Balustrades, aux Rampes d'Escaliers, aux Balcons, etc.

— *de croisée.* Sert, au moyen de coulisses pratiquées en dedans, à fermer des volets quelconques.

— *d'audience.* Grande Chambre où l'on rend justice; se dit aussi de la hauteur d'appui qui clot le Parquet; ordinairement est surmontée d'un couronnement large en planche.

Barreau, *s. m.* Barre de fer ou de bois qui sert de montant à un Grillage d'une ouverture.

— *montant de côtière.* Celui qui soutient une Porte de fer.

— *montant de battement.* Celui où l'on fixe la Serrure.

Barricade, *s. f.* Retranchement fait avec des Barriques remplies de terre, ou chaines de fer posées à l'entrée d'un Port de mer ou à l'embouchure d'une Rivière, pour empêcher de sortir pendant la nuit.

Barrière, *s. f.* Petit Pavillon qui sert de Bureau aux huissiers du service public.

— *de bois.* Poteaux avec traverses ; sert de bornes devant une cour de Château , à l'entrée d'une Promenade ou le long d'une Rivière.

Bas-Cotés, *s. m. pl.* Galeries basses d'une Eglise , d'une Basilique , d'un Vestibule , etc.

Bascule, *s. m.* Espèce de Pont - levis qui s'abaisse et s'élève par le moyen d'un essieu placé au milieu de sa longueur.

Base , *s. f.* Partie inférieure de la Colonne ou du Piédestal , sur laquelle repose le Fût de la Colonne ou le Dé du Piédestal ; différente à chaque Ordre ; se dit généralement de tout *membre* d'Architecture qui sert d'appui à un autre.

— *Toscane.* Très - simple, n'ayant qu'un Tore , un Filet et un Congé.

— *Dorique.* Composée d'un Tore, d'une Astragale , d'un Filet et Congé.

— *Ionique.* Composée d'un Tore , deux Scoties , deux Astragales , un Filet et Congé.

— *Corinthienne.* Composée de deux Tores , deux Scoties , deux Astragales , un Filet et Congé.

— *Composite.* A une Astragale de moins que la Corinthienne.

— *composée.* Les membres qui la composent varient suivant l'emplacement où on veut la mettre en usage, à la volonté de l'Architecte.

— *attique* ou *atticurge.* Ainsi nommée de ce que les Athéniens l'ont mise en usage les premiers ; composée de deux Tores , une Scotie , un Filet et Congé. On la pratique aux Ordres Ioniques et Composites.

— *rudentée.* Ses Tores sont taillés en manière de Cable

— *continuée* Accompagne les retours des Pilastres et Colonnes d'un Soubassement avec Filet et Congé.

— *mutilée.* Profilée en retour des côtés d'un Pilastre , n'a qu'une face par-devant.

— *de triangle.* Ligne opposée à l'angle du sommet d'un triangle , comme la Corniche droite d'un Fronton ou d'un Pignon triangulaire.

— *d'arpentage.* Ligne sur laquelle on établit des mesures certaines pour opérer ou calculer la surface d'un triangle.

Basilique , *s. f.* Magnifique Edifice orné de Portiques , Bas-côtés , Tribunes , etc. ; servait anciennement de Palais de justice. Dans la suite on a donné ce nom aux grandes Salles des Cours souveraines où le peuple s'assemblait; depuis elles ont servi d'Eglises aux Chrétiens. (Voyez Eglise.)

Bas-Fond , *s. m.* Terrain peu élevé et marécageux.

Bas-Relief , *s. m.* Ouvrage de Sculpture en saillie sur un fond. On appelle *demi-bosse* lorsque les Ornemens sont en partie détachés du fond. On peut y représenter des morceaux d'histoire , des ornemens , des fleurs , etc.

Basse-Cour , *s. f.* sert de dégagement pour les Ecuries, Remises , Bûchers, etc.

— *de campagne.* Emplacement clos souvent par les bâtimens d'une grosse ferme placée à la proximité des Granges, Ecuries, etc., propre à contenir les bestiaux, volailles, etc.

Basse-Taille, *s. f.* En Sculpture, se dit d'un bas-relief.

Bassin, *s. m.* Espace creuse dans un Jardin, ayant la figure ovale ou ronde, carree, à pans, etc., revêtu de Pierres, de pavés ou de plomb; bordé de gazons, de pierres ou marbres; pour recevoir l'eau d'un Jet. On appelle *Bac* un petit *Bassin* dont on écoule l'eau au moyen d'un robinet.

— *de Fontaine.* Il y en a de simples, posés à hauteur d'appui, et d'autres composés, élevés sur des gradins, disposés régulièrement, enrichis de moulures et ornemens sculptes; servent à orner des Cours, des Places publiques, etc.

— *figuré.* Présente des cotés droits, des parties circulaires ou à pans.

— *à balustrade.* Moins élevé que le terrain; est entouré d'une balustrade de pierre, de marbre, de bronze, de fer, etc.

— *à rigoles.* Les bordures de pierre, de marbre sont percées d'espace en espace, et jettent l'eau, autour une balustrade en manière de cascade.

— *en coquille.* Ayant la forme d'une coquille; l'eau y étant abondante tombe en nappe.

— *de décharge.* Place dans la partie basse d'un Jardin; reçoit toutes les eaux superflues, d'où on les conduit ensuite, par un canal ou rigole, dans un ruisseau.

— *de partage.* Point central où les eaux de plusieurs canaux se rejoignent pour n'en former ensuite qu'un seul. On appelle Point de *partage* l'endroit où les écluses sont placées, pour distribuer à chacun la part des eaux.

— *de Port de mer.* Cavité bordée de gros murs en maçonnerie, revêtu par fois de pierres de taille; sert à réparer les vaisseaux de toutes les dimensions.

— *de bains.* Cavité régulière de différentes figures, avec gradins, placé au milieu d'une Salle de bain. Chez les anciens servait à s'y baigner.

— *de chaux.* Enfoncement entouré de maçonnerie ou de planches fortement assemblées; sert à éteindre ou à couler de la chaux.

Bastide, *s. f.* Nom donné à une Maison de plaisance.

Bastille, *s. f.* Château fort où l'on enfermait les prisonniers d'Etat; démolie pendant la révolution.

Bastion, *s. m.* Amas de terre revêtu de Mur; sert à couvrir la Courtine d'une Forteresse; se dit aussi d'un Pavillon d'angle d'un Château recouvert d'une Terrasse.

Batardeau, *s. m.* Ouvrage de Charpenterie construit dans l'eau, composé de deux fortes cloisons faites de planches fortes, soutenues par des pieux enfoncés, entre lesquelles on place de la terre glaise fortement serrée; empeche la filtration des eaux et facilite

l'exécution des travaux en fondations des Bâtimens, des Quais, des Piles de Pont et autres de même genre.

Bâti, *s. m. En menuiserie*, assemblage de plusieurs montans et traverses; se dit d'un mur, d'un plafond, d'une gipe, élevés ou lattés qui ne sont point encore enduits de mortier ou de plâtre.

Bâtiment, *s. m.* Edifice élevé, pour la religion, la magnificence et l'utilité.

— *régulier*. Celui dont le plan est d'équerre, les côtés opposés égaux et les parties disposées avec symétrie.

— *irrégulier*. Présente, dans son ensemble, des côtés grands, petits et difformes.

— *isolé*. Entouré de passages découverts, de rues ou de places publiques.

— *engagé*. Maison entourée de plusieurs autres, où on ne peut avoir de communication que par des passages de servitude.

— *ruiné*. Celui qui n'est point entretenu ou de mauvaise construction, tombe en ruine et devient inhabitable.

— *Déchiré*. Se dit d'une façade de maison écroulée ou démolie, dont on aperçoit les planchers et autres parties etayées.

— *enterré*. Celui dont l'aire du rez-de-chaussée est au-dessous des emplacemens environnans.

— *feint*. Murs de clôture et autres en élévations, où l'on peint des décorations quelquefois en perspective, arrangées pour symetriser une aile de Bâtiment, dans une Cour, dans un Jardin, etc.

— *publics*. Tels que Temples, Eglises, Hôpitaux, Cimetières, etc., pour la Religion; Murs, Remparts, Tours, Bastions et autres ouvrages de Génie militaire, pour la sureté; Ponts, Chaussees, Ports, Acqueducs, Basiliques, Marchés, etc., pour l'utilité; Arcs-de-Triomphe, Obélisques, Amphithéâtres, Portiques, Fontaines, etc., pour la magnificence.

— *particuliers*. Tels qu'Hotels, Maisons de communauté et autres construites suivant le rang et la fortune de ceux qui doivent les habiter.

— *rustiques ou champêtres*. Tels sont les Fermes, les Métairies, les Menageries, les Moulins, les Basses-Cours, les Granges, les Etables, et autres lieux destinés à différens usages.

— *hydrauliques* Ceux qui contiennent les Machines dont on fait usage tant pour l'utilité que pour le plaisir, comme Pompes, Réservoirs, Fontaines, Grottes, Cascades et autres de même genre.

— *de marine*. Sont ceux où l'on travaille les bois et accessoires nécessaires à la confection d'un Vaisseau, consistant en Ports, Arsenaux, Corderies, Magasins, Formes. Fonderies, etc., Môles, Darces, Bassins, etc. où l'on tient les *Bâtimens de mer* désarmés à flot et en sureté. On donne ce nom aux Hotels de l'Amirauté, aux Lazarets, aux Maisons de santé, aux Hopitaux, etc. On nomme *Bâtimens de mer* les Vaisseaux, Galères et autres de

toutes les grandeurs, lorsqu'ils dépendent simplement de l'Architecture navale.

Bâtir, *v. a.* Edifier, construire; a différentes significations. On dit: un Prince a *bâti* un Edifice, parce qu'il en a fait la dépense; un Architecte l'a *bâti*, parce qu'il en a donné le dessin; un Entrepreneur *bâtit* bien, lorsque ses Bâtimens sont construits avec de bons matériaux mis avantageusement en usage d'après les règles de l'art.

Bâtisse, *s. f.* L'Etat ou l'Entreprise d'un Bâtiment quant à la maçonnerie.

Bâtisseur, *s. m.* Se dit d'une personne qui aime à faire des constructions.

Bàton, *s. m.* Grosse moulure ronde mise en usage aux Bases des Colonnes. On le nomme aussi *Tore*, *Tondin*, *Boudin*, *Bosel.*

Batrachite, *s. f.* Qualité de pierre verte qui imite un œil.

Battans, *s. m. pl.* Principales pièces de bois où les traverses des portes, volets, contre-vents et croisées en menuiserie s'assemblent. On nomme aussi *battans* les feuilles ou vantaux des fermetures quelconques.

Batte, *s. f.* Espèce de massue qui sert à damer le pavé ou à piler du plâtre, des tuileaux et autres matières calcinées qu'on met en usage dans les constructions.

Battellement, *s. m.* Double rang de tuiles sur le bord d'un toit, d'où les eaux s'égoûtent dans un chéneau.

Battement, *s. m.* Liteau de bois ou de fer qui recouvre le joint des vantaux d'une porte quelconque.

Batterie, *s. f.* Se dit de tous les ustensiles et ameublemens d'une cuisine.

Battoir, *s. m.* Mécanique qui sert à battre le chanvre, le lin, etc., à pulvériser le plâtre, les tuileaux, les noyaux, les écorces, etc.

Battre une Allée, *v. a.* C'est, après l'avoir nivelée, étendre une couche de graviers ou recoupes de pierres, la battre avec une dame, ensuite l'arroser et continuer successivement jusqu'à l'épaisseur qu'on veut lui donner. Lorsqu'on y mélange du salpêtre on la bat avec plus de force.

Bauge, *s. f.* Composition faite de terre franche, mêlée et corroyée avec de la paille ou du foin, mise en usage pour des murs de Bâtimens.

Bavette, *s. f.* Bande de Plomb blanchi qui couvre le devant et les bords d'un Chéneau.

Bavochure, *s. f* Ligne qui n'est pas tirée également dans un plan, ou dépassée par les couleurs en dessinant.

Bec, *s. m.* Petit Filet au bord d'un Larmier; sert de canal et de Mouchette pendante.

— *de Canne.* Serrure à loquet.

Beffroi, *s. m.* Tour ou Pavillon où l'on place une Cloche qui sert à sonner le Tocsin en cas d'alarme ou de joie publique; se dit

aussi d'un Assemblage de Charpente isolé, qui supporte les Cloches.

Bélier, *s. m.* Machine de guerre dont on se servait anciennement pour renverser les murs d'une ville ou forteresse des assiégés.

— *Hydraulique.* Machine propre à élever des eaux.

Belvéder, *s. m.* Donjon ou Pavillon élevé au-dessus d'un Bâtiment d'où on peut jouir d'un point de vue agréable ; se dit aussi d'une élévation de terre soutenue par des murs, ou taludée avec Gazons, où l'on pratique un petit Cabinet.

Bénarde, *s. f.* Serrure qui s'ouvre de deux côtés.

Bénitier, *s. m.* Vase rond ou à pans, ordinairement isolé, fait de Marbre, posé sur un Piédestal en forme de Balustre. On en taille en manière de coquille, qu'on adosse contre un Mur ou un Pilier à l'entrée d'une Eglise.

Berceau, *s. m.* Voûte en plein cintre, pour une Cave, une Ecurie, une Orangerie et autres lieux.

— *de Verdure.* Allée où des branches d'arbres entrelacées donnent de l'ombrage.

— *de Treillage.* Allée couverte en cintre; fait en barreaux de Fer, de Bois ou d'Echalas, maillés, etc., garni de Chèvre-feuilles, de Vignes, de Jasmins communs, etc.

— *d'Eau.* Allée dans un Bosquet où des Jets d'eau, disposés sur deux lignes, jettent de l'eau en décrivant une courbure sous laquelle on peut passer sans se mouiller.

Berge, *s. f.* Partie élevée à droite ou à gauche d'un Ravin, d'un Torrent, d'une Rivière ou de quelques chemins encaissés.

Bergerie, *s. f.* Maison ou Grange où l'on retire les bestiaux.

Berme, *s. f.* Chemin entre une Chaussée et le bord d'un Canal ou d'un Fossé.

Béton, Mortier composé de gros graviers et de chaux vive ; sert à faire des fondemens d'un Bâtiment et autres travaux le long des rivières. On le met également en usage pour des Aires dans les lieux humides.

Bétyle, *s. m.* Pierre dont les Anciens faisaient des statues.

Béveau, *s. m.* Instrument utile à rapporter un angle myxtiligne d'un lieu à un autre.

Biais, *s. m.* Ligne qui n'est point perpendiculaire à une autre, mais inclinée.

— *maigre ou gras.* A ses angles aigus ou obtus.

— *par tête.* Lorsque l'entrée d'une voûte droite ou rampante, n'est pas d'équerre avec les murs ou pieds-droits qui supportent la Voûte.

— *passé.* Fermeture d'un arc en voûte sur des Pieds-droits de travers, par leurs plans.

Biaisement, *s. m.* Contour en biais d'un passage, d'un mur, etc.

Biaiser, *v. a.* Jeter une direction quelconque plus d'un côté que de l'autre.

Bibliothèque, *s. f.* Salles, Galeries, décorées richement; sert à réunir une quantité de livres; le Levant est la situation qui lui convient le mieux.

Bicêtre, *s. m.* Prison où l'on enferme les malfaiteurs et les libertins.

Bicot ou Pied-de-chèvre, *s. m.* Troisième pied d'une Echelle d'engin, qui remplace les guindes.

Bière, *s. f.* Cercueil où l'on enchâsse le corps d'un mort.

Biez, *s. m.* Canal qui conduit les eaux sur une roue d'artifice.

Bilboquet, *s. m.* Morceau de pierre provenant d'une démolition ou de quelques blocs sciés.

Billard, *s. m.* Table ornée de bandes, ayant la figure d'un Parallélogramme; sert à jouer dans un lieu public ou particulier.

Binard, *s. m.* Fort Charriot à 4 roues, avec lequel on transporte de gros Blocs de pierre ou de marbre.

Biscuits, *s. m. pl.* Cailloux ou Pierres non calcinés, qui restent au fond d'un Bassin où l'on éteint de la Chaux; on les désigne aussi sous le nom de *Crapeaux*.

Biseau, *s. m.* Arête de pierre ou de bois, abattue ou chanfreinée en Pan.

Bistre, *s. m.* Couleur roussâtre.

Bitume, *s. m.* Terre glaise qui tient de la nature du souffre et qui sert de mortier dans différens pays.

Blanc, che, *adj.* Couleur dont on se sert en peinture de Bâtimens, faite de différens ingrédiens, connue sous différens noms, tels que *Blanc des Carmes*, *de Céruse*, *de Plomb*, *de Rouen*, *d'Espagne*, *etc.*

Blanchir, *v. a.* Etendre une ou plusieurs couches de Couleur blanche sur un Mur, un Plancher, un Plafond et autres, après y avoir passé un lait de chaux pour la rendre plus claire et plus propre.

— *en Menuiserie.* C'est unir les planches, en enlevant les traits de la scie avec une varlope.

— *en Serrurerie.* Limer le fer avec le gros carreau.

Bleu, *s. m.* Couleur. On dit *Cendre bleue*, *Bleu d'Email*, *Bleu d'Inde*, etc.; parfois adjectif lorsqu'il dépend d'un substantif féminin.

Bloc, *s. m.* Morceau de Pierre ou de Marbre qui n'a pas encore été taillé.

— *d'échantillon.* Taillé d'après des dimensions données.

Bloc, *s. m.* Se dit d'un marché de Maçonnerie et autres ouvrages, qu'on confectionne moyennant un prix convenu.

Blocage, *s. m.* Se dit des fondemens dans l'eau en pierres perdues, ou des petits moellons qu'on jette en garniture interieure d'un mur sur bain de mortier. On le nomme aussi *blocaille*.

Blochets, *s. m. pl.* Petites pièces de bois qui portent des chevrons, encastrées par bout dans la plate-forme. On nomme *blochet*

d'arétier celui qui est posé à l'encoignure d'une croupe, et *blochet mordant* celui dont les tenons et entailles sont à queue d'aronde.

Bloquer, *v. a.* Faire un mur épais avec de grosses pierres, élevé par tranchée sans être aligné au cordeau et garni de menus moellons et bon mortier fait de chaux nouvellement éteinte.

Blutoir, *s. m.* Machine qui sert à passer la farine.

Bluterie. *s. f.* Local propre à recevoir un blutoir.

Bois, *s. m.* Substance dure et compacte qui forme le corps des arbres, sert aux constructions des bâtimens, est considéré selon ses espèces, ses façons et ses défauts.

Selon ses especes.

— *de haute-futaie.* Grands arbres à tige, tels que chênes, hêtres, charmes, tilleuls, pins, etc.

— *marmentaux.* Servent à décorer des bosquets, bois-taillis de haute-futaie ou des cours, allées, avenues de châteaux, maisons de plaisance, etc.

— *de chêne dur.* S'emploie pour la grosse charpenterie.

— *de chêne tendre.* Plus gras et moins poreux, sert dans les travaux de menuiserie et de sculpture.

— *léger.* Se dit du sapin, du tilleul, du tremble, et autres dont on se sert pour les ouvrages de charpenterie et menuiserie.

— *dur, précieux.* Tels qu'ébène, *bois* de la Chine, de violette, de calembourg, de cèdre, d'acajou, et autres tels que le noyer qu'on refend par feuilles minces avec lesquelles on fait des placages de marqueterie, de meubles, etc.

— *sain et net.* N'a pas des nœuds vicieux, fistules, gales, etc.

Selon ses Façons.

— *en grume.* Tels qu'on l'amène des forêts, sans être équarri ; se met en usage pour pieux, pilots, grillages, plates-formes, etc.

— *de brin ou de tige.* Ebranché et équarri pour enlever les flaches.

— *de sciage.* Celui qui est propre à être débité à la scie, pour chevrons, lambourdes, planches, liteaux et autres de petites dimensions.

— *d'équarrissage.* Tous ceux qui ont plus de vingt centimètres de diamètre.

— *de refend.* Tous ceux propres à être refendus, pour lattes, échalas, poteaux, etc.

— *méplat.* Se dit des bois refendus dont la largeur est plus considérable que l'épaisseur.

— *d'échantillon.* Coupé, taillé d'après des longueurs et grosseurs convenues.

— *refait.* Dressé au cordeau sur ses faces.

— *lavé.* Celui dont les traits de scie sont enlevés avec la besaigüe.

— *corroyé.* Repassé au rabot ou dressé à la varlope.

— *vif.* Celui dont les arêtes sont vives, et qui est dépourvu d'aubiers et d'écorces.

— *flache*

— *flache*. Equarri sans beaucoup de déchet; ses arêtes ne sont pas vives. On l'appelle *Cantibai* quand il n'est flache que d'un côté.
— *tortu*. Bon à faire des Courbes pour Cercles et Rouages.
— *gauche* ou *deversé*. N'est pas droit, par rapport à ses angles et ses côtés.
— *bouge*. Bombé ou courbé en plusieurs endroits.
— *affaibli*. Droit, on le débillarde pour en faire des Courbes.
— *apparent*. Placé à un Plancher, aux Cloisons, Pans de bois, etc., n'est pas recouvert par du Plâtre.
— *Selon ses Défauts*.
— *roulé*. Celui dont les Cernes sont isolés; n'est pas propre à être débité.
— *gélif*. Sujet à se fendre par l'effet de la gélivure.
— *tranché*. A des nœuds vicieux et des fils obliques qui le coupent et l'affaiblissent; ne peut supporter de pesans fardeaux.
— *carié*. A des mélandres ou nœuds pourris.
— *vermoulu*. Piqué par les vers.
— *rouge*. S'échauffe et se gâte facilement.
— *blanc*. Tient de la nature de l'aubier, se corrompt très-promptement.
— *tourmenté*. Employé vert, se déjette en séchant.
— *mort*. N'ayant plus de substance, n'est bon qu'à brûler.

Boiser, *v. a.* Revêtir des Murs ou Cloisons avec Lambris de Menuiserie.

Boiserie, *s. f.* Revêtement intérieur de quelques pièces d'un appartement; faite en Menuiserie.

Boisseau de Poterie, *s. m.* Corps rond et creux de terre cuite, dont plusieurs, emboites les uns sur les autres, forment des tuyaux de descente pour Communs, Eviers, Poêles, etc.

Bombé, ée, *adj.* Portion circulaire qu'on pratique sur la base d'un Triangle équilatéral, dont l'angle au sommet est le centre.

Bombement, *s. m.* Portion extérieure d'un Cercle.

Bomber, *v. a.* Faire un trait plus ou moins renflé.

Bombanc, *s. m.* Pierre blanche qu'on extrait des carrières des environs de Paris.

Bord de Bassin, *s. m.* Ceinture de Pierre ou de Marbre, posée sur les Parpaings qui forment le vide d'un Bassin; se dit aussi des Gazons ou Rocailles posés sur un petit mur carré circulaire ou à pans.

Border une Allée, *v. a.* planter des petites Haies en Buis, fines herbes de Sauge, de Marjolaine, etc., le long des Allées et contre-Allées des Parterres.

Bordure, *s. f.* Corps en relief, de figures carrées, rondes ou ovales; sert à encadrer quelques Tableaux, Bas-reliefs ou Panneaux de Compartimens. On en pratique de simples, d'unis et de composés avec Moulures et Ornemens de Sculpture.
— *de pavé*. Rang qui fixe une largeur quelconque de Chaussée.

BORNES, *s. m. pl.* Pierres taillées de différentes formes suivant l'usage auquel on les destine; servent à fixer les limites et dépendances d'une Commune, d'un Canton, d'un Arrondissement, d'un Département, d'un Royaume, d'un Empire, etc.

— *de Batiment.* Se dit des Chasse-Roues à qui l'on donne différentes figures, suivant la convenance du lieu où on veut les placer.

BORNOYER, *v. a.* Aligner un Mur ou planter des Arbres avec un Cordeau ou des Jalons.

BOSEL, *s. m.* Membre rond, mis en usage aux Bases des Colonnes. On le nomme aussi *Tore.*

BOSQUET, *s. m.* Se compose de petites Allées de figures rondes, carrées et autres, plantées d'arbres arrangés symétriquement; sert à embellir et décorer un Jardin, un Parc et autres lieux de plaisance.

BOSSAGE, *s. m.* Pierre mise en place, dont les Moulures ne sont point encore profilées ni sculptées. Se dit des Bosses laissées à certaines pierres, au-dessous des Coussinets d'un Arc ou d'une Voûte; servent à supporter les Cintres. On donne encore ce nom aux Bosses qu'on laisse aux tambours des colonnes qui sont de plusieurs pièces, pour faciliter la pose et conserver les arêtes de leurs joints, que les cordages pourraient émousser.

— *de refend.* Parement des pierres qui excèdent les joints de lit, marqué par des enfoncemens ou rainures carrées.

— *rustique.* Ses angles de joints sont arrondis et ses paremens bruts ou piqués également à la grosse pointe.

— *à anglet.* Ses angles de joints sont chanfreinés; posé sur un autre, forme un angle droit.

— *à chanfrein.* Celui dont l'arête est rabattue, et laisse entre-deux un petit Canal.

— *quarderonné avec listel*, ressemble à un panneau en saillie, bordé d'un quart de rond, renfermé dans un Listel.

— *en pointe de Diamant.* Formé par quatre paremens en glacis, qui se terminent en un point, lorsqu'il est de forme carrée, et à une arête quand il est alongé.

— *à Cavet.* Sa saillie est terminée par un *Cavet* entre deux filets.

— *à doucine.* Son arête a la forme d'une *Doucine.*

— *ravalé.* Rentrant, au lieu d'etre en saillie, bordé d'un Listel, séparé d'un autre *bossage* par un canal carré.

— *mêlés.* Ont différentes hauteurs; mêlés alternativement, représentent les bancs de haut et bas-appareil.

— *continu.* Celui qui règne sur une façade et qui n'est interrompu que par des Ornemens et ouvertures des Portes et Fenêtres.

— *en Liaison.* Représente des carreaux et boutisses, séparés par des Joints figurés en hauteur de même largeur et enfoncement.

— *en Charpenterie.* Petites Bosses qu'on laisse aux Poinçons, aux Arbres de Grue, d'Engin, etc., pour arrêter les Moises.

BOSSE, *s. f.* Petit Bossage que l'ouvrier laisse jusqu'à ce que la pierre soit toisée, et que l'on ôte en la ragréant.

— *ou ronde-Bosse.* Ouvrage en Sculpture, dont toutes les parties sont isolées, comme une statue, etc. On appelle *demi-bosse* un bas-relief qui a des parties saillantes et détachées.

BOUCHARDE, *s. f.* Marteau à tête; taillée en pointes, sert à unir et aplanir les Paremens des Pierres et Marbres.

BOUCHE, *s. f.* Se dit d'une entrée de Carrière, d'un Puits, d'une Galerie souterraine, d'un Four, etc. ; On le dit encore en parlant des cuisines, offices et dépendances de la Maison ou Palais d'un Seigneur ou d'un Roi.

BOUCHERIE ou TUERIE, *s. f.* Bâtiment composé de Cours, de grandes Pièces, où l'on abat le gros Betail, de petites où sont des Bassins, des Lavoirs et autres accessoires, tels que Cabinets pour les Bouchers, Ecuries, Etendages et Logement pour les Employés; nommée aussi *Abattoir.*

BOUCLE, *s. f.* Gros Anneau de fer ou de bronze, placé à une Porte-cochère ; sert à heurter. On en fait de très-beaux où la Sculpture y est mise en œuvre, qu'on nomme *Heurtoir.*

BOUCLES, *s. f. pl.* Petits ornemens en manière d'Anneaux lacés sur une moulure ronde.

BOUCLIER, *s. m.* Ornement de différentes figures qu'on ajuste dans des Frises ou Trophées

BOUDIN, *s. m.* Cordon ou baguette fesant partie d'une Base de Colonne.

Bouement, *s. m.* Genre d'assemblage fait carrément, sauf du côté du parement où il est coupé en anglet.

BOUGE, *s. m.* Petite Alcove où il n'y a de place que pour un lit ou une armoire à côté d'une cheminée, pour entreposer les ustensiles nécessaires à entretenir le feu; se dit, en charpenterie, d'une Pièce de Bois qui a du bombement et qui est courbe à quelques parts.

BOUILLON D'EAU, *s. m.* Jet d'eau qui en fournit une quantité ; sert à alimenter les Cascades, Goulottes, etc.

BOULANGERIE, *s. f.* Atelier de boulanger; dans un Palais ou Maison de communauté, endroit où l'on fait le pain ; dans un Arsenal de Marine, le biscuit, et dans un Chenil, le pain pour les chiens.

BOULE D'AMORTISSEMENT, *s. f.* Corps sphérique qui sert à décorer la pointe d'un Clocher, la Lanterne d'un Dôme et autres corps qui se terminent en pointe.

BOULEVART, *s. m.* Promenade autour d'une ville.

BOULINGRIN, *s. m.* Espèce de Parterre avec gazons découpés en manière de bordures arrangées en glacis, orné d'arbres verts à ses encoignures et au centre,

BOULINS, *s. m. pl* Pièces de bois fixées dans un mur ou arrêtées au moyen d'étrésillons à quelques ouvertures; servent à échafauder. Les trous qui restent en les défaisant se nomment *Columbaria.*

Boulois, *s. m.* Outil qui sert à demêler la chaux qu'on éteint ou à corroyez le mortier.

Boulon, *s. m.* Cheville en fer avec une tête ronde ou carrée ; sert à fixer un assemblage de charpente, un limon d'escalier ; on met par fois un écrou ou une clavette à son extrémité.

Boulonner, *v. a.* Fixer, au moyen de boulons, des pièces de bois quelconques.

Bourrique, *s. f.* Civière dont les maçons se servent pour élever des matériaux.

Bourriquet, *s. m.* Machine avec laquelle on élève de pesans fardeaux.

Bourse, *s. f.* Edifice public, composé de Galeries, Portiques au rez-de-chaussée avec Salles et Bureaux où les Agens de change et Banquiers se réunissent pour traiter et faire des operations de commerce.

Bourseau, *s. m.* Moulure ronde qu'on pratique sur la panne de brisis d'un comble, revêtue de plomb ou de fer-blanc. On en mettait autrefois sur les faîtes.

Bousin, *s. m.* Couche de pierre qui n'est point encore pétrifiée ; ordinairement dans les delits des bancs ; qu'on enlève avec soin, étant très-nuisible, mis en usage dans une construction.

Bousille, *s. f.* Maçonnerie faite grossièrement avec du chaume et de la terre detrempée.

Bousilleur, *s. m.* Ouvrier qui fait de la bousille ; se dit de tous les ouvriers qui font du mauvais ouvrage.

Boussole, *s. f.* Instrument utile à lever des Plans quelconques et orienter les Bâtimens.

Bout, *s. m.* Extrémité d'un corps quelconque.

Bout en Bout, *s. m.* D'une extrémité à l'autre d'un bâtiment; d'une façade, d'une pièce de bois, etc.

Boutant, *s. m.* Corps qui sert à en contrebutter un autre. (*Voyez Arc-boutant.*)

Boutée, *s. f.* Ouvrage en Eperon, qui contrebalance la poussée d'une voûte ou d'un mur de Terrasse.

Boutique, *s. f.* Magasin, entrepôt à un rez-de-chaussée occupé par des commerçans ou artisans.

Boutisse, *s. f.* Pierre dont la plus grande longueur est dans le corps d'un mur ; différente du carreau en ce qu'elle présente moins de parement.

Bouton, *s. m.* Pièce ronde de menus ouvrages de serrurerie.

Bouverie, *s. f.* Réduit ou Ecurie où l'on serre des bœufs.

Brancard, *s. m.* Espèce de Civière portée sur des roues ; sert à transporter des materiaux en y adaptant une caisse.

Branches d'Ogives, *s. f. pl.* Arcs diagonals des Voûtes gothiques ; il y en a de détachées qui en rachètent d'autres suspendues où l'on place des culs-de-lampes ou couronnes.

BRANCHE-URSINE, *s. f.* Espèce d'Acanthe sauvage qu'on met en usage au Chapiteau Corinthien.

BRANDIR UN CHEVRON, *v. a.* Le fixer à une panne avec une forte cheville.

BRANLOIRE, *s. f.* Balancier d'une Pompe.

BRAS DE BALANCE OU DE LÉVIER, *s. m.* Partie d'un Lévier de chaque côté du point d'appui.

BRASER, *v. a.* Souder quelques parties cassées de Fer, d'Acier, de Bronze, etc.

BRASQUE, *s. f.* Mélange de charbon pilé avec de l'argile; sert à enduire l'intérieur d'un Fourneau de Fonderie.

BRASSE, *s. f.* Mesure imitée de la longueur du bras; a différentes longueurs suivant les pays où on en fait usage.

BRASSERIE, *s. f.* Bâtiment considérable qui consiste en Cours, Puits, Réservoirs, Germoirs, grandes Salles basses avec Moulins, Cuves, Chaudières, Fourneaux, etc., où l'on fabrique de la bière; Cellier pour l'entreposer; Angar pour la futaille, Grenier pour serrer l'orge, le houblon et autres ingrédiens; avec Logemens, Ecuries et autres accessoires utiles à ses vastes établissemens.

BRASSIN, *s. m.* Cuve qui sert à entreposer la bière.

BRAYETTE, *s. f.* Moulure dont le contour est semblable à un demi-cœur; se nomme aussi *Tore corrompu.*

BRÈCHE, *s. f.* Ouverture à un mur, occasionnée par violence, mal-façon ou caducité. Se dit aussi d'une qualité de marbre dont le fond est violet.

BRETTELER, *v. a.* Dresser le parement d'une pierre ou regratter un mur avec un outil à dents.

BRETTURE, *s. f.* Dentelure qu'on laisse à une ébauche grossière de Sculpture.

BREUIL, *s. m.* Bois-taillis d'un Parc.

BRINS DE FOUGÈRE, *s. m. pl.* Dispositions de petits Potelets assemblés diagonalement à tenons et mortoises dans les intervalles de plusieurs Potaux aplomb.

BRIQUE, *s. f.* Faite de terre glaise rougeâtre; sert, dans l'intérieur des Bâtimens, à la construction des cloisons, des tuyaux de cheminées, des voûtes et autres légers ouvrages. En dehors on les met en usage pour les revêtemens des remparts. On en fabrique de différentes dimensions.

— *de chantignole ou planelle.* A autant de longueur que de largeur, par trois centimètres d'épaisseur; sert à paver dans l'intérieur des appartemens ou à faire des gipes, Cloisons, manteaux et caisses de cheminées.

— *crue.* Composée avec de la terre blanchâtre s'emploie sans être cuite au four. On en fabrique avec de la terre glaise et du foin hâché qu'on nomme *torchis.*

— *en liaison.* Celles qu'on pose sur leurs plats et qui se découpent.

— *de champ.* Posées sur leurs côtés; pour pavés, gipes, cloisons, etc.

— *en épi*. Posées diagonalement sur les côtés.

Briquetage, *s. m.* Briques contrefaites avec du plâtre et de l'ocre.

Briqueter, *v. a.* Contrefaire de la brique sur un enduit de mur.

Briqueterie, *s. f.* Lieu où l'on fait de la brique.

Briquetier ou Briqueteur, *s. m.* Ouvrier qui fait la brique.

Brise, *s. f.* Poutrelle posée en bascule sur la tête d'un pieu; sert d'appui aux aiguilles d'une vanne de pertuis.

Brise-cou, *s. m.* Se dit d'une Rampe d'Escalier trop rampante.

Brise-glace, *s. m.* Rang de Pieux placés en Amont d'une Palée de Pont de Bois, couronné d'un chapeau rampant; sert à détourner les glaces et conserver la Palée.

Brisis, *s. m.* Rencontre d'angles d'un comble faux ou coupé, avec le vrai comble.

Brocatelle, *s. m.* Marbre de plusieurs couleurs.

Broderie, *s. f.* Différens Ornemens pratiqués dans un Parterre, avec des Gazons, Arbrisseaux, Buis et toutes sortes de Plantes mêlangées et disposées avec symétrie.

Bronze, *s. m.* Alliage de Cuivre, d'Etain et de Zinc, dont on fait des Figures, des Bas-reliefs et autres Ornemens.

— *en couleur*. Teinte qui imite le Bronze, composée de cuivre moulu de couleur rougeâtre, jaunâtre ou verdâtre.

Bronzer, *v. a.* Peindre en couleur de Bronze.

Brut, te, *adj.* Se dit des Pierres, Marbres, Bois et autres objets sans être travaillés.

Buanderie, *s. f.* Lieu à un rez-de-chaussée où l'on fait la lessive.

Bûcher, *s. m.* Quelquefois dans un souterrain; sert à entreposer le bois qu'on consomme dans une maison. On nomme encore *Bûchers* les Angars, lorsqu'on y entrepose du Bois. Dans les Palais, on les désigne sous le nom de *Fourrière*.

Buffet, *s. m.* Grande Table à gradins, placée près d'un Vestibule ou d'une Salle à manger; sert à déposer les Vases, les Bassins, les Cristaux utiles à orner avec magnificence une Table. Chez les Italiens, est un grand Salon fermé seulement par une Balustrade; on y adapte parfois des Dais d'étoffes plus ou moins riches.

— *d'eau*. Table de Marbre, où des vases de cuivre dorés sont posés avec symétrie, sur des Gradins, dont le corps de chacun jette de l'eau, en sorte qu'ils paraissent de Cristal, garni de vermeil; sert d'ornement dans un Jardin.

— *d'orgue*. Coffre qui contient le Jeu d'un *Orgue*.

Bulteau, *s. m.* Arbre taillé en manière de Boule; sert à décorer les Jardins anglais.

Bureau, *s. m.* Pièce où les commis d'une administration travaillent. On dit un *Bureau d'octroi*, le lieu où l'on perçoit les droits. On donne ce nom à un lieu où des sociétés de bienfaisance s'assemblent.

— Meuble qui sert à fermer des objets précieux et d'ornemens dans un Appartement.

Burette, *s. f.* Petit Vase qui sert à différens usages.

Buste, *s. m.* Partie supérieure d'une figure, posée sur un Piedouche.

Butée, *s. f.* Massif de Maçonnerie ou de pierre de taille fait aux deux extrémités d'un Pont; sert à soutenir une Chaussée.

Butter, *v. a.* Jeter un *Arc* ou *Pilier-butant* pour empêcher la poussée d'un mur ou d'une voûte (*Voyez Culée*).

— *un Arbre.* Placer des Gazons autour de sa tige pour affaisser et affermir la terre.

Buveau, *s. m.* Outil en manière de fausse équerre; sert à rapporter et tracer des Angles.

Buvette, *s. f.* Pièce dépendante d'un Théâtre, où l'on vend des rafraichissemens.

By, *s. m.* Grand Fossé d'écoulement d'un Etang ou d'un Marais.

C

Cabane, *s. f.* Petite Maisonnette à la campagne, couverte de chaume ou de paille. On l'appelle aussi *Cabanon*.

Cabaret, *s. m.* Lieu où l'on vend du vin et autres objets de comestibles. Se dit aussi d'une petite Table qui sert à entreposer des verres, des tasses et vases à liqueurs.

Cabestan, *s. m.* Cylindre posé aplomb, soutenu par un assemblage; sert à tirer à soi quelques fardeaux.

Cabinet, *s. m.* Pièce secrète dans un appartement.

— *de tableau.* Pièce faisant suite à un appartement ou à une Galerie, decoré avec soin et analogue à sa destination; sert à y placer symétriquement des Tableaux, des Estampes, des Dessins, des Figures, Bustes, Médaillons, etc. Lorsqu'il y en a plusieurs à côté les uns des autres, on les désigne sous le nom de Galerie.

— *de glaces.* Celui dont les faces sont revêtues de *glaces* pour multiplier les objets et augmenter la lumière.

— *de marqueterie.* Espèce de Bufet décoré d'Architecture, comme Colonnes, Pilastres, Termes et autres ornemens de bois de diverses couleurs, où l'on ajuste en relief des pierres lapis, ou métaux gravés ou sculptés; sert plutôt à orner un appartement qu'à le meubler.

— *d'aisance.* Lieu commun, avec un siége. On le nomme aussi *Garde-robe*, *Privé*, etc.

— *de Jardin.* Petit Pavillon dans un Jardin, ouvert de tous les cotés; sert à se mettre à l'abri pendant la pluie, et à se preserver de l'ardeur du soleil.

— *de treillage*. Berceau carré, rond ou à pans, construit avec barreaux de fer maillé, lineaux, échalas, etc., couvert de jasmins, vignes, chèvre-feuilles et autres arbrisseaux.

— *de verdure*. Fait avec des branches d'arbres entrelacées.

CABLE, *s. m.* Cordage de differentes grosseurs et longueurs; sert à lever ou traîner des fardeaux.

CABLTAU, *s. m.* Cordage de moindre grosseur qu'un cable.

CABOCHE, *s. f.* Petit clouds a grosse tète.

CABOCHON, *s. m.* Pierre precieuse, très-belle, taillée sans être polie.

CABRE, *s. f.* Machine en manière d'échelle d'Engin; sert à lever des fardeaux.

CACHETTE, *s. f.* Lieu destiné à mettre en sureté des objets précieux.

CACHOT, *s. m* Lieu dependant d'une prison où l'on tient fermes des criminels ou prevenus.

CADASTRE, *s. m* Plan partiel des propriétés d'une commune, sur lequel on fait l'estimation et la répartition des impôts.

CADOLE, *s. m.* Loquet d'une porte.

CADRAN, *s. m.* Partie extérieure d'une horloge où sont marquées les heures; souvent enrichi de détails d'Architecture et d'ornemens precieux.

— *solaire*. Sert à marquer les heures par l'effet de l'ombre ou de la lumière du soleil, au moyen d'un style. On en pratique des *verticaux* contre des murs ou autres corps; des *isolés*, des *horisontaux* et autres en tous les sens et positions.

— *anémonique*. Girouette qui indique le vent qui souffle.

— *hydraulique*. Marque les heures par le moyen de l'eau.

CADRE, *s. m.* Bordure qui entoure un tableau, un bas-relief ou un panneau de compartiment.

— *à double parement*. Celui dont le parement intérieur est semblable à l'exterieur; pour une porte de placard, de communication, etc.

— *de maçonnerie*. Fait de pierre ou plâtre moulé, pour plafonds avec sculpture et dorure; chambranles de portes avec bas-reliefs au-dessus; parquets de cheminées, etc.

— *de charpente*. Assemblage de quatre pièces de bois; sert à differens usages.

CAFÉ, *s. m.* Lieu, souvent décoré avec magnificence, où l'on vend du café, liqueurs, etc.

CAFFETIÈRE, *s. f.* Vase où l'on fait infuser le café.

CAGE, *s. f.* Espace contenu entre quatre murs droits ou un circulaire; sert à supporter un escalier quelconque ou quelques divisions dans un appartement.

— *de croisée*. Espèce de chambranle saillant en dehors.

— *de clocher*. Elévation en maçonnerie ou assemblage fait de bois, recouvert de plomb, de fer-blanc ou ardoise.

— *de moulins à vent*. Faite d'un assemblage de charpente recouverte de Plomb, Fer-blanc, Essendoles, etc.

CAILLOUX, *s. m. pl.* Pierres très-dures; servent à faire des pavés; sciés en deux on en fait des Mosaïques.

— *de Médoc ou du Rhin.* Espèce de pierre blanche transparente comme du cristal.

— *d'Egypte.* Espèce de jaspes où l'on distingue des figures représentant des paysages.

CAILLOUTAGE, *s. m.* Ouvrage composé de cailloux.

CAISSE, *s. f.* Enfoncement carré compris entre deux modillons; dont le milieu est orné de roses, rosasses, etc. On les désigne aussi sous ce nom lorsqu'on les met en usage pour compartimens de voûtes ou plafonds; susceptible alors de beaucoup d'ornemens.

— *de Jardin.* Construite de différentes grandeurs; sert aux orangers, grenadiers, jasmins, lauriers, rosiers, etc.

CAISSETIN, *s. m.* Petite caisse; sert à emballer des marchandises ou objets d'arts.

CAISSON, *s. m.* Ornement pratiqué, en compartiment, à une voûte ou plafond; se dit aussi en parlant d'un grand coffre.

CALCAIRE, *adj.* qualité de pierre que le feu peut réduire en chaux.

CALCINATION, *s. f.* Pierre ou terre cuite par un violent feu; produit de la chaux.

CALCINER, *v. a.* Réduire de la pierre ou terre en chaux, au moyen d'un feu violent et concentré.

CALCOGRAPHE, *s. m.* Graveur et ciseleur sur métaux.

CALCUL, *s. m.* Opération des nombres pour abréger les énonciations.

CALE, *s. f.* Morceau de bois ou lame de plomb; sert à hausser et fixer un objet qu'on pose.

CALER, *v. a.* Fixer une pierre, déterminer la largeur d'un joint pour y introduire facilement du mortier ou plâtre. On y met en usage des cales faites de bois mince ou des lames de cuivre ou plomb, sur-tout dans la pose des marbres.

CALFEUTRER, *v. a.* Boucher des lézardes, des fentes quelconques avec du ciment, de la colle, du papier, etc.

CALIBRE, *s. m.* Profil de moulure, découpé; sert à pousser des corniches, cadres, etc. en masse ou en détail.

CALQUE, *s. m.* Trait léger d'un dessin qui a été calqué sur un transparent.

CALQUER, *v. a.* Passer légèrement une pointe douce sur les contours des figures et ornemens contenus dans un dessin, ensorte que le papier noirci ou rougi, qu'on met entre le papier et le dessin, marque fidèlement les traits que la pointe a parcourus. *Décalquer* c'est tirer une contr'épreuve d'un dessin en appliquant un papier blanc dessus, le frottant avec un corps dur ou le faisant passer au cylindre.

CALVAIRE, *s. m.* Chapelle sur une hauteur, près d'une ville, construite en mémoire du lieu où N. S. J. C. fut crucifié, accompagnée

de petites chapelles où l'on représente, en Peinture ou Sculpture, chaque mystère de la Passion.

Camaïeux, *s. m* Espèce de peinture faite d'une ou deux couleurs seulement, sur fond doré ou d'azur; sert à représenter toutes sortes de sujets et particulièrement des bas-reliefs de marbre ou de pierre blanche. Lorsqu'on emploie une seule couleur on observe la dégradation des teintes pour les parties éloignées par l'affaiblissement du clair-obscur, ainsi qu'on le pratique avec le crayon.

Cambrée, *s. f.* Superficie intérieure d'un corps orbiculaire, comme une voûte sphérique.

Cambrer, *v. a.* Courber des membrures, des planches et autres pièces de menuiserie, pour faire quelques ouvrages de forme circulaire.

Cambrure, *s. f.* Courbure décrite par le cintre d'une voûte ou d'une pièce de bois.

Camée, *s. f.* Pierre composée de différentes couches et sculptée en relief.

Camion, *s. m.* Caisse en manière de brouette, montée sur deux roues, que deux hommes font facilement mouvoir.

Camp, *s. m.* Plusieurs baraques comprises dans des retranchemens, où des troupes séjournent.

Camprétorien, *s. m.* Chez les Romains était un grand Bâtiment où les soldats de la garde logeaient.

Campane, *s. f.* Se dit de la masse des chapiteaux corinthien et composite. On les nomme aussi *Vase et Tambour*, et le rebord qui touche au talloir se nomme *Lèvre*.

— Ornemens de Sculpture d'où pendent des houpes en forme de clochettes, mis en usage pour les dais, autels, trônes, chaires à prêcher, etc.

— *de comble.* Ornemens de plomb, chantournés et évidés qu'on place au bas d'un brisis de *comble*.

Canal, *s. m.*, *au plur.* Canaux. C'est, dans un acqueduc de pierre, la partie où l'eau coule. On l'enduit ordinairement de ciment pour empêcher les filtrations.

— *de communication.* Pratiqué naturellement ou artificiellement; abrège le chemin d'un lieu à un autre par le secours de la navigation.

— *de Jardin.* Pièce d'eau fort longue, revêtue de gazons ou de murs; sert à établir la communication des eaux d'un lieu à un autre.

— *de larmier.* Partie creuse du *larmier* d'une corniche qui forme la mouchette pendante.

— *de volute.* Partie creuse des circonvolutions d'une *volute* ionique, renfermée par un listel.

Canaux, *s m pl.* Espèces de cannelures sur une face ou sous un larmier, dans lesquels on pratique parfois de la Sculpture en manière de roseaux ou fleurons; se dit aussi des cavités droites

ou torses dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.
— *de triglyphe*. Consistent en deux *canaux* au centre et deux *demi-canaux* sur les angles de face de chaque *triglyphe*.

CANAPÉ, *s. m.* Grand siége alongé sur lequel on se repose.

CANCEL ou CHANCEL, *s. m.* Partie comprise entre le maître-autel et la balustrade qui clot le chœur d'une Eglise. Lieu où l'on tient le sceau, fermé d'un balustrade.

CANDELABRE, *s. m.* Balustre qu'on place en amortissement sur les arcs-boutans extérieurs d'un dôme; se dit aussi des chandeliers de grandes dimensions qui ornent nos autels.

CANIVAUX, *s m. pl.* Pavés plus longs que larges, placés alternativement avec les contre-jumelles; servent à former l'ornière dans laquelle les eaux s'écoulent.

CANNE, *s. f.* Mesure romaine équivalant à un mètre 95 centimètres.
— Espèce de gros roseau dont on fait usage pour garnir les travées entre les cintres et la construction de la voûte.

CANNELER, *v. a.* Pratiquer des cannelures aux fûts d'une colonne, d'un pilastre, d'une gaine de termes ou d'une console d'un triglyphe, etc.

CANNELURES, *s. f. pl.* Cavités de différentes dimensions et profils que l'on pratique sur les fûts des colonnes, pilastres, gaines de termes, consoles, triglyphes, etc.
— *à côtes*. Celles séparées par des listels, accompagnées de baguettes.
— *avec rudentures*. Celles où, jusqu'au tiers de la hauteur du fût, on pratique, en remplissage, des bâtons, roseaux ou formes de cable.
— *ornées*. Enrichies de sculpture imitant des branches de laurier, de chêne et autres ornemens.
— *à vives-arêtes*. Ainsi qu'on les pratique à l'ordre dorique; se joignent toutes.
— *plates*. La cavité est *plate* dans ses petites faces ou en demi-bâton, au tiers-bas du fût.
— *de gaines de termes ou de consoles*. Plus larges par le haut que par le bas.
— *torses*. Tournent en vis ou ligne spirale autour du fût d'une colonne.

CANONIÈRE EN VOÛTE, *s f.* Berceau plus large à un bout qu'à l'autre.

CANONS-DE-GOUTTIÈRE, *s. m. pl.* Bouts de tuyaux faits de pierre, de fer fondu, de cuivre, de plomb, de fer-blanc; servent à jeter les eaux de la pluie au-delà d'un chéneau.

CANTALABRE, *s. m.* Chambranle ou bordure d'une porte ou d'une fenêtre.

CANTIBAI, *s. m.* Nom donné au bois fendu et peu propre à être employé.

CANTINE, *s. m* Petite cave où l'on vend du vin, des liqueurs et des comestibles.

CANTONNÉ, *s. m.* Bâtiment dont l'encoignure est ornée d'un pilastre

ou colonne angulaire; de chaînes en pierre de refend ou bossage, ou de quelques autres corps en saillie sur la face nue d'un mur.

Capacité, *s. f.* contenu d'une surface; cube d'un vide ou d'un volume.

Capitole, *s. m.* Palais où les Sénateurs romains tenaient leurs assemblées. Ils donnaient ce nom aux palais qui servaient à loger leurs Gouverneurs de Provinces.

Caponnière, *s. f.* Retranchement couvert, pratiqué dans la terre; sert à mettre les soldats à l'abri du feu des ennemis.

Caprice, *s. m.* se dit des compositions hors des règles de l'architecture ou d'un goût singulier et nouveau.

Capse, *s. f.* Boéte qui sert au scrutin d'une assemblée.

Capucine, *s. f.* Plancher fait avec des panneaux courts.

Caracol, *s. m.* nom donné à un escalier en limaçon.

Caransira, *s. m* Chez les peuples orientaux, est un grand bâtiment à un seul étage, composé d'une vaste cour au centre, entourée de portiques qui servent à mettre à l'abri les chevaux, chameaux, etc. avec des logemens pour les voyageurs, des remises et magasins pour entreposer les marchandises.

Carcasse, *s. f.* (*Voyez Parquet*) Est, dans une salle d'un Palais de justice, la surface en dedans de la barre d'audience.

Carderonner, *v. a.* Pousser un quart de rond entre deux filets sur les arêtes d'une poutre, d'une solive ou de tout autre ouvrage.

Cariatides, *s. f. pl.* Figures de femmes captives vêtues de longues robes, dont les têtes servent d'appui à un entablement.

Caricature, *s. f* Ouvrage dont les formes et traits sont grossis sans lui ôter sa ressemblance.

Carie, *s. m.* Défaut dans le bois de construction.

Carisel, *s m.* Toile grossière assujettie sur des cadres ou châssis, sur laquelle on peint des décorations.

Carlette, *s. f.* Qualité et dimensions de l'ardoise.

Carmin, *s. m.* Couleur de rouge vif dont on se sert pour dessiner.

Carne, *s f.* Angle d'une table de bois ou de marbre.

Carnet, *s. m.* Petit livre portatif où les ouviers notent ce qui a rapport à leurs ouvrages.

Carrare, *s. m.* Qualite de Marbre qu'on extrait sur les côtes de Gênes.

Carré, *s. m.* Membre qui termine quelques corps; il est adjectif lorsqu'on parle d'une figure qui a quatre angles droits et quatre côtés égaux.

Carreau, *s. m.* Pierre équarrie qui présente plus de largeur en parement qu'elle n'a d'épaisseur en joint, et que l'on pose alternativement avec la boutisse pour former liaison.

Carreau de Pavé, *s. m.* Terre moulée et cuite, de différentes grandeurs et épaisseurs, suivant l'endroit où on veut la mettre en usage.

— *de faïence.* On les met en usage pour les foyers et jambages des cheminées ; pour des pavés et revêtemens de grottes, salles de bains et autres lieux frais.

— *vernissé.* Sert à des placages en compartiment. On en place dans le fond et cotés des crèches ou mangeoires des chevaux.

— *de parquet.* De forme carrée, se place suivant les convenances du lieu.

— *de verre.* Etendue contenue dans un cadre quelconque.

— *de parterre.* Espace carré garni de bordures en gazons, buis, fleurs, etc. dans un compartiment de Jardin.

— *de broderie.* Celui dont le dessin n'est point régulier et qui est planté de différentes fleurs.

— *de potager.* Espace semé de légumes, avec bordures garnies de fines herbes.

CARREFOUR, *s. m.* Local où se rencontrent plusieurs rues dans une ville, plusieurs chemins dans la campagne et des galeries dans un souterrain.

CARRELAGE, *s. m.* Ouvrage quelconque fait de carreaux en terre cuite, de pierre ou de marbre.

CARRELER, *v. a.* Poser des carreaux quelconques, avec du mortier ou ciment, sur maçonnerie ou marrain de recoupes de pierres.

CARRELEURS, *s. m.* Se dit des *fabricans* de carreaux, et de *ceux* qui les emploient.

CARRIÈRE OU PERRIÈRE, *s. f.* Lieu où l'on extrait les pierres à bâtir : Il y en a à tranchées ouvertes; d'autres qu'on exploite au moyen de puits. On nomme celle où l'on tire du marbre, *marbrière* ; du plâtre, *platrière* et des ardoises, *ardoisières.*

— *de manège.* Emplacement où l'on fait les exercices et courses d'agilité.

CARRIERS, *s. m. pl.* Fournisseurs de pierre ou ouvriers qui l'extraient.

CARILLON, *s. m.* Plusieurs cloches dans un établissement, desquelles on tire des sons cadencés.

CARROUSEL, *s. m.* Local spacieux où l'on faisait anciennement des exercices d'agilité.

CARTON, *s. m.* Feuille mince de papier, fer-blanc etc., sur laquelle on relève les profils de corniches et autres panneaux, sur un épure.

— *de peinture.* Dessin fait sur un fort papier, pour imprimer les traits d'un tableau ou ornemens quelconques, sur un enduit nouvellement fait, pour les peindre à la fresque. On donne ce nom à un dessin colorié, qui sert à travailler la mosaique.

CARTOUCHE, *s. f.* Ornemens de sculpture, de peinture, et de gravure. Ainsi appelée de ce qu'elle imite des cartons roulés, où on apperçoit des inscriptions, emblêmes, devises, armoiries, etc.

CASCADE, *s. f.* Chûte d'eau ; sert à orner et embellir un Jardin un Parc et autres lieux d'agrément.

CASCANE, *s. f.* Puits pratiqué à un terre-plein, pour éventer une mine.

CASE, *s. f.* Se dit d'une maison, d'une cabane etc.

Casemate, *s. f.* Dans une fortification, lieu à couvert où l'on place des canons.

Caserne, *s. f.* Bâtiment où l'on loge les soldats dans une ville de guerre; accompagné de pavillons pour les officiers.

Casse, *s. f.* Partie comprise entre deux modillons, ornée de rosasses sculptées ou peintes.

Cassette, *s. f.* Coffre souvent décoré richement; sert à fermer des objets précieux.

Cassine, *s. f.* Petite maison de campagne de peu de valeur.

Cassolette, *s. f.* Vase isolé ou en bas-relief sculpté, avec des flammes et de la fumée; se place en amortissement sur quelques monumens.

Castanite, *s. f.* Pierre argileuse de couleur marron.

Catacombes, *s. f. pl.* Lieux souterrains, en manière de Grottes, où les Chrétiens de la primitive église se retiraient, pour éviter les persécutions. On y enterrait les personnes qui périssaient victimes de leur zèle pour la religion. A l'instar des anciennes catacombes, on a transféré les ossemens des anciens cimetières de Paris, dans les excavations des carrières sous le Mont-Rouge. Par les soins des administrateurs et sous la surveillance de M. H...... de T...., homme aussi zélé qu'instruit, on les a déposés avec précaution et arrangés avec beaucoup de soins, en exécutant tout ce que l'art peut déployer en pareille circonstance.

Catafalque, *s. m.* Mausolée ou cercueil élevé sur des gradins, pour l'appareil d'une pompe funèbre, décoré de Vertus, de Genies, de Blasons et de divers ornemens de peinture et sculpture.

Cathédrale, *s. f.* Principale Église d'un Diocèse.

Cathète, *s. f.* Ligne nommée *axe* qu'on suppose passer par le milieu d'un corps cylindrique; se dit aussi de la ligne d'aplomb qui passe par le milieu de l'œil de la volute du Chapiteau Ionique.

Catochite, *s. f.* Pierre de l'Ile de Corse d'où on extrait une colle visqueuse.

Catoptrique, *s. f.* Science qui considère la vue par la réflection du miroir ou autres corps polis.

Cave, *s. f.* Lieu souterrain où l'on entrepose du bois, des vins, des liqueurs, huiles et autres liquides.

— *d'Église.* Placée sous une Église, est destinée à la sépulture des grands dignitaires.

Caveau, *s. m.* Petite cave dans un lieu souterrain. On donne ce nom à une chapelle particulière destinée à recevoir les restes funèbres d'une ou plusieurs familles.

Caver, *v. a.* Creuser, faire des incrustations dans la pierre, bois ou autres corps, pour y rapporter des pièces, etc.

Caverne, *s. f.* Antre, lieu creux sous terre ou dans des rochers.

Cavet, *s. m.* Moulure en quart de rond concave, mise en usage dans les corniches; nommé aussi *simaise.*

Caulicoles, *s. m. pl.* Espèces de petites tiges qui semblent soutenir les volutes du chapiteau corinthien. Elles sont quelquefois cannelées ou torses à l'endroit où elles commencent à jeter des feuilles, avec un lien en manière de double couronne.

Ceinture, *s. f.* Anneau au bas d'une colonne; celui du haut s'appelle *colarin* ou *collier*.

— *en écharpe.* Ourlet ou listel du parement de la volute Ionique du côté du profil.

— Rang de feuilles de métal posées en couronnement d'une astragale, pour séparer la partie cannelée d'une colonne torse d'avec les ornemens, et cacher les joints d'un placage de bronze sur une colonne militaire.

— Etendue considérable de murs qui forment un circuit.

Cellier, *s. m.* Lieu parfois dans un étage souterrain où l'on fabrique et entrepose les vins et liqueurs.

Cellule, *s f.* Petite chambre dans une maison religieuse. On donne ce nom aux *chambres* que les cardinaux occupent pendant le conclave à Rome.

Cénacle, *s. m.* Nom que les anciens donnaient à une salle à manger. On la designait aussi sous le nom de *Triclinum.*

Cénotaphe, *s. m.* Monument funèbre élevé en l'honneur d'un personnage dont le corps s'est perdu dans une bataille ou dans un combat naval.On lui donne la forme d'un tombeau, avec ornemens de sculpture, peinture, inscriptions, bas-reliefs, vertus, génies, blasons et autres accessoires utiles à confectionner l'ensemble du monument.

Cense, *s. f.* Métairie, ferme et dépendance.

Cent de bois, *s. m.* Manière de mesurer les bois de charpente : équivaut à un mètre cinq centimètres cube.

Centiare, *s. m.* Mesure superficielle qui est la centième partie d'un are.

Centigramme, *s. m.* Centième partie d'un gramme.

Centilitre, *s. m.* Centième partie d'un litre.

Centime, *s. f.* Centième partie d'un franc.

Centimètre, *s. m.* Centième partie d'un mètre.

Centistère, *s. m.* Centième partie d'un stère.

Centre, *s.* m. Point du milieu d'une figure circulaire, qu'on nomme aussi point *Central.*

Cerce ou cherche, *s. f.* Trait d'un arc, tracé par des points cherchés. On donne ce nom à la planche chantournée, avec laquelle on le trace.

— *surbaissée.* A moins d'élévation que la moitié de sa base.

— *ralongée.* A plus de hauteur que la moitié de son diamètre : telles sont les parties rampantes d'un escalier.

Cercle, *s. m.* Ligne circulaire decrite d'un seul point.

— *de fer.* Adapté au bout d'une pièce de bois, empêche qu'elle ne

se fende. On en met aux colonnes, quand elles doivent supporter des fardeaux considérables.

CERCUEIL, *s. m.* Caisse de bois ou de plomb, où l'on dépose le corps d'un mort.

CHABOTS, *s. m. pl.* Petits cordages avec lesquels les ouvriers attachent les baliveaux et échâsses, qui leur servent à faire un échafaud.

CHAINE DE PIERRES, *s. f.* Pierre de taille posée en manière de jambages montés d'aplomb dans un mur, dont les pierres sont généralement petites et présentent peu de solidité; sert à porter les abouts des poutres des planchers.

— *d'encoignure.* Celle pratiquée à un angle rentrant d'un pavillon ou avant-corps.

— *en liaison.* Bossages ou refends, taillés en manière de carreaux et boutisses; placée de distance en distance.

— *de bronze ou de fer.* Posée d'un chasse-roue à l'autre; sert de barrière, pour empêcher l'approche d'un palais, d'un hôtel ou autres lieux.

— *de port.* Empêche aux bâtimens d'y entrer ou d'en sortir.

— *de fer en bâtiment.* Empêche l'écartement des murs, ou arrête la poussée des voûtes, placée à propos.

— *d'arpenteur.* Sert à mesurer les terrains et bâtimens.

CHAIRE DE PRÉDICATEUR, *s. f.* Siége élevé, adossé contre un pilier ou quelquefois isolé; où lon arrive par un escalier ingénieusement construit. Orné d'Architecture, de Sculpture avec un dais au-dessus.

CHAISE, *s. f.* Se dit d'un assemblage en charpente fait de quatre pièces de bois, sur lequel on pose la cage d'un clocher ou d'un moulin à vent. Se dit aussi des siéges placés autour du chœur d'une église, pour les desservans.

CALCIDIQUE OU CHALCIDIQUE, *s. m.* Auditoire d'une basilique. Salle ou les dieux du paganisme feignaient de manger. On croit que c'était le nom d'une maison où l'on frappait la monnaie chez les anciens.

CHAMBRANLE, *s. m.* On appelle ainsi une bordure, avec ou sans moulures; qu'on pratique autour d'une porte, d'une fenêtre ou d'une cheminée: Différent suivant le lieux où on le met en usage et l'ordre duquel il dépend. L'orsqu'il est simple et sans moulures, on le nomme *bandeau.*

— *crû.* Celui à qui on supprime les plinthes.

— *à crossettes.* Celui qui a des parties saillantes à ses encoignures.

CHAMBRE, *s. f.* Principale pièce d'un appartement la plus nécessaire de l'habitation.

— *de parade.* Pièce bien située, grande, décorée et ornée de beaux et riches meubles.

— *à coucher.* Distribuée de manière à recevoir un lit, placé par fois dans une alcove heureusement ménagée.

— *en*

— *en galetas ou jacobines.* Celles qui sont enclavées dans un comble.

— *civile ou criminelle.* Salle où l'on juge les délits de police et autres criminels.

— *de port.* Cavité dans un port de mer où l'on tient les vaisseaux désarmés pour les réparer.

— *d'écluse.* Espace dans un canal; comprise entre deux portes d'écluses.

— *de communauté ou bureau.* Salle où se réunissent plusieurs personnes de même profession, pour parler et traiter de leurs affaires.

Chambrette, *s. f.* Petite chambre.

Chamoiserie, *s. f.* Bâtiment où l'on prépare les peaux.

Champ, *s. m.* Espace qui reste autour d'un compartiment, d'un ornement ou d'un cadre.

— *de Mars.* Place publique chez les Romains, où l'on faisait différens exercices d'adresse et d'agilité.

— *Elisée.* Nom donné au cimetière des Payens.

Champignon, *s. m.* Espèce de coupe renversée, taillée en manière d'écaille par dessus; sert à faire bouillonner l'eau qui jaillit d'un jet ou d'une gerbe.

Chancellerie, *s. f.* Palais ou hôtel près d'une maison royale, où loge le chancelier. Outre les appartemens convenables, il contient: des grandes salles d'audience, de conseil etc., des cabinets et bureaux.

Chandelier d'eau, *s. m.* Gros balustre, couronné d'un bassin, taillé en manière de coquillage, d'où l'eau qui alimente une fontaine, tombe par nappe, dans un bassin plus considérable.

Chanée *s. f.* Gouttière qui conduit l'eau d'un moulin.

Chanelette, *s. f.* Petit tuyau, fait de bois, qui sert à conduire des eaux.

Chanfrein, *s. m.* Arête d'une pierre ou d'une pièce de bois abattue. Se nomme aussi *biseau.*

Change, *s. m.* (*voyez Bourse*) Edifice public composé de portiques, galeries, salles, bureaux et autres dépendances.

Chanlates, *s. f. pl.* Petites pièces de bois placées sur les pannes d'un comble, pour supporter les tuiles.

Chantepleure, *s. f.* Ouverture pratiquée à un mur de clôture construit le long de quelques eaux courantes, afin que, dans un débordement, elles puissent entrer dans le clos et en sortir librement.

Chantier, *s. m.* Local où un marchand de bois équarrit et coupe d'échantillon ses bois, et les tient en entrepôt.

— *d'atelier.* Emplacement où les ouvriers de différens états mettent en œuvre les pierres, bois, fers, etc. Se dit aussi d'une pierre ou d'un bois qui sert à en élever un autre pour le travailler ou façonner.

Chantignole, *s. f.* Petit corbeau placé sur un arbalétrier; chevillée ou crochée, sert à fixer les pannes.

Chantourner, *v. a.* Evider, en dedans ou en dehors, une pièce de bois, de fer, de plomb, etc., d'après un profil ou dessin.

Chape, *s. f.* Enduit très-épais fait de mortier et ciment sur l'extrados d'une voûte de pont et autres lieux; empêche les filtrations des eaux.

Chapeau, *s. m.* Pièce de bois chanfreinée qui couronne un pan de bois et reçoit une corniche en plâtre, bois, etc.

— *de lucarne.* Traverse assemblée avec les poteaux; sert d'amortissement à la lucarne.

— *de fil de pieux.* Pièce de bois fixée par des chevilles en fer, qui leur sert de couronnement.

— *d'étaie.* Pièce que l'on place à l'about d'une *étaie*.

Chapelet, *s. m.* Baguette où l'on taille des grains; comme olives, grelots, fleurons, etc.

Chapelle, *s. f.* Local dépendant d'une église, où est un autel; dédiée à un saint ou une sainte; fermée par une grille de fer ou de bois. On en pratique dans les palais et châteaux des princes, ainsi que dans des maisons particulières; susceptible de beaucoup de décorations.

Chaperon, *s. m.* Recouvrement d'un mur quelconque avec des pierres de taille, lauses, etc. On lui donne aussi le nom de *bahus*.

Chaperonner, *v. a.* Poser, quelque part, des chaperons.

Chapiteau, *s. m.* Couronnement d'une colonne ou d'un pilastre, posé immédiatement au-dessus du fût. Chacun a des moulures et ornemens particuliers, suivant l'ordre auquel il appartient.

— *Toscan.* Simple, a son talloir carré sans moulures.

— *Dorique.* Son talloir est couronné d'un talon, avec trois filets sous l'ove.

— *Ionique.* Distingué par ses volutes et oves.

— *Corinthien.* Orné de huit grandes et autant de petites volutes adaptées contre un corps appelé *campane*, *cloche* ou *tambour*.

— *Composite.* A les feuilles du Corinthien, et les volutes du Ionique.

— *attique.* Orné de feuilles de refend dans le gorgerin.

— *symboliques.* Ornés d'attributs des divinités, comme Foudres et Aigles pour Jupiter; Trophées pour Mars; Lyres pour Appollon.

— *colonne.* Rond par son plan.

— *pilastre.* Carré par son plan ou en ligne droite.

— *angulaire.* Porte un retour d'entablement, à l'encoignure d'un avant-corps ou d'une façade.

— *plié.* Placé dans un angle rentrant droit ou obtus.

— *galbé.* Ses feuilles massives sont seulement ébauchées.

— *refendu.* Celui dont les feuilles sont sculptées.

— *mutilé.* Celui qui, rapproché d'un angle, a moins de saillie d'un côté que de l'autre. On donne ce nom à différens amortissemens.

Chapitre, *s. m.* Dans un évêché, est une grande salle avec siéges, où les chanoines se réunissent pour régler ce qui a rapport à l'administration de leur diocèse.

Char, *s. m.* Voiture à quatre roues, qui sert à transporter de pesans fardeaux.

Chardons, *s. m. pl.* Pointes de fer en manière de dards ou flammes, qu'on adapte au haut d'une grille ou d'un mur pour empêcher l'escalade.

Charge, *s. f.* Maçonnerie legère qu'on pratique sur un ais ou couchis d'un plancher; sur laquelle on fait un aire de plâtre ou de briques.

— Suivant la coutume de Paris, art. 197, est une obligation de payer les droits d'appuyage et de surcharge etc. lorsqu'on anticipe sur les propriétés de son voisin.

Charriot, *s. m.* Machine à deux ou quatre roues, propre à transporter des matériaux.

Charmille, *s. f.* Petits charmes plantés avec art; sert à décorer un parc, un jardin et autres lieux de plaisance.

Charmoie, *s. f.* Lieu planté de charmes.

Charnier, *s. m.* Portiques voûtés en manière de galerie, autour d'un cimetière. Se dit aussi d'une galerie vitrée et fermée, à un rez-de-chaussée d'une église paroissiale.

Charnière, *s. f.* Deux pièces de métal qui s'enlacent l'une dans l'autre et se fixent au moyen d'une coupille.

Charpente, *s. f.* Assemblage de bois.

Charpenter, *v. a.* Equarrir des pièces de bois.

Charpenterie, *s. f.* Art du charpentier : Charpente.

Charpentier, *s. m.* Artisan qui travaille en charpente.

Chartreuse, *s. f.* Couvent de l'ordre de Saint-Bruno. La plus remarquable était celle près de Grenoble où résidait le général.

Chasse, *s. f.* Coffre où l'on dépose et enferme les reliques d'un Saint. Se dit aussi des petites chapelles gothiques où les ossemens d'une personne qualifiée de Saint sont déposés.

— Terme de mécanique, mouvement plus alongé que le diamètre de la pièce qu'on veut scier.

Chasser, *v. a.* Pousser en frappant avec un maillet pour joindre un assemblage de menuiserie.

Chàssis, *s. m.* Partie mobile d'une croisée; sert à fixer les carreaux de verre.

— *à panneaux.* Est rempli de carreaux, de verres, bois, etc.

— *à carreaux.* Est partagé par des croisillons, en bois ou en fer, et garni par des carreaux de verre ou de papier.

— *à pointes de diamant.* Celui dont les bois se croisent et s'assemblent à anglet.

— *à coulisse.* La moitié se double, en la haussant sur l'autre ou la glissant par côté.

— *à fiches.* S'ouvre comme un volet, plutôt en dedans qu'en dehors.
— *contre.* Place en dedans ou en dehors.
— *dormant.* Arrêté par des happes, ne peut s'ouvrir.
— *de Jardin.* Placé contre un cadre de charpente ; sert à contenir la chaleur dans une serre.
— *de fer.* Pourtour dormant qui reçoit le battement d'une porte.
— *en pierre.* Dalle percée d'un trou rond ou carré; sert à un aqueduc, à un regard, aux vidanges de fosses d'aisance, etc.

Château, *s. m.* Maison royale construite en manière de forteresse, accompagnée souvent de fossés ; se dit aussi d'une Maison de plaisance dont les fossés pratiqués autour ne servent qu'à éclairer les étages souterrains.
— *d'eau.* Pavillon où sont placés des robinets utiles à distribuer les eaux d'un réservoir qu'il contient. On le décore d'ordres d'architecture et d'ornemens, comme nappes d'eau, cascades, fleuves, bas-reliefs et autres convenables à la richesse qu'on apporte ordinairement à ces genres de monumens.

Chauffoir, *s. m.* Salle, dans un grand établissement, où l'on a placé un fourneau qui sert à réchauffer les pièces contiguës, au moyen des ouvertures pratiquées, ou avec des tuyaux heureusement disposés.

Chaufour, *s. m.* Four avec ses dépendances qui sert à calciner la pierre et la réduire en chaux.

Chaufournier, *s. m.* Ouvrier qui fait et débite la chaux.

Chausse-d'Aisance, *s. f.* Tuyau de descente des communs ; doit être isolé d'un mur mitoyen. On en construit de pierre, de fonte, de plomb et de boisseaux en terre cuite.

Chaussée, *s. f.* Élévation en terre soutenue par des berges taludées, des rangs de pieux, des perrés ou des murs en maçonnerie ; empêche les débordemens des eaux d'une rivière, d'un lac, d'un ruisseau, etc.; sert de route à travers une plaine marécageuse, etc.
— *de pavé.* Cailloux placés sur la largeur d'une rue ou d'un encaissement de route ; arrangés avec bombement ou ornière dans le milieu, sur une forme de graviers battus à la hie, et recouverts ensuite d'une couche de menus graviers.

Chaux, *s. f.* Pierre cuite dans un four-à-chaux; étant détrempée avec de l'eau et mélangée avec du sable, suivant ses qualités et vertus particulières, ensuite corroyée à force de bras, produit du mortier propre aux constructions des murs de bâtimens et autres édifices.
— *vive.* Ainsi appelée avant ou dans le moment où on l'éteint.
— *éteinte.* Lorsqu'elle est réduite en pâte et coulée dans un bassin. On la nomme fusée lorsque l'humidité la fait tomber en poussière, ce qui la rend nulle et ne peut être mise en œuvre sans faire du mauvais ouvrage.

Chef-d'Œuvre, *s. m.* Ouvrage parfait, en quelque genre qu'il puisse être, comme tracer et couper une descente biaise par tête, en

talus et rachetant un berceau ; débiliarder et dégauchir un limon rampant d'escalier à vis; façonner avec goût des ferrures, des grilles, des portes avec corniches, chambranles et autres dont chaque corps d'état ou métier peut se distinguer. Les encouragemens du Gouvernement et les expositions publiques ont beaucoup contribué au développement du génie et au perfectionnement de chaque genre d'industrie.

Chemin, *s. m.* Voie, Route qui sert à communiquer d'un endroit à un autre.

— *naturel.* Subsiste depuis long-tems, s'est formé naturellement.

— *artificiel.* Formé par des chaussées, amas de pierres ou bois.

— *public.* Chacun a le droit d'y passer.

— *particulier.* Sur le terrain d'un particulier; lui seul peut ou a le droit d'y passer.

— *de traverse.* Sert à communiquer d'un lieu à un autre.

— *rampant.* Celui où les chariots ne montent qu'avec peine.

— *escarpé.* Pratiqué à travers des coteaux et des rochers.

— *ferré.* Celui où l'on a fait des encaissemens en pierre avec des pavés, gravelages, etc. ou taillé sur un rocher vif.

— *percé ou fendu.* Pratiqué en coupant ou perçant, en manière de galerie, un rocher, une montagne, etc., ainsi qu'on l'a fait aux fameuses routes du Simplon, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre, des Echelles, du Mont-de-Lans et autres en Italie.

Cheminée, *s. f.* Tuyau qui sert à conduire la fumée hors d'une Maison.

— *isolée.* Les Anciens en pratiquaient au milieu d'une pièce, qui était supportée par des colonnes et pilastres.

— *adossée.* Tuyau fixé contre un mur au moyen des harpons ou arrachemens pratiqués.

— *affleurée.* Pratiquée dans l'épaisseur d'un mur; les ornemens qui décorent le manteau sont seuls saillans.

— *en saillie.* Comme celle adossée.

— *en hotte.* Le manteau est supporté par des consoles; très-large dans le bas, se termine en pyramide.

— *angulaire.* Etablie à l'encoignure d'une pièce.

— *de cuisine.* Le manteau est large, supporté par des consoles.

— *à la renfort.* Etablie à trois pans, avec jambages, lindes, manteau, chambranle, tablette, ornemens ou parquet propres à recevoir une glace.

Chenal, *s. m.* Canal qui conduit les eaux sur les rouages d'un artifice.

Chêne, *s. m.* Arbre très-dur qu'on met en usage pour les grandes constructions.

Chéneau, *s. m.* Conduit ou canal fait de plomb, de fer-blanc, de bois, etc. sert à recueillir les eaux d'un toit et à les conduire au moyen d'une pente, dans la gouttière.

Chenet, *s. m.* Ustensile qui sert à élever le bois à brûler, sous une cheminée.

Chenil, *s. m.* Etablissement composé de plusieurs cours et bâtimens propres à loger les officiers d'une vénerie, les valets et leurs meutes. Ce terme désigne particulièrement la salle basse où les chiens couchent.

Cherche, *s. f.* Trait d'un arc à plein cintre, surbaissé, surhaussé ou rampant.

Chérubin, *s. m.* Tête d'enfant, avec des ailes, que l'on place inconvenablement sur une clef d'arcade d'église.

Chevalement, *s. m.* Etaie composée d'une ou deux pièces de bois couronnées d'un chapiteau, posées en arc-boutant; sert au retennement des sous-œuvres.

Chevalet, *s. m.* Assemblage de deux petits chevrons sur le faîte d'une lucarne; se dit aussi des *trétaux* dont on se sert pour les échafaudages.

Chevet d'Église, *s. m.* Partie carrée ou circulaire qui termine la partie du chœur d'une église.

Chevêtre, *s. m.* Pièce de bois dont les abouts portent sur deux soliveaux, afin de laisser l'emplacement d'une caisse ou tuyau de cheminée, d'un passage d'escalier, etc.

Cheville, *s. f.* Espèce de boulon fait de bois ou de fer; sert à fixer un assemblage de charpente.

Chèvre, *s. f.* Machine composée de deux pièces de bois disposées en triangle, avec une poulie et un moulinet; sert à élever de pesans fardeaux. On l'appelle *guindal* lorsqu'au lieu des guindes on y ajoute une troisième pièce qui lui sert d'arc-boutant.

Chèvre-feuille, *s. m.* Sorte d'arbrisseau propre à la décoration d'un jardin.

Chevron, *s. m.* Bois équarri ou refendu; sert à porter le lattis d'un comble.

— *de long pan.* Placé de ce côté, à un comble.

— *de croupe ou empanon.* est inégal en longueur, et placé à côté des arêtiers.

— *Cintré.* Courbé pour les liernes d'un dôme.

— *de remplace.* A plus ou moins de longueur; est placé aux encoignures d'un comble.

Chiffre, *s. m.* Plusieurs lettres entrelacées à jour ou sur un bas-relief; sert d'ornemens aux ouvrages de sculpture et de serrurerie.

Chimère, *s. f.* Monstre fabuleux, représenté avec la tête et l'estomac d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon.

Chimie, *s. f.* Art qui enseigne à séparer les corps naturels les uns des autres, de même que leurs parties; à les purifier, les recomposer et les rendre plus propres à l'usage de la Médecine et aux autres besoins de la vie.

Chœur, *s. m.* Partie de l'Eglise où l'on chante l'office divin. On appelle *Arrière-Chœur*, celui qui est placé derrière le grand Autel.

— *en tribune.* Celui qui est élevé au-dessus du rez-de-chaussée, derrière le grand autel, ou au-dessus de la principale porte

d'entrée ; se dit aussi, dans un Pensionnat, d'une salle attenante à une Eglise, séparée seulement par une grille où les religieuses pensionnaires chantent.

Chronogramme, *s. m.* Inscription où les lettres numérales forment la date de l'événement dont on parle.

Chronographie, *s. f.* Espèce de description qui caractérise vivement le temps d'un événement.

Chronologie, *s. f.* Doctrine des temps.

Chronomètre, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le temps.

Chûte, *s. f.* Raccordement de deux surfaces qui ne sont point de niveau dans un jardin, par le moyen des perrons ou glacis en gazons.

— *de festons ou d'ornemens.* Guirlande composée de feuillages, de fleurs et de fruits ; qu'on met en usage dans des ravalemens, des pieds-droits, pilastres, ou panneaux de compartiment d'un lambris ou revêtement.

— *d'eau.* Pente d'une conduite d'eau, depuis le réservoir jusqu'à sa sortie par un jet quelconque.

Ciboire, *s. m.* Petit dais ou baldaquin supporté par quatre colonnes, propre à recouvrir les autels.

Ciel de carrière, *s. m.* Banc de pierre rustique, le plus élevé et rapproché de la terre.

Cierges d'eau, *s. m. pl.* Plusieurs jets d'eau sur une même ligne dans un bassin, à la tête d'un canal ou d'une cascade. On les nomme *Grilles d'eau*, quand ils sont rapprochés les uns des autres.

Cimaise, *s. f.* Représentée en profil, est concave par le haut et convexe par le bas ; a autant de hauteur que de saillie. On la désigne encore sous le nom de *Doucine*, *Gorge*, etc. ; sert de couronnement à une corniche.

— *Toscane.* Son profil est un quart de rond ou une ove.

— *Dorique.* A le profil d'un cavet.

— *Lesbienne.* Semblable à un talon renversé.

Ciment, *s. m.* Mélange de chaux vive avec des tuileaux pulvérisés, et autres ingrédiens, comme huile, cire, résine, etc., incorporés le tout ensemble ; sert et empêche les filtrations des eaux ; on en fait usage pour les réservoirs, citernes, conduites d'eau, chausses d'aisances et autres lieux susceptibles d'être endommagés par les eaux.

Cimetière, *s. m.* Etendue de terre, entourée de murs, ou de portiques, etc, où l'on enterre les morts. On les orne de croix, pierres d'inscriptions, obélisques, colonnes et autres monumens funéraires, après en avoir obtenu préalablement l'autorisation.

Cintre, *s. m.* Arc fait de planches ou courbes assemblées, pour des berceaux d'église et autres lieux, ou pour le cintrage d'une voûte quelconque.

— *surbaissé.* Celui dont la ligne décrit une ellipse ; a moins de hauteur que le demi-diamètre.

— *surmonté*. Est plus élevé que le demi-diamètre.

— *rampant*. Celui dont les naissances ne sont point au même niveau.

— *de charpente*. Composé de pièces de bois assemblées suivant l'art, pour poser des plate-bandes, arcs en pierre ou maçonnerie d'un pont, aqueducs, voûtes de caves.

Cintrer, *v. a*. Poser des cintres.

Circonférence, *s. f*. Ligne circulaire.

Circonvolution, *s. f*. Ligne spirale d'une volute ou d'une colonne torse.

Circuit, *s. m*. Etendue fermée par des murs, comme Parcs, Jardins, etc.

Cirque, *s. f*. Espèce de théâtre entouré de portiques, avec des siéges ou gradins tout autour, orné d'un piédestal au centre, où l'on place des statues, trophées, inscriptions, etc.; sert aux jeux de force et d'adresse.

Ciseau, *s. f*. Instrument qui sert à travailler le marbre, la pierre, le bois, etc.

Ciseleur, *s. m*. Ouvrier qui travaille à ciseler la pierre, le marbre ou les métaux.

Ciseler, *v. a*. Pousser, faire une ciselure.

Ciselure, *s. f*. Trait fait aux arêtes d'un angle ou d'un joint; qui facilite le dressement d'un parement; se dit aussi des ouvrages de sculpture, de serrurerie, terminés au ciseau.

Citadelle, *s. f*. Forteresse qui commande à une ville.

Cité, *s. f*. Ville. Se dit de la partie d'une ville la plus ancienne.

Citerne, *s. f*. Espèce de cave souterraine, propre à retenir les eaux de pluie, dans un lieu où l'on ne peut pas en avoir d'autres.

Citerneau, *s. m*. Petit réservoir à côté d'une citerne, où l'eau s'épure avant d'y entrer.

Civière, *s. f*. Espèce de brancard qui sert à porter des matériaux à bras.

Claie, *s. f*. Espèce de caisse avec une grille au fond; sert à passer le sable et le mortier.

Claire-voie, *s. f*. Espace trop grand entre des soliveaux d'un plancher, des chevrons et lattes d'un comble, les barreaux d'une grille, etc.

Clairière, *s. f*. Endroit d'une forêt tout-à-fait dégarni d'arbres.

Clapette, *s. f*. Petite soupape en cuivre ou fer, placée dans un tuyau de conduite ou corps d'une pompe, au moyen d'une charnière; sert, étant fermée, à arrêter l'eau.

Classes, *s. f. pl*. Plusieurs salles à un rez-de-chaussée de collége ou lycée, garnies de bancs, de tables, de siéges pour les professeurs, et autres accessoires.

Claveau, *s. m*. Carreau de pierre, taillé en coupe, pour un arc, une plate-bande et autres ouvrages.

— *à crochets ou à crossettes.* Ceux à qui on pratique des *crochets ou crossettes*, pour leur empêcher de couler sur eux-mêmes.

Clausoir, *s. m.* Carreau placé en remplissage entre d'autres carreaux, et qui termine une assise.

Clayonnage, *s. m.* Barrage fait de piquets plantés, et de perches minces, enlacées les unes au-dessus des autres; sert à retenir les terres d'une chaussée qui sont sujettes à s'ébouler ou être enfouillées par les eaux.

Clef, *s. f.* Pierre taillée en claveau; sert à fermer un arc, une voûte, une plate-bande, etc. Elles sont différentes suivant les ordres de qui elles dépendent et des lieux où on les met en usage.

— *toscane et dorique.* N'ont qu'un simple bossage en saillie.

— *ionique.* Taillée en manière de console, avec enroulemens.

— *corinthienne et composite.* Taillées en consoles et enroulemens, sont ornées de sculptures variées.

— *en bossage.* En saillie sur les claveaux; est propre à être sculptée.

— *passante.* Ayant beaucoup de hauteur; interrompt le cours de l'architrave et de la frise.

— *à crossettes.* Sa partie supérieure s'élève perpendiculairement, avec crochets, et forme liaison avec les carreaux de l'assise contiguë.

— *pendante et saillante.* Dépasse au-dessus de l'arc et en dehors du parement de face.

— *de poutre.* Barre de fer percée par un bout, pour recevoir une clavette encastrée et scellée dans l'épaisseur d'un mur.

— *en charpente.* Pièce de bois qui est arc-boutée par deux décharges; sert à fortifier une pièce de bois quelconque.

— *en menuiserie.* Tenon qui s'enchâsse dans deux mortoises, pour les assemblages de panneaux.

— *de serrure.* Morceau de fer travaillé, avec lequel on ouvre et ferme une *serrure.*

Cliquart, *s. m.* Qualité de pierre très-estimée, qu'on extrait des carrières des environs de Paris.

Cloaque, *s. m.* Canal ou aqueduc dans une ville qui reçoit les immondices et écoulemens des eaux pluviales.

Clocher, *s. m.* Pavillon élevé au-dessus d'un comble d'église; sert à y mettre des cloches.

Clochettes, *s. f. pl.* On les désigne sous le nom de gouttes-pendantes, à cause de leurs formes; servent à orner la partie inférieure d'un triglyphe.

Cloison ou Gipe, *s. f.* Composée de poteaux espacés de distance en distance, avec remplissages en briques posées de plat ou de champ; sert aux distributions intérieures d'un appartement.

— *de menuiserie.* Faite de planches assemblées avec rainures et languettes; sert pour séparation de cabinets, placards, etc.

— *à jour*. Pleine jusqu'à hauteur d'appui et ouverte au moyen de barreaux au-dessus.

— *de serrurie*. Enveloppe en bois d'une *serrure*.

Cloisonnage, *s. m.* Toute sorte d'ouvrage de cloisons.

Cloître, *s. m.* Se dit des portiques qui entourent un préau, un cimetière, etc., dans un monastère.

Clôture ou enclos, *s. m. et f.* Mur qui entoure un parc, un jardin autre propriété quelconque.

— *de chœur d'église*. Fermeture avec barreaux à jour, que l'on pratique du coté de la nef et des bas-côtés.

Clous, *s. m. pl.* Nœuds très-nuisibles aux bois d'équarrissage.

Coche ou hoche, *s. f.* Morceau de bois traversant parfois les murs, sur lesquels on fait des entailles qui déterminent les épaisseurs des murs.

Coffre d'autel, *s. m.* Dans un rétable en menuiserie, est la table et l'armoire au-dessous.

— *de remplissage*. Maçonnerie entre un espace quelconque comme poteaux, cadres, etc.

Coin, *s. m.* Dé coupé diagonalement, suivant le rampant d'un escalier.

Colarin, *s. m.* Anneau d'en haut d'une colonne.

Colisée, *s. m.* Magnifique amphithéâtre de Rome.

Collége, *s. m.* Bâtiment où sont des logemens pour les professeurs et élèves, ainsi que des salles d'étude, etc.

Collet de marche, *s. m.* Partie la plus étroite d'une marche, près le limon ou noyau d'un escalier tournant.

Colombage, *s. m.* Rang de poteaux posés aplomb dans une cloison.

Colombe, *s. f.* Se dit des Solives ou poteaux posés d'aplomb à une cloison ou gipe, à un pan de bois, etc.

Colombier, *s. m* Pavillon carré ou rond, où les pigeons se retirent.

Colonnade, *s. f.* Rang de colonnes disposées sur une ligne droite ou circulaire, pour des galeries ou péristiles.

— *à polystile*. Celle où on ne peut compter les colonnes d'un seul point.

Colonnaison, *s. f.* Se dit d'une ordonnance et disposition de plusieurs colonnes.

Colonne, *s. f.* Corps rond alongé, composé d'une base, d'un fût et d'un chapiteau; faite de bois, pierre, marbre et autres matières naturelles ou composées; sert à supporter un entablement et autres corps quelconques. On la distingue suivant son ordre, sa matière, sa construction, sa forme et son usage.

— *Par rapport aux ordres*.

— *Toscane*. A sept diamètres de hauteur; sa base et son chapiteau sont très-simples.

— *Dorique*. A huit diamètres de hauteur; sa base, son chapiteau

ont quelques ornemens de plus que la Toscane, et son fût est par fois cannelé.

— *Ionique.* A neuf diamètres de hauteur; son chapiteau a des volutes.

— *Corinthienne.* A dix diamètres de hauteur ; son chapiteau est riche, composé de deux rangs de feuilles avec des caulicoles d'où sortent des petites volutes.

— *Composite.* Même dimension que la corinthienne, avec les volutes du chapiteau ionique.

— *PAR RAPPORT A SA MATIÈRE.*

— *diaphane.* Faite de matières transparentes, comme albâtre, cristal, verre, etc.

— *d'eau.* Formée d'une base, d'où sort un volume considérable d'eau qui s'élève perpendiculairement et entre dans un chapiteau creux, se développe ensuite par dessus en nappes d'eau. Se dit d'une quantité d'eau qui entre forcée dans le tuyau d'une pompe, d'une fontaine, etc.

— *hydraulique.* Celle dont le fût percé est de matière transparente; sert à conduire les eaux dans un bassin formé par le chapiteau, d'où elles s'échappent par des nappes agréables à la vue.

— *métallique.* Faite de cuivre, de bronze, de fer ou autres métaux fondus.

— *moulée.* Composée d'un mélange de pierraille, graviers, mastic, etc.; enduite de stuc, peut être polie, et imite parfaitement le marbre.

— *précieuse.* Faite de marbres ou pierres rares.

— *de rocaille.* Pilier de forme ronde, composé de mastic, pierraille et stuc.

— *de treillage.* Formée par l'assemblage à jour de fils de fer, liteaux, échalas, etc.

— *PAR RAPPORT A SA CONSTRUCTION.*

— *d'assemblage.* Faite de fortes membrures de bois assemblés, collés et chevillés, creuse en dedans et cannelée en dehors; sert aux décorations d'autels, de théâtres et autres lieux.

— *incrustée.* Le noyau est construit en pierre de taille, ensuite revêtu en placage de marbre ou pierres précieuses. On rend les joints imperceptibles en mettant en usage un mastic fait avec de la poussière provenant du marbre ou de la pierre.

— *de maçonnerie.* Faite de forts moellons ou de briques arrangés par assises, revêtue de stuc ou de plâtre. On laisse quelquefois les paremens des briques apparens.

— *en tambour.* Faite de pierres, par assises plus minces en hauteur que le diamètre.

— *par tronçons.* Celle dont trois ou quatre morceaux composent la totalité de sa hauteur.

— *variée.* Composée de tronçons *variés* de marbres, pierres ou métaux.

— *Par rapport a sa forme.*

— *en balustre.* Composée d'une base, d'un fût en forme de poire et d'un chapiteau. Ce genre est gothique.

— *bandée.* Celle qui est composée d'assises dont les unes sont en saillie sur les autres. Les bandes sont parfois sculptées.

— *de Bas-relief.* Orne le fond d'un *bas-relief* de sculpture en demi-bosse. On désigne sous ce nom toute colonne qui a de la sculpture sur son fût.

— *cannelée.* Celle où l'on a pratiqué des cannelures sur sa hauteur.

— *cannelée-rudentée.* Celle dont les cannelures, jusqu'à un tiers de la hauteur du fût, sont garnies d'ornemens en manière de cable.

— *cannelée-ornée.* A ses cannelures garnies de festons, guirlandes, feuillages, jusqu'à un tiers de sa hauteur.

— *à cannelures-torses.* Le fût est droit et les cannelures tournent autour en ligne spirale.

— *cylindrique.* Celle dont le diamètre est égal sur toute sa hauteur.

— *colossale.* Celle dont la hauteur est considérable, comme la Trajane à Rome, qui a les proportions doriques et le chapiteau toscan. Celle de la Grande-Armée à Paris, qui est revêtue de bas-reliefs en bronze, placés en spirales, représentant les batailles les plus mémorables remportées par les armées françaises, depuis le commencement de la révolution jusqu'à son érection.

— *composée.* Celle où l'on pratique des ornemens et proportions extraordinaires, et qui ne laisse pas d'avoir un certain mérite lorsque l'architecte la met en usage avec goût, suivant les circonstances et localités.

— *corolotique.* Ornée de festons et de fleurs, suivant une ligne spirale, ou de feuilles de laurier, d'olivier et de chêne. Elle convient aux arcs-de-triomphe élevés pour des entrées publiques, ou à des décorations de théâtre.

— *diminuée.* Celle qui s'élève en diminuant depuis sa base jusqu'à son chapiteau.

— *en faisceau.* Gros pilier gothique, entouré de plusieurs petites colonnes ou perches isolées.

— *Feinte.* Peinte en décoration sur un bandeau plat ou de relief sur un châssis cylindrique qui imite le marbre, dont la base et le chapiteau sont dorés ou bronzés.

— *Feuillue.* Celle où l'on imite des feuilles ou des écailles.

— *Fuselée.* Renflement plus considérable qu'on ne leur donne ordinairement.

— *gothique.* Celle qui est éloignée des proportions des cinq ordres, dont le diamètre est égal par-tout.

— *grêle.* Celle dont la hauteur est plus considérable que les proportions qui lui conviennent.

— *hermétique.* Espèce de pilastre dont une tête d'homme remplace le chapiteau.

— *irrégulière*. Celle où l'on n'a suivi aucune des proportions des cinq ordres, dont on a ajouté des ornemens au fût et chapiteau, sans goût et raisonnement.

— *lisse*. Son fût n'a ni cannelures ni ornemens.

— *marine*. Taillée en glaçons, coquillages, par bandes en bossages continus sur toute sa hauteur.

— *massive*. Son diamètre est plus considérable que les proportions ordinaires. On la désigne sous le nom de *colonne rustique*.

— *ovale*. Celle dont le diamètre est *ovale*.

— *à pans*. A plusieurs faces; la plus régulière en a huit.

— *pastorale*. Imite un tronc d'arbre.

— *renflée*. A un renflement proportionné à la hauteur de son fût.

— *rudentée*. Celle où l'on pratique en relief des rudentures. On la nomme aussi colonne *bastionnée*.

— *rustique*. Ses proportions sont d'ordre Toscan; ornée de bossages unis.

— *serpentine*. Composée de trois serpens entortillés, dont les têtes forment le chapiteau.

— *torses*. A les proportions corinthiennes; son fût est en spirale. On en pratique de cannelées, d'évidées, d'ornées et de rudentées.

— *PAR RAPPORT A SA DISPOSITION*.

— *solitaire*. Elevée sur une place, en l'honneur de quelques faits d'armes.

— *isolée*. Détachée de tout corps quelconque.

— *engagée*. Tient à un mur, par le tiers ou le quart de son diamètre.

— *nichée*. Son fût isolé, entre d'un demi-diamètre dans le parement d'un mur creusé parallèle à son plan et à la saillie du tore.

— *angulaire*. Isolée à l'encoignure d'un porche ou engagée près d'un angle rentrant.

— *attique*. Pilastre isolé, de proportion corinthienne, avec quatre faces égales.

— *flanquée*. Engagée de la moitié ou d'un tiers de son diamètre, entre deux demi-pilastres.

— *doublée*. Celle dont le fût entre dans un autre, d'un tiers.

— *liée*. Tient à une autre par une languette sans confusion dans les bases ni dans les chapiteaux.

— *accouplées*. Placées à côté l'une de l'autre, sans que les bases ni les chapiteaux se touchent.

— *rares*. Considérablement espacées les unes des autres.

— *serrées*. Très-rapprochées les unes des autres.

— *cantonnées*. Engagées aux quatre encoignures d'un pilier; servent à soutenir des retombées.

— *groupées*. Placées sur le même piédestal, de trois en trois ou de quatre en quatre.

— *médianes.* Deux colonnes placées au milieu de la face d'un porche, dont l'entre-colonnement est plus large que les autres contiguës.

— *majeures.* Plus grandes dans une façade ; sont surmontées par d'autres mineures moins considérables.

— *Par rapport a son usage.*

— *astronomique.* Tour ronde, élevée pour observer le cours des astres.

— *bellique.* Elevée dans le temple de Janus ; les consuls romains venaient se grouper autour, et y déclaraient la guerre à une nation.

— *chronologique.* Celle où l'on inscrit les principaux faits d'une nation.

— *creuse.* Celle où l'on pratique dans son centre une ouverture sur sa hauteur, pour l'emplacement d'un escalier.

— *crucifère.* Destinée à porter une croix, relevée sur un piédestal et gradins autour.

— *funéraire.* Au sommet de laquelle est placé un vase qu'on suppose contenir les cendres d'un personnage. On orne parfois son fût de larmes ou flammes, qui sont le symbole de la tristesse et de l'immortalité.

— *généalogique.* Son fût a la forme d'un arbre avec branches, sur lesquelles on arrange symétriquement des chiffres, armes, médailles ou portraits d'une famille.

— *gnomonique.* Cylindre sur lequel les heures sont marquées au moyen de l'ombre d'un style.

— *hébraïques* ou *mystérieuses.* Celles qui étaient placées dans le vestibule du temple de Salomon, et dont les inscriptions qu'elles portaient, interprétaient ses pensées.

— *héraldique.* Elevée en l'honneur d'un personnage ; ornée de blason, armes, cartouches, chiffres, inscriptions, devises et autres ornemens de circonstance.

— *historique.* Ornée d'un bas-relief, continué en vis jusqu'à son sommet ; sert à retracer les hauts faits d'un personnage.

— *honorable* ou *statuaire.* Elevée en l'honneur d'un homme illustre, mort au service de l'Etat ; ornée d'une statue à son sommet, avec bas-reliefs et inscriptions sur son piédestal.

— *indicative.* Placée à un port de mer, pour marquer la marée, ou dans une rivière, pour marquer les plus hautes eaux.

— *instructive.* Celle où l'on écrivait le progrès des arts et de l'agriculture, etc.

— *itinéraire.* Placée à la rencontre de plusieurs routes ; sert à indiquer le nom de chacune.

— *lactaire.* Dans un marché public, près d'elle on déposait les enfans abandonnés de leurs parens.

— *légale.* Celle où l'on grave les lois d'un Etat ou d'une administration ; placée sur une place publique ou autres lieux.

— *limitrophe*. Celle qui désigne la ligne de démarcation d'un Etat, d'un département, etc.
— *lumineuse*. Faite de châssis cylindriques couverts de papier huilé ou de gase rouge, où l'on place intérieurement et extérieurement des lampions en ligne spirale, etc.
— *manubière*. Ornée de bas-reliefs représentant les dépouilles d'un ennemi vaincu.
— *mémoriale*. Elevée pour attester quelques grands événemens; dont les symboles qui l'ornent, désignent et indiquent pourquoi et en quel honneur on l'a érigée.
— *méniane*. Celle où, sur la largeur du chapiteau, on forme une espèce de balcon, galerie, etc.
— *militaire*. Celle où l'on inscrit les noms des chefs et soldats d'une armée envoyée à une expédition.
— *milliaire*. Elevée dans une capitale; on inscrit dessus les distances de toutes les villes d'un Etat.
— *phosphorique*. Sert à supporter des feux pour une réjouissance publique; placée près d'un écueil, d'un mole, d'un port, etc., prévient les marins des dangers, et leur sert de signaux.
— *rostrale* Ornée de poupes et proues de vaisseaux, avec ancres et autres accessoires; élevée en l'honneur d'un combat naval.
— *sépulchrale*. Placée sur un cimétière.
— *statuaire*. Celle qui supporte des statues. On désigne encore sous ce nom les cariatides, les persiques, les termes et autres figures humaines mises trop inhumainement en usage.
— *symbolique*. Celle ornée d'attributs d'une nation, ou des fragmens de plusieurs ordres.
— *triomphale*. Elevée en l'honneur des grandes victoires remportées sur l'ennemi; ornée avec art de bas-reliefs et trophées représentant les dépouilles des ennemis.
— *zophorique*. Celle où l'on place dessus des figures d'animaux.
Colosse, *s. m.* Figure de proportion gigantesque. Les plus fameux sont ceux de Rhodes et de Néron.
Comble, *s. m.* Charpente d'une maison, recouverte de tuiles ou d'ardoises.
— *pointu*. Sa coupe a la figure d'un triangle équilatéral.
— *à pignon*. Porte sur des murs de pignon.
— *à croupe*. A deux arêtiers et deux poinçons.
— *de pavillon*. Composé de deux croupes avec un, deux, ou même quatre poinçons.
— *coupé ou brisé*. Composé d'un *comble naturel* ou *droit* et d'un *faux-comble* incliné; on le nomme aussi *mansarde*.
— *à terrasse* Coupé à une certaine hauteur de niveau sur lequel on pratique une *terrasse*.
— *en dôme*. A son plan carré et ses contours cintrés.
— *rond*. A son plan rond ou ovale et profil en pente droite.
— *à l'impériale*. A le contour en manière de talon renversé.

— *plat.* A de hauteur un sixième de sa largeur.
— *à potence.* Appentis de deux ou plusieurs demi-fermes d'assemblage; porte sur le mur contre lequel il est adossé.
— *en patte d'oie.* Auvent à plusieurs pans; sert à couvrir une pompe, un puits, etc.
— *entrapeté.* A une large base ; coupé en son sommet pour diminuer sa hauteur, sert à couvrir des corridors, galeries, passages, etc.
Commodité, *s. f.* Se dit des privés, cabinets et siéges d'aisance.
Commun, *s. m.* Bâtiment dépendant d'un palais où sont les cuisines, offices et autres dépendances; se dit aussi d'un lieu d'aisance.
Compartiment, *s. m.* Dispositions régulières formées par des lignes courbes, droites et parallèles, divisées symétriquement, pour lambris, plafonds de plâtre, de stuc ou de bois; pour les tablemens en pierre dure de diverses couleurs, en mosaique, etc.
— *de polygones.* Formés de figures régulières et répétées qui peuvent être arrangées dans toutes sortes de surfaces.
— *de rues.* Distributions régulières des rues, îles, quartiers et places d'une ville.
— *de tuiles.* Arrangemens de tuiles de diverses couleurs.
— *de vitres.* Par leurs couleurs et dispositions on représente des figures, etc.
— *de parterre.* Distribution, par carreaux, de différentes figures.
Compas, *s. m.* Instrument dont on se sert pour prendre des mesures, tracer ou décrire des circonférences, etc., composé de deux branches assemblées par un de leurs abouts en charnière qui forme la tête du compas.
— *d'appareilleur.* Sert à faire des épures, prendre des mesures et ouvertures d'angles quelconques. On le nomme aussi *fausse équerre.*
— *à pointes changeantes.* Celui qui a plusieurs pointes de rechange.
— *de division.* Composé de deux pointes qui glissent sur une règle, qu'on fixe au moyen de vis à écroux. On en distingue différens autres, comme ceux *à quart de cercle*, *courbe*, *de réduction*, *d'épaisseur ou double compas*, *à trois branches*, *à trunquin*, *elliptique et de proportion.*
Compasser, *v. a.* Diviser une ou plusieurs lignes en parties égales, ou prendre des mesures avec un compas.
Composite, *s. m.* et *adj.* Cinquième ordre d'architecture.
Compromis, *s. m.* Convention par laquelle des personnes nomment des experts pour régler les difficultés élevées entr'elles.
Comptoir, *s. m.* Longue table à tiroir de marchand. Bureau général d'une factorerie de marchands.
Concave, *s. m.* et *adj.* Surface ou circonférence courbe ou creuse.
Concavité, *s. f.* Cavité d'un corps.
Conchoïde, *s. f.* Ligne courbe dont on se sert pour tracer le contour d'une colonne.

Conclave, *s. m.* Se dit d'une pièce où loge un cardinal dans le palais pontifical.

Conduite d'eau, *s. f.* Canal qui sert à conduire les eaux d'un lieu à un autre; on en pratique de pierre, de terre, de maçonnerie, de bois, de fer fondu et de plomb; chacune reçoit un genre de construction différent.

— *de plomb.* Faite de plusieurs tuyaux joints par soudure.

— *de fer.* Faite de tronçons plus ou moins longs, suivant leurs diamètres, assemblés *à brides* ou à *manchons.*

— *de terre, béton ou poterie.* Faite avec des bourneaux joints et enduits de mastic autour, revêtus de maçonnerie ou béton.

— *de bois.* Faite avec des tiges d'arbres, percées et jointes par leurs bouts, avec boëtes de fer, pour les lier ensemble.

Cône, *s. m.* Corps dont le plan est circulaire et se termine en pointe.

Confessionnal, *s. m.* Siége quelquefois orné d'architecture, de sculpture, placé dans une église pour la confession auriculaire.

Congé, *s. m.* Adoucissement en portion de cercle, dessus ou dessous une moulure. On le nomme aussi *naissance.*

Conoide, *s. m.* Ne diffère du cône qu'en ce que sa base décrit une ellipse.

Console, *s. f.* Membre saillant; sert à supporter des petites corniches, des galeries, des balcons, des figures, des bustes, des vases et autres corps. Elle est susceptible de beaucoup d'ornemens.

— *avec enroulemens.* Ornée de volutes en haut et en bas.

— *arasée.* Ses enroulemens affleurent les côtés.

— *gravée.* Ornée de sculpture.

— *plate.* En manière de corbeau avec glyphes et gouttes.

— *en encorbellement.* Celle mise en usage pour les balcons.

— *coudée.* Interrompue dans la courbure par quelques angles.

— *renversée.* Celle dont le plus grand est en bas, et se raccorde avec quelques ornemens.

— *rampante.* Celle qui soutient un côté latéral et suit la pente d'un fronton circulaire ou pointu.

— *adossée.* Double enroulement, mis en usage dans les ouvrages de serrurerie.

— *en adoucissement.* Espèce de pilastre attique, dont la partie inférieure forme un enroulement par son profil, comme une *console* renversée.

Constructeur, *s. m.* Se dit de toutes les personnes qui font construire ou qui construisent eux-mêmes.

Construction, *s. f.* Art de bâtir par rapport à la matière; se dit d'un ouvrage achevé.

— *de pièces de trait.* Développement des lignes rallongées d'un plan par rapport au profil.

Contour, *s. m.* Ligne qui détermine la grandeur d'un corps.

Contourner, *v. a.* Donner de la grâce et des justes proportions à

un dessin qu'on fait à la main. *Mal-contourner* c'est s'écarter des proportions convenables.

CONTRACTURE, *s. f.* Retrécissement de la partie supérieure d'une colonne.

CONTRE-ALLÉE, *s. f.* Celle qui est placée latéralement et parallèle à la principale *allée*.

CONTRASTER, *v. a.* Varier une façade, dans ses détails, par des dessins, figures et ornemens particuliers, mis heureusement en usage.

CONTRE-BAS, *adv.* De bas en haut. Terme dont on se sert pour déterminer une hauteur; en rapport avec un point déterminé.

CONTRE-BOUTER, *v. a.* Placer une étaie ou un pilier.

CONTRE-CHÂSSIS, *s. m.* Second châssis d'une même ouverture.

CONTRE-CLEF, *s. f.* Voussoir à droite ou à gauche d'une clef.

CONTRE-CHŒUR, *s. m.* Fond d'une cheminée entre les jambages. On le nomme aussi *contre-feu*.

— *de fenêtre.* Parpaing au-dessous d'un appui de fenêtre moins épais que le mur.

— *de fer ou platine.* Plaque en fer fondu, souvent ornée de sculpture; sert de *contre-feu* à une cheminée.

CONTRE-FORTS, *s. m. pl.* Piliers-boutans élevés contre des murs de terrasses, de quais et de bâtimens qui menacent ruine.

CONTRE-FRUIT, *s. m.* Plus grande épaisseur qu'on donne à un mur dans le haut que dans le bas.

CONTRE-HÂCHER, *v. n.* Passer des lignes carrément ou diagonalement du côté de l'ombre d'un dessin déjà hâché en sens contraire.

CONTRE-HAUT, *adv.* De haut en bas.

CONTRE-JAUGER, *v. a.* Transférer la largeur d'une mortoise sur l'endroit où doit être le tenon.

CONTRE-JOUR, *s. m.* Endroit opposé au grand jour.

CONTRE-JUMELLES, *s. f. pl.* Carrillotes dans l'ornière d'un pavé; servent à découper l'axe et former liaison avec celles contiguës.

CONTRE-LATTE, *s. f.* Planche mince placée de hauteur en manière d'étrésillon entre des chevrons.

CONTRE-LATTE DE FENTE, *s. f.* Bois mince refendu, sur lequel on place les tuiles d'un comble.

CONTRE-LATTE DE SCIAGE, *s. f* Planche large et de forte dimension mise en usage aux couvertures faites en ardoises.

CONTRE-LATTER, *v. a.* Pratiquer des lattis de chaque côté d'une cloison ou d'un pan de bois, que l'on enduit de plâtre ou de mortier.

CONTRE-LATTOIR, *s. m.* Instrument de fer qui sert à appuyer la contre-latte contre la latte.

CONTRE-MINE, *s. f* Ouvrage souterrain pour faire sauter et détruire les ouvrages des ennemis.

CONTRE-MINER, *v. a.* Faire une contre-mine.

CONTRE-MUR, *s. m.* *Mur* que l'on adosse contre un autre, lorsqu'on veut construire des crèches dans une écurie, des fours, forges, fosses d'aisance, puits, etc., qui exigent d'être placés à une distance d'un voisin, d'après les lois et réglemens.

CONTRE-POIDS, *s m* *Poids* qui en contre-balance d'autres.

CONTRÉPREUVE, *s. f.* Image tirée sur une autre fraichement imprimée en la frottant ou passant aux cylindres.

CONTRÉPREUVER, *v. a.* faire une contrépreuve.

CONTRE-POSEUR, *s. m.* Ouvrier qui reçoit la pierre de la machine et qui la met en place.

CONTRE-RÉTABLE, *s. m.* Fond d'un autel où l'on place un tableau ou un bas-relief.

CONTRESCARPE, *s. f.* Ligne qui termine le fossé d'une forteresse du côté de la campagne.

CONTR'ESPALIER, *s. m.* Rangée d'arbres taillés en espalier, vis-à-vis de l'espalier.

CONTRE-TERRASSE, *s. f.* *Terrasse* élevée au-dessus d'une autre.

CONTRE-TIRER, *v. a.* Prendre fidèlement le trait d'un dessin, au moyen d'un papier huilé bien sec, ou à la vitre, sur papier blanc; se dit aussi d'une estampe fraîchement tirée, que l'on frotte sur un papier blanc ou que l'on passe au cylindre, pour en avoir la contrépreuve.

CONTREVENT, *s. m.* Pièce de bois, placée en bras de force, dans l'assemblage d'un pan de bois, ou courbe d'un dôme. On lui donne aussi le nom de *guêtre.*

— *de porte ou de fenêtre.* Grand volet ayant la hauteur et la largeur de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, placé extérieurement dans des feuillures.

CONTREVENTER, *v. a.* Placer obliquement des étaies, pour empêcher un corps de tomber.

CONVEXE, *adj. et s. m. et f.* Contour extérieur d'un corps orbiculaire, comme l'extrados d'une voûte sphérique. On le désigne aussi par *bombé* et *renflé.*

COQUILLAGE, *s. m.* Arrangement de coquilles en compartimens, pour lambris de voûtes, de pavés, etc., et décoration de niches, grottes et fontaines.

COQUILLE, *s f* Ornement de sculpture, imité des conques marines, sert à orner le fond d'une niche.

— *double.* Se dit de *celle* qui a deux ou trois lèvres.

— *sur moulure.* Sculptée sur un quart-de-rond.

— *d'escalier, de pierre*, est le dessous de la marche qui tourne en limaçon et qui porte son délardement, et *en bois*, c'est le dessous des marches délardées, lattées et ravalées avec plâtre.

— *de fer ou autre métal.* Se dit d'un morceau de fer, comme la moitié d'une boule qu'on soude à une autre semblable, pour ne former ensuite qu'un tout, et d'autres ornemens à qui on donne la forme d'une *coquille.*

CORBEAU, *s. m.* Grosse console qui a plus de saillie que de hauteur, ornée de cannelures, sculpture, gouttes, etc.; sert à porter un balcon, une galerie, etc.

— *de fer.* De figure carrée; sert à supporter des sablières, fausses-poutres, etc.

CORBEILLE, *s. f.* Partie de sculpture en forme d'un panier rempli de fleurs et de fruits; sert d'amortissement à quelques décorations. On en fait usage dans les bas-reliefs.

CORDAGES, *s. m. pl.* Liens de toutes grosseurs.

CORDE, *s. f.* Tortis fait de chanvre, de coton ou de laine; sert à différens usages.

— *d'arc.* Sert de base à une portion de cercle.

CORDEAU, *s. m.* Grosse ficelle dont on se sert pour alignemens quelconques et pour décrire des ellipses.

CORDELIÈRE, *s. f.* Petit ornement taillé en manière de corde sur une baguette.

CORDERIE, *s. f.* Bâtiment avec angar, dans un arsenal de marine où l'on file et corde les cables et autres cordages de moindre grosseur.

CORDON, *s. m.* Moulure ronde ou carrée. Lorsqu'on le met en usage dans l'intérieur, est orné de feuillages de chêne ou de lauriers continus, quelquefois tortillé d'un ruban; et extérieurement, sert de couronnement au talus d'un mur de rempart, de quai, de terrasse et autres. On appelle encore *cordon* les petites corniches figurées extérieurement sur une façade, à la hauteur de chaque étage.

— *de gazon.* Banquettes de verdure, disposées autour des compartimens d'un jardin, d'un bassin, d'un réservoir, etc.

CORINTHIEN, *adj.* Quatrième ordre d'architecture.

CORNE D'ABAQUE, *s. f.* Encoignure à pan coupé, du talloir de la volute d'un chapiteau sculpté.

— *de bélier.* Ornement mis en usage pour volute au chapiteau ionique.

— *d'abondance.* Espèce de cornet, d'où il sort, en ornemens de sculpture, des fleurs et des fruits.

— *de bœuf ou de vache.* Demi-biais, passé dans le trait de la coupe des pierres.

CORNICHE, *s. f.* Corps en saillie, composé de différentes moulures; sert à couronner l'ordre entier ou l'ensemble général ou partiel d'une façade. Elles sont différentes suivant l'ordre duquel elles dépendent, ou de la convenance des lieux où on la met en usage.

— *Toscane.* Est très-simple et sans ornement.

— *Dorique.* Ornée de mutules et denticules.

— *Ionique.* Ornée de denticules et de sculpture.

— *Corinthienne.* Composée de moulures avec denticules et modillons.

— *Composite.* Ses moulures sont en partie taillées avec denticules et canaux sous son plafond.

— *de couronnement.* Sert d'ornement et à masquer la saillie d'un couvert; combinée avec l'ensemble d'une façade d'un bâtiment.

— *d'appartement.* Pratiquée en décoration dans une pièce, est accompagnée parfois d'une frise et d'une architrave, attenante ou isolée du plafond; susceptible de beaucoup d'ornemens tant en sculpture qu'en dorure.

— *architravée.* Celle qui est seulement accompagnée d'une architrave, et dont la frise a été supprimée.

— *mutilée.* Celle où l'on coupe et retranche la partie saillante du larmier, réduite en plate-bande avec simaise.

— *en chanfrein.* Composée seulement d'un bandeau sans moulure dont le parement supérieur est incliné.

— *continue.* Celle qui est pratiquée autour d'un corps sans être interrompue.

— *coupée ou interrompue.* Celle qui, à la rencontre d'un contour ou de quelques corps, n'a pas de suite.

— *circulaire.* Celle pratiquée dans un lieu rond comme dôme, tour, etc.

— *cintrée* Dans son élévation représente et décrit une partie de cercle. On la nomme aussi *en berceau.*

— *rampante.* Celle d'un fronton pointu.

— *de placard.* Couronne la décoration d'un placard, d'un chambranle de porte, fenêtre, etc.

— *volante.* Toute corniche de menuiserie, chanfreinée par derrière, qui sert à couronner un lambris, à soutenir un plafond de toile et à former les cadres des renfoncemens de soffite.

Cornier, *s. m* Pilastre à un angle; se dit aussi d'un chéneau posé sur la noue de rencontre de deux combles, qui en reçoit les eaux.

Corps, *s. m.* A trois dimensions : longueur, largeur et profondeur ou épaisseur; on le nomme aussi *solide.* Il est *régulier* lorsque ses angles sont égaux et ses faces égales et parallèles; et *irrégulier* dans le cas contraire.

— *en architecture.* Toute saillie sur le nu d'un mur; sert de champ à quelques décorations ou ornemens.

— *de logis.* Bâtiment contenant un appartement complet; *simple* quand il n'a qu'une pièce sur le devant, et *double* quand il en a plusieurs.

— *de garde.* Salle à un rez-de-chaussée, près d'un palais, d'une porte de ville, sur une place publique ou autres lieux, accompagnée d'un violon et d'une chambre d'officier; sert d'abri aux gardes.

— *de pompe.* Partie d'un tuyau de *pompe* dont le diamètre est plus grand; sert à y placer le piston.

Corridor, *s. m.* Espèce de vestibule qui sert de dégagement à plusieurs chambres d'un grand bâtiment.

Corroi, *s. m.* Terre glaise pétrie et mise en usage dans un réser-

voir ou entre des contre-murs de fosses d'aisances, de batardeaux, etc., pour empêcher les filtrations.

Corroyer, *v. a.* Battre de la terre glaise avec un pilon, pour faire un corroi, ou mélanger de la chaux et du sable avec un rabot ou autres instrumens pour les réduire en ciment ou mortier.

— *le fer.* Le battre à chaud pour le condenser et le rendre moins cassant.

— *le bois.* Etant dégrossi, le dresser et applanir avec le rabot ou la varlope.

Corvée, *s. f.* Nombre de coups que l'on frappe avec la sonnette, pour enfoncer des pilots ou pieux d'un grillage; se dit aussi d'un certain nombre de journées que chaque propriétaire d'une commune fait faire, pour des réparations à la charge de tous.

Cosmographie, *s. f.* Science qui traite de la situation, de la grandeur, de la figure et des propriétés du monde visible.

Cotes, *s. f. pl.* Listels qui séparent les cannelures d'un fût de colonne.

— *de dôme.* Corps qui sont en saillie du nu de la convexité d'un *dôme*, qui la partagent suivant sa convenance. On en pratique de *simples* et d'*ornées*.

— *de coupe.* Saillies figurées, en relief ou en peinture, à une voûte sphérique; divisées en parties égales.

— *de pierre ou de marbre.* Se dit des *pierres* et autres *matières* incrustées ou plaquées sur quel ouvrage que ce soit.

Côté, *s. m.* Pan d'une superficie régulière ou irrégulière. On dit le *côté droit*, le *côté gauche* d'un bâtiment en le considérant par rapport à lui-même.

Coter, *v. a.* Ecrire les mesures en chiffres ou autrement, sur un dessin quelconque.

Couche, *s. f.* Pièce de bois qu'on place sous le pied d'une étaie, d'un about d'étrésillon ou étançon. On la nomme aussi *sablière*.

— *de ciment.* Enduit fait avec un mélange de chaux vive et de tuileaux pulvérisés, dont on fait usage pour l'intérieur d'un acqueduc, d'un canal, d'une citerne, d'un réservoir et autres cavités destinées à recevoir du liquide.

— *de couleur.* Impression faite avec des couleurs quelconques.

— *de Jardin.* Etendue où l'on a mis de l'engrais.

— *sourde.* Creusée dans la terre pour les champignons.

Couchis, *s. m.* Etendue d'une certaine épaisseur de graviers sur les madriers d'un pont ou de tout autre endroit, propre à recevoir un pavé ou carrelement; se dit aussi d'un plancher brut fait sur soliveaux.

Coude, *s. m.* Angle obtus formé par un mur de face ou mitoyen; se dit aussi d'un tuyau de conduite d'une seule pièce ou soudé en manière de coquille.

Coudée, *s. f.* Mesure dont les Anciens se servaient. On n'est point

d'accord sur sa véritable longueur, mais la plus vraisemblable est de cinquante centimètres.

Couler en Plomb, v. *a.* Sceller des crampons, happes, gonds, joints de pierre avec du plomb fondu.

Couleurs, *s. f. pl.* Impressions que l'on donne aux façades des bâtimens, tant extérieurement qu'intérieurement. Les plus ordinaires sont le blanc, le bleu, le rouge, le noir et le jaune, pour le naturel; et le vert, le gris, le bronze, les vernis, pour les composées.

Coulis, *s m.* Mortier, ciment ou plâtre gâchés clairs, pour couler et ficher les joints des pierres.

Coulisse, *s. f.* Rainure, en manière de canal, dans laquelle on place une trappe d'écluse.

Couloir, *s. m.* Passage et dégagement d'un appartement.

Coup de Crochet, *s. m.* Petite cavité que les ragréeurs pratiquent avec un *crochet* pour dégager et terminer les moulures de plâtre.

Coupe ou Coupole, *s. f.* Partie concave d'un dome, ornée de compartimens sculptés ou peints.

Coupe, *s. f.* Vase rond ou ovale sculpté; sert d'amortissement à une décoration; se dit aussi des joints droits ou inclinés d'une plate-bande, d'un arc, etc.

— *des pierres.* Art de les tracer par les procédés connus, afin qu'en les mettant en place elles s'y soutiennent, ainsi qu'on le pratique aux arcs, voûtes, plate-bandes, trompes et autres semblables. On la nomme *trait*, *stéréotomie*, etc.

— *d'édifice.* C'est supposer une ligne qui le traverse en un point sur toute sa largeur et hauteur; ensuite représenter en face et en profil toutes les parties coupées, ainsi que celles en reculement.

Couper, *v. a.* Se dit en architecture, lorsqu'on parle de quelqu'un qui coupe bien la pierre, le plâtre, le bois, etc.

Cour, *s. f.* Espace vide, placé devant ou dans l'intérieur d'un bâtiment; sert de dégagement aux principaux corps-de-logis des palais et hôtels.

— *des cuisines.* Celle qui sert de dégagement aux *cuisines*, offices, bûchers et autres dépendances d'une grande maison.

— *des fumiers.* Sert à entreposer les *fumiers* des écuries.

Courant de Comble, *s. m.* Celui qui est continué avec les mêmes dimensions sur une grande étendue.

Courbe, *s. f.* Espèce de chevron cintré qui s'assemble au moyen de liernes; sert à former la coupole d'un dôme.

— *de plafond.* Plusieurs placées à côté les unes des autres; servent à recevoir le lattis d'une corniche, tant extérieurement sur une façade, qu'intérieurement dans une grande pièce.

— *rampante.* Décrite par un limon d'escalier suspendu.

Courbure, *s. f.* Ligne inclinée en arc comme le profil de la coupe d'un dôme, d'une feuille de chapiteau, etc.

Courge, *s. f.* Corbeau de fer ou de pierre qui sert à supporter le faux montant d'un tuyau de cheminée.

Couronne, *s. f.* Ornement de sculpture qui termine la hauteur de quelques décorations.

— *de pieux.* Cercle en fer placé à sa partie supérieure pour empêcher que le battement ne le fasse fendre.

Couronnement, *s. m.* Se dit d'une corniche, d'un cordon ou d'autres corps qui terminent un ensemble général ou particulier. On le nomme aussi *amortissement.*

— *de fer.* Ornemens exécutés au-dessus d'une grille ou d'une porte, comme enroulemens, chiffres et devises.

— *de voûte.* Partie supérieure de l'extrados d'une voûte.

Couronner, *v. a.* Terminer un corps ou décorations quelconques par une corniche et autres moulures convenables au sujet.

Cours, *s. m.* Grande allée avec des contre-allées; sert d'avenue à des villes, bourgs, villages, ou à des maisons de plaisance.

— *d'assise.* Rang de pierres de niveau, ayant la même hauteur sur toute la longueur d'une façade.

— *de plinthe* ou *cordon.* Celui qui règne extérieurement à la hauteur de chaque étage.

— *de pannes.* Plusieurs *pannes* qui se joignent bout-à-bout sur la même face d'un comble.

Courtine, *s. f.* En Architecture militaire, est l'espace compris entre deux bastions, et, en Architecture civile, celui qui est compris entre deux avant-corps ou pavillons.

Coussinet, *s. m.* Pierre qui couronne un pied-droit, dont le lit de dessous est de niveau et le dessus taillé en coupe, propre à recevoir la première retombée d'un arc.

— *de chapiteau.* Face de coté des volutes Ioniques qu'on nomme aussi *balustre* et *oreiller.*

Couture, *s. f.* Assemblage, avec crochets, de deux tables de plomb en recouvrement l'une sur l'autre et soudées.

Couvent, *s. m.* Bâtiment et dépendances; destiné aux personnes des deux sexes qui veulent vivre tranquilles et éloignées du monde.

Couverture, *s. f.* Se dit de tout l'ensemble d'un comble de bâtiment.

— *à claire voie.* Celle où les tuiles se recouvrent très-peu; il y en entre beaucoup moins.

Couvreur, *s. m.* Nom d'un ouvrier qui travaille aux couvertures d'un comble.

Coyaux, *s. m.* Morceau de bois équarri qui forme l'avance de l'égout d'un comble, et facilite l'écoulement des eaux.

Coyer, *s. m.* Pièce de bois assemblée au pied d'un poinçon, posée diagonalement dans l'enrayure d'un comble.

Crampon, *s. m.* Morceau de fer ou de cuivre courbé par les deux bouts; sert à lier deux corps ensemble. On le nomme aussi

agrafe, *cramponet*, lorsqu'on les met en usage pour arrêter des verroux, platines, etc.

Crapaudine, *s. f.* Morceau de fer ou de bronze cavé pour recevoir le pivot d'un arbre de machine qui tourne verticalement.

Craie, *s. f.* Pierre tendre blanche dont on se sert pour dessiner, tracer au cordeau, à la règle, et à bâtir en certains pays.

Crayon, *s. m* Morceau de pierre pointue avec laquelle on dessine. La pierre de mine est la plus propre pour l'Architecture, et la sanguine, la noire, le charbon de bois sont utiles pour les épures et autres traits.

Crêche, *s. f.* Eperon pratiqué en avant et autour d'une pile ou culée de pont; composée de pieux, racinaux avec ceintures. Se dit, dans une écurie, des mangeoires où l'on met la nourriture des bestiaux.

Crédence, *s. f.* Buffet et office où l'on entrepose tous les objets nécessaires au service d'une table.

— *d'autel.* Petite table où l'on entrepose ce qui est nécessaire au service de *l'autel.*

Crénaux, *s. m. pl.* Dentelures au sommet d'une tour ou d'un rempart; espacés en compartimens égaux.

Crépir, *v. a.* Nettoyer les paremens et joints d'un mur, que l'on mouille et enduit avec du mortier, ou que l'on fouette avec un balai et du mortier ou plâtre clairement délayés.

Crète, *s. f.* Plate-forme d'où l'on jouit d'un beau point de vue. Se dit du mortier ou plâtre placés autour des tuiles arêtières et faîtières d'un comble.

Croisée, *s. f.* Menuiserie qui occupe une ouverture de fenêtre et qui sert de dormant aux carreaux de verre ou de papier.

— *cintrée.* Sa partie supérieure est terminée en plein cintre ou anse de panier.

Croiser et recroiser, *v. a.* Se dit d'un arrangement de compartimens d'une porte en plusieurs panneaux.

Croisillon, *s. m.* Genre de fenêtre que l'on pratiquait autrefois, que l'on met fort peu en usage.

— *modernes.* On les pratique en fer afin d'ôter le moins de jour possible.

Croix, *s. f.* Monument de piété; faite de différentes matières.

— *de Saint-André.* Assemblage de deux pièces de bois en croix posées diagonalement; sert à contreventer les faîtes avec les sous-faîtes d'un comble ou d'un beffroi de clocher.

— *grecque et latine.* (Voyez *Eglise.*)

Crone, *s. m.* Machine, sur un port, qui sert à décharger des marchandises.

Crossette, *s. f.* Petit retour en dehors d'un chambranle de porte ou de fenêtre ou d'une lucarne. Se dit aussi des crochets que l'on pratique à des claveaux d'une plate-bande ou d'un arc. On les nomme *oreillons.*

Croupe, *s. f.* Extrémité d'un comble formé de deux arêtiers tendans à un poinçon. *Demi-croupe*, la moitié, comme un appentis.

— *d'église*. Partie ronde d'une église prise extérieurement.

Crypte, *s. f.* Chapelle voûtée et souterraine. Se dit également d'une *entrée* de grotte.

Crypte-Portique, *s. m.* Arc dans l'épaisseur d'un vieux mur jeté par sous-œuvre.

Cube, *s. m.* Corps solide ayant trois dimensions et six faces.

Cul-de-Four, *s. m.* Partie de voûte sphérique.

— *en pendentif*. Voûte sphérique rachetée par quatre *fourches* ou *pendentifs*.

— *en niche*. Fermeture cintrée d'une niche sur un plan circulaire.

Cul-de-Lampe, *s. m.* Espèce de pendentif que l'on place aux voûtes gothiques ou à des plafonds de grandes salles.

— *par encorbellement*. Saillie pratiquée sur un rempart où l'on place une tourelle. Se dit de la base saillante d'une niche peu profonde sur laquelle on place une figure quelconque.

Cul-de-Sac, *s. m.* Petite rue sans issue.

Cuisine, *s. f.* Pièce, dépendante d'un appartement, où sont les fours, potagers, etc.

Cuisse de Triglyphe, *s. f* Côte qui est entre deux canaux.

Cuivre, *s. m.* Métal dont on se sert pour faire des planches à graver et des tables propres à couvrir des combles.

Culée, *s. f.* Massif qui arc-boute la première et dernière arche d'un pont. Se dit aussi du pilier qui reçoit les retombées d'un arc-boutant. On les nomme aussi *butées*.

Culière, *s. f.* Pierre recreusée, posée dessous un tuyau de descente, pour recevoir les eaux et les conduire au ruisseau.

Culot, *s. m.* Petit ornement de sculpture qui sert à orner des frises.

Curviligne, *adj.* Ligne ou face d'un corps qui décrit une courbe.

Curvité, *s. f.* Corps ou face qui décrit une courbure.

Curures, *s. f. pl.* Déblais d'immondices sortis des canaux d'une fosse d'aisance, etc. On dit *curer*, sortir les déblais.

Cuve de Bain, *s. f.* Grand bassin dont les anciens se servaient pour tenir les eaux en réserve pour l'usage de leurs thermes.

Cuvette, *s. f.* Espèce d'entonnoir qui reçoit les eaux des éviers et les verse dans le tuyau de descente. Se dit aussi d'un bassin ordinairement placé dans une niche près d'une salle à manger.

Cylindre, *s. m.* Corps solide de figure ronde alongée, compris entre deux plans égaux, parallèles, joints ensemble par des lignes droites.

— *oblique*. Celui qui est incliné.

Cyprès, *s. m.* Arbre dont on orne les cimetières.

Cyzicène, *s. f.* Chez les Grecs était une salle à manger située au nord, prenant jour sur un jardin; fut appelée, par les Romains, *Cénacle*.

D

Dais, *s. m.* Sert à couronner un autel, un trône, un tribunal ou une chaire à prêcher; ayant la forme d'une tente, d'une couronne fermée; orné d'Architecture, de Sculpture et autres ornemens convenables à sa destination. On appelle *haut-dais* celui que l'on élève pour un Roi, dans une église, à une salle de spectacle et autres lieux.

Dalles, *s. f. pl.* Pierres dures et minces qu'on met en usage pour des tablemens à un rez-de-chaussée, à un recouvrement de terrasse ou à couvrir des maisons en certains pays.

— *à joints recouverts.* Celles où l'on pratique une feuillure avec moulures dessus, en manière d'ourlet de recouvrement.

Dames, *s. f. pl.* Se dit des bossages qu'on laisse en nivelant un terrain, pour connaître la quantité déblayée. Se dit aussi des languettes transversales que les manœuvres laissent en creusant un fossé pour empêcher que les eaux ne les dérangent.

Daphnite, *s. f.* Pierre figurée qui imite la feuille du laurier.

Daraises, *s. f. pl.* Ecluses avec fossés, pour décharger des étangs.

Darse, *s. f.* Bassin, à côté d'un port, où l'on tient à flot les vaisseaux désarmés. On la nomme aussi *darcine.*

Dé, *s. m.* Corps nu et carré de pierre, bois, etc.; sert, dans la composition d'un piédestal, à supporter une colonne, un pilier ou poteau d'Angar, etc. Se nomme aussi *timpan.*

Débardage, *s. m.* Action de décharger des pierres ou bois, d'un bateau.

Débarder, *v. a.* Décharger un fardeau quelconque.

Débiter, *v. a.* Scier de la pierre, du marbre, ou refendre des bois quelconques.

Déblai, *s. m.* Terres et marrains provenant de quelques fouilles ou des démolitions de bâtimens.

Déblayer, *v. a.* Enlever des déblais sortis d'une excavation ou d'une démolition quelconque.

Décalquer, *v. a.* Tirer une contrépreuve d'un dessin.

Décamètre, *s. m.* Mesure ayant dix mètres de longueur.

Décastile, *s. m.* Edifice avec dix colonnes de front à sa principale façade.

Décharge, *s. f.* Petite pièce, près d'un office, qui sert d'entrepôt. Se dit aussi d'un *arc* jeté sur une couverte de porte, de fenêtre ou autres vides, pour empêcher que la charge ne la rompe.

— Terme usité en parlant des servitudes qu'éprouve un voisin, qui est forcé de recevoir les égouts d'un toit.

— *en charpenterie.* Pièce de bois posée obliquement dans l'assemblage d'un pan de bois ou d'une cloison.

— *en serrurerie.* Barre placée obliquement pour empêcher au principal cadre d'un portail de varier.

— *d'eau.* Ouverture avec soupape placée au fond d'un bassin pour faciliter l'écoulement des eaux.

Déchaussé, *s. m.* Se dit des fondations d'un bâtiment ou d'une pile de pont, qui tombent de vétusté.

Décigramme, *s. m.* Dixième partie du gramme.

Décilitre, *s. m.* Dixième partie du litre.

Décimètre, *s. m.* Dixième partie du mètre.

Décintrer, *v. a.* Démolir et enlever les cintres qui ont servi à la construction d'une voûte ou d'un banquettage de plate-bande.

Décistère, *s. m.* Dixième partie d'un stère.

Décombrer, *v. a.* Enlever des deblais dans un bâtiment, ou des débris à une carrière.

Décombres, *s. m. pl.* Menus matériaux tels que marrains, plâtras, recoupes de pierres et autres provenant de la démolition d'un bâtiment.

Déconstruire, *v. a.* Désassembler les parties qui composent une machine.

Décorateur, *s. m.* Homme qui a de grandes connaissances en Architecture pour faire de beaux choix, en Sculpture, perspective et optique pour donner aux ouvrages qu'il compose des proportions suivant les différens degrés d'éloignement qui conviennent, tant pour les décorations intérieures ou extérieures d'un bâtiment, que pour les décorations d'arcs-de-triomphe, de colonnes, obélisques, mausolées, catafalques pour les pompes funèbres et théâtres; où il déploie son génie en créant des palais enchanteurs, des temples magnifiques, des lieux pleins de pompes, de richesses, d'ornemens singuliers et de bon goût. Il place avec art les lumières, pour que le coloris frais des illuminations pittoresques n'acquière que plus de vigueur dans les transparens de colonnes et accessoires, figures et autres détails de circonstance pour fêtes publiques.

Décoration, *s. f.* Ornemens unis ou saillans, mis en usage à propos; sert à décorer le dedans et le dehors d'un bâtiment. Se dit aussi des ornemens postiches qui décorent les portes, arcs-de-triomphe, mausolées, catafalques, etc.

— *de jardin.* Ordre suivi dans le compartiment des pièces variées qui décorent un jardin pour en rendre l'aspect agréable.

— *d'église.* Se dit des ornemens postiches, tels que tableaux, étoffes, vases, festons, etc. qui sont adaptes aux murs d'une église, avec tant d'art que l'Architecture ne perd point ses véritables dimensions.

— *de théâtre.* Représente des scènes en perspective, comme des vues de palais, maisons, rues, places publiques, jardins, bosquets et forêts.

Découvrir, *v. a.* Enlever le couvert d'une maison.

— *le bois.* Enlever la première enveloppe avant de le blanchir au rabot ou à la varlope.

Dédale, *s. m.* Chez les Anciens, était un grand bâtiment dont l'intérieur était parsemé de rues, corridors et passages; où, une fois entré, il était difficile d'en sortir. Aujourd'hui on en construit dans nos jardins, dans nos parcs et autres lieux de plaisance, dont les allées sont seulement entourées de plantations d'arbres, arbrisseaux et clayonages, disposés sans symétrie. On le nomme aussi *Labyrinthe*.

Défense, *s. f.* Ardoise ou tuile attachée au bout d'un cordeau que les ouvriers pendent du bord d'un comble; indique aux passans de se tenir sur leurs gardes pour éviter tout accident.

Dégagement, *s. m.* Escalier ou pièce dans un appartement, qui sert à établir une communication.

Dégager, *v. a.* Oter des ornemens confus dans une décoration, ou établir, par des procédés quelconques, un dégagement dans un appartement, en y pratiquant un escalier ou autres pièces convenables.

Dégauchir, *v. a.* Dresser en tous sens une pierre ou une pièce de bois. Se dit aussi du raccordement d'un talus avec une pente de terrain.

Dégradation, *s. f.* Dégât fait à une maison ou autres lieux. Se dit aussi de l'affaiblissement de la lumière et des couleurs dans un dessin.

Dégradé, **ée**, *adj.* Se dit de toutes les parties d'un bâtiment qui sont en mauvais état.

Dégravoiement, *s. m.* Enfouillement occasionné par les eaux courantes, le long d'une digue en pilotis, en enlevant le terrain qui les garnissait.

Degré, *s. m.* La circonférence étant divisée en trois cent soixante parties, le degré en est une. Se dit aussi d'une marche d'escalier de pierre ou de bois.

Dégrossir, *v. a.* Enlever le plus gros d'un bloc de pierre ou de marbre, pour lui donner les dimensions voulues. Se dit aussi des pièces de bois.

Déjeter, *v. a.* Se dit des bois verts mis en usage dans un ouvrage d'assemblage, qui, en séchant, se retirent, se déjoignent, ce qui fait que les panneaux sortent de leurs enrainures.

Déjoindre, *v. a.* Séparer des objets qui étaient assemblés.

Délardement, *s. m.* Amaigrissement du dessous d'une marche d'escalier.

Délarder, *v. a.* Couper les angles d'une pierre ou d'une pièce de bois en chanfrein. Se dit aussi d'un limon et d'une marche d'escalier échanfreinés, suivant la ligne de rampe.

Déliaison, *s. m.* Pierres qui ne se recouvrent pas suffisamment pour former une liaison solide.

Délit, *s. m.* Se dit des pierres dont les joints des bancs de carrières sont placés d'aplomb dans une construction, par conséquent contraires à leurs véritables lits.

DÉLITER UNE PIERRE, *v. a.* C'est la refendre.

DÉMAIGRIR, *v. a.* Couper le joint d'une pierre, trop fort pour être posé, ou couper une pièce de bois en angle aigu. On dit aussi *amaigrir*.

DÉMAIGRISSEMENT, *s. m.* Côté d'une pièce de bois ou d'une pierre, demaigri.

DÉMASTIQUER, *v. a.* Enlever et dégarnir le mastic.

DÉMEUBLER, *v. a.* Enlever des meubles de quelque part.

DEMEURE, *s. f.* Maison, habitation, domicile, etc.

DEMI-BOSSE, *s. f.* Bas-relief qui a des parties saillantes et détachées.

DEMI-CERCLE, *s. m.* Moitié d'une circonférence dont le diamètre est la base; divisé en cent quatre-vingt degrés; sert à prendre les ouvertures d'angles et à les rapporter.

DEMI-LUNE, *s. f.* Façade circulaire d'un bâtiment. Se dit aussi de l'entrée d'une avenue de château, plantée d'arbres, ou close d'un portail de forme ronde.

— *d'eau.* Bassin en amphithéâtre et circulaire; orné de pilastres, de niches avec fontaines en nappes et statues hydrauliques.

— *de fortification.* Ouvrage avancé qui couvre le front de la courtine.

DEMI-MÉTOPE, *s. f.* Espace moindre que la métope, à l'encoignure de la frise dorique.

DÉMOLIR, *v. a.* Abattre un bâtiment ou autres constructions qui menacent ruine ou que l'on veut changer de place; en conserver les matériaux pour les réemployer au besoin.

DÉMOLITION, *s. f.* Moellons, pierres de taille, bois, plâtras et autres matériaux provenant d'un bâtiment démoli.

DÉMONTER, *v. a.* Désassembler une charpente quelconque ou quelques machines.

DÉMURER, *v. a.* Démolir un mur qui condamnait une ouverture de porte, de fenêtre et autres.

DENTICULE, *s. m.* Ornement, taillé en manière de dent, sur un membre carré dépendant de la corniche de l'ordre Ionique.

— *guillochis.* Fait d'une petite plate-bande continue qui se retourne d'équerre en haut et en bas.

DÉPARTEMENT, *s. m.* Dans une grande maison on donne ce nom aux sections de la bouche, des logemens de domestiques, des écuries, remises, etc. On donne ce nom aux divisions du territoire de France.

DÉPENSE, *s. f.* Pièce contiguë à une cuisine, où l'on entrepose les provisions de bouche.

DÉPÔT DE MENDICITÉ, *s. m.* Grand établissement propre à contenir les pauvres d'un département.

DÉROBEMENT, *s. m.* Manière de couper une voûte.

DÉSAFLEURER, *v. a.* Donner, à deux corps l'un près de l'autre, une saillie différente.

DESCENTE, *s. f.* Se dit de la rampe de l'escalier ou de la voûte qui la recouvre.

— *biaise.* Celle dont les pieds-droits ne sont pas d'équerre au mur de face.

— *d'experts.* Visite que des experts font sur les lieux pour vérifier si les ouvrages ont été exécutés conformément aux plans, devis, détails et autres clauses du marché, dont ils dressent procès-verbal.

— *de Juge.* Ordonnée par un Tribunal, pour enquêtes, etc.

— *d'évier, de communs.* Tuyau pratiqué pour conduire les eaux d'un évier ou d'une chausse d'aisance.

Dessin, *s. m.* Représentation en perspective ou géométriquement, sur le papier, de ce que l'on a projeté.

— *au trait.* Simplement tracé au crayon ou à l'encre, sans ombre ni surcharge.

— *lavé.* Passé au trait, ensuite colorié en observant soigneusement les jours, ombres et contre-ombres.

— *arrêtés.* Ceux dont les mesures cotées sont approuvées et signées par les parties, et qui servent de base pour la conclusion d'un marché.

Dessinateur, *s. m.* Celui qui fait les dessins de quelques édifices, d'après des mesures prises, convenues ou données.

Dessus de Porte, *s. m.* Table à recevoir une inscription en bas-relief ou autres ornemens.

Détail, *s. m.* Mémoire exact de la quantité des ouvrages, de leurs prix et du montant de la dépense d'un édifice; calculé d'après des bases certaines. Se dit aussi des parties cotées d'un dessin.

Détrempe, *s. f.* Peinture où l'on peut employer toutes sortes de couleurs que l'on détrempe avec de l'eau et un peu de gomme et de colle, pour les mettre en usage. Sert principalement aux décorations des salles de spectacles; exposée au grand jour, ses teintes sont éclatantes, belles et font un effet merveilleux; dure long-tems et ne change pas tant que le fond subsiste.

Détremper de la Chaux, *v. a.* En mettre dans un vase, la délayer avec de l'eau et la couler ensuite dans un bassin pour s'en servir au besoin.

Devanture, *s. f.* Se dit de la bordure d'une crèche ou mangeoire, d'un siége d'aisance; faite de pierre, bois ou plâtre. Se dit aussi de la garniture que l'on pratique autour des tuyaux de cheminées ou le long des murs de pignon, sur un couvert; faite de plâtre ou mortier.

Développement, *s. m.* Dans une pièce de trait, c'est lever les panneaux en suivant les lignes tracées sur l'épure.

— *de dessin.* Figurer toutes les faces et profils qui composent un ensemble de bâtiment.

Dévers, *s. m.* Poteau de bois posé obliquement dans un pan de bois, ou un parement d'un corps quelconque qui ne se dégauchit pas.

Déversoir, *s. m.* Prise d'eau ou endroit où la trop grande quantité d'eau d'un canal se jette.

Dévier, *v. a.* Se dit des tuyaux de cheminées et autres qui ne sont point montés d'aplomb.

Devis, *s. m.* Description d'un ouvrage d'après les plans cotés et arrêtés, où l'on désigne les quantités et qualités des matériaux, et la manière de les employer. On les considère comme mémoire descriptif ou analyse d'un détail estimatif.

Devise, Ornement en bas-reliefs, composé de figures et d'inscriptions.

Devoyer, *v. a.* Se dit des tuyaux de cheminées que l'on monte obliquement les uns à côté des autres, contre un mur. Se dit aussi de ceux d'éviers ou de chausses d aisances.

Diagonale, *s. f.* Ligne d'un côté de triangle.

Diamètre, *s. m.* Ligne droite qui coupe une circonférence en deux parties égales dont le *demi-diamètre* est le rayon.

— *de colonne.* Pris au-dessus de la base, compte pour deux modules ; sert à déterminer les proportions générales d'un ordre.

— *de renflement.* Mesuré au tiers de la hauteur du fût d'une colonne. — *de diminution.* Endroit le plus rapproché du chapiteau.

Diastyle, *s. m.* Façade d'un édifice dont les colonnes sont espacées de trois diamètres ou six modules de l'une à l'autre.

Diglyphe, *s. m.* Triglyphe imparfait en manière de console ou corbeau, orné de cannelures, figures ou rosasses.

Digue, *s. f.* Elévation en chaussée, faite de terre, graviers et autres matériaux, garantie par des jetées en pierres brutes ; souvent revêtue d'un perré avec une inclinaison plus ou moins considérable.

Dimension, *s. f.* Mesure de longeur, largeur, épaisseur ou profondeur.

Diminution, *s. f.* Se dit du retrécissement d'une colonne, depuis le tiers de la hauteur du fût jusqu'au chapiteau.

Dioptrique, *s. f.* Science qui explique les effets de la réfraction de la lumière.

Diptère, *s. m.* Temple, chez les Grecs, qui présentait huit colonnes sur ses faces de devant et de derrière, et deux rangs de colonnes sur celles latérales.

Disposition, *s. f.* Parties d'un édifice arrangées et mises en rapport avec l'ensemble général. Se dit des ornemens d'un Jardin, mis en rapport avec son plan, ses vues et ses localités.

Distribution, *s. f.* Divisions que l'on fait sur un plan, en donnant à chacune les dimensions et situations qui lui conviennent.

— *d'ornemens.* Placer, à des distances convenables, des figures, des bas-reliefs, des compartimens de fleurs, des métopes et triglyphes.

— *d'eau.* Partage des eaux d'un réservoir, qu'on pratique au moyen des soupapes adaptées à chaque entrée de tuyau.

Ditriglyphe

DITRIGLYPHE, *s. m.* Deux triglyphes placés dans l'espace d'un entre-colonnement d'ordre Dorique.

DÔME, *s. m.* Comble de figure sphérique ; sert à couvrir une église ou quelques grandes salles d'assemblées.

— *surbaissé.* Celui qui a moins de hauteur que la moitié de son diamètre.

— *surmonté.* Celui dont la hauteur dépasse la moitié de son diamètre, et acquiert, par-là, des proportions qui le rendent agréable à la vue.

— *à pans.* Celui qui, au lieu d'être rond, a des faces égales.

— *de treillage.* Pratiqué en manière de clayonnage sur un pavillon.

DONJON, *s. m.* Petit pavillon en charpente, élevé sur le comble d'une maison, pour y respirer le bon air et y jouir de quelques points de vue. Se dit d'une *tourelle* dans les anciens châteaux.

DORER, *v. a.* Appliquer des feuilles d'or mat ou bruni sur quelques parties intérieures ou extérieures d'un bâtiment, après y avoir préalablement passé des couches de couleurs à l'huile pour l'extérieur, et à la détrempe pour l'intérieur.

DORIQUE, *s. m. et adj.* Second ordre d'Architecture dont la colonne a huit diamètres de hauteur ; sa frise est divisée par métopes et triglyphes.

DORMANT, *s. m.* Traverse placée à une ouverture de porte ; sert de battant aux vantaux. Quand il est composé d'assemblage on le nomme *timpan.*

— *de croisée.* Cadre, fixé dans les feuillures de la baie, qui sert de support aux châssis et guichets d'une *croisée.*

— *de fer.* Enroulemens pratiqués dans un châssis, pour servir d'imposte au-dessus d'une porte.

DORTOIR, *s. m.* Dans les colléges, est une grande salle où l'on place plusieurs lits.

DORURE, *s. f.* Or fort mince appliqué sur la surface de quelques ouvrages.

DOS-D'ANE, *s. m.* Tout corps qui a deux pentes inclinées, comme un faux comble.

DOSSES, *s. f. pl.* Planches épaisses ou plateaux dont on se sert pour faire des échafaudages.

— *flaches* ou *écoins.* Planches premières qu'on lève en refendant une pièce de bois.

DOSSERET, *s. m.* Petit parpaing d'un mur qui fait un pied-droit commun à une porte et à une fenêtre.

— ou *dossier de cheminée.* Petit exhaussement au-dessus d'un mur de pignon, pour retenir et consolider une souche de cheminée.

DOSSIER, *s. m.* Se dit des formes de chœur d'une église, d'une chaire à prêcher, etc.

DOUBLEAU, *s. m.* Voûte qui joint un pilier à un autre.

DOUBLEAUX, *s. m. pl.* Forts soliveaux qui supportent la traverse d'une chevêtre.

Doucine, *s. f.* Moulure, concave par le haut et convexe par le bas, que l'on met en usage pour simaise à une corniche délicate.

Douelle, *s. f.* Partie courbe du dedans d'un voussoir de voûte, qu'on nomme aussi *intrados*.

Dresser, *v. a.* Elever aplomb une colonne, un obélisque, une statue ou autres corps.

— *d'alignement* Elever un mur d'aplomb et au cordeau.

— *de niveau.* Aplanir un terrain.

— *une pierre.* Rendre ses paremens droits, dégauchis et parallèles.

— *en charpenterie et menuiserie.* Equarrir les bois à la coignée et les dresser à la varlope ou au rabot.

Drague, *s. f.* Outil propre à curer les puits.

Dressoir, *s. m.* Buffet, armoire propre à entreposer les ustensiles de table.

E

Eau, *s. f.* Elément liquide et transparent; sert à apprêter les matériaux que l'on met en usage pour les constructions, à décorer des jardins ou à faire mouvoir des artifices.

Eau-forte, *s. f.* Propre à graver sur le cuivre sans le secours du burin.

Ebauche, *s. f.* Forme première que l'on donne à un bloc de pierre ou de marbre; se dit des masses grossièrement ebauchées, pour figures, bas-reliefs, ornemens, etc.

Ebaucher, *v. a.* Dégrossir une masse quelconque.

— *en sculpture.* Se dit du travail commencé pour un chapiteau, un vase, un bas-relief, une statue, etc.

— *en taille.* Dresser à pan, une base, un fût de colonne ou autres corps, pour être ensuite arrondis.

— *en charpente.* Equarrir des pièces de bois, avec une coignée, une scie ou autres instrumens et ensuite les blanchir à la besaiguë.

— *en menuiserie.* Dresser le bois avec le fermoir, le blanchir ensuite avec le rabot et la varlope.

Ebène, *s. f.* Bois noir employé pour ajustemens de meubles et parquets.

Ebousiner, *v. a.* Enlever avec un marteau à pointes, la mauvaise couche de pierre qu'on nomme *bousin*, qui sépare chaque banc.

Ébraser, *v. a.* Elargir en dedans une baie de porte ou une fenêtre, depuis la battue jusqu'au retour de l'alignement intérieur, ce qui rend les angles obtus. On dit aussi *évaser*.

Ébrasure, *s. f.* Elargissement que l'on donne aux jambages, en dedans de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour faciliter

l'introduction du jour dans une pièce. On dit aussi *évasement* ou *embrasure*.

Ecaille, *s. f.* Marbre ou pierre, taillé en manière d'*écailles*, pour les accessoires d'une fontaine. Se dit aussi des éclats de pierre, qui servent à faire du mastic, du stuc ou différentes garnitures.

Echafaud, *s. m.* Plancher fait sur poteaux et traverses assemblés; sert aux ouvriers constructeurs. Espèce de théâtre où l'on exécute les criminels.

Echafaudage, *s. m.* Pont volant, fait de pièces de bois assemblées et de plateaux; sert aux constructeurs.

Echafauder, *v. a.* Faire un échafaud.

Echalas, *s. m.* Bois refendu ou équarri; sert à faire des espaliers et autres ornemens dans un jardin.

Echandole, *s. f.* Petit ais qui sert à couvrir des toits.

Echantillon, *s. m.* Toutes pierres, bois, briques, tuiles, ardoises, carreaux, etc., qui ont des dimensions voulues et déterminées par des arrêtés administratifs.

Echappée, *s. f.* Hauteur suffisante pour passer facilement sous une rampe d'escalier.

Echarpe, *s. f.* Espèce de console qui fixe une poulie au moyen de laquelle on élève des fardeaux. Ceinture de base.

Echarper, *v. a.* Haler une pièce de bois.

Echasses, *s. f. pl.* Pièces de bois qui servent à faire des échafaudages. On les nomme aussi *baliveaux*. Se dit aussi d'une règle mince et pliante qui sert à prendre toutes les mesures quelconques dans un bâtiment.

Echaudoir, *s. m.* Local à un rez-de-chaussée où les tripiers placent leurs chaudières et manipulent les objets de leur état.

Echelier, *s. m.* Grande perche où sont placés des échelons de bois ou chevilles de fer; sert à descendre au fond d'un puits ou à monter au sommet d'une grue ou autres machines.

Echelle, *s. f.* Ligne divisée en plusieurs parties, sur un plan qui sert à déterminer ses dimensions et proportions.

— *de réduction.* Celle dont on se sert pour réduire plus petit un plan, une coupe et une élévation.

— *de front.* En perspective, est la division des parties égales sur la ligne horizontale, semblables à la ligne de terre.

— *fuyante.* Division de parties inégales sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusqu'au point de vue.

Echelle, *s. f.* Escalier dont les marches ou échelons ont peu de largeur et beaucoup de hauteur.

Echiffre, *s. m.* Mur rampant, sur lequel les marches et la rampe d'un escalier portent.

— *de bois.* Assemblage triangulaire, composé d'un patin, de deux noyaux, d'un ou plusieurs potelets, avec limon, appui et balustres.

ÉCHINE, *s. f.* Moulure en quart de rond, que l'on taille aussi en manière d'ove.

ECHO, *s. m.* Communication d'un son, par la répercussion de la voix à l'angle d'une voûte elliptique et parabolique.

ECHOMÈTRE, *s. m.* Règle qui sert à mesurer la durée des sons, leurs intervalles et leurs rapports.

ECHOMÉTRIE, *s. f.* Art de faire des bâtimens et sur-tout des voûtes où il y ait des échos.

ÉCHOPPE, *s. f.* Mauvais bâtiment peu élevé, désagréable à la vue, adossé contre un mur de bâtiment ou de clôture.

ÉCLAIRCIR, *v. a.* Arracher des tiges d'une plantation de bois trop touffue, pour la raréfier.

ÉCLAT, *s. m.* Morceau de pierre enlevé par le choc d'une masse. Se dit aussi d'un copeau levé avec une coignée.

ÉCLUSE, *s. f.* Travaux en maçonnerie pour arrêter le cours des eaux d'un canal; les élever et n'en prendre que la quantité désirée, au moyen d'une trappe y adaptée.

— *artificielle.* Sert à elever et abaisser les eaux d'un canal navigable, pour faciliter la montée et descente des bateaux.

— *à tambour.* Celle qui s'emplit et se vide par le moyen de deux canaux voûtés, disposés l'un au-dessus de l'autre, que l'on ferme avec des vannes à coulisse.

— *à vannes.* Se vide et s'emplit au moyen des guichets pratiqués dans l'assemblage des portes.

— *en éperon.* La porte est coupée en deux vantaux qui se rejoignent et forment un avant-bec ou éperon.

— *carrée.* Celle qui, par sa disposition, est *carrée* et sa porte d'une seule pièce.

ÉCOINÇONS, *s. m. pl.* Jambages qui servent à supporter les abouts d'un appui de fenêtre, et qui servent de parement au contre-cœur.

ECOLE, *s. f.* Bâtiment contenant de grandes salles propres à l'enseignement public des sciences et arts. On dit les écoles militaires, de marine, de droit, de médecine et autres.

ÉCOPERCHE, *s. f.* Pièce de bois que l'on ajoute au bec d'une grue ou d'une échelle d'engin, appropriée à recevoir une poulie, afin de lui donner plus de volée.

ÉCORCIER, *s. m.* Magasin, près d'un battoir, où l'on entrepose l'écorce.

ÉCORNURE, *s. f.* Éclat enlevé à une arête de pierre, en la taillant ou la transportant pour la poser.

ÉCOUTE, *s. f.* Dans une église, est un lieu grillé et fermé où des pensionnaires ou d'autres personnes qui ne veulent pas être vues se placent.

ÉCURIE, *s. f.* Lieu d'une maison destiné à loger les chevaux, train, équipages, etc.

— *simple.* Ne contient qu'un rang de chevaux.

— *double.* Contient deux rangs de chevaux. Les écuries, en général,

doivent être bien éclairées et le jour doit être disposé à plonger sur la croupe des chevaux.

Écusson, *s. m.* Ecu où l'on met les armoiries d'une personne ou d'une famille; en serrurerie est une plaque de métal sur laquelle est posé le heurtoir; sert d'entrée à la clef d'une serrure.

Édifice, *s. m.* Se dit d'un temple, d'une église, d'un palais et de tout autre monument public.

Église, *s. f.* Chez les chrétiens, est un temple consacré à Dieu. Les églises prennent différentes dénominations, suivant leurs figures et l'usage auquel on les destine. On dit une *église pontificale*, celle du Pape; *patriarchale*, celle d'un patriarche; *métropolitaine*, celle d'un archevêque; *cathédrale*, celle d'un évêque; *collégiale*, celle desservie par des chanoines; *paroissiale*, celle desservie par un curé; *conventuelle*, celle d'un monastère.

— *simple.* N'a que la nef et le chœur.

— *à bas-côtés.* A, de chaque côté, une galerie voûtée.

— *à doubles côtés.* A deux rangs de galeries voûtées.

— *à croix grecque.* Celle dont les deux chapelles latérales, disposées en croix, ont autant de longueur chacune que la nef.

— *latine.* A sa nef plus longue que chacune des croisées latérales.

— *gothique.* Celle bâtie d'après les ordonnances et le goût *gothique*.

— *en rotonde.* A son plan circulaire.

— *souterraine.* Placée au-dessous du rez-de-chaussée d'une autre autre église.

Les églises doivent être séparées, autant que possible, des habitations particulières; doivent être environnées de places, cours, jardins, ou de bâtimens dépendant d'elles, tels que cures, colléges, écoles et autres établissemens publics.

Égout, *s. m.* Canal, couvert ou découvert, par où les immondices s'écoulent. Se dit aussi de l'échappée des eaux d'un comble, dans un chéneau ou au-delà de la corniche.

Élaguer, *v. a.* Couper les branches superflues d'un arbre; tailler une allée quelconque.

Élégir, *v. a.* Pousser une moulure sur un panneau de compartiment ou débillarder une pièce de bois.

Élévation, *s. f.* Façade d'un bâtiment représentée géométriquement en longueur et hauteur.

— *en perspective.* Dessin d'une vue de bâtiment dont les parties reculées sont figurées en raccourci.

Élever, *v. a.* Edifier un bâtiment ou tout autre corps élevé perpendiculairement sur un plan.

Ellipse, *s. f.* Ligne décrite avec un cordeau ou cimbleau, au moyen de deux points de centre; représente une *anse de panier*. On la nomme aussi *ovale*.

Émail, *s. m.* Se dit d'un genre de peinture, des couleurs et métaux en armoirie.

Embasement, *s. m.* Assise sans ornemens, avec retraite qui se termine à la hauteur du dessous des bases d'un ordre établi ; continué autour d'un bâtiment.

Emboîture, *s. f.* Petite languette en bois qu'on place dans des mortoises d'assemblage de planches. On dit généralement emboîter, chasser une chose dans une autre.

Embranchemens, *s. m. pl.* Pièces, dans la croupe d'un comble, assemblées de niveau avec les empanons et le coyer.

Embrassure, *s. f.* Assemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés au-dessous d'un plinthe et larmier d'une souche de cheminée, pour empêcher qu'elle ne se lézarde. Se dit aussi d'une barre de fer plat, coudée et assemblée avec clavettes ou boulons, employée au même usage.

Embrèvement, *s. m.* Genre d'assemblage fait au moyen d'une entaille qui reçoit le bout démaigri d'une pièce de bois sans tenon ni mortoise.

Empanons, *s. m. pl.* Chevrons inégaux dans une croupe d'un comble.

Empatement, *s. m.* Plus grande épaisseur laissée dans les fondations à un mur de face ou de refend.

Encastrer, *v. a.* Faire une entaille propre à recevoir une barre de fer, un crampon, un harpon, etc.

Enceinte, *s. f.* Murs d'un clos ou palissades.

Enchevauchure, *s. f.* Partie d'une lause, d'une ardoise, d'une tuile, d'une planche, etc. qui recouvre en partie celle posée au-dessous.

Enchevêtrure, *s. f.* Assemblage d'un chevêtre par bout ; a deux forts soliveaux pour laisser l'emplacement d'un foyer, d'un passage de tuyaux de cheminées ou d'escalier dérobé.

Enclave, *s. f.* Espace quelconque enclavé dans les propriétés d'un voisin.

Enclaver, *v. a.* Encastrer les bouts des soliveaux d'un plancher dans des entailles d'une poutre. Fixer une pièce de bois avec une clef en fer. Mettre quelques carreaux de pierre de différentes hauteurs, en assise, par des entailles pratiquées en liaison.

Enclorre, *v. a.* Clorre de murailles, de haies ou de fossés.

Enclos, *s. m.* Lieu entouré de murs ou de palissades.

Encloues, *s. f. pl.* Crochets de fer qui servent à fixer une gouttière.

Encoche, *s. f.* Entaille ou coche pratiquée sur le pêne d'une serrure.

Encoignure, *s. f.* Partie d'angle rentrant formé par la façade principale d'un bâtiment avec ses avant-corps. Se dit aussi d'un retour d'angle d'un parterre de Jardin.

Encorbellement, *s. m.* Saillie portant à faux au-delà du nu du mur, comme une console, un corbeau ou autres corps.

Encre, *s. f.* Liqueur noire dont on se sert pour écrire.

— *de la Chine.* Dure, veloutée, un peu roussâtre ; se détrempe

facilement; sert à passer au trait et à laver les dessins. La meilleure vient de la Chine.

Enduit, *s. m.* Couche qu'on pratique sur un mur, une gipe ou un plafond, avec du plâtre ou une composition de chaux et sable mélangées suivant l'art. On en fait dans les endroits humides avec une composition de chaux et tuileaux pulvérisés.

Enduire, *v. a.* Couvrir un corps d'un enduit.

Enfaîteau, *s. m.* Tuiles creuses placées sur le faîte d'un comble.

Enfaîtement, *s. m.* Plaques minces de plomb ou de fer-blanc placées sur le faîte d'un comble.

— *à jour.* Ornemens de plomb ou fer-blanc évidés et arrangés en manière de balustrade, sur le faîte d'un comble.

Enfaîter, *v. a.* Couvrir de plomb, de fer-blanc ou de tuiles le faîte d'un comble.

Enfilade, *s. f.* Longue file de chambres sur une même ligne. Se dit aussi de plusieurs percées de portes, sur le même alignement, dans un appartement.

Enfoncement, *s. m.* Se dit de la profondeur d'une cavité ou d'un corps enfoncé en terre, comme pilots, pieux, etc.

Engin, *s. m.* Machine composée de deux montans avec un tour, une poulie, etc. Sert à lever de pesans fardeaux.

Engraissement, *s. m.* Assemblage de pièces de bois avec tenons et mortoises; serré avec force pour empêcher le variement.

Enlier, *v. a.* Former des liaisons en posant des carreaux ou autres corps dans la construction d'un mur isolé ou adossé contre un autre.

Enluminer, *v. a.* Colorier un dessin.

Enrayure, *s. f.* Charpente assemblée de niveau, composée de fermes, demi-fermes soutenues par des entraits, coyers, goussets et embranchemens, avec sablières simples ou doubles.

— *double.* Celle qui est placée au niveau du petit entrait.

— *carrée.* Mise en usage aux croupes des pavillons, dômes, etc.

Enroulement, *s. m.* Tout corps dont la forme décrit une ligne spirale, comme consoles, corbeaux, ailerons de portail d'église. Se dit aussi, dans un parterre de jardin, d'une plantation de buis ou arbrisseaux, chantournée en ligne spirale ou en manière de labyrinthe.

Ensemble, *s. m.* Se dit d'un bâtiment dont les parties concordent parfaitement avec le tout.

Enseuillement, *s. m.* Se dit d'un appui de fenêtre qui a plus d'un mètre de hauteur au-dessus de l'aire de la pièce où elle est pratiquée.

Entablement, *s. m.* Couronnement d'un ordre composé d'une architrave, d'une frise et d'une corniche; différens suivant les ordres desquels ils dépendent.

— *recoupé.* Fait un retour pour un avant-corps de colonne ou de pilastre.

— *de couronnement.* Corniche qui termine et orne une façade.

Entaille, *s. f.* Ouverture propre à joindre un corps avec un autre dans les assemblages. On en pratique dans les pierres et marbres pour y poser des harpons, happes et barres de fer.

Entamure, *s. f.* Se dit en parlant des pierres extraites de quelques carrières nouvellement découvertes.

Ente, *s. f.* Pilastre ou pilier mis en usage aux moulins.

Enter, *v. a.* Joindre deux pièces de bois de charpente de même grosseur, bout-à-bout et aplomb, pour un noyau d'escalier; se pratique par entaille à mi-épaisseur de bois ou avec tenons et mortoises. On dit *enter* une colonne, un pilier ou un mur; reprendre par sous-œuvre ou en incrustation les parties dégradees.

Enterré, ée. *adj.* Se dit d'un lieu, dans une maison ou dépendances, qui est en contre-bas des terres ou plaçages environnans.

Entoiser, *v. a.* Entasser carrément des moellons, pour en connaître le cube, avant de les mettre en œuvre.

Entraits, *s. m. pl.* Fortes pièces de bois qui entretiennent et assemblent les deux arbalétriers d'une ferme, de haut comble. On en distingue de grands, de petits, etc.

Entre-colonnement, *s. m.* Espace compris entre deux colonnes; différent à chaque ordre.

Entre-coupe, *s. f.* Endroit large au fond d'un carrefour, avec angles en pans coupés, pour faciliter le tournant des voitures. Se dit aussi du vide qui reste entre deux voûtes sphériques, l'une sur l'autre.

Entrée, *s. f.* Ouverture quelconque, par où l'on entre dans une maison et autres lieux.

— *de chœur.* Balustrade de fer, de bois ou autres matières, qui sépare la nef d'avec le chœur.

— *de serrure.* Plaque percée d'un trou semblable au profil d'une clef.

Entrelas, *s. m. pl.* Ornemens composés de listels et de fleurons, liés les uns avec les autres, que l'on taille sur des moulures et dans les frises.

— *d'appui.* Ornemens à jour, de sculpture, que l'on met en usage pour balcons de fenêtres et rampes d'escaliers.

— *de serrurerie.* Ornemens dont on garnit les compartimens des pilastres, montans, bordures ou garnitures de frise.

Entre-modillon, *s. m.* Espace compris entre deux modillons.

Entre-pilastre, *s. m.* Espace entre deux pilastres; différens à chaque ordre.

Entrepôt, *s. m.* Lieu où l'on met en dépôt des marchandises.

Entrepreneur, *s. m.* Celui qui se charge généralement de tous les ouvrages à faire, pour rendre un édifice quelconque fait et parfait, à des conditions convenues.

Entresol, *s. m.* Petit étage, pratiqué au-dessus d'un rez-de-chaussée, qui occupe moins de hauteur qu'un étage ordinaire.

Entretien, *s. m.* Réparation annuelle des bâtimens et accessoires, des routes, chemins, ponts et autres ouvrages d'utilité.

Entretoise, *s. f.* Pièce de bois qui entretient les poteaux d'une cloison, d'un pan de bois, les faites avec les sous-faîtes, les sablières avec les plate-formes de dessous d'un comble.

— *croisée.* Assemblage en croix de Saint-André, posé de niveau entre les entraits de l'enrayure d'un dôme.

Entrevous, *s. m.* Dans un plancher, est l'espace compris entre deux soliveaux; garni d'un couchi en planche ou d'une maçonnerie légère de tuf et plâtre, que l'on nomme pour lors *voûte-canne.*

Enture, *s. f.* Endroit où l'on pratique une ente.

Epaufrure, *s. f.* Eclat enlevé à une arête d'une pierre, par maladresse de l'ouvrier; lorsqu'il part après la pierre terminée, de la faute de ceux qui la tournent, la transportent ou la posent, se nomme *écornure.*

Epaulée, *s. f.* Mur élevé à différentes reprises, ainsi qu'on le pratique dans les sous-œuvres.

Éperon, *s. m.* Pilier avec talus, pratiqué en liaison et en saillie d'un mur de bâtiment ou de terrasse; sert à les contrebutter lorsqu'ils menacent ruine.

Épi, *s. m.* Genre d'assemblage pratiqué dans un comble circulaire; se dit aussi de la partie supérieure du poinçon qui dépasse sur le couvert, qui sert à recevoir un amortissement quelconque.

Épigeonner, *v. a.* Employer le plâtre naturel, dans une construction, avec les mains ou une truelle, sans le jeter, pour bâtir des tuyaux de cheminées.

Épigraphe, *s. f.* Toute inscription sur des bâtimens ou monumens quelconques, faite sur la pierre ou table de marbre, en l'honneur de celui qui les a fait ériger.

Epistyle, *s. f.* Se dit de l'architrave.

Épitaphe, *s. f.* Inscription que l'on pratique sur un tombeau; se dit aussi d'un morceau d'architecture orné de sculpture, comme bustes, figures et médaillons symboliques; placée dans un cimetière, contre un mur d'une chapelle ou autres lieux.

Épure, *s. f.* Pièce de trait tracée de grandeur naturelle, sur un plancher ou contre un mur enduit; où l'on lève les panneaux et prend les mesures nécessaires pour l'exécution. On trace en grand tous les objets difficiles qui demandent de la sujétion.

Équarrir, *v. a.* Mettre d'équerre en tous sens, une pierre ou une pièce de bois.

Équarrissage, *s. m.* Sert à indiquer la grosseur d'une pièce de bois.

Équarrissement, *s. m.* Action d'équarrir une pièce de bois; se dit aussi d'une manière de tracer les pièces composant un arc, un quartier tournant d'escalier.

Équerre, *s. m.* Deux règles assemblées par bout, avec une

ouverture de quatre-vingt-dix degrés à son sommet ; se dit aussi des fers coudés, qu'on met en usage aux poteaux corniers d'encoignure, aux pans de bois, aux châssis des fenêtres et portes de menuiserie, aux caisses d'orangers et autres ouvrages.

Équiangle, *adj.* Figure dont les angles sont égaux comme le triangle équilatéral, le carré, etc.

Équilatéral, ale, *adj.* Figure qui a tous ses côtés égaux.

Équilatère, *adj.* Figure dont tous les côtés sont égaux.

Équipage, *s. m.* Dans un atelier, sont des outils, des machines, comme grues, gruaux, chèvres, échelles d'engin, charriots, baliveaux, tréteaux, plateaux, cordages et autres, nécessaires à l'exécution d'une construction.

— *de pompe.* Se dit de l'ensemble, ou du piston et autres garnitures qui le font agir par le moyen des bras ou de l'eau.

Ériger, *v. a.* Bâtir, élever un édifice ou tout autre monument d'art.

Ermitage, *s. m* Maison écartée et champêtre qui servait autrefois de retraite aux ermites.

Escalier, *s. m* Dans une maison, sert à monter ou descendre.

— *principal.* Le plus considérable d'une maison.

— *secret* ou *dérobé* Pratiqué dans l'intérieur d'un appartement, pour communiquer à un entresol.

— *commun* Disposé à l'usage de deux maisons.

— *hors-œuvre.* Sa cage est pratiquée hors d'un bâtiment.

— *rond.* Les marches portent par bout au mur de la cage, et au noyau du centre.

— *rond suspendu.* Son limon du centre décrit une ligne spirale, en laissant un jour au milieu.

— *ovale suspendu.* Comme le précédent, excepté que le vide pris aplomb est *ovale.*

— *à double vis.* Deux rampes disposées l'une sur l'autre, dont les marches portent leurs délardemens.

— *à vis S.-Gilles, ronde* ou *carrée.* Celui dont les limons sont supportés par des piliers et arcades.

— *en limace.* Celui qui parcourt une grande étendue qui est en manière de rampe douce.

— *à péristyle circulaire.* Les limons de la rampe sont portés par des colonnes.

— *à jour.* Tous ceux où l'on pratique une ouverture entre les limons, disposés en galeries, arcades ou suspendus.

— *cintré.* Celui dont la cage et la rampe sont demi-circulaires, pour faciliter la communication dans un étage par une galerie.

— *triangulaire.* Sa cage est faite de deux triangles.

— *à repos.* Celui dont les rampes sont droites et parallèles ; se terminent à des paliers.

— *à quartiers tournans.* Les rencontres des limons de chaque rampe sont arrondies.

— *à quatre noyaux.* A un grand jour au milieu ; ses limons sont supportés par quatre piliers.

— *à rampes opposées.* Commence par un perron, suivi de deux rampes qui se réunissent en une seule, pour arriver à une plate-forme.

— *à deux rampes parrallèles.* Commence par un palier, tourne à droite et à gauche, et se termine à la rencontre d'une plate-forme.

— *en arc de cloître.* Supporté par des piliers qui servent d'arc-boutant aux limons et aux voûtes qui sont pratiquées sous les rampes et paliers.

— *en arc de cloître suspendu et à repos.* Ses rampes et paliers carrés en retour, portent en l'air sur une demi-voûte, en *arc de cloître.*

— *à girons rampans.* Celui dont les marches ont beaucoup de largeur et peu de hauteur ; les bestiaux peuvent facilement y monter.

— *en fer à cheval.* Sa forme est circulaire, avec une rampe des deux côtés qui, en montant, se réunissent à un palier commun.

— *à péristyle droit en perspective.* Sa rampe, placée entre deux rangs de colonnes, n'est pas parallèle, par rapport à la diminution progressive des colonnes d'en haut, qui ont moins de diamètre.

ESCARPE, *s. f.* Mur en talus d'un bâtiment, ou partie d'un rempart jusqu'au cordon. *Contrescarpe* est le mur opposé de revêtement ou de soutenement des terres d'un fossé.

ESCARPER, *v. a.* Couper, affranchir un rocher ou des terres, pour leur donner le moins de talus possible.

ESMILIER, *v. a.* Equarrir du moellon avec la pointe du marteau.

ESPACEMENT, *s. m.* Distance qu'on observe en posant des poteaux, soliveaux, lambourdes, chevrons, etc.

ESPAGNOLETTE, *s. f.* Tringle avec crochets et poignée; sert à fermer des contre-vents, volets, croisées, etc.

ESPALIER, *s. m.* Arbres fruitiers plantés et arrangés le long d'un mur. *Contr'espalier.* Treillages à hauteur d'appui également garnis d'arbres taillés pour cet effet.

ESQUISSE, *s. f.* Ebauche de quelques détails d'architeture ou de peinture, avec un crayon, représentant une première idée. En sculpture, c'est un petit modèle de terre ou de cire commencé.

ESSELIER, *s. m.* Pièce de bois qui s'assemble dans la jambe de force ; supporte l'entrait d'une ferme de comble. On le nomme aussi *gousset.*

ESSIEU, *s. m.* Ligne ou axe qui traverse le centre d'un corps cylindrique ou d'une sphere.

ESTRADE, *s. f.* Partie élevée dans un lieu, avec marche-pied pour y monter ; sert à y placer un lit, etc.

- Estacade

Étable, *s. f.* Petite écurie en forme d'angar; sert dans les campagnes à retirer le bétail. On la nomme aussi *bouverie*, pour les vaches et bœufs; *bergerie*, pour les moutons.

Établir, *v. a.* Jeter les fondemens d'un édifice quelconque.

Étage, *s. m.* Espace, dans un appartement, compris entre le plancher inférieur et le supérieur.

— *souterrain.* Celui qui est placé immédiatement au-dessous du rez-de-chaussée.

— *au rez-de-chaussée.* Peu élevé au-dessus du sol environnant.

— *carré.* A son comble caché par un attique.

— *en galetas.* Pratiqué dans un comble.

Étagères, *s. f. pl.* Planches que l'on distribue à propos dans un lieu; sert à entreposer des marchandises.

Étaie, *s. f.* Pièce de bois dont on se sert pour appuyer et retenir un mur, un plancher ou autres corps qui menacent ruine.

Étaiement, *s. m.* Action de poser des étaies.

Étayer, *v. a.* Poser des étaies.

Étalonner, *v. a.* Marquer ou tracer des corps d'après des mesures voulues.

Étancher, *v. a.* Arrêter l'eau qui coule ou filtre quelque part. Se dit aussi du dessèchement des eaux comprises dans une enceinte de batardeaux quelconques.

Étançon, *s. m.* Appui ou étaie que l'on met en usage pour retenir un mur ou plancher, pendant l'exécution de quelques réparations.

Étançonner, *v. a.* Placer des étançons ou étaies.

Étanfiçhe, *s. f.* Epaisseur en masse de plusieurs bancs de pierre, dans une carrière.

Ételon *s. m.* Epure ou tracé fait sur un plancher ou aire dans un chantier de charpenterie.

Étoile, *s. f.* Lieu où plusieurs allées se rencontrent, dans un parc, jardin, etc.

Étrésillon, *s. m.* Petite pièce de bois placée dans un fossé que l'on pratique, pour empêcher les éboulemens des terres, ou à toutes ouvertures quelconques, pendant l'exécution d'ouvrages sous-œuvre.

Étrésillonner, *v. a.* Placer des étrésillons.

Étrier, *s. m.* Fer plat, coudé en deux endroits d'équerre, qu'on fixe à un poinçon, au moyen de boulons ou croches.

Étuve, *s. f.* Pièce, dans un appartement de bain, échauffée par le feu, où l'on fait suer.

— *de corderie.* Lieu dans un arsenal de marine, où sont placés les fourneaux et chaudières dans lesquelles on goudronne les cordages des bâtimens de mer.

Évaluer, *v. a.* Déterminer la quantité, la qualité et le prix d'un ouvrage quelconque, par compensation, pour les changemens faits par ordre, dont il ne reste aucune trace.

Évêché, *s. m.* Palais d'un évêque, ordinairement adjacent à la cathédrale ; composé d'appartemens de cérémonie et de commodité, etc.

Éventail, *s. m.* Genre de châssis, de forme demi-circulaire.

Évider, *v. a.* Pratiquer des ouvrages évidés ou percés à jour, comme entrelas de balustres, grilles, etc.

Évier, *s. m.* Pierre creusée et placée dans une cuisine, pour recevoir les écoulemens des eaux des ratcliers, etc. ; se dit aussi d'un cabinet qui contient une pierre d'évier.

Euripes, *s. m. pl* Jets d'eau des anciens, composés de gerbes, cascades, nappes d'eau, etc. Les plus considérables prenaient le nom de *Nil*.

Euritmie, *s. f.* Nom qui désigne la beauté des proportions et l'apparence majestueuse des membres et parties de l'architecture.

Eustyle, *s. m.* Edifice orné de colonnes ou de pilastres, dont l'entre-colonnement est de quatre modules et demi; passe pour le plus régulier et le mieux proportionné.

Exastyle, *s. m.* Porche, dans un édifice, qui est orné de six colonnes de front.

Exèdre, *s. m.* Bâtiment contenant plusieurs salles garnies de bancs ou siéges, où les anciens philosophes se réunissaient pour faire des discours.

Exhaussement, *s. m.* Murs, bâtimens, planchers, etc, que l'on élève au-dessus de leurs positions primitives.

Expert, *s. m.* Homme se connaissant dans l'art de bâtir ; nommé amiablement par les parties intéressées, pour procéder au toisage et estimation des ouvrages exécutés dans quelques constructions.

Expertise, *s. f.* Opération des experts, comme rapport, procès-verbal, etc.

Exposition, *s. f.* Situation d'un bâtiment ou autres lieux, par rapport au soleil et vents principaux du monde.

Extrados, *s. m.* Curvité extérieure d'une voûte.

Extradossé, ée. *adj.* Voûte ou arcade dont les pierres ont toutes les mêmes épaisseurs.

F

Fabriques, *s. f. pl.* Se dit d'un édifice considérable tombant en ruine. On donne ce nom aux etablissemens où l'on fabrique différens objets d'utilité.

Façade, *s. f.* Face élevée d'un bâtiment sur une rue ou de quelque autre côté.

— *simple.* N'a que peu de moulures aux portes et fenêtres dont les faces environnantes sont enduites de mortier.

— *riche*. Est ornée de chambranles ou colonnes à ses portes et fenêtres, de plinthes, corniches, cordons, compartimens avec bas-reliefs, trophées, bustes, statues, etc., incrustés ou en saillie du nu de la face.

Face, *s. f.* Côté régulier d'un corps ou membre plat d'un bandeau de chambranle de cadre, etc.; se dit aussi de la largeur apparente d'une maison.

Facette, *s. f.* Superficie d'un corps taillé à plusieurs angles et faces.

Facetter, *v. a.* Tailler un corps en facette.

Façon, *s. f.* Se dit de la main-d'œuvre ou des journées vaquées pour faire un travail quelconque. On dit *mal-façon*, lorsque l'ouvrage est mal exécuté.

Façonner, *v. a.* Exécuter des ornemens ou autres embellissemens.

Factice, *s. m. et f.* Composition quelconque qui n'est pas naturelle.

Facture, *s. f.* Etat, mémoire descriptif d'un ouvrage fait.

Faculté, *s. m.* Se dit d'une société de savans pour les beaux arts, la médecine, le droit, etc.

Faïencerie, *s. f.* Local où l'on fabrique de la faïence.

Faisanderie, *s. f.* Bâtiment et dependances avec un clos où l'on élève les faisans.

Faisceau, *s. m.* Ornement des trophées.

Faîtage, *s. m.* Pièce de bois qui forme le sommet de la charpente d'un bâtiment.

Faîte, *s. m.* Sommet de comble d'un édifice.

Faîtière, *s. f.* Tuile courbe dont on couvre le faîte d'un toit.

Falot, *s. m.* Grande lanterne ou vase placé dans une cour pour éclairer.

Fanal, *s. m.* Tour placée à l'entrée d'un port ou près d'un écueil, sur laquelle on allume des feux, pour servir de signaux aux vaisseaux; est ordinairement d'un bon style et susceptible de beaucoup d'ornemens.

Faubourg, *s. m.* Partie d'une ville au-delà de ses portes et de son enceinte.

Fauconneau, *s. m.* Pièce de bois, placée en travers sur le haut d'un engin; sert à soutenir deux poulies propres à élever des fardeaux.

Fauconnerie, *s. f.* Bâtiment où sont des volières avec logemens des valets qui dressent des oiseaux utiles à un genre de chasse.

Fausse-braie, *s. f.* Chemin couvert, terrasse continue entre le fossé et les murs d'un château.

Fausse-coupe, *s. f.* En maçonnerie, lorsque les coupes ne tendent point au même point; en charpenterie et menuiserie, lorsque les coupes ne sont ni d'équerre ni à anglet.

Fausse-équerre, *s. f.* Instrument qui sert à faire des épures ou à prendre et rapporter l'ouverture des angles.

Fausse-porte, *s. f.* Celle qui est placée à l'entrée d'un faubourg.

Faux-attique, *s. m.* Entablement irrégulier, plus élevé que l'attique ordinaire.

Faux-comble, *s. m.* Celui au-dessus du brisis d'un comble à la mansarde, dont la pente est la même que celle d'un fronton triangulaire.

Faux-jour, *s. m.* Jour venant indirectement, par quelques petites ouvertures, dans un appartement.

Faux-manteau, *s. m.* Vieille cheminée qui est supportée sur des consoles ou corbeaux; se dit d'un manteau établi pour ornement d'un lieu.

Faux-plancher, *s. m.* Pièces de bois, placées d'une poutre à l'autre, contre lesquelles on pratique un plafond uni, ou sert à cacher dans un comble la charpente.

Fenêtrage, *s. m.* Toutes les fenêtres de bois dans un bâtiment ou dispositions des fenêtres en général.

Fenêtre, *s. f.* Ouverture pratiquée à un mur quelconque, pour donner du jour dans un lieu.

— *droite.* Celle dont tous ses côtés sont droits.

— *cintrée.* Sa couverte décrit un arc ou partie de cercle.

— *ronde.* Son tableau décrit une circonférence.

— *ovale.* Lorsque la circonférence est rallongée.

— *mézanine.* Plus large que haute.

— *atticurge.* Son appui est saillant.

— *ébrasée.* Son évasement est pratiqué en dehors.

— *en embrasure.* Evasée en dedans.

— *biaise.* Les paremens des tableaux ne sont point d'équerre à l'alignement de face.

— *rampante.* Celle dont l'appui et la couverte ne sont point de niveau.

— *rustique.* Ses chambranles ont des bossages avec refends.

— *à ordre.* Celle où l'on met en usage les ordres.

— *à balcon.* Ornée d'appui saillant avec des balustres.

— *en tribune.* Plus grande que les autres; n'a point d'appui, mais des balustres ou balcons.

— *en tour creuse.* Cintrée en dedans par son plan.

— *en tour ronde.* Cintrée en dehors par son plan.

— *d'encoignure.* Pratiquée sur un pan coupé.

— *dans l'angle.* Placée près d'un angle rentrant.

— *en abat-jour.* Elevée au-dessus de l'aire pour recevoir le jour d'en haut.

— *feinte.* Enfoncement de la grandeur d'une ouverture de fenêtre; quelquefois en peinture seulement.

Fenil, *s. m.* Local où l'on entrepose du foin.

Fente, *s. f.* Lézarde à un mur, à un plafond, etc.

Fentons, *s. m. pl.* Crampons que l'on scelle à un mur, pour soutenir et lier des tuyaux de cheminées.

Fer, *s. m.* Métal dur, qui sert à différens usages, dans les cons-

tructions ; que l'on désigne suivant ses grosseurs, ses façons, ses usages et ses défauts.

— *SUIVANT SES GROSSEURS.*

— *carré.* A huit centimètres d'équarrissage.

— *carré batard.* A de trois à quatre centimètres d'équarrissage.

— *carré commun.* A deux centimètres et demi d'équarrissage.

— *carillon.* A deux centimètres d'équarrissage.

— *plat.* A huit centimètres de largeur, par un d'épaisseur.

— *méplat.* A de largeur le double de son épaisseur.

— *aplati.* Celui qui a moins d'un centimètre d'épaisseur, sur cinq de largeur.

— *en lame.* A moins d'un centimètre d'épaisseur, sur des largeurs plus ou moins grandes.

— *rond.* Sert pour des tringles.

— *en feuille.* Très mince, a beaucoup de largeur ; sert à faire des ciselures et autres ornemens. On le nomme *tôle.*

— *en verge.* Sert à faire des clous, croches, etc.

— *SUIVANT SES FAÇONS.*

— *étiré.* Menu et alongé en le battant à chaud.

— *corroyé.* Forgé battu à chaud, ensuite à froid, pour le rendre moins cassant.

— *coudé.* Plié sur son épaisseur, s'emploie à différens usages.

— *enroulé.* Celui à qui on donne la courbure d'une ligne spirale, pour corbeaux, consoles, etc.

— *embouti.* Tôle relevée en bosse, pour figurer des roses, rosasses et autres ornemens.

— *acéré.* Etant chaud, est trempé pour outils.

— *fondu.* Sert à faire des tuyaux de conduits des fontaines, poëles, marmites, balcons, platines, rouages et une infinité d'autres ouvrages.

— *SUIVANT SES USAGES.*

— *de pieu.* On en fait à trois ou quatre branches, que l'on place au bout d'un pilot affilé. On le nomme aussi *sabot.*

— *maillé.* Treillis dormant, fait de barreaux de fer, disposés carrément ou en losange.

— *de cuvette.* Ayant la forme d'un collier ; sert à fixer contre un mur un tuyau de descente.

— *d'amortissement.* Tout morceau mince, fixé sur une pyramide ou autres corps quelconques.

— *de pique.* Ornement de serrrurerie, en manière de dards, que l'on adapte au sommet des barreaux d'une grille.

— *de menus ouvrages.* Se dit des serrures, targettes, fiches et autres pièces de garnitures pour portes et croisées.

— *SUIVANT SES DÉFAUTS.*

— *aigre.* Se casse facilement à froid.

— *rouverin.* A des gerçures ; se casse à chaud.

— *tendre*

— *tendre*. Brûle facilement au feu.
— *cendreux*. Ne peut recevoir le poli, à cause des taches couleur de cendre qu'il contient.
— *pailleux*. A peu de consistance et se casse facilement.
Fer-blanc, *s. m.* Fer en lame mince, recouvert d'étain.
Ferblantier, *s. m.* Ouvrier qui travaille en fer-blanc.
Fer-à-cheval, *s. m* Terrasse circulaire où l'on arrive au moyen d'un escalier ou d'une rampe douce.
Ferme, *s. f.* Métairie, maison, avec granges, étables, basses-cours et autres dépendances.
— *de charpente*. Assemblage composé de deux arbalétriers, d'un poinçon, des bras de force, parfois de moises, etc. La *demi-ferme* forme la croupe.
— *maîtresse*. Porte sur une poutre.
— *de remplage*. Celles qui sont placées entre les maîtresses fermes; portent quelquefois sur des vides.
— *ronde*. Assemblage en cintre, pour dômes, voûte en plein cintre, etc.
Fermette, *s. f.* Petite ferme d'un faux-comble ou d'une lucarne.
Fermer, *v. a.* Placer la clef à un arc, à une voûte, à une plate-bande, etc. Se dit d'un atelier, d'une porte, etc. Enclorre un lieu.
Fermeture, *s. f.* Se dit d'un assemblage en menuiserie, charpenterie, pour fermer des ouvertures quelconques.
Ferrer, *v. a.* Poser des barres, gonds aux portes, volets, etc., des équerres, gonds, verroux, targettes, loquets, serrures, etc. aux placards, châssis, etc.
Ferronnerie, *s. f.* Fabrique où l'on fait des outils de fer ou de cuivre.
Ferrure, *s. f.* Garniture, pose de menus ouvrages.
Feston, *s. m.* Faisceau de branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, entremêlées de fleurs et de fruits; on en fait d'artificiels en mettant en usage la peinture, pour des arcs-de-triomphe et autres décorations de circonstance.
Festonner, *v. a.* Faire ou découper des festons.
Feuillage, *s. m.* Feuilles naturelles ou artificielles dont on orne les frises, gorges, timpans, etc.
Feuilles, *s. f. pl.* Assemblage en menuiserie pour fermetures de magasin, vantaux de fenêtres; ornemens de sculpture ou peinture qu'on pratique dans les décorations d'un bâtiment.
— *naturelles*. On en distingue quatre sortes, mises en usage pour les chapiteaux, comme l'acanthe, le persil, le laurier et l'olivier.
— *imaginaires*. Sont les rinceaux, feuillages et autres assemblages composés de diverses feuilles.
— *galbée*. Celle qui est seulement ébauchée.
Feuillée, *s. f.* Se dit d'un pavillon formé par des branches d'arbres ou d'une allée couverte.

Feuiller, *v. a.* Représenter des feuilles d'arbres.

Feuilletis, *s. m.* Angle qui sépare la partie supérieure d'une pierre avec une autre intérieure. Se dit aussi de l'endroit où des pierres tendres se délitent.

Feuillure, *s. f.* Espèce de canal sur une arête; sert à recevoir les châssis, volets, contre-vents ou feuilles d'une fermeture.

Fiche, *s. f.* Petite penture avec charnières; sert aux portes de communication, placards, garde-robes, châssis et autres meubles. Se dit d'une lame de fer plat, dentelée en manière de scie, avec laquelle on facilite l'entrée du mortier ou autres compositions entre les joints des pierres.

Ficher, *v. a.* Faire des joints de pierre.

Ficheur, *s. m.* Ouvrier qui fait les joints de pierre.

Fier, ère, *adj.* Nom donné aux pierres et marbres très-durs.

Figuerie, *s. f.* Pépinière de figuiers.

Figure, *s. f.* Statues assises, pour les papes et souverains; à genoux, pour les tombeaux; et couchées pour les fleuves. Se dit aussi du principal ornement figuratif d'architecture.

— *de géométrie.* Superficie enfermée dans une ou plusieurs lignes. Elle est *rectiligne* entre deux lignes droites; *curviligne* entre des lignes courbes; *mixte* entre des lignes partie droites et partie courbes; *régulière*, lorsque ses cotés et ses angles sont égaux, et *irrégulière*, dans le cas contraire.

— *de plan.* Represente le plan d'un bâtiment ou la division de quelques propriétés.

— *ou esquisse.* Plans, coupes et élévations visuels d'un bâtiment, sur lequel on cote les mesures, pour les rapporter ensuite avec de vraies proportions.

Figurer, *v. a.* Tracer des épures, des figures et ornemens, suivant les convenances.

Figurines, *s. f. pl.* Figures petites, peu soignées, mises en usage comme accessoires dans les décorations.

Fil, *s. m.* Défauts, veines dans le marbre et pierres qui les coupent. Plusieurs nœuds dans une pièce de bois, qui se rencontrent au même endroit.

— *de pieux.* Plusieurs pièces de bois, carrées ou rondes, plantées le long d'un quai, d'un chemin ou autres lieux, pour soutenir le terrain et empêcher les enfouillemens des eaux.

Filardeux, euse, *adj.* Pierres et marbres qui ont des fils qui leur sont pernicieux.

Filature, *s. f.* Fabrique où l'on file les soies, les laines, etc.

Filerie, *s. f.* Lieu où l'on file le chanvre ou le lin.

Filet, *s. m.* Moulure carrée, qui en couronne ou accompagne une plus grande.

— *de couverture.* Enduit de plâtre ou mortier, qui sert à fixer un rang de tuiles ou ardoises contre un corps.

— *d'or.* Moulure recouverte de dorure.

FILIÈRES, *s. f. pl.* Pièces de bois d'équerre, de différentes grosseurs, qu'on met en usage pour les combles et planchers. Se dit aussi des veines qui coupent aplomb ou obliquement les bancs des carrières.

FILOTIÈRES, *s. f. pl.* Bordures d'un panneau en forme de vitraux.

FILTRATION, *s. m.* Action de filtrer. Sécrétion.

FILTRE, *s. m.* Papier, étoffes ou arrangement de sable, où l'eau dépose et se clarifie en passant au travers.

FILTRER, *v. a.* Clarifier des eaux ou autres liquides.

FLÀCHE, *s. f.* Dans une pièce de bois équarrie, non à vive-arête, endroit où l'écorce paraît encore; se dit d'un pavé, d'une aire, d'un plancher, etc., qui a subi quelque part un tassement non uniforme.

FLAMMES, *s. f. pl.* Ornemens de sculpture, placés sur des vases, candelabres, colonnes funéraires, etc. Dans les pompes funèbres, elles servent d'attributs, et marquent l'immortalité, comme les larmes, la douleur, etc.

FLANC, *s. m.* Petit côté d'un pavillon de face ou d'encoignure, par lequel il est joint au corps-de-logis.

FLANQUER, *v. a.* Donner plus ou moins de saillie à un pavillon, à un pilastre et autres corps en saillie.

FLÉAU, *s. m.* Barre de fer derrière les portes-cochères, qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battans.

FLÈCHE, *s. f.* Ligne qui passe par le milieu d'un arc, qui lui est perpendiculaire. Petit ouvrage, élevé vis-à-vis les chemins couverts d'une fortification. Trait que l'on met en usage pour couronner des grilles et former des balcons simples.

— *de clocher.* Comble qui se termine en pointe.

— *de pont.* Pièce de bois assemblée dans la bascule où la chaîne est fixée.

— *d'arpenteur.* Petite aiguille qui sert à marquer chaque chaînée; sur un dessin, à indiquer le nord, le midi, ou le courant des eaux.

FLEURS, *s. f. pl.* Ornemens arrangés en fleurons, imitant le naturel ou l'artificiel.

— *de chapiteau.* Disposées en fleurons à l'ordre Ionique, et en rose, sur le tailloir des ordres Corinthien et Composite.

— *de jardin.* Servent à orner et garnir les plates-bandes et allées des parterres.

— *de plate-bande.* Disposées sur plusieurs rangs; produisent des fleurs huit mois de l'année.

— *printanières.* Sont : les prime-vères, anémones, hyacinthes, tulipes, narcisses, jonquilles, etc.

— *d'été.* Sont : les œillets, giroflées, marguerites, juliennes, pavots, soleils, campanelles, lis, etc., etc.

— *d'automne.* Sont : les oculus-christi, amaranthes, passe-velours, roses, œillets d'inde, soucis, etc.

— *vivaces.* Restent en terre toute l'année.
— *annuelles.* On ne les plante qu'une fois l'année.
— *délicates.* Celles qui craignent la gelée.
— *robustes.* Celles qui résistent au froid.

FLEURON, *s. m.* Arrangement de fleurs et feuilles qui ne sont point naturelles.

FOIRE, *s. f.* Se dit d'un local souvent couvert, où les marchands vendent différens objets.

FONDATION, *s. f.* Ouverture, excavation pratiquée pour l'emplacement des murs de fondement d'un bâtiment.

FONDEMENT, *s. m.* Maçonnerie épaisse jusqu'au rez-de-chaussée, qui sert de base à l'élévation d'un bâtiment ou autre monument.

FONDER, *v. a.* Faire des fondemens.

FONDERIE, *s. f.* Grand bâtiment, avec artifices, fosses, fourneaux et autres machines, propres à la fusion des métaux pour canons, statues, bas-reliefs, cloches et autres ouvrages de fer, bronze, etc.

FONDRE, *v. a.* Mettre les métaux en fusion et les couler.

FONDIQUE, *s. m.* Comptoir dans un magasin de commerce.

FONDIS, *s. m.* Se dit d'un affaissement d'un bâtiment qui a été établi sur un terrain peu solide ; d'un éboulement qui se fait dans des galeries souterraines, faute de n'avoir pas laissé assez de force aux piliers.

FONDRIER, *s. m.* Mur qui couronne le foyer d'un fourneau.

FONDS, *s. m.* Terrain propre à recevoir une construction.
— *d'ornement.* Espace de différentes figures sur lequel on taille ou peint des ornemens, des armes, des chiffres, bas-reliefs, trophées, etc.
— *de cuve.* Cavité dont les angles sont arrondis en tout sens.

FONTAINE, *s. f.* Toute source d'eau vive. Dans l'art de bâtir, est un composé d'architecture et de sculpture, qui prend différens noms ; sert à l'utilité et à la décoration dans une ville, et d'embellissement dans un jardin.

— *PAR RAPPORT A SA FORME.*

— *couverte.* Renferme un réservoir qui, au moyen d'un robinet, fournit de l'eau à différens conduits.
— *découverte.* Ornée de bassins, coupes et jets d'eau.
— *jaillissante.* Ornée de plusieurs jets qui tombent par nappes, pluies, cascades, etc.
— *à bassin.* N'a qu'un jet au milieu, qui est susceptible de beaucoup d'ornemens.
— *à coupe.* Celle qui, outre le bassin, a une coupe élevée sur un piédestal, d'où le jet d'eau s'élance.
— *en pyramide.* Composée de plusieurs bassins, disposés les uns sur les autres, surmontée d'un bouillon qui fournit de l'eau, et qui la verse ensuite d'un bassin à l'autre en manière de cascade.

— *statuaire.* Ornée de plusieurs statues ou d'une seule, qui sert d'amortissement.
— *rustique.* Taillée en bossages, ou simplement composée de pétrifications, rocailles, coquillages, etc.
— *satyrique.* Rustique, en manière de grotte; est ornée de termes, mascarons, silvains, bachantes et autres figures du même genre.
— *marine.* Ornée de dauphins, fleuves, naiades, tritons et autres attributs de mer.
— *navale.* Represente des attributs de navigation.
— *symbolique* Ornée des attributs et des armes de celui qui l'a fait ériger.
— *en niche* Pratiquée dans un enfoncement circulaire.
— *en arcade.* Ses bassins sont placés sous des arcades, en manière d'arc-de-triomphe.
— *en grotte.* Pratiquée dans un enfoncement naturel ou artificiel dans un amas de rochers, ruines, etc.
— *en buffet.* Renfermée dans une enceinte quelconque, ornée souvent de plusieurs figures qui jettent de l'eau.
— *en portique.* Espèce de château en manière d'arc-de-triomphe, adossé contre un canal ou réservoir.
— *en demi lune.* Son plan est circulaire; ornée de niches, pour y recevoir des figures ou simples jets.
— *Par rapport a sa situation.*
— *isolée.* N'a aucun bâtiment ni corps autour d'elle.
— *adossée.* Celle qui est fixée contre un mur, etc.
— *en renfoncement.* Placee en arrière de l'alignement d'une face de mur, dans un plan carré ou circulaire.
— *d'encoignure.* Placée à la rencontre de deux lignes de façade, dans des rues, passages, carrefours, etc.

Fontenier, *s. m.* Homme qui a des connaissances en hydraulique, et dont la principale occupation consiste à faire des conduits d'eau.

Fonts de Baptême, *s. m. pl.* Grands vaisseaux, sur lesquels on tient les enfans lorsqu'on les baptise. Sont ordinairement placés dans une chapelle indépendante et analoguement décorée.

Force, *s. f.* Maitresse pièce d'une ferme, pour porter l'entrait et les pannes. *Petites forces*, celles d'un faux comble de mansarde. On la nomme aussi *jambe de force.*

Forêt, *s. f.* Grande étendue de terre couverte de bois. Se dit aussi d'un comble où les pièces sont très-rapprochées.

Forge, *s. f.* Grands bâtimens avec martinets, fourneaux, angars et autres accessoires où l'on fabrique le fer; placée ordinairement près des eaux et des forêts. Endroit chez les maréchaux, où ils font chauffer leurs fers pour les travailler.

Forjeter, *v. n.* On dit un mur se forjette, lorsqu'il se jette en dehors.

Forme, *s. f.* Libage dur, extrait des bancs qui forment le ciel des carrières.
— *de pavé.* Couche de graviers-sables, sur laquelle on établit le pavé d'une rue, d'une route, etc.
— *de vitre.* Assemblage en croisillon des carreaux d'une fenètre en éventail.
— *de marine.* Bassin dans lequel on radoube et construit des vaisseaux.
— *d'église.* Siéges qui ornent le chœur d'une église.

Formeret, *s. m.* Nervure d'un arc gothique.

Fort, *s. m.* Se dit d'une pièce de bois posée sur son champ. Place élevée, avec remparts, fossés et accessoires, comme bâtimens où sont les logemens des troupes, magasins, angars, etc., située dans un défilé; sert à mettre à l'abri un matériel d'armée, et à arrèter la marche des ennemis.

Forteresse, *s. f.* Place, ville fortifiée.

Fortificateur, *s. m.* Celui qui fait travailler aux fortifications.

Fortification, *s. f.* Art de fortifier les places.

Fortifier, *v. a.* Augmenter les ouvrages d'une forteresse, les rendre plus forts.

Fortin, *s. m.* Grand retranchement en manière de fort.

Forum, *s. m.* Place où les Romains tenaient leurs marchés.

Fosse, *s. f.* Toute cavité dans un bâtiment, qui sert pour caves, citernes, puits, cloaque, etc. Se dit aussi, dans une fonderie, de l'endroit où l'on place les moules.
— *d'aisance.* Lieu voûté, revêtu de contre-murs, pavés, bétons, etc., pour recevoir les matières des cabinets, privés, etc.
— *à chaux.* Trou où l'on entrepose de la chaux éteinte.

Fossé, *s. m.* Espace creusé autour des murs d'un château pour en empêcher l'approche et éclairer l'étage souterrain.
— *à fond de cuve.* Ses angles du fond sont arrondis.
— *revêtus.* Ceux d'une forteresse, revêtus de maçonnerie.
— *sec.* Celui où il n'y a jamais d'eau; on y pratique des allées d'arbres.

Foudre, *s. f.* Ornement de sculpture et de peinture, qui sert d'attributs accessoires aux armes d'un homme puissant.

Fouetter, *v. a.* Jeter, avec un balai ou un pinceau, du mortier ou plâtre délayé contre des murs, en manière de crépissage.

Fouille de Terre, *s. f.* Action d'ouvrir un fossé de fondation d'un bâtiment ou deblayer un emplacement quelconque.

Fouiller, *v. a. et n.* En sculpture, évider et tailler les ornemens et draperies, pour leur donner le relief convenable.

Foule, *s. f.* Machine qui sert à fouler les draps et autres objets de laine.

Foulerie, *s. f.* Endroit où l'on foule les chapeaux, draps et autres objets.

FOULOIRE, *s. f.* Instrument avec lequel on foule les objets de cotonnerie et de laine.

FOULON, *s. m.* Moulin qui sert à fouler les draps.

FOUR, *s. m.* Lieu voûté où l'on fait cuire le pain.

— *banal.* Très-grand ; sert à tous les particuliers.

— *à briques et tuiles.* Sert à cuire les briques, carreaux et généralement tous les objets de poterie.

— *à chaux.* Sert à calciner la pierre pour la réduire en chaux.

FOURCHE, *s. f.* Portion de voûte entre les arcs d'un dôme.

FOURCHETTE, *s. f.* Jonction des petites noues d'une lucarne avec le comble.

FOURRIÈRE, *s. f.* Bâtiment dans une arrière-basse-cour de palais ou d'hôtel ; sert à entreposer, dans le bas, les bois, charbons, etc., et au premier étage à loger les personnes chargées de la distribution et surveillance.

FOURNEAU, *s. m.* Sert à fondre les métaux, à distiller les liqueurs, à réchauffer des eaux pour un bain, et autres usages dans les fabriques, usines, etc.

FOURNIL, *s. m.* Lieu près d'une cuisine où sont les fours à cuire le pain et la pâtisserie.

FOYER, *s. m.* Tablement en pierre ou briques, sur lequel on fait le feu. On en pratique en plaque de marbre de diverses couleurs ajustées avec art sur une grande dalle de pierre dure.

— *de spectacle.* Espèce de vestibule qui sert de dégagement aux loges des acteurs, et de promenade au public.

FRAGMENT, *s. m.* Se dit de quelques parties détachées d'architecture et sculpture, trouvées dans des ruines.

FRESQUE, *s. f.* Peinture pratiquée sur un enduit frais, faite avec des couleurs détrempées avec de l'eau et qui ont passé par le feu. Mise en usage avec soin, a l'avantage de durer long-temps quoiqu'exposée au nord. Son principal défaut vient de ce que l'on ne peut y employer toutes sortes de couleurs, par conséquent est moins susceptible d'une vraie imitation. Ses clairs sont plus voyans que ceux de la peinture à l'huile, et ses bruns n'en sont ni si vigoureux, ni si suaves. Elle demande beaucoup de celérité dans son exécution, faite par une main légère et hardie, conduite par une tête savante, pleine de feu si nécessaire à ce genre de peinture. On peut la mettre en usage en tout temps, excepté pendant le gel.

FRETTE, *s. f.* Cercle de fer dont on couronne la tête d'un pilot qu'on enfonce, pour empêcher qu'il ne se fende.

FRIPERIE, *s. f.* Marché où sont les magasins des marchands d'habits.

FRISE, *s. f.* Grande face plate entre la corniche et l'architrave ; susceptible d'ornemens en sculpture de peu de saillie.

— *lisse.* Celle qui n'a aucun ornement.

— *ornée.* A de la sculpture en bas-relief.

— *bombee.* A son parement en bossage uni.

— *rustique.* Son parement, avec bossage, est brut.

— *fleuronnée.* Enrichie de rinceaux et feuillages imaginaires.
— *marine.* Est ornée de chevaux et monstres marins, tritons et autres attributs de mer.
— *historique.* Ornée d'inscriptions et de bas-reliefs continus qui représentent les hauts faits d'une nation.
— *symbolique.* Ornée d'attributs de religions, de nations, de dignités, etc.
— ou *gorge de placard.* Espace entre le cadre d'un chambranle et la corniche qui le couronne.
— *de lambris.* Panneau beaucoup plus long que large dans l'assemblage d'un lambris d'appui ou de revêtement.
— *de parquet.* Bandes qui rachètent le biais et séparent les feuilles et cadres d'un parquet.
— *de fer.* Panneau de longueur garni d'un ornement continu; placé à hauteur d'appui, en haut ou en bas d'une grille, ou à une rampe d'escalier. On varie les ornemens ; les plus simples sont les plus beaux.
— *de parterre.* Feuillages de buis ou de gazons qui ornent une plate-bande d'un parterre de jardin.

Frontispice, *s. m.* Face principale d'un grand bâtiment.

Fronton, *s. m* Pignon qui couronne les ordonnances, termine les façades et sert d'ornemens aux portes, fenêtres, niches, autels, etc. La plus belle proportion est d'avoir de hauteur un cinquième de la longueur de sa base.
— *surmonté.* Plus élevé que la belle proportion.
— *surbaissé.* Moins élevé qu'un cinquième de la base.
— *triangulaire.* A deux angles des côtés égaux, et celui du sommet est obtus.
— *sphérique*, *cintré ou rond.* Fait d'un arc ou partie de cercle.
— *brisé.* A sa corniche de dessous coupée.
— *en enroulemens.* Formé par deux consoles qui se joignent au sommet.
— *sans retour.* Celui dont la corniche de niveau n'est point profilée au bas de la corniche rampante.
— *sans base.* Sa corniche de niveau est retournée sur deux colonnes ou pilastres, pour l'exhaussement d'un arc à la place d'un entablement.
— *double.* En couvre un autre par la disposition des avant-corps.
— *à jour.* Son timpan est évidé pour donner du jour.
— *gothique.* Très-élevé; est orné de différentes sculptures.

Fruit, *s. m.* Diminutions ou retraites que l'on fait à un mur en l'élevant. *Contrefruit* c'est lorsqu'il est plus épais en haut qu'en bas. Se dit aussi des ornemens sculptés imitant des fruits arrangés en manière de festons.

Fruiterie, *s. f.* Lieu propre à conserver les fruits en toute saison.

Fusarole, *s. f.* Petit ornement taillé en manière de collier sous l'ove d'un chapiteau.

Fuser, *v. a.* Eteindre, couler de la chaux.

Fût, *s. m.* Tronc d'une colonne, compris entre la base et le chapiteau.

Futaie, *s. f.* Vase propre à contenir du liquide. Se dit des bois longs et maintenus, propres aux constructions.

Futée, *s. f.* Espèce de mastic composé de sciure de bois mêlée avec de la colle forte ; sert à boucher des fentes de bois.

G

Gabion, *s. m.* Espèce de panier qui, rempli de terre, sert à faire des retranchemens.

Gabionnade, *s. f.* Ouvrage et arrangement de gabions.

Gabionner, *v. a.* Placer des gabions.

Gâche, *s. f.* Plaque de fer percée d'un trou pour recevoir les pênes d'une serrure. Se dit aussi d'un collier qui sert à fixer des tuyaux de descente.

Gâcher, *v. a.* Détremper, dans une auge, du plâtre ; lui donner le degré convenable de consistance pour être employé.

Gâchette, *s. f.* Petite pièce sous le pêne d'une serrure.

Gâcheur, *s. m.* Ouvrier qui gâche ou délaye du plâtre.

Gaine, *s. f.* Scabellon qui porte un buste.

Galandage, *s. m.* Cloisons, gipes ; fait de plâtre, poteaux et briques posées de champ ; sert à séparer les pièces dans la distribution d'un appartement.

Galbe, *s. m.* Se dit des contours exécutés avec grâce pour vases, balustres, feuilles et autres ornemens.

Galerie, *s. f.* Pièce plus longue que large ; sert à se promener et souvent de dégagement dans un vaste appartement.

— *d'église.* Espèce de tribunes continues ; ornées de grilles, balustrades, etc.

— *de pourtour.* Celle adaptée en encorbellement pour établir une communication tant intérieurement qu'extérieurement.

— *d'architecture.* Décorée d'ordres, accompagnée de riches lambris.

— *de peinture.* Réunion de tableaux.

— *de sculpture.* Ornée de statues, bustes, bas-reliefs et autres ornemens antiques et modernes.

— *magnifique.* Décorée d'architecture, de sculpture, de peinture, de lambris de marbre, de glaces, de meubles précieux et autres ornemens.

— *d'eau.* Bassin, dans un jardin, orné de jets d'eau, de figures, de statues et autres détails de circonstance.

Galetas, *s. m.* Dernier étage d'une maison, en partie dans le comble; éclairé par des lucarnes.

Ganterie, *s. f.* Fabrique où l'on fait des gants et autres ouvrages en peaux.

Garde (Corps-de-), *s. m.* Lieu où les soldats de garde se retirent. Quelquefois isolé, est susceptible d'être décoré d'un ordre convenable, accompagné d'une chambre pour l'officier, et d'une petite prison.

Garde-Feu, *s. m.* Espèce de balustrade qu'on adapte autour d'un feu, d'un poële ou autres lieux.

Garde-Fou, *s. m.* Appui massif ou en balustres, qu'on place des deux côtés d'un pont, d'une terrasse ou autres lieux, pour empêcher les accidens. Se nomme aussi *garde-corps*.

Garde-Manger, *s. m.* Lieu, près d'une cuisine, où l'on entrepose les objets de consommation.

Garde-Meuble, *s. m.* Magasin où l'on entrepose des meubles et effets.

Garde-Robe, *s. f.* Cabinet ou placard qui sert à fermer du linge, des habillemens et autres objets précieux. Se dit du cabinet où l'on place une chaise percée, etc.

Gargouille, *s. f.* Pierre recreusée qui sert à conduire quelque part des eaux. Se dit aussi d'un tuyau qui jette de l'eau; susceptible de beaucoup d'ornemens, comme mascarons, mufles de lion, etc.

Garni, *s. m.* Maçonnerie en remplissage entre des carreaux et boutisses d'un gros mur. Se dit aussi d'un ramassis de cailloux ou moellons que l'on place entre un mur et la terre pour empêcher à l'humidité de pénétrer. On le nomme aussi *remplissage*.

Garniment, *s. m.* Se dit des objets propres à meubler un appartement ou autres lieux.

Garnir, *v. a.* Placer des meubles, glaces, papiers et autres, dans un lieu quelconque.

Garnisseur, *s. m.* Ouvrier qui s'occupe de garnitures.

Garniture, *s. f.* Se dit des planchers, des cadres, des crochets, happes, etc. que l'on pose quelque part. Se dit aussi des lattes, tuiles ou ardoises d'un comble.

Garrot, *s. m.* Barre qui comprime un fardeau, qui le fixe au moyen d'une corde.

Gauche, *adj.* Se dit d'un parement qui n'est pas droit en tout sens. On dit qu'une pièce de bois est gauche quand elle est mal équarrie.

Gazon, *s. m.* Espèce de tapis vert formé par des herbes épaisses; sert à former des banquettes, à garnir les bords d'un bassin de jet d'eau et autres embellissemens d'agrément.

Gazonnement, *s. m.* Action de gazonner.

Gazonner, *v. a.* Placer des gazons.

Génie, *s. m.* Art de fortifier, d'attaquer, de défendre les places, les postes, les camps, etc. Se dit d'une figure d'enfant avec des aîles et attributs; on en pratique de fleuronnés qui terminent la partie inférieure d'une touffe de rinceaux.

Géométral, le, *adj.* Se dit d'un plan, d'une élévation, etc. dont les proportions y sont parfaitement observées.

Géomètre, *s. m.* Celui qui connaît la géométrie et qui la met en pratique.

Géométrie, *s. f.* Science qui enseigne à mesurer les surfaces, les longueurs, les distances, etc.

Géométrique, *adj.* Objet qui dépend de la géométrie.

Géométriquement, *adv.* D'une manière géométrique.

Gerbe d'Eau, *s. f.* Différens tuyaux disposés avec art, qui jettent en même tems de l'eau.

Gerçures, *s. f. pl.* Se dit des fentes et lézardes.

Gipe, *s. f.* Cloison de distribution dans un intérieur de bâtiment; faite de briques posées de champ avec plâtre.

Girande, *s. f.* Plusieurs tuyaux d'où l'eau jaillit avec impétuosité; qui, par le moyen des vents renfermés, imitent le bruit du tonnerre, de la pluie, etc.

Giron, *s. m.* Largeur de la marche où l'on pose le pied.

— *droit.* Contenu entre deux lignes parallèles.

— *triangulaire.* Etroit près du noyau et large à son autre bout.

— *rampant.* Celui qui est très-large et peu élevé.

Girouette, *s. f.* Banderolle d'étoffe, de fer-blanc, etc., placée sur un comble ou autre part; sert à indiquer les vents; on l'orne parfois d'armoiries et autres emblèmes.

Glace, *s. f.* Verre épais et poli; représente tout ce qui s'offre devant elle; sert à orner les compartimens des pièces qui composent un appartement, une galerie, une salle de café et autres lieux.

Glacière, *s. f.* Fosse dans la terre ou sous un bâtiment, de forme conique, avec un faux-plancher au tiers de sa profondeur, pour faciliter l'écoulement des eaux de la fonte des glaces; son entrée doit être au nord.

Glacis, *s. m.* Pente douce que l'on donne au-dessus d'une corniche, d'un cordon, etc., pour faciliter l'écoulement des eaux. Se dit des esplanades comprises entre les chemins couverts et les contre-fossés d'une place forte, des murs, évasemens, contre-cœurs, etc. à qui l'on donne beaucoup de talus.

Glaçons, *s. m. pl.* Ornemens qui imitent des glaçons ajustés à des fontaines, bassins, grottes et autres lieux.

Glaise, *adj.*, *s. f.* Terre forte et grasse dont on fait les boisseaux, bourneaux de fontaines, tuiles, briques, planelles, carreaux et autres objets de poterie. On s'en sert pour les cimens de fontaines, de citernes, de batardeaux et autres lieux, pour empêcher aux eaux de filtrer.

Glaiser, *v. a.* Enduire des murs de canaux, de fosses d'aisance, etc., avec de la terre corroyée, pour empêcher les filtrations.

Glaisière, *s. f.* Lieu où l'on extrait de la terre glaise.

Glyphe, *s. m.* Se dit des canaux à angles carrés ou ronds qui servent d'ornemens.

Glyptique, *s. f.* Art de graver sur les pierres précieuses, en creux ou en relief.

Glytographie, *s. f.* Connaissance des gravures sur pierres précieuses.

Gnomon, *s. m.* Style d'un cadran solaire.

Gnomonique, *s. f.* Science de tracer les cadrans solaires.

Gobeter, *v. a.* Introduire du mortier ou plâtre délayé dans des joints de pierre, etc.

Godet, *s. m.* Petit vase qui sert à entreposer des couleurs.

Godrons, *s. m. pl.* Ornemens taillés sur une moulure en demi-cœur, ayant la forme d'une amande. On en pratique de creusés comme le dedans d'un noyau, et de fleuronnés de plusieurs sortes.

Gond, *s. m.* Morceau de fer coudé sur lequel tournent les pentures d'une porte, etc.

Gonfalon, *s. m.* Bannière d'église.

Goniomètre, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer des angles.

Goniométrie, *s. f.* Art de mesurer les angles.

Gorge, *s. f.* Moulure concave, plus large et moins profonde qu'une scotie. On la met en usage à des cadres, chambranles et autres profils d'architecture. Se dit aussi d'un petit vallon entre deux montagnes.

Gorgerin, *s. m.* Petite frise du chapiteau dorique comprise entre l'astragale et les annelets.

Gothique, *adj.* Genre d'architecture éloignée des proportions antiques, sans proportions ni bon goût dans ses profils, avec ornemens chimériques. Elle présente beaucoup de solidité et de merveilleux dans l'assemblage hardi de son exécution.

Goujon, *s. m.* Cheville sans tête que l'on pose dans des tronçons de colonnes, de balustres, pilastres, etc. On en place aussi pour lier des claveaux de plate-bande, d'architrave et des tablettes de recouvrement.

Gouache, *s. f.* Peinture dont les couleurs sont détrempées et délayées avec de l'eau de gomme; elle diffère de la miniature en ce que ses couleurs sont étendues en traînant le pinceau comme pour le lavis.

Goulette, *s. f.* Petit canal à un bassin, par où les eaux s'échappent en manière de nappes.

Goulotte, *s. f.* Petite rigole adaptée sur une corniche, sur un cordon ou autres corps saillans; sert à recevoir les eaux et les conduire dans un tuyau de descente.

Gousses, *s. f. pl.* Ecorces de fèves placées en ornement à côté des oves d'un chapiteau Ionique.

Gousset, *s. m.* Pièce de bois placée diagonalement dans une enrayure pour assembler les coyers avec les tirans, les plate-formes, et à lier une ferme.

Goût, *s. m.* On donne ce nom au choix qu'un artiste fait dans ses ouvrages, en objets grands, extraordinaires et en même tems vraisemblables. Il suppose beaucoup d'art, de génie, de jugement pour instruire, charmer, surprendre le spectateur, et pour

atteindre sûrement au sublime et au merveilleux. On dit que les bâtimens gothiques sont de mauvais goût, quoique leurs constructions soient hardies et bien exécutées, et le contraire des bâtimens où les proportions antiques sont mises en usage suivant leurs convenances.

Gouttes, *s. f. pl.* Ornemens ronds ou triangulaires qu'on place sous les plafonds d'ordre Dorique, ou au bas des triglyphes; ressemblent à une goutte d'eau. On les désigne aussi sous les noms de *clochettes*, *campanes* et *larmes*.

Gouttière, *s. f.* Canal de bois, de pierre, de plomb ou de fer-blanc; sert à recevoir les eaux d'un comble et les conduire au loin d'un mur de face. On leur donne différens ornemens suivant le local où on les met en usage.

Gradation, *s. f.* Dispositions de plusieurs parties en manière d'amphithéâtre, en sorte que le corps de devant ne nuise point à celui de derrière.

Gradin, *s. m.* Degrés élevés les uns au-dessus des autres. Se dit aussi des retraites qu'on pratique au bas extérieur d'un dôme ou dans quelques autres lieux.

Grain d'orge, *s. m.* Assemblage de bois de menuiserie et charpenterie.

Graines, *s. f. pl.* Petits boutons, d'inégale grosseur, adaptés aux bouts des rinceaux de feuillage; peintes, sculptées ou mises en usage dans des broderies de parterre d'un jardin.

Gramme, *s. m.* Mesure de pesanteur, équivalant à dix-neuf grains environ.

Grange, *s. f.* Bâtiment propre à retirer les récoltes en blé, foin, chanvre, etc.

Granit, ite, *adj.* Qualité de pierre et de marbre fort durs.

Granitelle, *adj.* Marbre qui ressemble au granit.

Grand'Rue, *s. f.* Rue principale d'un lieu.

Graphie, *s. f.* Description d'un lieu.

Graphique, *adj.* Manière de décrire, de démontrer une opération au moyen d'une figure.

Graphomètre, *s. m.* Instrument propre à mesurer les hauteurs, les distances, et prendre des ouvertures d'angle; composé d'un demi-cercle, divisé en 180 dégrés, avec boussole, allidade et pinules.

Gras, *s. m.* Se dit d'une pierre trop épaisse ou d'un tenon trop fort pour les lieux où on se propose de les placer.

Graticuler, *v. a.* Diviser un dessin par carreaux, pour le rapporter sur une échelle plus grande ou plus petite.

Gravier, *s. m.* Gros sable que l'on emploie à faire les aires des grandes routes et à graveler les allées des jardins.

Gravois, *s. m.* Plâtras et marrains provenant des démolitions de bâtimens; sert à faire des aires de chemins, et d'engrais aux terres marécageuses.

Gravures, *s. f. pl.* Sculpture cave; font l'effet contraire du relief.

GRENIER, *s. m.* Lieu où l'on serre le grain et autres denrées pour les conserver.

— *public* ou *d'abondance*. Bâtiment considérable dans une ville, où l'on entrepose des blés et autres denrées, pour qu'en cas de disette, le peuple souffre moins. Se dit aussi d'un entrepôt de sel destiné au même usage.

GRÈVE, *s. f.* Plage unie, au bord de la mer ou d'une rivière, où l'on charge et décharge les marchandises sur un vaisseau ou une barque.

GRIFFON, *s. m.* Animal fabuleux, ayant la tête d'un aigle et le corps d'un lion; sert d'ornement à une frise, à un soubassement et autres lieux.

GRIFFONNER, *v. a.* Dessiner grossièrement, faire une esquisse.

GRILLAGE, *s. m.* Assemblage de pièces de bois, posé dans des fondations d'édifice; parfois sur des pilotis, lorsque le terrain n'est pas solide. Se dit aussi des montans et traverses d'une grille adaptée à une fenêtre.

GRILLE, *s. f.* Assemblage de montans, traverses et festons; faite de fer, pour clorre un jardin, un monument, une cour de palais, un chœur ou chapelle d'église.

GRIS, *s. m.* Couleur grise.

GRISAILLES, *s. f.* Peinture ayant la couleur des pierres et marbres; on la met en usage dans des compartimens intérieurs et extérieurs de bâtimens ou autres lieux.

GROS, *s. m.* Se dit d'une pièce de bois, lorsque ses deux petites dimensions sont égales en équarrissage.

GROTESQUE, *adj.* Peinture bizarre, mêlée de figures d'animaux, de feuilles, de fleurs, de fruits, etc., suivant l'imagination du peintre.

GROTESQUEMENT, *adv.* D'une manière grotesque.

GROTTE, *s. f.* Bâtiment dont l'extérieur représente de l'architecture rustique, et l'intérieur est orné de statues, coquillages, fontaines, cascades, jets d'eau, etc.

— *satyrique*. Celle dont l'intérieur est fait de rocailles, pétrifications, plantes sauvages, etc.

— *souterraine*. Caveau sous les basiliques, où l'on déposait autrefois les corps des papes.

GROUPE, *s. m.* En peinture et sculpture, c'est l'assemblage de plusieurs figures ou statues qui composent un sujet. En architecture, plusieurs colonnes accouplées.

GROUPER, *v. a.* Disposer des figures, statues ou des colonnes par trois ou quatre ensemble.

GRUAU, *s. m.* Machine qui sert à lever des fardeaux, qui ne diffère de l'engin que par une pièce de bois posée en saillie pour donner plus de volée.

GRUE, *s. f.* Grande machine utile à lever des fardeaux, dans une construction de bâtiment ou dans un port, pour embarquer et

débarquer des marchandises. Elle est composée d'un poinçon ou arbre, d'arcs-boutans, d'empatemens, de moises, de la grue, d'une roue, d'un tambour, d'un treuil, etc.

Gruerie, *s. f.* Maison située près d'une forêt ; sert de logement aux gardes.

Guérite, *s. f.* Petit pavillon qui sert à mettre une sentinelle à l'abri du mauvais temps. Elles sont susceptibles de beaucoup d'ornemens, lorsqu'on les construit à l'entrée d'une cour de palais.

Guette, *s. f.* Poteau incliné, posé à un pan de bois ou à un portail ; sert de décharge.

Gueule droite, *s. f.* Moulure convexe par le haut et concave par le bas. On la nomme aussi *gueule renversée.*

Guichet, *s. m.* Petite porte de dégagement. Se dit aussi d'une petite ouverture à un grand portail.

Guigneaux, *s. m pl.* Pièce de bois, dans la charpente d'un toit, qui sert à former un chevêtre, pour le passage des tuyaux de cheminée.

Guillocher, *v. a.* Faire des traits de différentes manières, entrelacés les uns dans les autres.

Guillochis, *s m.* Différens traits et ornemens, composés de réglets menés parallèlement sur les faces de plate-bandes et de soffites d'architraves ; font plusieurs retours d'équerre. Il y en a de carrés, de ronds, de simples et de doubles. On en pratique aussi dans les parterres de jardins.

Guimberges, *s. f. pl.* Ornemens pratiqués aux clefs saillantes d'arcs ou voûtes gothiques.

Guindage, *s. m.* Se dit des cordages qui servent à élever des fardeaux.

Guindal, *s. m.* Machine propre à élever des fardeaux.

Guinde, *s. f.* Cordage qui sert à retenir et contre-butter une machine. On le nomme aussi *guindeau.*

Guinder, *v. a.* Placer des guindes.

Guinguette, *s. f.* Petit cabaret hors d'une ville.

Guirlande, *s. f.* Couronne faite avec des fleurs, en manière de festons, que l'on met en usage dans les décorations.

Gymnase, *s. m.* Lieu où les Grecs s'exerçaient aux jeux propres à développer la force et l'agilité.

Gymnique, *s. f.* Science des exercices propres aux athlètes.

Gynécée, *s. m.* Lieu qui, anciennement, servait de retraite aux femmes ; de garde-meuble aux empereurs Romains. En France, on donne ce nom à une fabrique de *soierie.*

Gyp ou Gypse, *s. m.* Veine de pierre transparente, que l'on trouve dans le plâtre; pilée et employée avec mastic, imite parfaitement le marbre. Les pierres gypseuses étant calcinées, produisent du plâtre.

H

Habitation, *s. f.* Se dit d'une maison ou autres lieux propres à être habités.

Hache, *s. f.* Coignée ; sert à travailler le bois.

Hacher, *v. a.* Faire des entailles à une pièce de bois, à un mur, à un plafond, etc., pour recevoir un enduit de mortier ou de plâtre.

— *une pierre.* Les arêtes étant relevées au ciseau, c'est dresser le parement avec le taillant d'une hache.

— *un dessin.* Figurer des teintes et ombres, en traçant dans la même direction, des lignes serrées et parallèles.

— *contre-hacher.* Passer des lignes qui en croisent d'autres, diagonalement ou carrément.

Hachures, *s. f. pl.* Lignes sensibles, tracées avec la plume ou le crayon ; croisées, servent à marquer les ombres.

Hachette, *s. f.* Petite hache.

Haie, *s. f.* Assemblage d'arbrisseaux, qui étant taillés, servent de cloture et d'ornemens.

Halage, *s. m* Se dit d'un chemin le long d'une rivière navigable.

Haler, *v. a.* Lier une pièce de bois avec un cable pour la lever.

Halle, *s. f.* Place, bâtiment entouré de portiques, avec des magasins propres à contenir toutes les choses nécessaires à la vie. (voyez *marché*).

Hangar, *s. m.* Lieu destiné à remiser des chariots, charrettes et autres objets.

Happe, *s. f.* Petit cercle de fer. Se dit d'un morceau de fer courbé par ses deux bouts, qui sert à lier deux corps ensemble. On le nomme aussi *crampons*.

Happer, *v. a.* Poser des happes pour fixer des cadres, chambranles, boiseries, pierres, etc.

Haras, *s. m.* Etablissement où sont des bâtimens commodes et disposés à loger des étalons, ainsi que les chefs et palfreniers.

Hardi, **ie**, *adj.* Se dit des constructions dont les dimensions excitent l'admiration.

Harengerie, *s. f.* Marché ou halle, où l'on vend ou entrepose les harengs.

Harmonie, *s. f.* Union et rapport que les parties qui composent un bâtiment ont entr'elles.

Harpe, *s. f.* Pierre d'attente qu'on laisse à un mur, pour former liaison avec celui que l'on veut adosser contre. Se dit des carreaux longs que l'on place en liaison à une chaine ou jambage de pierre de taille posée dans un mur.

Harpie, *s. f.* Sorte d'oiseau fabuleux, qui a la tête et le sein d'une femme, les ailes d'une chauve-souris, des griffes et la queue d'un lion.

HARPON, *s. m.* Morceau de fer droit ou coudé, qui sert à lier deux corps ensemble. Les anciens en pratiquaient de cuivre.

HAUBAN, *s. m.* Cordage qui sert à guinder une échelle d'engin.

HAUBANER, *v. a.* Arrèter un hauban à un corps solide, pour empêcher la machine de varier lorsqu'on lève un fardeau.

HAUT, *adj.* Se dit de l'élévation ou du sommet d'un objet quelconque.

HAUTE-FUTAIE, *s. f.* Bois longs et propres à être employés pour les constructions.

HAUTE-LICE, *s. f.* Fabrique de tapisserie, dont la chaîne va de bas en haut.

HAUTEUR, *s. f.* Elévation d'un bâtiment, d'une tour et autres objets.

HÉBERGE, *s. f.* Hauteur ou étendue d'une propriété par rapport à celle des voisins.

HÉBERGEMENT, *s. m.* Se dit d'un logement.

HECTOGRAMME, *s. m.* Mesure de pesanteur, équivalant à cent grammes.

HECTOLITRE, *s. m.* Mesure de capacité, équivalant à cent litres.

HECTOMÈTRE, *s. m.* Mesure de longueur, équivalant à cent mètres.

HECTOSTÈRE, mesure de solide, équivalant à cent stères.

HÉLICE, *s. f.* Ligne tracée en vis ou spirale, autour d'un corps cylindrique ou rampant pour les volutes et autres enlacemens. Se nomme aussi *hélicoïde.*

HÉLICOSOPHIE, *s. f.* Art de tracer des lignes spirales, en plan, coupe et élévation.

HÉLIOMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer des distances éloignées et à prendre le diamètre d'un astre.

HÉMICICLE, *s. m.* Arc en plein cintre; divisé en nombre impair de claveaux égaux, dont le plus élevé est la clef.

HEPTAGONE, *s. f.* Figure ou corps qui a sept côtés et sept angles.

HERBERIE, *s. f.* Lieu où l'on blanchit la cire en l'exposant à la rosée et au soleil.

HÉRITAGE, *s. m.* Se dit de tout ce qui appartient à une seule personne.

HERMES, *s. f.* Statue en forme de gaine, surmontée d'une figure humaine.

HERMITAGE, *s. m.* Lieu dans une belle position où l'on établit une maison, pour y vivre éloigné du monde. (*Voyez ermitage*).

HÉRONIÈRE, *s. f.* Bâtiment dans un parc où l'on élève des petits hérons.

HERSE, *s. f.* Se dit des portes à jour pratiquées à l'entrée d'un faubourg de ville.

HEURTOIR, *s. m.* Marteau susceptible de beaucoup d'ornemens; sert à frapper sur une porte où il est adapté.

HEXAÈDRE, *s. m.* Corps à six faces; on l'appelle aussi *cube.*

HEXAGONE, *adj. s. m. et f.* Figure ou corps qui a six côtés et six angles.

Hexamètre, *adj. et s. m.* Mesure de longueur, qui a deux mètres.

Hexastyle, *adj et s. m.* Edifice orné de six colonnes de front.

Hie, *s. f.* Morceau de bois ferré qui sert à enfoncer des pilots. On la nomme aussi *mouton* ou *demoiselle*.

Hiement, *s. m.* Mouvement involontaire de plusieurs pièces de bois d'un assemblage de charpente. Bruit fait par une machine, pendant qu'on lève quelques fardeaux. Manière d'enfoncer les pilots avec la hie, par le moyen d'un treuil avec une S de fer en bascule appelée *déclique*.

Hiéroglyphe, *s. m.* Symbole qui, à l'aide des figures et sans le secours des paroles, marque le caractère d'une personne, d'une action divine ou sacrée.

Hipogée, *s. f.* Construction voûtée et souterraine où l'on déposait les cendres des héros Grecs.

Hippodrome, *s. m.* Espèce de manège de forme ovale alongée, entouré de portiques; servait à exercer les chevaux et aux courses publiques.

Hippogriffe, *s. m.* Animal fabuleux, ayant la tête et le corps d'un cheval, orné d'ailes.

Hippopodes, *s. m. pl.* Figures mises en usage comme ornement, ayant la tête, le buste et les cuisses d'un homme et les jambes d'un cheval.

Hippopotame, *s. m.* Cheval marin, ayant des nageoires; sert à orner les façades des châteaux d'eau et des fontaines.

Hoche, *s. f.* Se dit d'une entaille faite quelque part.

Holomètre, *s. m.* Instrument avec lequel on peut prendre toute sorte de hauteurs.

Hôpital, *s. m.* Etablissement, consistant en plusieurs bâtimens, disposés à recevoir les personnes malades ou infirmes.

Horloge, *s. f.* Machine qui marque et sonne les heures.

Horlogerie, *s. m.* Art de faire les horloges, les pendules et les montres.

Horodictique, *s. m.* Instrument qui indique l'heure par le moyen d'un cadran.

Horographie, *s. f.* Art qui enseigne la manière de tracer les cadrans.

Horomètre, *s. m.* Instrument qui indique l'heure.

Horométrie, *s. f.* Art de diviser les heures et d'en déterminer le nombre.

Hortolage, *s. m.* Partie d'un jardin potager où sont les légumes et plantes basses.

Hospice, *s. m.* Espèce de monastère, fondé dans un lieu désert, pour recevoir les voyageurs. Maisons bâties dans les villes où l'on reçoit les pauvres malades des deux sexes.

Hôtel, *s. m.* Maison dans une ville où les voyageurs trouvent à loger commodément.

— *de ville.* Maison où s'assemblent les administrateurs d'une commune.

— *de préfecture.* Habité par un préfet. On donne ce nom à toutes les maisons que les personnes distinguées occupent.

— *de mars.* Occupé par des vieux serviteurs de l'Etat, qui y trouvent un asile et une existence assurée, après avoir servi honorablement leur patrie.

HOTELLERIE, *s. f.* Maison disposée à recevoir des voyageurs, avec remises, écuries et angars.

HOTTE DE CHEMINÉE, *s. m.* Manteau d'une cheminée plus large en bas qu'en haut.

HOURDAGE, *s. m.* Maçonnerie grossièrement faite.

HOURDER, *v. a.* Faire de la maçonnerie grossière avec de menus moëllons ou plâtras.

HOUSSAGE, *s. m.* Fermeture faite d'ais.

HUILE, (A L') *s. f.* Genre de peinture dont l'huile est le principal amalgame des couleurs.

HUISSERIE, *s. f.* Assemblage d'un linteau avec les poteaux d'une porte de charpente.

HUTTE, *s. f.* Petite loge, baraque, faite avec de la terre, du bois, etc.

HYDRAULIQUE, *adj. et s. f.* Science qui enseigne à trouver, conduire et élever les eaux, par l'usage des machines.

HYDROGRAPHE, *s. m.* Qui a connaissance de l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE, *s. f.* Art de décrire les eaux et machines hydrauliques.

HIDROMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer la pesanteur et la force de l'eau.

HIDROMÉTRIE, *s. f.* Science de mesurer la force et la pesanteur des fluides.

HYGROMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le degré de sécheresse et d'humidité de l'air.

HYPERBOLE, *s. f.* Section d'un cône, par un plan qui, étant prolongé, rencontre le cône opposé.

HYPÈTRE, *s. m.* Portique d'un édifice découvert.

HYPOCAUSTE, *s. f.* Poële d'où des tuyaux partent pour conduire la chaleur dans des appartemens éloignés.

HYPOMOCLION, *s. m.* Point d'appui d'un lévier.

HYPOTHÉNUSE, *s. f.* Côté opposé à un angle droit ou obtus, comme la base d'un fronton.

I

ICHNOGRAPHIE, *s. f.* Plan, coupe, et élévation d'un bâtiment, faits d'après des mesures exactes.

Ichnographique, *adj.* Qui dépend de l'ichnographie.

Iconographie, *s. f.* Description des objets de peinture, de gravure, sculpture et autres sujets antiques.

Iconographique, *adj.* Objets dépendans de l'iconographie.

Iconologie, *s. f.* Science qui fait connaître les attributs des dieux, des hommes, etc., sous des figures qui leur conviennent. On a personnifié les vices, les passions, les vertus, les maladies, les saisons, les provinces, les fleuves, les arts, etc.

Ile, *s. f.* Espace de terre entouré d'eau de tous côtés.

Idée, *s. f.* Première esquisse d'un projet.

Illumination, *s. f.* Eclairage de diverses sortes de verres préparés pour un jour de fête, lesquels placés avec art, font un effet merveilleux.

Illuminer, *v. a.* Disposer les illuminations et les éclairer.

Illusion, *s. f.* Fausse représentation, apparence trompeuse.

Illusoire, *adj. m. et f.* Simulé, fait à dessein de tromper.

Ilot, *s. m.* Masse de maisons comprises entre des rues ou entre deux branches de rivière.

Image, *s. f.* Figure de sculpture, de gravure, de peinture, etc., qui représente un Saint ou une Sainte.

Imaginer, *v. a.* Concevoir une idée nouvelle, un projet, etc.

Imaret, *s. m.* Nom des hôpitaux, chez les Turcs.

Immeuble, *s. m.* Terres, maisons, dépendances qu'on ne peut changer de place.

Impastation, *s. f.* Composition faite avec des matières de diverses couleurs et consistances, ensuite mêlées avec du mastic ou ciment; sert à la construction de colonnes, pilastres, obélisques et autres monumens.

Imposte, *s. f.* Corps saillant, qui sert de couronnement à un jambage ou pied-droit, sur lequel s'appuye le premier voussoir d'un arc; différente à chaque ordre.

— *Toscane.* Composée d'un plinthe, d'un filet et congé.

— *Dorique.* A deux faces couronnées.

— *Ionique.* A deux faces couronnées et un larmier au-dessus; ses moulures peuvent être taillées.

— *Corinthienne et Composite.* Ont trois faces avec larmiers et sculpture sur leurs moulures.

— *coupée.* Interrompue dans sa longueur par quelques corps.

— *cintrée.* Celle qui ne se profile pas sur le pied-droit, mais qui sert de bandeau à une arcade et se retourne en archivolte. On appelle aussi cintrée celle dont le plan est circulaire.

— *mutilée.* Celle qui n'a pas la saillie convenable aux proportions pour faciliter le passage d'un pilastre, d'une colonne ou autres corps.

Imprimer, *v. a.* Passer plusieurs couches d'une couleur sur du bois ou autres corps.

Incrustration, *s. f.* Plaçage d'ornemens minces dans des entailles pratiquées exprès à des paremens de murs, de piliers, de piedestaux, etc.

Infirmerie, *s. f.* Salle dans une hôpital civil ou militaire, destinée à recevoir les malades infirmes.

Ingénieur, *s. m.* Architecte qui prend différens noms suivant l'administration dont il dépend.

Inscription, *s. f.* Titre en peu de mots, que l'on place sur un tombeau, sur une frise, etc.

Inscrire, *v. a.* Tracer une figure dans une autre, comme un carré dans un cercle.

Inspecteur, *s. m.* Homme ayant beaucoup de connaissances en constructions, que l'on charge de surveiller l'exécution des marchés passés aux entrepreneurs.

Instrumens, *s. m. pl.* Se dit des compas, règles, équerres, niveaux, graphomètres, planchettes, boussoles, etc., nécessaires à dessiner et lever des plans. Sont différens des outils, en ce que ceux-ci ne servent qu'à l'exécution et construction des ouvrages.

— *de sacrifice.* Sont des vases, patères, candelabres, masses, couteaux avec lesquels on égorgeait les victimes, etc., que les anciens mettaient en usage, pour orner les frises de leurs temples.

Intersection, *s. f.* Point où deux lignes se rencontrent.

Interstice, *s. f.* Joint entre des pierres. Intervalle.

Intrados, *s. m.* Partie concave ou douëlle, d'une voûte.

Invention, *s. m.* Faculté propre de l'esprit, découverte, nouveauté, composition, etc.

Ionique, *adj. m. et f.* Troisième ordre d'architecture.

Irrégulier, re, *adj.* Se dit des plans, coupes, et élévations d'un bâtiment, où l'on s'est éloigné des proportions convenables.

Isolé, ée, *adj.* Se dit des corps detachés, comme un pavillon, une colonne, un obélisque, une statue, etc.

Isolement, *s. m.* Intervalle ou distance qu'on laisse d'une colonne à un pilastre, d'un four, d'une forge, etc, à un mur mitoyen.

J

Jais, *s. m.* Bitume fossile. Pierre noire; brûle comme du charbon.

Jalon, *s. m.* Corps cylindrique ou à pans, mince et très-alongé; sert à lever des plans et à tracer des alignemens.

Jalonner, *v. n.* Poser des jalons de distance en distance, pour déterminer un alignement.

Jalousie, *s. f.* Volet dont le milieu est à jour au moyen des traverses y adaptées. On en pratique d'autres où l'on évide le bois des panneaux, de manière qu'elles représentent des ornemens et des figures.

Jambage, *s. m.* Pied-droit ou trumeau d'une porte ou d'une fenêtre.

Se dit aussi des côtés d'une cheminée à la Rumfort contre lesquels les chambranles sont adaptés.

JAMBE, *s. f.* Chaîne faite avec carreaux et boutisses ; élevée dans l'épaisseur d'un mur, pour soutenir un bâtiment.

— *boutisse.* Pierre formant la liaison d'un mur mitoyen avec un mur de face au-dessus du premier étage.

— *étrière.* Tête d'un mur mitoyen au rez-de-chaussée, taillée à deux tableaux et disposée à recevoir deux retombées.

— *d'encoignure.* Disposée à porter deux retombées, sur deux faces d'un bâtiment.

— *sous-poutre.* Chaîne de pierres, composée de carreaux et boutisses, de l'épaisseur d'un mur ; sert à porter une ou plusieurs poutres d'un plancher ou charpente.

— *de force.* Maitresse pièce d'une ferme ; sert à porter l'entrait et les pannes.

JAMBETTE, *s. f.* Petite pièce, posée de bout ; dans un comble, sert à soutenir les arbalétriers, les forces et les chevrons.

JARDIN, *s. m.* Emplacement près d'une maison, disposé avec symétrie en compartimens, orné d'arbres et de fleurs.

— *potager.* Planté d'arbres fruitiers et de légumes.

— *botanique.* Arrangé et distribué de manière à y cultiver toutes sortes de plantes.

— *suspendu.* Celui qui est placé sur des voûtes, qui sert quelquefois de serre en hiver.

JARDINAGE, *s. m.* Science qui apprend à décorer, planter et cultiver un jardin.

JARDINER, *v. a.* Faire des plantations et cultiver un jardin.

JARDINET, *s. m.* Petit jardin.

JARDINIER, *s. m.* Homme habile, qui peut diriger, tracer et cultiver un jardin.

JARRET, *s. m.* Se dit d'une ligne courbe ou droite qui ne suit pas la direction qui lui convient.

JASPE, *s. m.* Pierre dure et opaque de la nature de l'agate.

JASPER, *v. a.* Peindre. Bigarrer de diverses couleurs en manière de jaspe.

JAUGE, *s. f.* Règle qui sert à marquer une même hauteur, profondeur ou épaisseur.

JAUGEAGE, *s. m.* Action de jauger.

JAUGER, *v. a.* Rapporter une mesure égale à une autre et la répéter. *Contre-jauger*, rendre les hauteurs et largeurs parallèles.

— *l'eau.* Connaître la quantité d'eau qui sort d'une source vive ou d'une conduite. On place un coffre où l'on pratique des trous plus ou moins grands, ensorte qu'à mesure qu'il s'emplit et se vide, il en reste également chargé, en bouchant quelques-uns de ses trous et n'en laissant que le nombre qu'il faut pour conserver juste son égalité, et par le nombre des trous laissés on connaît le volume d'eau qu'elle peut produire.

Jaune, *s. m.* Couleur jaune.

Jet, *s. m.* Se dit d'une fonte de statue, en cire, plâtre ou métal. On dit jeter une cloche, un bas-relief, une statue et autres ouvrages de bronze.

Jet d'eau, *s. m.* Fontaine qui jette de l'eau, par un seul tube.

Jetée, *s. f.* Blocs de pierre, placés le long d'une rivière, pour empêcher les enfouillemens des eaux.

Jeu, *s. m.* Mouvement facile qu'on laisse entre deux corps qui sont sujets à se heurter, afin que le frottement soit peu sensible.

Jeu de paume, *s. m.* Grande salle où l'on joue à la paume, ornée de galeries pour les spectateurs.

Jeux d'eau, *s. m. pl.* Se dit des jets d'eau de toutes figures et dimensions.

Joint, *s. m.* Espace. Intervalle entre deux pierres, rempli parfois de ciment, mortier ou plâtre.

— *de lit.* Celui qui est inférieur à une pierre.

— *montant.* D'aplomb ou incliné.

— *carré.* D'équerre à son retour.

— *en coupe.* Incliné et dirigé à un point de centre.

— *de face.* Vû du côté d'un parement d'arc, etc.

— *de douelle.* A sa direction sur la longueur de la voûte ou sur l'épaisseur de l'arc.

— *de recouvrement.* Produit par la saillie d'une marche sur l'autre.

— *recouvert.* Fait de deux dalles de pierre, par le moyen d'une espèce d'ourlet qui en cache le joint.

— *feuillé.* Recouvrement de deux pierres l'une sur l'autre entaillées à mi-épaisseur.

— *gras.* Plus ouvert que le droit.

— *maigre.* Moins ouvert que le droit.

— *serré.* On le dégarnit pour faciliter le tassement.

— *ouvert.* Celui où l'on place des cales épaisses, ou que le tassement non uniforme a fait ouvrir.

— *à anglet.* Mis en usage pour des compartimens de marbre ou incrustations.

Jointoyer, *v. a.* Garnir des joints. On dit *rejointoyer* quand on refait des vieux joints.

Jonction, *s. f.* Action de joindre, assembler.

Jouée, *s. f.* Ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

— *de lucarne.* Côtés dont les panneaux sont enduits de plâtre.

— *d'abat-jour.* Tous les paremens compris dans l'épaisseur du mur tant droits qu'inclinés.

Jour, *s. m.* Ouverture pratiquée quelque part; sert à éclairer l'intérieur d'une pièce.

— *droit.* Celui pratiqué à hauteur d'appui.

— *faux.* Vient de l'intérieur d'une pièce.

— *d'en haut.* Ouverture élevée par laquelle le jour s'introduit.

— *d'aplomb.* Descend perpendiculairement d'en haut.

— *d'escalier*. Vide compris entre le développement des limons et noyaux creux.

— *de coutume*. Pris d'après les lois, du côté de l'héritage de son voisin.

Journée, *s. f.* Vacation de cinq à sept heures, pour les ouvriers et manœuvres seulement.

Jubé, *s. m.* Tribune placée entre le chœur et la nef d'une église où l'on chante, et où l'on place quelquefois un buffet d'orgues.

Juillières, *s. f. pl.* Jambages ou pied-droits formant les murs d'amont d'une écluse et qui servent à fixer les portes.

K

Kilogone, *s. m.* Figure qui a mille angles et mille côtés.

Kilogramme, *s. m.* Poids égal à mille grammes.

Kilolitre, *s. m.* Mesure de capacité égale à mille litres.

Kilomètre, *s. m.* Mesure itinéraire égale à mille mètres.

Kiosque, *s. m.* Pavillon sur une terrasse, décoré avec goût et magnificence; quelquefois est ouvert de tous les côtés.

L

Laboratoire, *s. m.* Salle avec fourneaux et accessoires où les chimistes travaillent.

Labyrinthe, *s. m.* Chez les anciens était un grand bâtiment dont l'intérieur était parsemé de passages, corridors et de pièces variées qui en rendaient les accès difficiles à parcourir.

— *de carrière*. Lieu sous terre d'où l'on extrait des pierres de taille, etc. disposé en manière de galerie.

— *de jardin*. Plusieurs allées bordées de palissades entrelacées les unes dans les autres.

— *de pavé*. Espèce de compartimens faits de cailloux avec banquettes droites ou courbes, ayant, entre deux, de petits sentiers.

Laie, *s. f.* Route tracée à travers une forêt pour en faciliter l'exploitation.

Lais, *s. m.* Jeunes baliveaux laissés lors de la coupe d'une forêt; servent à la repeupler.

Lait de Chaux, *s. m.* Composition faite avec de la chaux délayée dans de l'eau; sert à blanchir des murs, planchers, etc. On y ajoute de la colle lorsqu'on veut qu'elle ait plus de consistance.

Laiterie, *s. f.* Grande salle, à une maison de campagne, où l'on fait des collations; décorée d'architecture, de fontaines, bassins et autres ornemens convenables. Se dit aussi, dans une vacherie, de l'endroit où l'on entrepose le lait.

Lambourde, *s. f.* Pièce de bois mince placée en grillage; sert à fixer les parquets, les capucines, les planchers, etc. Se dit aussi d'une qualité de pierre que l'on extrait dans les environs de Paris.

Lambris, *s. m.* Fait de liteaux cloués en lattis pour une cloison, un plancher supérieur, etc., enduits de plâtre ou mortier bâtard.

— *de menuiserie.* Assemblage de panneaux, montans, pilastres, etc. pour revêtir les murs d'une pièce. On en pratique de différentes hauteurs.

— *de marbre.* Revêtement par compartiment de diverses sortes de marbres; placé en arrasement ou avec saillie, pour les hauteurs d'appui, contre-cœurs et évasemens de fenêtres, portes, etc.

— *peint.* Celui qui est fait en compartimens de bois ou marbres de différentes couleurs.

— *de plafonds.* Enfoncemens ou caissons ornés de sculpture, de peinture et de dorure dans un plafond.

Lambrissage, *s. m.* Ouvrage de menuiserie, plâtrerie, marbrerie, etc.

Lambrisser, *v. a.* Faire des lambris.

Lame de plomb, *s. f.* Plomb mince placé dans les joints des pierres pour empêcher que le tassement ou la poussée qu'elles peuvent éprouver ne fasse écorner les arêtes.

Laminoir, *s. m.* Machine qui sert à étirer différens métaux.

Lampe, *s. m.* Vase dans lequel on met de l'huile avec du coton; sert à éclairer les lieux obscurs. On appelle *cul de lampe* un ornement de sculpture pratiqué à une voûte, à un plafond ou autres lieux.

Lampion, *s. m.* Vase dans lequel on met de la graisse et du coton; sert à éclairer, dans la nuit, des passages et lieux dangereux. On en met en usage pour les fêtes publiques, qui ont différentes couleurs.

Lance d'eau, *s. f.* Ajustage mince d'un jet d'eau, qui l'élève à une grande hauteur.

Lancis, *s. m. pl.* Pierres ayant peu de hauteur et beaucoup de longueur en queue; servent à en lier d'autres qui en ont moins.

Lançoir, *s. m.* Pale qui ôte et met l'eau sur le rouage d'un moulin ou autres artifices, pour les arrêter ou les faire mouvoir.

Languette, *s. f.* Séparation pratiquée entre deux tuyaux de cheminée.

— *de chausse d'aisance.* Parpaings en pierre ou plats de briques qui séparent chaque tuyau de descente des étages.

— *de puits.* Parpaing qui sépare un puits commun à deux maisons.

— *de menuiserie.* Tenon continu pratiqué à une planche, ayant environ le tiers de l'épaisseur; s'emboite dans une rainure.

Lanterne, *s. f.* Petit dôme sur un plus grand ou sur un comble. Se dit des châssis garnis de verres que l'on pratique au-dessus d'une galerie, d'un passage, d'un corridor, etc.

— *d'escalier*. Tourelle élevée au-dessus de l'escalier d'une terrasse, pour le couvrir et masquer son arrivée.

— *d'église*. Local fermé de vitrages ou jalousies dans une église où l'on prie et médite avec plus de recueillement. Se dit aussi d'une petite tribune, dans une salle d'assemblée, où des personnes de considération assistent aux audiences sans être vues.

Lapidaire, *s. m.* Ouvrier qui taille, fait des inscriptions et vend toutes sortes de pierres précieuses.

Lapidification, *s. f.* Formation des pierres.

Lapidifier, *v. a.* Réduire les métaux en pierre.

Lapidifique, *adj.* Sucs, matières, etc. propres à former de la pierre.

Lapis, *s. f.* Espèce de pierre bleue, mêlée de points et veines d'or ; sert à faire des ornemens de tabernacle, de marqueterie, de revêtemens, etc.

Laque, *s. m.* Couleur approchant le vermillon. Se dit aussi d'une qualité de vernis chinois.

Larenier, *s. m.* Pièce de bois en saillie au bas d'un châssis pour empêcher que les eaux ne coulent dans l'intérieur d'un bâtiment.

Larmes, *s. f. pl.* Ornemens en manière de gouttes pendantes ; servent à orner le plafond d'un larmier de corniche ou le bas d'un triglyphe.

Larmier, *s. m.* Corps en saillie sur la face d'un mur pour empêcher que les eaux ne découlent contre.

— *de corniche*. Moulure carrée, creusée en manière de canal, à sa face de dessous, qu'on nomme gouttière.

— *de cheminée*. Couronnement d'une souche de cheminée.

— *de mur*. Espèce de plinthe sous l'égout d'un chaperon de mur quelconque.

— *moderne*. Saillie pratiquée en dehors ; au niveau des planchers ou sous les appuis des fenêtres ; fait en chanfrein avec un canal rond par-dessous.

— *bombé et réglé*. Linteau cintré par le devant et droit en son profil.

Latrines, *s. f.* Lieu et cabinet d'aisances.

Lattes, *s. f. pl.* Bois de chêne ou sapin refendus de différentes épaisseurs et largeurs ; placées sur des chevrons, reçoivent les ardoises ou tuiles d'un couvert.

Latter, *v. a.* Placer des lattes arrêtées par des clous. Se dit aussi d'un plafond ou cloison qu'on latte pour recevoir un enduit de plâtre.

Lattis, *s. m.* Arrangement des lattes sur un comble.

Lave-main, *s. m.* Cuvette accompagnée d'un bassin placé ordinairement dans une cuisine, dans un réfectoire ou à l'entrée d'une sacristie.

Laver, *v. a.* Etendre des couleurs de convention qui imitent les genres de construction que l'on veut faire ; pour un plan, une

coupe et une élévation de projet. En charpenterie et menuiserie, c'est enlever les traits de la scie avec la besaigüe ou la varlope.

Lavis, *s. m.* Se fait sur un trait de crayon, de plume ou de pinceau, pour les dessins des bâtimens et accessoires. Les couleurs que l'on met le plus souvent en usage sont : la gomme-gutte, le safran, le vert-d'eau, l'encre de la Chine, l'encre commune, l'indigo, l'outre-mer, la laque, le carmin, le bistre, etc. En général les couleurs rembrunies et transparentes sont les meilleures. Lorsqu'on ne met en usage qu'une seule couleur dans le lavis d'un dessin, on marque les jours par des teintes moins fortes, adoucies du côté du jour avec de l'eau claire, et fortifiées du côté de l'ombre avec des couleurs plus foncées.

Le lavis se fait aussi par teintes plates passées par gradations, avec ombres portées et contre-ombres observées.

Lavoir, *s. m.* Pierre creuse dans une cuisine; sert à laver la vaisselle, ou le linge dans une buanderie. Les anciens donnaient ce nom à de grands bassins où les jeunes gens se baignaient et apprenaient à nager. Ils le nommaient aussi *Piscine*.

Layer, *v. a.* Faire des routes ou chemins dans une forêt que l'on veut exploiter.

— *la pierre*. Tailler, unir le parement d'une pierre avec un marteau refendu à dents du coté du taillant.

Lazaret, *s. m.* Grand bâtiment, près d'un port de mer, qui a des logemens isolés, où les gens de débarquement d'un vaisseau restent pendant un certain tems lorsqu'ils viennent des pays infectés de la peste. Se dit aussi d'un bâtiment, dans un hospice, où l'on place les personnes attaquées de quelques maladies contagieuses.

Léger, ère, *adj.* Se dit, en architecture, d'un édifice qui a un grand nombre d'ouvertures, où la beauté des formes consiste dans le peu de matière : comme les portiques à colonnes, les pérystiles, les ornemens délicats et les ouvrages faits avec des matériaux légers.

Léproserie, *s. f.* Hôpital destiné à recevoir les personnes lépreuses.

Levée, *s. f.* Sorte de chaussée, le long d'une rivière, pour empêcher le débordement des eaux, que l'on garantit des enfouillemens, par des jetées faites en blocs de pierre ou pieux enfoncés.

Lever un plan, *v. a.* Prendre des mesures exactes en superficie, élévation, coupe et profil d'un lieu quelconque.

Lévier, *s. m.* Instrument de bois ou de fer, avec lequel on soulève des choses pesantes.

Levis, *s. m.* Pont à bascule, qui se lève et s'abaisse, pour ôter la communication d'un lieu à un autre.

Lézarde, *s. f.* Crevasse ou fente qui se fait dans les murs, à un plafond, etc.

Lézardé, ée, *adj.* Qui est crevassé ou fendu.

Liais, *s. m.* Qualité de pierre des environs de Paris (Voyez pierre).

LIAISON, *s. f.* Placement des matériaux de manière que, posés les uns sur les autres, par assises ou à joints de rencontre, ils se découpent, tant en parement qu'en épaisseur de mur. On dit aussi que le mortier, le ciment et le plâtre font la liaison des corps entre lesquels on les met en usage.

LIAISONNER, *v. a.* Placer des pierres, des briques et autres matériaux en liaison; faire des joints et garnitures avec du ciment ou autres matières tenaces, qui acquièrent de la consistance après leur emploi.

LIBAGE, *s. m.* Gros moellons équarris grossièrement; sert à faire des fondemens de bâtimens.

LICE, *s. f.* Lieu où l'on fait des exercices. Se dit des barrières qui entourent et forment l'enceinte d'un manège, d'un carrousel, et de garde-fou à un pont de bois.

LIEN, *s. m.* Pièce de bois dans un assemblage de comble, qui lie le poinçon avec le faîte et sous-faîte.

— *de fer.* Fer coudé qui, fixé à deux pièces de bois d'un assemblage, les tient liées.

LIERNE, *s. f.* Pièce de bois qui sert à entretenir deux poinçons sous le faîte d'un comble, et à porter le faux plancher d'un galetas.

— *ronde.* Faite de courbes assemblées de niveau; disposée à recevoir les tenons et mortoises des chevrons courbes d'un dôme.

— *de palée.* Pièce de bois, placée sur une rangée de pieux, fixée par des boulons, ou de chaque côté en manière de moise.

LIERNES, *s. f. pl.* Nervures aux voûtes gothiques, qui forment une croix; par un bout se joignent à un tierceron et par l'autre à la clef.

LIGNE, *s. f.* Espace, étendue, seulement en longueur.

— *droite.* Espace d'un point à un autre.

— *courbe.* Forme des sinuosités. Elle est *régulière*, quand elle est decrite d'un seul point, et *irrégulière*, quand elle a plusieurs ondulations.

— *mixte.* Composée de lignes droites et de courbes.

— *perpendiculaire.* Elevée sur une ligne droite, laissant de chaque côté des ouvertures d'angles droits.

— *horisontale.* Tracée de niveau. Se nomme aussi de *niveau.*

— *aplomb* Perpendiculaire à la ligne de niveau.

— *diagonale.* Tirée d'un point à un autre, pour séparer deux triangles.

— *oblique.* Rampante ou biaise, inclinée d'un côté ou de l'autre.

— *circulaire.* Eloignée également d'un point de centre.

— *en rayon.* Part du centre d'une figure, et se termine à un angle ou à une ligne circulaire.

— *diamétrale.* Coupe une circonférence ou un corps en deux parties égales.

— *transversale.* Traverse un corps ou une figure quelconque.

— *tangente*. Touche une ligne circulaire en un seul point.
— *sécante*. Coupe une figure circulaire quelque part.
— *subtendante*. Base, corde d'un arc.
— *parallèles*. Prolongées à l'infini; ne peuvent se rencontrer. On les nomme aussi *jaugées*.

— *proportionnelles*. Ont des rapports de l'une à l'autre, par des divisions de même nombre.
— *de direction*. D'aplomb; passe par le centre d'un corps.
— *elliptique*. Partie de circonférence parfaite ou surbaissée.
— *parabolique*. Figure tracée en ogive ou gothique.
— *hyperbolique*. Sert à tracer une figure hyperbolique.
— *conique*. Courbe qui termine la section d'un cône.
— *spirale*. Tourne en vis autour d'un cône.
— *hélice*. Tourne en vis autour d'un cylindre.
— *conchoïde*. Prolongée le long d'une ligne droite; ne la coupe jamais.
— *de pente*. Inclinée, pour les limons et tablettes d'une rampe d'escalier, et autres qui ne sont pas de niveau.
— *tirée*. Tracée à vue d'œil, sans compas ni règles, passant par des points donnés.
— *pleine*. Marque quelques contours sans interruption.
— *ponctuée*. Désigne ce que l'on a l'intention de figurer au travers d'un corps.
— *indéfinie*. Ses extrémités ne sont point connues.
— *blanche*. Tracée avec une pointe.
— *occulte*. Tracée avec un crayon ou autres minéraux, que l'on peut effacer avec des gommes, etc.
— *horaire*. Tracée sur un cadran, pour marquer les heures.

Ligne, *s. f.* Douzième partie d'un pouce.

Lignolet, *s. m.* Manière de couvrir les faîtes de comble, avec ardoises, tuiles plates, plomb et fer-blanc.

Limache ou Vis d'Archimède, *s. f.* Machine propre à épuiser les eaux d'un bas fond et à les élever à une grande hauteur.

Limaçon, *adj.* Se dit des voûtes, des escaliers et rampes qui décrivent des lignes spirales ou hélices.

Limande, *s. m.* Règle dont les charpentiers font différens usages.

Limites, *s. f. pl.* Bornes placées aux frontières d'un Etat, d'un departement, d'un canton, d'une commune, etc.

Limon, *s. m.* Bois ou pierres travaillés et disposés à recevoir le bout des marches d'un escalier.

Limosinage, *s. m.* Maçonnerie faite avec des pierres, sans être travaillées, pour les fondemens d'un bâtiment.

Limosiner, *v. a.* Faire de la maçonnerie à bain de mortier et pierres brutes.

Linsoir, *s. m.* Pièce de bois, faisant partie d'un chevêtre, pour les passages des tuyaux de cheminée et d'escalier.

Linteau, *s. m.* Dessus de porte et de fenêtre. Se dit d'une barre de fer qui empêche aux claveaux d'une plate-bande de varier.

Lisse, *adj. m. et f.* Se dit des frises sans ornemens; des pilastres sans cannelures, et autres ouvrages unis qui sont susceptibles de quelques ornemens.

Lisser, *v. a.* Polir un parement, le rendre uni.

Listel, *s. m.* Moulure carrée qui en couronne ou accompagne une plus grande. Champ qui sépare les cannelures d'une colonne ou pilastre.

Lit, *s. m.* Situation naturelle des pierres d'une carrière. *Lit tendre*, celui de dessous. *Lit dur*, celui de dessus. Meuble sur lequel on se repose.

— *de voussoir ou claveau.* Côté caché dans les joints.

— *de pont de bois.* Plancher composé de poutrelles, de travons et d'un couchis.

— *de canal ou de réservoir.* Partie la plus basse de l'excavation, faite de glaise, de pavé, de béton, etc.

Liteau, *s. m.* Petite latte qui sert à liteler un plafond, une cloison, etc.

Liteler, *v. a.* Poser et fixer des liteaux avec des clous.

Lithocolle, *s. f.* Ciment dont les lapidaires se servent.

Lithographie, *s. f.* Traité et description des pierres.

Lithologie, *s. f.* Connaissance des différentes sortes de pierres.

Lithologue ou Lithographe, *s. m.* Qui connaît et décrit les différentes sortes de pierres.

Litre, *s. m.* Bande noire, peinte sur les faces d'une église, propre à recevoir des inscriptions ou armes du seigneur patron.

— Mesure de capacité qui contient un décimètre cube.

Litron, *s. m.* Mesure nouvelle usitée.

Livret, *s. m.* Petit livre dont chaque compagnon est obligé d'être muni, signé par les maîtres chez qui il a travaillé.

Local, *s. m.* Etendue, contenu d'un emplacement.

Locataire, *s. m. et f.* Celui ou celle qui occupe un emplacement à prix d'argent.

Loge, *s. f.* Se dit des galeries et portiques pratiqués avec arcades. On donne ce nom à un donjon ou belvéder au-dessus d'un comble de maison.

— *de portier.* Chambre près de l'entrée d'un hôtel, pour loger un portier.

— *de foire.* Baraque où les marchands forains entreposent et étalent leurs marchandises.

— *de comédie.* Cabinet ouvert par-devant, dans une salle de spectacles.

— *de ménagerie.* Sert à mettre en sureté des bêtes.

Logement, *s. m.* Appartement et autres dépendances.

Logette, *s. f.* Petite loge.

Logis, *s. m.* Habitation, hôtellerie. On dit un *avant logis* en parlant des bâtimens établis en avant-corps de la principale façade.

LONGIMÉTRIE, *s. f.* Art de mesurer les longueurs et largeurs, accessibles et inaccessibles.

LONG-PAN, *s. m.* Se dit du plus long côté d'un comble.

LONGUESSE, *s. f.* Partie d'une carrière d'ardoises où l'on travaille.

LOQUET, *s. m.* Sert à fermer et ouvrir une porte ou une fenêtre au moyen d'une poignée ou d'un bouton; on en met en usage de différentes sortes.

LOQUETEAU, *s. m.* Petit loquet.

LOSANGE, *s. f.* Figure ayant quatre côtés égaux, deux angles obtus et deux aigus.

— *curviligne.* Ceux dont les côtés sont formés par des lignes courbes.

— *de couverture.* Genre de couvert que l'on pratique à un comble de clocher, à un dôme et autres édifices.

— *de verre.* Assemblage de carreaux pour vitraux.

LOUVEUR, *s. m.* Ouvrier qui pratique un trou à une pierre, propre à recevoir un fer qu'on nomme louve, qui sert à l'enlever.

LOUVRE, *s. m.* Palais magnifique à Paris.

LUCARNE, *s. f.* Fenêtre pratiquée dans un comble, pour éclairer un galetas. On lui donne des formes carrées, rondes ou bombées.

— *flamande.* Construite de maçonnerie ornée d'un fronton.

— *damoiselle.* Faîte de charpente appuyée sur les chevrons; est couverte en triangle.

— *à la capucine.* Couverte en croupe de comble.

— *faîtière.* Prise dans le haut d'un comble; est couverte en manière de pignon.

LUNETTE, *s. f.* Petite voûte qui traverse les reins d'un berceau pour donner du jour et soulager la poussée. On en pratique de *biaises* et de *rampantes.* Se dit aussi des petites ouvertures que l'on pratique aux siéges d'aisances, aux combles des clochers, aux murs qui séparent un héritage, où l'on veut prendre du jour en se conformant aux usages voulus par les lois.

LUSTRE, *s. m.* Sorte de chandelier en cristal; sert à orner une salle de spectacle et autres lieux.

LUSTROIR, *s. m.* Petite règle doublée d'un feutre; sert à enlever les taches des glaces.

LUTRIN, *s. m.* Piédestal de bois, de cuivre ou de bronze, orné d'architecture, de sculpture et dorure; sert à porter un pupitre simple ou double, dans le chœur d'une église.

LYCÉE, *s. m.* Lieu public chez les Grecs où les savans s'assemblaient pour professer les sciences et les arts. On avait donné ce nom aux colléges principaux sous le règne de Napoléon.

M

Machecoulis, *s. m.* Se dit des ouvertures pratiquées, dans les galeries des anciennes fortifications de châteaux, de tours, etc.

Machine, *s. f.* Sert à augmenter ou régler les forces mouvantes, comme le *lévier*, le *tour*, la *roue dentée*, la *poulie*, la vis et le *coin*.

— *de bâtiment*. Se dit des *machines* qui servent à lever les matériaux que l'on emploie dans une construction, comme *échelle d'engin*, *tourniquet*, *bouriquet*, *grue* et autres qu'on meut avec des cordages, poulies, etc.

— *hydraulique*. Sert à élever et conduire les eaux aux endroits où l'on veut, comme pompes, rouages, etc. qui se meuvent par le feu ou par l'eau.

Machiniste, *s. m* Homme intelligent qui réunit les connaissances des mathématiques et de la mécanique; invente des machines propres à élever des colonnes, obélisques, colosses et autres pesans fardeaux. Se dit aussi de celui qui combine et fait exécuter des mécanismes propres à mouvoir et changer à volonté les décorations d'un théâtre.

Maçon, *s. m.* Ouvrier qui travaille aux ouvrages de maçonnerie, dans une construction quelconque. On appelle *aide-maçon* celui qui approche les matériaux, fait le mortier et gâche le plâtre.

Maçonnage, *s. m* Ouvrage de maçon.

Maçonner, *v. a.* Faire de la maçonnerie.

Maçonnerie, *s. f.* Arrangement de pierres avec du mortier, pour la construction d'un mur.

— *en liaison*. Faite avec des carreaux et boutisses, posés en recouvrement les uns sur les autres.

— *de briques*. Faite avec des carreaux à paremens vus et joints proprement, faits en plâtre, mortier ou ciment.

— *de moellons*. Faite avec des pierres équarries, posées de niveau, par assises et en liaison.

— *de limosinage*. Faite avec des blocs sans être travaillés, pour les fondemens d'un bâtiment, etc.

— *de blocage*. Faite de menus matériaux, posés sans sujétion, dans un bain de mortier.

Madrier, *s. m.* Se dit des plateaux et planches épaisses de bois.

Magasin d'atelier, *s. m.* Local où les entrepreneurs enferment leurs outils et machines. Ils ont des magasins particuliers pour chaque genre de matériaux.

— *de marchand*. Local disposé à entreposer et étaler des marchandises pour être vendues. *Arrière-magasin*. Sert de laboratoire et d'entrepôt.

— *général*

— *général de marine.* Celui où l'on tient toutes les choses nécessaires à l'armement d'un vaisseau. Les *particuliers* servent à entreposer les vivres, poudres, cables, goudrons, etc., ils portent le nom de ce qu'ils renferment.

Maigre, *adj.* Se dit des joints faibles d'une pierre, d'un tenon et autres liens qui ne remplissent pas les mortoises auxquelles on les destinait.

Mail, *s. m.* Etendue très-longue et peu large, ornée en son pourtour d'une haie à hauteur d'appui ou d'un rang d'arbres; son aire est faite de pierres plates posées de niveau, bien jointes et garnies; sert à y jouer aux jeux de force et d'adresse.

Mailles, *s. f. pl.* Intervalles carrés ou en losanges, fermés avec échalas ou des fils de fer; sert à garnir des hauteurs d'appui, des faces de berceaux et cabinets.

Mailler, *v. a.* Fermer des compartimens de jardin par des hauteurs d'appui faites avec des échalas posés carrément ou en losanges.

Main-d'Œuvre, *s. f.* Travail, vacation d'ouvriers.

Mairie, *s. f.* Maison, hôtel où les autorités municipales s'assemblent pour régir les intérêts de leurs administrés; sert quelquefois de logement aux maires.

Maison, *s. f.* Habitation, demeure, bâtiment à la ville ou à la campagne.

— *royale.* Château avec ses dépendances qui appartient au Roi.

— *de ville.* (Voyez *Mairie.*)

— *de plaisance.* Château d'un seigneur, ou maison d'un riche particulier à la campagne; sert de séjour pendant la belle saison.

— *rustique.* Métairie avec toutes ses dépendances utiles à faire valoir la ferme.

Malandres, *s. f. pl.* Nœuds pourris, nuisibles aux bois équarris de construction.

Mal-façon, *s. f.* Matériaux mauvais, mis en usage sans art, sans goût, etc.

— *en maçonnerie.* C'est mettre des plaques de demi-épaisseur en incrustation dans un mur mince, et particulièrement sous des poutres où elles devraient former parpaing; placer des moellons de plat au lieu de les mettre en coupe dans une construction d'arc quelconque; laisser des vides dans des massifs que l'on remplit en blocages à sec, au lieu d'y mettre du mortier; employer du mortier trop gras ou trop maigre, du plâtre noyé ou éventé, et autres abus.

— *en charpenterie.* C'est mettre en œuvre des bois défectueux ou flaches, plus forts que la nécessité ne l'exige; employer des planches minces à un plancher, des clous mauvais, etc.

— *en couverture.* Mettre en œuvre une mauvaise qualité d'ardoises et tuiles garnies faiblement avec du plâtre ou mortier.

— *en serrurerie.* Se servir de fer cendreux, pailleux, aigre ou d'autres défauts; faire des ouvrages trop faibles, des serrures mal garnies, des clous trop minces, des rivures sans solidité, etc.

— *en menuiserie.* Employer des bois verts; faire des panneaux de capucine, de parquets, etc., avec des planches minces ou qui ont des défauts nuisibles, comme aubiers, nœuds vicieux, gales, tampons, futées, etc.

— *en vitrerie.* Mettre en œuvre du verre moucheté, ondé, casilleux, etc.

Les architectes et experts doivent faire toutes les épreuves et recherches nécessaires pour s'assurer de la *mal-façon* des ouvrages dont on leur soumet la vérification, et les faire entrer en considération dans leurs estimations.

Manège, *s. m.* Etendue de terrain dont une partie est couverte par des bâtimens où sont les logemens des écuyers et les écuries pour les chevaux, et l'autre partie découverte; sert à dresser les chevaux et à exercer les hommes à les monter.

Manœuvre, *s. m.* Ouvrier qui approche, transporte et élève les matériaux, fait le mortier, gâche le plâtre, etc. Se dit aussi du mouvement des machines qui exigent beaucoup d'ensemble et de régularité dans leurs mouvemens.

Mangeoire, *s. f.* Dans une écurie, est l'auge où les bestiaux mangent. Sa profondeur se nomme *enfonçure* et ses bords *devanture.*

Manier a bout, *v. a.* Mettre des lattes neuves à un couvert et replacer des tuiles ou ardoises dessus. Se dit aussi du pavé dont on relève à bout les cailloux sur une autre forme de graviers.

Manière, *s. f.* Se dit pour exprimer le goût particulier d'un artiste dans ses ouvrages. On dit un architecte profile ses dessins d'une bonne, gracieuse, mauvaise ou sèche *manière.* On dit aussi *manière antique*, *moderne*, etc.

Manivelle, *s. f.* Manche de bois ou de fer courbé; sert à tourner quelques rouages, tours, etc.

Mannequin, *s. f.* Se dit des mauvais dessins de décorations, de statues, de draperies et autres, dont l'exécution est mauvaise.

Mannequinage, *s. m.* Sculpture mise mal-à-propos en usage à certains edifices.

Manoir, *s. m.* Maison, logis, propre à être habité.

Manomètre, *s. m.* Instrument destiné à trouver le rapport des réfractions de l'air naturel d'un même lieu. Se nomme aussi *manoscope.*

Mansarde, *s. f.* Comble d'une maison, formé de deux pentes, dont la supérieure est douce et l'inférieure très-roide.

Manteau de cheminée, *s. m.* Partie de tuyau d'une cheminée, depuis la tablette du chambranle jusqu'au plancher supérieur,

orné de moulures, comme cadres, bas-reliefs, chiffres, etc., faits avec plâtre, mastic, pierre ou bois, souvent disposés à recevoir une glace, un tableau et autres ornemens.

— *en hotte*. Plus large en bas qu'en haut; est supporté par des consoles; on ne le met en usage que dans les cuisines.

Mantonnet, *s. m.* Petit morceau de fer, avec un cran; sert à arrêter un loquet, un pêne de serrure, etc.

Manufacture, *s. f.* Bâtimens où sont de grandes salles, des laboratoires, des galeries, des magasins et des logemens pour les ouvriers chefs qui en dépendent. Le tout distribué et disposé suivant le genre de travail qui s'y fait.

Marbre, *s. m.* Sorte de pierre dure luisante, etc. On en distingue un grand nombre, d'après *ses couleurs et pays*, *ses défauts et façons*.

— *Selon ses couleurs et pays.*

— *africain*. Sa couleur est d'un rouge brun, avec quelques veines de blanc sale.

— *albâtre*. On le tire des montagnes des Alpes et des Pyrénées; sa couleur est blanche et transparente.

— *albâtre varié*. On le tire d'Orient; façon d'agate. On en distingue deux sortes : la première, a des veines roses, bleues, jaunes et blanches; la seconde, a le fond brun blanc avec des veines grisâtres et roussâtres, disposées en ondes et par longues bandes.

— *albâtre fleuri*. Veiné et transparent, en manière d'agate. Il y en a en Italie, dont le fond est brun avec ondes grisâtres, et en Languedoc, une qualité d'un gris foncé et rouge brun, par grandes taches.

— *d'Auvergne*. Fond rose mêlé de vert, de jaune et de violet.

— *de Balcavaire* (*en Gascogne*). Fond verdâtre, avec des taches rouges et un peu de blanc.

— *Batzato*. Fond brun clair, sans tache, avec des filets menus.

— *Barbançon*. Noir, veiné de blanc.

— *S.te-Beaume* (*en Provence*). Blanc et rouge, mêlés de jaune.

— *Gris noir*. Cette espèce est antique.

— *blanc*. Se tire des Pyrénées, de Carrare ou de la Grèce.

— *blanc veiné*. Vient de Carrare.

— *bleu Turquin*. Fond blanc roussâtre; se tire sur les côtes de Gênes.

— *de Picardie*. D'un blanc rougeâtre, avec des filets de rouge foncé.

— *Bourbonnais*. Fond de couleur rouge sale, gris tirant sur le bleu, mêlé d'un jaune sale.

Marbre-Brèche, *s. f.* Se tire de différens pays; est composée de petits cailloux de diverses couleurs et grosseurs.

— — *antique*. Mêlée de taches rondes d'inégales grosseurs, de couleurs noire, grise, rouge, blanche, etc.

— — *blanche.* Mêlée de violet, de brun, de gris, avec de grandes taches blanches.
— — *coraline.* A des taches de couleur de corail.
— — *dorée.* Mêlée de taches jaunes et blanches.
— — *grosse.* Mêlée de taches rouges, noires, grises, jaunes, bleues et blanches.
— — *isabelle.* Son fond a de grandes plaques couleur roussâtre, avec des taches blanches et violettes pâles.
— — *d'Italie.* Tachetée de noir, de blanc, de gris, et quelquefois mêlée de violet.
— — *Noire* ou *petite.* Fond mêlé de gris brun, avec taches noires et petits points blancs.
— — *des Pyrénées.* Fond brun, mêlé de diverses couleurs.
— — *Saravèche.* Fond violet, avec de grandes taches rousses et blanches.
— — *de Vérone.* Fond mêlé de rouge pâle, de cramoisi et de bleu.
— — *violette.* Fond brun sale, ave de grandes bandes violettes.

Marbre *de Bresse* (*en Italie*). Fond jaune, avec des taches blanches.
— *de Brocatelle* (*en Espagne*). Petites nuances de couleurs isabelle, jaune, rouge pâle et gris.
— *de Caen* (*en Normandie*). Semblable à celui du Languedoc.
— *de Campan* (*en Gascogne*). Rouge, blanc et vert.
— *de Carrière* (*côtes de Gênes*). Blanc, parfait pour les ouvrages de sculpture.
— *de Champagne.* Tient de la *Brocatelle* ; mêlé de taches bleues, nuancé de jaune pâle et blanc.
— *Cipolin* (*d'Egypte et Barbarie*). Disposé par couches ondées, mêlées de blanc, de vert pâle et nuances d'eau de mer.
— *de Dinant* (*près de Liège*). D'un noir très-pur et beau.
— *de pêcher.* Mêlé de taches rouges, blanches et jaunâtres. Se tire d'Italie.
— *de Conchenet* (*près de Liège*). Fond rouge brun, avec quelques taches et veines blanches.
— *Givet* (*près de Luxembourg*). Noir veiné de blanc, moins brouillé que le *Barbançon*..
— *granit* ou *granitelle.* Formé de petits grains de sable condensés. On en distingue différentes sortes.
— *d'Egypte.* Fond blanc sale, avec des taches grises et verdâtres.
— *violet* (*d'Egypte*). Fond blanc, avec petites taches violettes.
— *d'Italie.* Petites taches verdâtres, presque semblable à celui d'Egypte.
— *vert.* Mêlé de petites taches blanches et vertes.
— *du Dauphiné.* Près de l'embouchure de l'Isère dans le Rhône ; composé d'une espèce de cailloutage antique. On en fait peu usage.

— *de Griote* (*Cosne en Languedoc*). D'un rouge foncé et blanc sale.

— *de Hou* (*près de Liège*). Grisâtre , blanc mêlé de rouge foncé.

— *jaspe.* L'antique est verdâtre , mêlé de petites taches rouges. Il y en a qui est fleuri de noir et de blanc. Se tire des Pyrenées.

— *jaune.* Couleur unie isabelle. Il y en a de cette qualité qu'on nomme *doré.*

— *de Languedoc.* Le fond est rouge, avec de grandes taches blanches. Se tire près de la ville de Cosne.

— *de Laval* (*dans le Maine*). Fond noir avec quelques veines blanches. Il y en a du rouge avec des nuances de blanc sale.

— *de Teff* (*près de Liège*). Fond rouge pâle , avec de grandes plaques et veines blanches.

— *Lumachello* (*Italie*). Antique et moderne. Est mêlé de taches grises , noires et blanches.

— *de Morgosse* (*Milanès*). Fond blanc , avec veines brunes couleur de rouille de fer.

— *de Saint-Maximin* (*Provence*). Fond noir et jaune très-vif.

— *de Namur.* Noir bleuâtre , avec quelques filets gris.

— *noir antique.* (*de Grèce*). D'un noir pur sans taches. Celui *d'Ethiopie* est grisâtre ; servent à éprouver les métaux.

— *noir et blanc.* (*d'Eff près de Liège*). Fond noir et veines blanches.

— *œil de paon.* Mêlé de taches rouges, blanches et bleuâtres.

— *de Paros* (*ile de l'Archipel*). La plupart des statues antiques en sont faites.

— *de Piccinisco.* Tire sur l'antique; son fond est couleur isabelle , veiné de blanc.

— *porphire* (*antique*). Fond rouge foncé, couleur de lie de vin , marqué de petits points blancs. On en tire *de Constantine en Afrique* qui a de petites taches vertes.

— *de Porte sereine.* Mêlé de grandes taches et veines rougeâtres, jaunes et grises.

— *de Portor.* Fond noir , avec des taches et veines jaunes. On en extrait *de Carrare* , dont les veines sont blanchâtres.

— *de Rance* (*en Hainaut*). Fond rouge sale , mêlé de tâches bleuâtres et blanches.

— *de Roquebruè* (*près Narbonne*). Fond rouge vif, avec de grandes veines et taches blanches.

— *de Sarancolin* (*Pyrénées*). Fond gris jaune , avec des taches rouges couleur de sang ; quelquefois transparent comme de l'agate.

— *Serpentin* (*dur précieux et antique*). Son fond est noirâtre , avec des taches et raies jaunâtres et verdâtres.

— *Serpentin tendre* (*en Allemagne*). Est très - inférieur à l'antique.

— *de Savoie.* Mêlé d'un rouge fort , avec d'autres couleurs , dont chaque pièce parait rapportée.

— *de Sicile. L'ancien* est rouge brun, blanc et isabelle, fouetté de taches carrées-longues ; a des couleurs vives. Le *moderne* a des couleurs très-pâles.
— *de Signan* (*Pyrénées*). Fond vert brun, mêlé de taches rouges, grises et vertes.
— *de Suisse*. Bleu foncé, nuancé de bleu pâle.
— *de Tray* (*près S.te-Beaume en Provence*). Fond jaunâtre, tacheté de gris et d'un peu de rouge.
— *de Theu* (*près Namur*). Fond noir clair ; tendre et facile à travailler ; reçoit un très-beau poli.
— *vert* (*antique*). Est fort rare ; fond vert d'herbes et de noir par taches d'inégales grandeurs. (*Moderne*). Se tire *de Carrare* ; fond gros vert, taché d'un gris de lin et d'un peu de blanc.
— *vert de mer* (*Carrare*). Fond vert clair gai et veines blanches.
— *de l'évêque*. A des veines verdâtres, traversées de blanc, par bandes alongées, arrondies et transparentes.
— *Selon ses défauts*.
— *fier*. Très-dur ; est difficile à travailler, et sujet à s'éclater.
— *filardeux*. A des fils; tous les marbres de couleur y sont presque sujets.
— *pouf*. Celui dont la consistance faible du grain ne peut conserver ses arêtes en le travaillant.
— *terrasseux*. A des parties tendres qu'il faut réparer avec du mastic.
— *cameloté*. De même couleur ; prend des nuances en lui donnant le poli.
— *Selon ses façons*.
— *brut*. Tel qu'on le tire des carrières.
— *dégrossi*. Equarri d'après les dimensions ordonnées.
— *ébauché*. Travaillé à la double pointe pour la sculpture, et avec le ciseau pour l'architecture.
— *fini*. Terminé avec le petit ciseau, la rape et le trépan, pour évider les creux et dégager les ornemens. On se sert de la peau d'un chien de mer et de la presle, aux endroits où il ne faut pas de poli, pour distinguer les draperies polies d'avec les claires qui sont mates, et l'architecture d'avec les ornemens.
— *poli*. Celui qui a été frotté avec du grès et un rabot fait de pierre de Gothende, repassé avec de la pierre ponce et terminé avec un bouchon de liége et de la potée d'Emeri pour les marbres de couleur, et d'étain pour les blancs.

Lorsqu'on veut les restaurer, on les lave et suit le procédé ci-dessus.

— *artificiel*. Fait d'une composition de gypse dans laquelle on mêle des couleurs pour imiter les marbres naturels ; peut recevoir le poli, mais est sujet à s'écailler. On en pratique aussi par la pénétration de teintures corrosives, sur du marbre blanc, qui imitent les différentes couleurs et nuances des marbres ; peut

recevoir un poli. On peint de cette manière des ornemens, des grotesques et autres décorations, en imitant chaque nature de marbre.

— *feint*. Peinture qui imite la diversité des couleurs, des veines et particularités qui se rencontrent dans les marbres. Sur bois on lui donne l'apparence du poli en l'induisant d'un vernis.

Marbré, ée, *adj*. Façon de marbre.

Marbrer, *v. a*. Peindre, imiter le marbre.

Marbrier, *s. m*. Ouvrier qui travaille le marbre, ou celui qui le façonne en peinture.

Marbrière, *s. f*. Carrière d'où l'on extrait du marbre. Le lieu où on le scie et le travaille, se nomme *marbrerie*.

Marchander, *v. a*. Convenir de faire un ouvrage moyennant un prix déterminé. *Sous-marchander*, Faire un second accord avec un *sous traitant*.

Marche, *s. f*. Partie, dans un escalier, où l'on pose le pied. Se nomme aussi *degré*.

— *droite*. A son giron parallèle.

— *d'angle*. La plus longue du quartier tournant. On appelle de *demi-angle* la plus rapprochée de celle de l'angle.

— *gironnée*. Celle d'un quartier tournant d'un escalier rond ou ovale.

— *délardée*. Celle démaigrie en chanfrein par-dessous.

— *moulée*. A un boudin avec filet et congé à sa partie supérieure de devant du giron.

— *courbe*. Cintrée devant ou derrière.

— *palière*. Fait partie d'un palier.

— *rampante*. A peu de hauteur, beaucoup de largeur et en pente sur le devant.

— *double*. Se dit d'un palier.

— *de gazons*. Faite avec des gazons retenus par des planches et piquets.

Marché, *s. m*. Dans les villes, est une place où l'on vend différens objets. On en pratique de couverts où l'on vend les légumes, poissons et autres objets mercantiles. Chez les Romains ils étaient entourés de portiques, de colonnades et autres ornemens d'utilité. (Voyez *Halle*.)

Marché d'ouvrage, *s. m*. Convention par écrit entre un entrepreneur et celui qui fait bâtir, basée sur un plan, un devis et un détail estimatif.

— *à la toise ou au mètre*. Convention pour les prix seulement de chaque nature d'ouvrages qui sont ensuite toisés ou métrés, et reçus après leur confection.

— *la clef à la main*. Un entrepreneur se charge et s'oblige, envers un propriétaire, de faire, moyennant une somme déterminée, un bâtiment dans l'espace de tant de mois, consistant en maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie, vitrerie,

peinture, enlèvemens de déblais et autres portés dans un devis bien motivé et détaillé. Les mesures sont cotées sur les plans, coupes, élévations et profils signés et approuvés par les parties.

— *au rabais.* Se fait d'après un devis, un détail estimatif et des plans, coupes et élévations faits ou approuvés par un architecte, un ingénieur ou les parties intéressées; adjugé au bénéfice d'un entrepreneur, moyennant la somme de tant, payable à des époques déterminées.

Marche-pied, *s. m.* Dernière marche d'arrivée d'un autel, d'un trone, etc.

Marécage, *s. m.* Emplacement où l'eau n'a pas d'écoulement, que l'on dessèche avec des fossés remplis de cailloutis, etc.

Margelle, *s. f.* Pierre qui couronne un puits.

Marne, *s. f.* Espèce de bousin qui forme le délit des bancs dans une carrière de pierre. Se dit aussi d'une qualité de terre propre à en engraisser d'autres.

Marqueter, *v. a.* Faire de la marqueterie.

Marqueterie, *s. f.* Ouvrage fait avec des feuilles minces de bois durs, précieux, plaqués sur un assemblage de compartimens qui sont séparés les uns des autres par des filets de plomb, cuivre, ivoire, bois coloriés ou naturels.

— *de marbre.* Se dit des ornemens faits, par incrustation, à des panneaux et compartimens de lambris, pavés, etc. que l'on désigne aussi sous le nom de *mosaïque* et *pièces de rapport.*

Marrain, *s. m.* Se dit des déblais de démolition de murs ou des recoupes des pierres de taille.

Marteau, *s. m.* Outil dont les ouvriers se servent à travailler la pierre, etc.

Martelet, *s. m.* Petit marteau.

Martinet, *s. m.* Marteau que l'eau fait mouvoir; sert à étirer et forger le fer, etc.

Mascaron, *s. m.* Tête de fantaisie qui sert d'ornement à une porte, aux fontaines, grottes, etc.

Masque, *s. m.* Tète d'un personnage sculptée à la clef d'une arcade. On en fait qui représentent les divinités, les saisons, les élemens, les âges, les tempéramens avec leurs attributs.

Masse, *s. f.* Terme pour expliquer l'ensemble ou la grandeur d'un édifice. *En peinture*, amas d'ombres ou de lumières sur des objets, disposés de façon qu'ils puissent les recevoir.

Massif, *s. m., adj.* Corps plein et solide. On dit un massif de fondement d'un édifice, etc. Se dit aussi des constructions où l'on pratique peu d'ouvertures.

Mastic, *s. m.* Composition faite d'ingrédiens; sert à faire les joints de marbres ou pierres, ou à coller des pièces rapportées.

Masures, *s. f. pl.* Bàtimens qui tombent en ruine.

Matériaux, *s. m. pl.* Se dit de toutes les matières qui entrent dans la construction d'un édifice, comme pierres, bois, fers, etc.

Mathématicien, *s. m.* Qui connait les mathématiques.

Mathématique, *s. f.* Science qui a pour objet les propriétés et tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Les principales parties sont : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique, l'optique, la perspective, la médecine et autres dont les architectes doivent avoir une parfaite connaissance.

Mathématiquement, *adv.* D'une manière certaine en mathématique.

Mausolée, *s. m.* Tombeau décoré d'architecture, de sculpture avec épitaphe, qu'on élève à la mémoire de quelques personnes de considération. On désigne sous ce nom les *catafalques* élévés pour une pompe funèbre.

Mécanicien, *s. m.* Celui qui entend et construit des mécaniques.

Mécanique, *s. f.* Science des machines qui a pour objet de régler les mouvemens et l'équilibre. Les principaux instrumens sont : les *léviers*, les *roues*, la *vis* et la *balance.*

Mécanisme, *s. m.* Structure d'un corps suivant les lois de la mécanique.

Médaille, *s. f.* Pièce de métal avec bas-relief qui représente l'effigie d'un prince, un monument, un fait d'armes et autres qui rappellent une époque mémorable.

Médaillier, *s. m.* Cabinet où l'on place des médailles.

Médailliste, *s. m.* Celui qui a connaissance des médailles, qui les explique.

Médaillon, *s. m.* Grande médaille.

Médionner, *v. a.* Compenser en portant plus ou moins de superficie dans un toisé, pour mitiger des prix extraordinaires.

Melonnière, *s. f.* Endroit dans un jardin disposé à recevoir des plantations de melons.

Membre, *s. m.* Se dit de toute partie d'architecture; comme piédestal, colonne, architrave, frise, corniche, attique et autres. Se dit aussi des *moulures* qui les composent.

Membron, *s. m.* Baguette qui sert d'ourlet aux faîtes d'un comble de plomb ou de fer-blanc.

Membrure, *s. f.* Cadre propre à recevoir les panneaux d'un revêtement ou d'un lambris.

Mémoire, *s. m.* Etat où l'on désigne la quantité, le prix et le montant d'un travail.

Ménagerie, *s. f.* Cour environnée de loges, cabanes, etc., où l'on nourrit et entretient un certain nombre d'animaux rares et curieux. Se dit des *basses-cours* d'animaux domestiques.

Meneau, *s. m.* Liteau qui sépare les carreaux d'une croisée.

Méniane, *s. f.* Genre de volet disposé de manière à voir ce qui se passe au dehors d'un lieu sans être aperçu.

Mensole, *s. f.* Se dit d'une clef d'arc, de voûte, etc.

Menuiser, *v. a.* Faire des ouvrages de menuiserie.

Menuiserie, *s. f.* Art de travailler et assembler les bois, pour les menus ouvrages. Se dit de l'ouvrage même.

— *d'assemblage*. Consiste en cadres et panneaux, assemblés à tenons et mortoises, rainures et languettes, collés et chevillés.
— *dormante*. Consiste en revêtemens, chambranles, lambris, parquets, etc.
— *mobile*. Toute fermeture, de portes, volets, croisées, etc.
— *de placage*. Feuilles minces de bois précieux, plaquées avec goût sur des compartimens de menuiserie ordinaire.

Menuisier, *s. m.* Ouvrier qui fait de la menuiserie.

Méplat, *s. m.* Se dit des bois équarris ou refendus qui ont plus d'épaisseur que de largeur. En *peinture*, c'est désigner en plan l'emplacement des différens objets qui composent un tout.

Merlon, *s. m.* Partie entre des embrasures ou créneaux d'une forteresse.

Merrain, *s. m.* Planches minces en bois de chêne.

Mésaule, *s. f.* Petite cour dans un corps de bâtiment, qui sert à éclairer des escaliers et appartemens reculés.

Mesquin, ine, *adj.* Se dit des ornemens, moulures, etc., maigres, pauvres et de mauvais goût.

Mesurage, *s. m.* Action de procéder à un toisage ou métrage.

Mesure, *s. f.* Quantité prise ou donnée, pour connaître l'étendue d'une face ou le solide d'un corps.

Mesurer, *v. a.* Faire un toisage ou métrage.

Métairie, *s. f.* Ferme, habitation d'un métayer.

Métal, *plur.* Métaux, *s. m.* Corps minéral, propre à la fusion, comme étain, plomb, cuivre, etc. pour les couvertures; bronze, alliage, etc., dont on fait des médailles, des bas-reliefs, des statues, des chapiteaux, des bases et autres ornemens.

Métoche, *s. f.* Espace compris entre deux denticules; nommée aussi *coupure*.

Métope, *s. f.* Intervalle qui est entre les triglyphes de l'ordre dorique.
— *barlongue*. Espace entre deux consoles qui supportent une corniche, un balcon, etc.

Métoyerie, *s. f.* Bornes et murs qui separent deux propriétés.

Métrage, *s. m.* Art de mesurer les surfaces ou les corps solides; d'après le système décimal.

Mètre, *s. m.* Mesure qui remplace la toise; sa longueur est de trois pieds onze lignes six points.

Métrique, *adj.* Qui dépend du métrage.

Meuble, *s. m.* Tout ce qui sert à meubler un appartement.

Meubler, *v. a.* Placer des meubles aux endroits convenables.

Meule, *s. f.* Pierre ronde, plate, percée au milieu, qui tourne dans un moulin.

Meulière, *s. f.* Carrière où l'on fait les meules de moulins.

Mézanine, *s. f.* Attique, petit étage sur un autre.

Mézzanine, *s. f.* Ordre qui comprend deux étages dans sa hauteur.

Mi-côte, *s. f.* Se dit de la position d'une maison, d'un jardin ou autres lieux.

MICROMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer des distances peu éloignées ou le diamètre d'un astre.

MILLIAIRE, *s. m. adj.* Bornes, colonnes, que les romains plaçaient au bord de leurs chemins, avec des inscriptions qui indiquaient les distances ou quelques époques mémorables.

MILLIGRAMME, *s. m.* Mesure de pesanteur, la millième partie d'un gramme.

MILLIMÈTRE, *s. m.* Mesure de longueur, millième partie d'un mètre.

MINAGE, *s. m.* Action d'extraire des pierres, du charbon, etc.

MINARET, *s. m.* Tour, clocher d'où l'on annonce, en Turquie, au peuple l'heure des prières et autres exercices.

MINER, *v. a.* Abattre un corps avec des outils, de la poudre, etc., pour extraire des pierres, des minerais, etc.

MINEUR, *s. m.* Ouvrier employé à miner.

MINIATURE, *s. f.* Sorte de peinture dont les proportions sont minimes.

MINUTE, *s. f.* Douzième partie d'un module.

MIROIR, *s. m.* Cavité sans nécessité au parement d'une pierre. Se dit des ornemens en ovale taillés sur des moulures creuses, que l'on orne parfois de fleurons.

MIXTE, *s. f.* Sorte de peinture où les differentes couleurs sont mises en usage.

MODÈLE, *s. m.* Essai en relief fait avec de la cire, de la terre ou du plâtre, pour juger de l'attitude et de la correction d'une figure.

— *de bâtiment.* Figure en petit d'après des proportions, de tout l'ensemble et des détails d'un *bâtiment.* On en fait de terre ou plâtre pour les pièces de trait, et de bois et cartons coloriés pour les autres détails.

— *en grand.* Se fait de maçonnerie ou d'assemblage de charpente, revêtue de toile peinte pour les arcs-de-triomphe et autres édifices élevés pour juger de l'effet des ordres et ornemens qu'on veut y mettre en usage.

MODELER, *v. a.* Faire des modèles.

MODERNE, *adj.* Se dit des différentes architectures et ornemens qui n'ont pas les vraies proportions antiques.

MODILLON, *s. m.* Petite console qui sert à supporter une corniche.

— *en console.* A plus de hauteur que de saillie, prend depuis le larmier et descend jusqu'à la frise.

— *aplomb.* Etant de biais n'est pas d'équerre avec la corniche rampante d'un fronton.

— *rampant.* D'équerre avec les corniches de niveau et rampantes.

MODULE, *s. m.* Grandeur arbitraire; sert de base pour régler les proportions des membres et moulures qui composent l'ensemble d'un ordre. On le divise en douze parties pour les ordres Toscan et Dorique, et en dix-huit pour ceux, Ionique, Corinthien et Composite.

MOELLON, *s. m.* Pierre qui sert à bâtir toutes sortes de murs.
— *gisant.* Ayant beaucoup de lit, nécessite moins de travail.
— *de plat.* Posé de plat, dans une construction de mur aplomb.
— *en coupe.* Posé de champ dans les constructions des voûtes.
— *piqué.* Ses paremens et joints sont équarris et dressés à la grosse pointe.
— *d'appareil.* Equarri proprement en joints et en paremens, pour être posé dans une construction.

MOISE, *s. f.* Pièce de bois qui sert à en lier d'autres dans un assemblage de charpente.

MOISER, *v. a.* Mettre des moises à un assemblage.

MOLLASSE, *s. f.* Pierre tendre disposée par bancs de différentes épaisseurs, de couleur bleue ou rousse; on en trouve en Dauphiné qui résiste au feu.

MOLE, *s. m.* Monument susceptible de beaucoup d'ornemens; servait de tombeau aux empereurs romains.
— *de port.* Constructions quelconques dans un port, qui mettent les bâtimens de mer à l'abri des vagues.
— *en menuiserie.* Morceau de bois dans lequel on fait des raînures qui servent à échantillonner les languettes des planches, etc., que l'on travaille.

MONASTÈRE, *s. m.* Etablissement où des personnes du même sexe vivaient en communauté.

MONNOIE (HÔTEL DE LA), *s. f.* Bâtimens et accessoires où l'on bat la *monnoie*.

MONOCROMATE, *s. et adj.* Tableau ou autres travaux de décorations peints en camaïeux d'une seule couleur.

MONOGRAMME, *s. f.* Chiffre qui contient des lettres ou un nom de personnage.

MONOPODE, *s. m.* Table qui est portée par un piédestal.

MONOPTÈRE, *s. m.* Temple rond dont la couverture est supportée par des colonnes.

MONOTONE, *adj. m. et f.* Qui est presque toujours sur le même ton.

MONOTONIE, *s. f.* Uniformité et égalité ennuyeuse de ton.

MONOTRIGLYPHE, *s. m.* Intervalle entre les triglyphes d'entre-colonnement.

MONTAGNE D'EAU, *s. f.* Rochers artificiels avec des crevasses d'où sortent des bouillons d'eau en manière de cascades.

MONTANS, *s. m. pl.* Corps saillans dépendans d'un chambranle de porte ou fenêtre; servent à supporter les corniches et frontons. On en pratique de simples et de ravalés.
— *d'embrasure.* Revêtement en marbre ou bois, avec compartimens arrasés ou saillans, dont on lambrisse les embrasures des portes et fenêtres.
— *de lambris.* Manière de pilastres alongés, ravalés et ornés de festons; servent à séparer les compartimens des *lambris*.

— *de menuiserie.* Principales pièces de bois posées d'aplomb dans les assemblages des portes et croisées.

— *de serrurerie.* Barreaux renforcés qui séparent et entretiennent les cours d'une grille.

— *de charpenterie.* Arbre perpendiculairement posé, soutenu et contrebutté par des bras de force, liens, etc.

Montée, *s. f.* Escalier par où l'on monte aux étages supérieurs.

— *de voussoir.* Hauteur d'un panneau de tête depuis l'intrados jusqu'à l'extrados.

Monter, *v. neut.* Lever des matériaux dans une construction; assembler des ouvrages préparés, les mettre en place. *Remonter*, réassembler des bois, etc. pour les faire servir de nouveau.

Montoir, *s. m.* Pierre taillée par degrés, posée dans une cour ou près d'un portail; facilite à monter à cheval.

Monument, *s. m.* Se dit bâtimens, édifices, arcs-de-triomphe, mausolées, pyramides, obélisques, etc. élevés en mémoire de quelques grands faits d'armes d'une nation, ou en l'honneur d'un homme illustre.

Morceau, *s. m.* Terme usité en disant : un morceau d'architecture, de peinture et de sculpture.

Moresque, *s. f.* Genre de peinture consistant en différens ornemens faits à volonté, en y mèlangeant des rinceaux, des feuillages, des fruits, des fleurs, etc. Se nomme aussi *arabesque.*

Morgue, *s. f.* Bâtiment disposé à recevoir les noyés et autres individus qui périssent par accidens, dont la justice s'empare.

Mortier, *s. m.* Composition faite de chaux et sable mélangés; sert aux ouvrages de maçonnerie.

— *ciment.* Composé de chaux vive, de tuileaux pulvérisés et autres substances mélangés; sert à faire des joints et enduits dans un endroit humide, pour empêcher les filtrations des eaux.

Mortoise, *s. f.* Entaille propre à recevoir un tenon.

Mosaïque, *s. f.* Assemblage de petit morceaux carrés de verre ou de pierres de toutes sortes de couleurs, posés avec art sur un fond de stuc; imitent les teintes et dégradations de la peinture; on fait des compartimens de lambris de pavés, etc.; on représente de très-beaux sujets, tant en tableaux qu'en monumens.

Mosquée, *s. f.* Temple où les Mahométans se rassemblent pour faire leurs prières, ayant la forme d'une grande salle, avec ailes, galeries, dômes, minarets, etc.; son intérieur est orné de peinture, en compartimens d'arabesques, avec tables où l'on cite quelques passages de l'alcoran; à coté, on place toujours un *lavoir* ou une *piscine* avec plusieurs robinets.

Mouchette, *s. f.* Se dit d'un larmier au plafond duquel on pratique un canal.

Moufle, *s. m.* Assemblage de plusieurs poulies, par le moyen desquelles on multiplie la force mouvante.

Moule, *s. m.* Modèle de ce que l'on veut imiter.

Mouler, *v. a.* Jeter des matières délayées dans des moules, pour

faire des modillons, des consoles, des mascarons et autres ornemens.

Moulin, *s. m.* Machine qui se meut par le vent, l'eau ou la force mobilisée. On donne ce nom à un grand nombre d'artifices, comme ceux à *farine*, à *poudre*, à *papier*, etc. Les uns ont leurs principales roues *verticales*, d'autres *horizontales* ou à *auges*.

Moulure, *s. f.* Saillie, ayant différentes figures, placées dans les profils des corniches, des architraves, des archivoltes, des chapiteaux, des bases et autres détails.

— *lisse*. N'a que la grâce de ses contours.

— *ornée*. A de la sculpture en relief ou creuse.

— *inclinée*. Son champ n'est pas d'aplomb.

Mouton, *s. m.* Gros billot de bois, armé de fer, avec lequel on enfonce des pilotis et pieux. La *hie* est plus pesante que le *mouton*; s'élève avec un engin et tombe en décrochant un ressort nommé *déclique*.

Moye, *s. f.* Couche de pierre tendre, qui se rencontre dans les délits et joints des bancs de carrières.

Moyer, *v. a.* Refendre une pierre suivant la direction des moyes.

Muette, *s. f.* Bâtimens, cour, écurie, chenil et accessoires où les officiers et domestiques d'une meute logent.

Mufles, *s. f. pl.* Ornemens de sculpture qui représentent une tête de lion, de tigre, d'ours, ou d'autres animaux. Se met en usage pour des jets de fontaine; sur un portail, etc.

Mur, *s. m.* Muraille, ouvrage de maçonnerie, d'une certaine hauteur et épaisseur; sert à clorre un bâtiment et ses dépendances.

— *de faces extérieures*. Celles du côté d'une rue, d'une place, d'un jardin ou autres lieux.

— *de faces intérieures*. Celles des cours et autres, dans l'intérieur d'un bâtiment.

— *de refend*. Sépare les pièces dans un appartement, et les chapelles dans une église.

— *de pignon*. Se termine suivant la pente d'un comble.

— *orbe*. N'est percé d'aucune ouverture. Suivant sa position ou situation, on y pratique parfois de la peinture.

— *en ailes*. Servent à raccorder un corps bas avec un plus élevé, près d'un portail, ou en amont et en aval d'un pont.

— *mitoyen*. Commun à deux propriétés; sert à les séparer.

— *sans moyen*. Par un privilége spécial, n'est jamais commun avec le voisin.

— *de clôture*. Sert à clorre un parc, une cour, un jardin ou autres lieux.

— *crénelé*. Est percé de trous propres à diriger des armes quelconques contre l'ennemi qui voudrait s'en approcher.

— *d'échiffre*. Parpaing de pierre ou de maçonnerie, qui sert à supporter les marches d'un escalier.

— *de terrasse*. Propre, par sa construction, à soutenir les terres.
— *planté*. Établi sur pilotis ou grillage en charpente.
— *de douve*. Contre-murs, entre lesquels on place de la terre glaise, pour empêcher les filtrations des eaux d'un réservoir, d'une citerne, d'une fosse d'aisance et autres lieux.
— *de parpaing*. Fait de pierres qui font gros de mur.
— *circulaire*. Son plan décrit un rond.
— *d'appui*. A environ un mètre de hauteur, pour parapet ou garde-homme, terrasse, etc.
— *en talus*. A une inclinaison sensible en arrière, du haut en bas.
— *recoupé*. Celui où l'on a pratiqué différentes retraites.
— *crépi*. Revêtu d'un enduit brut de mortier ou plâtre.
— *enduit*. Revêtu de mortier ou plâtre, uni et dressé avec un frottoir. Se nomme aussi *éparvéré*.
— *hourdé*. Fait de moellons bruts.
— *blanchi*. Empreint d'une couleur blanche, quand il est enduit et regratté, lorsqu'il est de pierres.
— *en pierres sèches*. Se fait au fond d'un puits ou le long d'un terrain marécageux, pour laisser facilement couler les eaux.
— *de décharge*. Arc jeté pour soulager le poids sur certaines parties et ouvertures.
— *en l'air*. Supporté par des poutres et étaies.
— *dégradé*. Celui dont les mortiers décomposés laissent tomber les garnitures des blocages.
— *déchaussé*. Ruiné et dépéri près de ses fondemens.
— *bouclé*. Ventru et crevassé.
— *en surplomb ou déversé*. Penche en dehors. Se nomme aussi *forjeté*.
— *pendant ou corrompu*. Celui qui est en péril éminent. S'il est mitoyen, on peut contraindre le voisin à contribuer à la dépense de reconstruction.
— *coupé*. Celui où l'on pratique une coupure, pour loger les bouts des soliveaux d'un plancher, etc.

Murer, *v. a.* Condamner une ouverture, en y pratiquant un mur. Faire un mur de clôture.

Museaux, *s. m. pl.* Accoudoirs des formes de chœur d'une église, où l'on sculptait autrefois des têtes d'animaux.

Musée, *s. m.* Lieu où l'on dépose les objets d'art, d'architecture, de sculpture, de peinture, gravure et autres ouvrages précieux.

Muséum, *s. m.* Grande salle où l'on expose des ouvrages de peinture et de sculpture.

Mutiler, *v. a.* Retrancher la saillie d'une corniche, d'une imposte, etc. On dit une statue est *mutilée*, lorsqu'elle a quelques parties de ses membres cassées.

Mutules, *s. f. pl.* Espèce de modillons carrés qui répondent aux triglyphes doriques.

N

Nacelle, *s. f.* Membre creux en demi-ovale, dans un profil. On le nomme aussi *gorge ou rond-creux.*

Naissance de Voûte, *s. f.* Commencement d'un berceau de voûte.

— *de colonne.* Commence immédiatement après le congé de la ceinture d'un fût.

Nappe d'eau, *s. f.* Cascade formée par des réservoirs et bassins, dont l'abondance d'eau verse sur ses rebords et figure des nappes.

Navée, *s. f.* Contenu d'un bateau chargé de pierres.

Naumache, *s. f.* Espèce de cirque entouré de portiques et gradins, avec un vaste bassin au centre où les romains représentaient un combat naval.

Navrer, *v. a.* Dresser un échalas, un liteau, etc., en enlevant tous les nœuds et défauts.

Nef, *s. f.* Espace compris entre le portail et le chœur d'une église; nommée aussi *vaisseau.*

Nervure, *s. f.* Moulures des arcs doubleaux des croisées d'ogives et formerets qui séparent les pendentifs des voûtes gothiques. Se dit aussi des feuillages, des rinceaux, etc., représentés en relief.

— *de console.* Moulures rondes sur leurs contours.

Niche, *s. f.* Enfoncement pris dans l'épaisseur d'un mur. Les grandes servent aux groupes et les petites à une seule statue, à une poële, à une cuvette, etc.

— *ronde* Cintrée en plan et en couverture.

— *carrée.* Enfoncement dont les angles sont d'équerre.

— *en tour ronde.* Prise en saillie dans une partie circulaire d'un mur.

— *angulaire.* Pratiquée à une encoignure, rachète un berceau pour sa couverture.

— *de tabernacle.* Décorée d'un chambranle, de montans, de consoles avec un fronton.

— *d'autel.* Pratiquée à un autel, pour recevoir une statue au lieu d'un tableau.

— *à cru.* Etablie au niveau de l'aire sans appui.

— *rustique.* Faite par assises de bossages et refends.

— *de buste.* Cavité ayant la figure d'un quart de sphère.

— *feinte.* Enfoncement où l'on peint des bas-reliefs et autres ornemens.

— *de rocaille.* Revêtue de coquillages, pierrailles, etc.; se mettent en usage pour les fontaines des grottes et autres objets.

— *de*

— *de treillage.* Construite avec des échalas ou liteaux d'échantillon, posés carrément ou en losange, d'après les proportions et dimensions convenables.

NIGAUTEAUX, *s. m. pl.* Morceaux de tuiles que l'on emploie au ravalement qui soutient l'égout d'un toit.

NIVEAU, *s. m.* Instrument qui sert à faire un nivellement, à régler des pentes de routes et canaux.

— *d'eau.* Composé d'un tuyau de bois, de fer-blanc ou de cuivre, garni aux extrémités de deux tubes de verre, qu'on remplit d'eau ; le tout supporté par un pied et genouillère.

— *d'air.* Composé d'un tube de verre fermé hermétiquement à ses extrémités ; rempli d'huile de tartre qui n'est point sujette à la gelée comme l'eau, ni à la dilatation, raréfaction ou condensation, comme l'esprit de vin. La bulle formée par le manque de liqueur, sert à déterminer la ligne de niveau en se plaçant à l'endroit qui lui est indiqué au milieu du tube. On en distingue différens autres, comme ceux à *pendule*, à *lunette*, à *pinules* de réflexion, de *poseur*, de *paveur*, de *jardinage*, etc.

NIVELER, *v. a.* Chercher, avec un niveau, une ligne parallèle à l'horizon, en une ou plusieurs stations. On dit *niveler un terrain*, *une place* et autres lieux où l'on règle des pentes, pour routes, canaux, etc.

NIVELEUR, *s. m.* Homme entendu à faire un nivellement.

NIVELLEMENT, *s. m.* Opération qu'on fait avec un niveau.

NŒUDS, *s. m. pl.* Défauts dans une pièce d'assemblage, qui lui ôtent toute sa force ; beauté dans les bois de placage ; les noyers des environs de Grenoble, sont propices à ce genre de travail.

NOIR, *adj. s. m.* Couleur faite de galle, de couperose, de bois d'Inde et autres drogues.

NOIRCIR, *v. a.* Passer une couleur noire.

NOLET, *s. m.* Tuiles qui servent à couvrir des lucarnes ou des chéneaux pour égoutter les eaux.

NOQUETS, *s. m. pl.* Morceaux de plomb carrés, pliés et fixés à l'ouverture d'une lucarne.

NORMALE, *s. f.* Ecole où l'on apprend l'art d'enseigner.

NOUE, *s. f.* Endroit ou angle rentrant où deux combles se rencontrent. Se dit aussi d'une pièce de bois qui porte des empanons.

— *de plomb.* Cornier placé sur la noue, qui reçoit les eaux des deux pentes.

NOUETTE, *s. f.* Tuile bordée d'une arête.

NOULETS, *s. m. pl.* Petits chevrons qui forment les noues de la rencontre d'une couverture de lucarne à celle d'un comble ; nommés aussi *fourchette.*

NOYAU, *s. m.* Se dit d'une ébauche grossière qui doit ensuite recevoir un enduit de plâtre, stuc, etc.

— *d'escalier.* Bouton au centre, où correspondent les marches d'un escalier.
— *creux.* Celui où l'on pratique un vide en son milieu.
— *de bois.* Pièce de bois où l'on pratique des mortoises, posée aplomb, reçoit les tenons des marches.
— *suspendu.* Celui qui est coupé au-dessous des paliers et des rampes de chaque étage.
— *à corde.* A un filet pratiqué en vis régulier autour du bouton.

Nu de mur, *s. m.* Surface qui sert de champ aux saillies. Se dit aussi de celle dont les ornemens ne sont point en relief.

Nuance, *s. f.* Augmentation ou diminution insensible d'une même couleur, en passant par degrés d'un clair à l'obscur.

Nuancer, *v. a.* Assortir différentes couleurs.

Numéro, *s. m.* Marque mise sur des pierres, bois, etc.; sert à indiquer l'endroit où on doit les placer.

Numéroter, *v. a.* Coter, mettre un numéro quelque part.

Numïsmatique, *adj.* Qui a rapport aux médailles antiques.

Numismatographie, *s. f.* Description des médailles antiques.

Nymphée, *s. f.* Etablissement public de bains chez les Romains, décoré de grottes, jets d'eau, bassins, statues et autres ornemens analogues.

O

Obélisque, *s. m.* Espèce de pyramide étroite et longue, faite d'une seule pierre; sert de monument public.
— *d'eau.* Percé à jour, posé sur un piédestal, avec des nappes d'eau qui s'échappent à différentes hauteurs; fait un effet merveilleux.

Objet, *s. m.* C'est ce qui attire et fixe nos regards. Dans un dessin, il vaut mieux laisser quelque chose à désirer que de fatiguer les yeux du spectateur, par une trop grande multiplicité d'objets. On reconnaît le goût sûr et délicat d'un artiste, au choix des incidens qu'il fait entrer dans un sujet; à son attention de n'employer rien que de piquant et d'intéressant; à rejeter ce qui est fade et puéril; enfin, à composer un tout, auquel chaque objet en particulier, soit comme nécessairement lié.

Oblique, *adj.* Qui n'est pas perpendiculaire.

Obliquement, *adv.* D'une manière oblique.

Oblong, gue, *adj.* Qui est plus long que large.

Obron, *s. m.* Morceau de fer, percé par le milieu, fixé à l'obronière d'un coffre.

Obronière, *s. f.* Bande de fer à charnière, fixée en dedans du couvert d'un coffre-fort.

Obscur, ure, *adj.* Se dit des dessins où l'on n'a mis en usage que deux couleurs, en imitant l'effet que produit la lumiere sur des objets, en répandant des jours sur les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qui lui sont opposées. Nommé aussi *clair-obscur.*

Observatoire, *s. m.* Edifice surmonté de terrasses, avec des tours très-élevées, ordinairement établi sur une éminence; sert à faire des observations astronomiques et des expériences physiques.

Obtus, use, *adj.* Se dit d'un angle ou autres figures, dont l'ouverture a plus de quatre-vingt-dix degrés.

Obtusangle, *adj.* Triangle qui a un angle obtus.

Oche, *s. f.* Entaille faite sur une règle, pour marquer quelques mesures.

Ocre, *s. f.* Terre minérale dont on fait des couleurs.

Octaèdre, *s. m.* Corps solide à huit faces.

Octogone, *s. m. et adj.* Figure qui a huit angles et huit côtés.

Octostyle, *s. f.* Ordonnance ayant huit colonnes de front. On en pratique de circulaires qui supportent un dôme.

Odeum, *s. m.* Espèce de théâtre chez les anciens. Se dit d'une orchestre où l'on fait une répétition de musique. Nommé aussi *odéon.*

Odomètre, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a parcouru.

Œil, *s. m.* Se dit de toute ouverture ronde ou ovale pratiquée à un fronton, à un attique, aux reins d'une voûte et autres endroits.

— *de dôme.* Ouverture pratiquée au sommet d'une coupole.

— *de pont.* Ouverture laissée au massif d'une pile de pont pour la rendre plus légère et laisser un passage lors des grosses eaux.

— *de bœuf.* Se pratique en manière de lunette aux combles, domes et autres lieux.

— *de volute.* Petit cercle au centre de la volute Ionique où l'on trace les treize centres utiles à décrire la ligne spirale.

Œuvre, *s. f.* Terme qui a plusieurs significations.

Dans-œuvre et *hors-d'œuvre*, en parlant des corps et dimensions du dedans et dehors d'un bâtiment. *Sous-œuvre*, faire des ouvertures ou rechausser un mur.

— *d'église.* Banc avec un piédestal propre à recevoir les reliques exposées.

Office, *s. f.* Pièce près d'une cuisine où l'on entrepose des provisions et ustensiles.

Ogives, *s. f. pl.* Arcs qui se croisent diagonalement dans une voûte gothique.

Olives, *s. f. pl.* Ornemens taillés en grains oblongs, enfilés en manière de chapelet sur les astragales et baguettes.

Ombre, *s. f.* Partie renforcée de couleur dans un dessin, pour désigner et faire ressortir le *clair-obscur.* On marque les saillies

des bas-reliefs, les profils des corniches et autres ornemens par des *ombres portées*.

ONDÉCAGONE, *s. m.* Figure qui a onze angles et onze côtés.

ONGLET, *s. m.* Assemblage fait diagonalement avec tenons et mortoises.

OPTIQUE, *s. f.* Science qui traite de la lumière et des lois de la vision. Divisée en trois parties, savoir : la *perspective*, la *catoptrique* et la *dioptrique*. Utile aux architectes pour juger des proportions, des saillies, des membres et des reliefs d'ornemens, selon la hauteur et la distance d'où ils doivent être vus.

OR, *s. m.* Métal précieux ; réduit en feuille et appliqué sur des couches de peinture, sert à enrichir le dedans et le dehors d'un bâtiment.

— *mat.* Celui qui est mis en œuvre sans être poli.

— *bruni.* Poli avec une dent de loup.

— *sculpté.* Le blanc est gravé de rinceaux et d'ornemens de sculpture.

— *repassé.* Enduit de vermeil dans les creux de sculpture pour cacher les défauts.

— *brettelé.* Le blanc est hâché de petites brettures.

— *de mosaïque.* Petits compartimens dans un panneau, ombrés de brun, pour faire ressortir les reliefs.

— *verdâtre* ou *rougeâtre.* Glacé de rouge ou de vert pour distinguer les bas-reliefs et ornemens de leurs fonds.

— *à l'huile.* Feuille mate appliquée sur une couleur d'or ; résiste aux injures du tems.

— *moulu.* Sert à dorer au feu le cuivre et le bronze.

— *en coquille.* Sert pour les dessins.

ORANGERIE, *s. f.* Bâtiment exposé au midi, où l'on entrepose en hiver des orangers, des arbustes et autres plantes qui craignent le froid.

ORATOIRE, *s. m.* Petite chapelle.

ORBE, *s. m.* Mur qui n'a point d'ouverture.

ORCHESTRE, *s. f.* Lieu où se placent des musiciens dans un théâtre.

ORDONNANCE, *s. f.* Composition d'un bâtiment et dispositions de ses parties.

ORDRE, *s. m.* Proportions et ornemens réguliers qui règlent la colonne, l'entablement et leurs accessoires. Cinq sont mis en usage avec avantage.

— *Toscan.* Considéré pour le premier, est simple dans tout son ensemble. Le fût de sa colonne a sept diamètres.

— *Dorique.* Sa colonne a huit diamètres de hauteur ; sa base, son chapiteau sont sans ornement, et sa frise est garnie de triglyphes et métopes. Reconnu pour le second ordre.

— *Ionique.* Regardé comme le troisième ; a neuf diamètres de hauteur ; son chapiteau est orné de volutes, et sa corniche de denticules.

— *Corinthien.* Quatrième; sa colonne a dix diamètres de hauteur; son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles et de huit volutes qui soutiennent le tailloir; sa corniche a des modillons; en général son ensemble est riche et délicat.

— *Composite.* Cinquième; sa colonne a dix diamètres; son chapiteau est composé des feuilles du Corinthien et des volutes du Ionique; sa corniche a des denticules ou modillons simples.

— *composé.* Enrichi de moulures et d'ornemens, sans s'arrêter aux cinq ordres.

— *rustique.* A des refends et bossages.

— *attique.* Formé de pilastres raccourcis avec une corniche architravée pour l'entablement.

— *persique.* A des figures d'hommes sculptées qui supportent un entablement.

— *cariatique.* A des figures de femmes qui supportent un entablement.

— *gothique.* S'éloigne des proportions antiques; ses diamètres de colonnes ou piliers n'ont que des grosseurs arbitraires et ses chapiteaux et ornemens sont sans goût.

— *français.* Celui où l'on met en usage des ornemens d'attributs français, comme fleurs de lis, aigles et autres.

Oreillé, *s. m.* Face de côté d'une volute.

Oreillons, *s. m. pl.* Retours d'un chambranle de porte ou de fenêtre.

Orgue, *s. m.* Instrument de musique à vent; son buffet est susceptible de beaucoup d'ornemens. On en pratique dans des grottes que les eaux font jouer. Se dit aussi d'une espèce de herse avec laquelle on ferme les portes d'une ville attaquée.

Orgueil, *s. m.* Grosse cale de pierre ou de bois qui sert de point d'appui à un lévier d'abattage.

Orienter, *v. a.* Disposer les façades d'un bâtiment et autres objets du côté qui leur conviennent, ou marquer sur un plan le nord et le midi avec une boussole.

Orle, *s. m.* Filet sous l'ove d'un chapiteau.

Ornement, *s. m.* Toute sculpture mise en usage en architecture.

— *de relief.* Taillé sur le contour des moulures en manière de feuillages d'eau, joncs, coquilles, etc.

— *en creux.* Fait en enfoncement, comme oves, canaux, rais-de-cœur.

— *maritimes.* Représentant des glaçons, des festons en feuillages marins, des poissons, des coquillages, etc.

Orner, *v. a.* Faire des ornemens, placer des décorations, meubler un lieu.

Ornière, *s. f.* Partie basse d'un pavé où les eaux coulent.

Orthogonale, *adj.* Ligne perpendiculaire, etc.

Orthographie, *s. f.* Elévation géométrale d'un bâtiment; profil perpendiculaire d'une fortification.

OVALE, *adj. s. f.* Figure curviligne qui a deux diamètres. On en pratique de ralongés, de rampans, etc.

OVE, *s. m.* Moulure dont la coupe est un quart de rond. Se dit aussi des ornemens taillés sur l'*ove*. On les nomme *fleuronnés* quand ils sont entourés de feuilles sculptées.

OVICULE, *s. m.* Petit ove.

OUBLET, *s. m.* Rivure à la rencontre de deux tables de plomb.

OUTILS, *s. m. pl.* Instrumens mécaniques et autres dont on fait usage pour l'exécution des ouvrages.

OUVERTURE, *s. f.* Se dit d'une brèche ou d'une baie de porte et fenêtre. On dit une ouverture d'angle.

OUVRAGE, *s. m.* Tous les travaux d'une construction quelconque, comme maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie, vitrerie, plomberie, terrassemens, etc.

— *gros.* Sont les murs, les voûtes, les crépissages, les enduits et autres.

— *légers.* La plâtrerie, les tuyaux et manteaux de cheminées, les lambris et tous les ouvrages d'architecture en saillie.

— *de sujétion.* Ceux cintrés, rampans en leurs plans et élévations.

OUVRIER, *s. m.* Celui qui travaille aux constructions.

OUVROIR, *s. m.* Se dit d'un atelier où plusieurs ouvriers travaillent aux mêmes ouvrages.

P

PAGODE, *s. f.* Temple des idolâtres d'Orient décoré et orné magnifiquement.

PALAIS, *s. m.* Bâtiment qui prend différentes épithètes, selon les personnes qui l'habitent, comme impérial, royal, pontifical, cardinal, épiscopal, ducal, etc.

PALE, *s. f.* Petite trappe d'une écluse d'étang, d'un moulin, d'un canal, etc.

PALÉE, *s. f.* Rang de pieux enfoncés dans la terre pour former une digue, soutenir des terres, etc.

PALESTRE, *s. m.* Lieu où les anciens faisaient des exercices de corps.

PALIER, *s. m.* Espace large entre deux rampes continues. *Demi-palier*, celui qui est carré.

— *de communication.* Sert à dégager deux appartemens.

PALISSADE, *s. f.* Barrière faite avec des pieux pour empêcher l'approche d'un lieu.

— *de jardin.* Faite par des plantations d'arbres, d'arbrisseaux, etc. disposés en manière de haie.

PALISSADER, *v. a.* faire des palissades.

PALME, *s. m.* Mesure de longueur; différent en chaque pays.

— *romain ancien.* Egal à 24 centimètres.
— *romain moderne.* Egal à 22 centimètres.
— *de Naples.* Egal à 23 centimètres.
— *de Gênes.* Egal à 25 centimètres.
— ou *pan de Languedoc.* Egal à 25 centimètres.

Palme, *s. f.* Branche de palme mise en usage dans une décoration, comme attributs de la victoire.

Palmette, *s. f.* Ornement taillé sur quelques moulures en manière de feuille de palmier.

Palplanche, *s. f.* Pièce de bois qui garnit le devant d'un pilotis, de culées de pont, de digues, de jetées, etc.

Pampre, *s. m.* Feston arrangé avec grappes de raisins. Se dit aussi des branches et feuilles de vignes enlacées autour du fût d'une colonne.

Pan, *s. m.* Côté d'une figure régulière ou irrégulière.
— *coupé.* Angle abattu en chanfrein.
— *de bois.* Assemblage de poteaux et traverses de différentes manières, avec garniture de maçonnerie légère dans les entre-deux.
— *de comble.* Coté d'une pente. On dit *long-pan* le plus grand côté.

Pan, *s. m.* Mesure de Languedoc et de Provence; égal à vingt-cinq centimètres.

Panache, *s. f.* Portion de voûte triangulaire qui aide à porter la voûte d'un dôme. Se dit d'une plume sculptée et mise en usage dans les chapiteaux ornés.

Paneterie, *s. f.* Lieu dans une grande maison où l'on distribue du pain.

Panier, *s. m.* Morceau de sculpture qui représente un panier rempli de fruits et de fleurs; sert d'amortissement. On nomme *anse de panier*, une voûte surbaissée.

Panne, *s. f.* Piece de bois qui sert à supporter les chevrons d'un comble.

Panneau, *s. m.* Représente la face d'une pierre taillée. On dit *panneau de tête*, *de douelle*, *de joints*, etc.
— *de maçonnerie.* Espace compris entre des poteaux, cadres, etc.
— *de menuiserie.* Partie comprise dans un cadre ou chambranle, etc.
— *de sculpture.* Table rentrante ou en saillie, qui reçoit de la sculpture en bas-relief.
— *d'ornemens.* Tableau qui représente des figures, des fleurs, des fruits, etc., ordinairement avec fond doré pour enrichir des plafonds, des lambris, etc.
— *de glace.* Compartimens pratiqués à un placard, pour présenter à la vue une étendue plus éloignée, par la reflexion de la lumière.
— *de fer.* Cadre propre à recevoir des ornemens; pour balcons, rampes d'escaliers, pilastres, etc.
— *de vitres.* Assemblage de verres de différentes grandeurs pour une croisée quelconque.

PANONCEAU, *s. m.* Ecusson d'armes, d'armoiries, girouettes, etc.

PANTHÉON, *s. m.* Temple consacré à tous les dieux.

PANTOGRAPHE, *s. m.* Instrument qui sert à copier mécaniquement toutes sortes de dessins.

PANTOMÈTRE, *s. m.* Instrument pour lever toutes sortes d'angles de longeur ou hauteur.

PAPETERIE, *s. f.* Bâtimens avec foulons où l'on fait du papier.

PAPIER, *s. m.* Composition de linges détrempés aux foulons, mélangés avec des ingrédiens, étendus par feuilles ; sert à dessiner, écrire, peindre et à d'autres usages.

PARABOLE, *s. f.* Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône, par un plan parallèle au côté de ce cône.

PARABOLIQUE, *adj.* Se dit d'un ouvrage taillé en forme de parabole

PARALLÈLE, *s. f. et adj.* Deux lignes supposées prolongées à l'infin. et qui ne peuvent se rencontrer.

PARALLÉLIPIPÈDE, *s. m.* Corps solide terminé par six parallélogrammes dont les opposés sont parallèles entre eux.

PARALLÉLOGRAMME, *s. m.* Figure dont les côtés opposés sont parallèles. Il est rectangle lorsque les angles sont droits.

PARAPET, *s. m.* Mur élevé à hauteur d'appui le long d'un quai, etc, nommé aussi *garde-homme.*

PARC, *s. m.* Superficie close de murs et plantée d'arbres où l'on élève des animaux, attenant à quelques maisons royales ou châteaux particuliers.

— *de marine.* Grand clos qui renferme des magasins propres à entreposer tous les objets nécessaires aux constructions des vaisseaux.

PAREMENT, *s. m.* Face principale d'une pierre, d'un mur, d'une douelle, etc.

— *de menuiserie.* Toutes les faces apparentes des lambris d'embrasure de portes et fenêtres ; revêtemens de murs, parquets, etc.

— *de pavé.* Partie droite d'une carillote en tous sens.

— *de couverture.* Plâtre placé le long des murs et arêtiers pour empêcher aux eaux de filtrer.

PARLOIR, *s. m.* Vestibule dans une communauté où l'on reçoit les étrangers.

PAROI, *s. f.* Mur fait en cloison.

PARPAING, *s. m.* Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur ordinaire, d'echiffre pour un escalier et de contre-cœur pour une fenêtre. On dit une *pierre parpaigne.*

PARQUET, *s. m.* S'entend de l'espace renfermé dans la barre d'une salle de tribunal.

— *de cheminée.* Assemblage fait de manière à recevoir une glace, un tableau ou autres ornemens.

— *de menuiserie.* Assemblage de planches souvent de différentes couleurs, posées sur des grillages, en manière de *demi-losange*

continue ou *carrément*, séparées par des bandeaux de différentes largeurs.

PARQUETAGE, *s. m.* Ouvrage de parquet.

PARQUETER, *v. a.* Faire un parquet.

PARTAGE, *s. m.* S'entend d'une division de propriété par lots ou égales portions, fait par les architectes ou géomètres experts. Ils procèdent à l'estimation des plus valeurs de chaque lot afin d'en faire les compensations en argent, lorsqu'il est question de bâtimens, etc.

PARTERRE, *s. m.* Partie découverte, plate et unie d'un jardin devant une maison ou autre part; divisé en compartimens séparés par des allées.

— *de broderie.* Orné de plates-bandes de gazons, de bordures de buis, de fleurons, de rinceaux, etc.

— *en pièces coupées.* Composé de compartimens d'allées et contre-allées, avec banquettes garnies de diverses fleurs.

— *de gazon.* Composé de compartimens carrés ou en enroulemens.

— *d'eau.* Orné de bassins, bouillons et jets d'eau.

— *de théâtre.* Espace compris entre le parquet et l'amphithéâtre où les spectateurs sont assis et parfois debout.

PARTHÉNON, *s. m.* Temple d'Athènes dédié à Minerve.

PARVIS, *s. m.* Place carrée devant un temple.

PAS, *s. m.* Se dit des petites entailles faites par embrèvement, sur les plate-formes ou sablières d'un comble dans lesquelles les abouts rompus des chevrons viennent s'appuyer.

— *de porte.* Hauteur du seuil qu'il faut franchir en entrant ou en sortant de quelque part.

— *de vis.* Tour complet que le cylindre d'un vis fait.

PASSAGE, *s. m.* Allée, corridor où l'on arrive dans une maison, dans une cage d'escalier ou autres lieux.

— *de servitude.* Celui dont on jouit sur l'héritage d'autrui, par convention ou par prescription.

— *de souffrance.* Celui qu'on est contraint d'accorder en vertu d'un titre.

PASSER, *v. a.* Se dit des lignes tracées avec de l'encre.

PASTEL, *s. m.* Sorte de peinture faite avec des couleurs de pastel.

PATENÔTRE, *s. f.* Petit grain en manière de perle ronde, taillé sur une baguette.

PATÈRE, *s. f.* Vase très-ouvert par-dessus, qui recevait le sang des victimes sacrifiées; mise souvent en usage comme ornemens aux frises ou aux timpans des arcades de l'ordre dorique.

PATIN, *s. m.* Pièce de bois posée horizontalement sous l'échiffre d'un escalier de bois, reçoit et supporte le limon. Se dit aussi des pièces de bois placées sur les têtes des pilotis, sur lesquelles sont fixés les grillages.

PATTE-D'OIE, *s. m.* Assemblage de charpente de deux tirans qui

retiennent un chevet. Se dit aussi de la rencontre de trois routes qui se continuent en une seule.

— *de pavé.* Extrémité d'une chaussée pavée qui se développe en glacis rond, pour se raccorder aux glacis d'en bas.

PAVÉ, *s. m.* Cailloux, grès, pierres, etc., propres à faire un pavé. Se dit aussi d'un ouvrage de *pavé* confectionné.

— *d'échantillon.* Fait avec des carreaux d'après des dimensions voulues.

— *de pierre.* Fait en dalles, lauses, etc., taillées et posées de différentes manières.

— *de marbre.* Fait en carreaux d'échantillon, par compartimens qui correspondent à l'ensemble des voûtes ou plafonds. On en fait en manière de mosaïque.

— *de briques.* Fait avec des briques de différentes grandeurs et figures. Nommé aussi *carrelement.*

— *de moellon.* Fait de pierres posées de champ au fond d'un réservoir ou pièce d'eau.

— *de terrasse.* Fait avec des dalles; lorsqu'il est posé sur une voûte on a soin de mastiquer ou couler ses joints avec du plomb. Sur un couchis pour un pont, on pose des briques de plat sur du mortier-ciment.

— *poli.* Posé horizontalement; ses joints sont garnis avec du mastic; ensuite poli avec les ingrédiens, en rapport à sa construction.

PAVEMENT, *s. m.* Action de paver.

PAVER, *v. a.* Faire le pavé sur une forme, le battre avec une hie, et le revêtir ensuite d'une couche de graviers sablonneux.

— *à bain de mortier.* L'exécuter sur un massif de maçonnerie, avec ciment de chaux et sable, etc. *Repaver*, c'est le relever à bout.

PAVEUR, *s. m.* Celui qui fait les pavés.

PAVILLON, *s. m.* Bâtiment carré, isolé ou adossé à un avant-corps de logis. On en pratique de moins considérables dans les jardins ou sur des hauteurs, pour y jouir d'un beau point de vue.

PAYSAGE, *s. m.* Genre de dessin dont le coloris doit être soigné pour produire un heureux effet; sert à représenter des points de vue, comme temples, sépulcres antiques, fabriques en ruine, maisons de plaisance et leurs accessoires.

PEINDRE, *v. a.* Dessiner et appliquer les teintes et couleurs qui conviennent aux sujets que l'on veut représenter.

PEINTRE, *s. m.* Celui qui fait profession de peindre.

PEINTURE, *s. f.* Consiste en trois parties: l'invention, le dessin et le coloris. Toutes ces parties, mises en usage sur une surface unie, représentent un objet visible. On en distingue de différentes sortes: à la *détrempe*, en *émail*, à *la fresque*, à *l'huile*, en *miniature*, en *mosaïque*, au *pastel*, *mixte* et *camaïeu* (*voyez chacun de ces noms*). Elles contribuent à décorer et embellir un bâtiment,

tant intérieurement qu'extérieurement, en ménageant les teintes et les plaçant avec art.

PENDENTIF, *s. m.* Portion de voûte entre les arcs d'un dôme; nommé aussi *fourche*. On les orne parfois de sculpture et de peinture.

— *de Valence.* Voûte en manière de cul-de-four, racheté par quatre fourches.

— *moderne.* Portion d'une voûte gothique entre les fermerets, arcs-doubleaux, ogives, liernes et tiercerons.

PENDULE, *s. f.* Horloge avec cadran. Se dit aussi de la boîte ou ajustement qui la supporte.

PÊNE, *s. m.* Morceau de fer long, dont le bout qui sort de la serrure fait partie, et entre dans un trou ordinairement garni d'une gâche.

PÈNOMBRE, *s. f.* Espace entre l'ombre et le clair, dont l'art exige qu'elle soit presqu'insensible.

PENTADÉCAGONE, *s. m. et adj.* Figure qui a quinze côtés et autant d'angles.

PENTAGONE, *s. m. et adj.* Figure qui a cinq côtés et autant d'angles.

PENTASTYLE, *s. m.* Édifice dont la principale façade a cinq rangs de colonnes.

PENTE, *s. f.* Inclinaison peu sensible, pratiquée à un comble, à un canal, à une rue, etc., pour faciliter l'écoulement des eaux.

PENTURE, *s. f.* Fer plat, travaillé et courbé par un bout, en manière d'anneau, pour recevoir le tore d'un gond; sert à supporter une porte ou volet pour les ouvrir et fermer.

PÉPINIÈRE, *s. f.* Local où l'on plante et greffe toutes sortes d'arbres et arbrisseaux, pour entrepôt seulement.

PERCÉE, *s. f.* Ouverture pratiquée à un mur ou autres lieux.

PERCEMENT, *s. m.* Ouverture faite par sous-œuvre à un mur, pour portes, fenêtres, etc.

PERCHE, *s. f.* Mesure de superficie, différente dans chaque pays. Se dit, en architecture gothique, des piliers ronds dont le diamètre est petit pour leur hauteur, et qui prennent la forme et la courbure de la voûte dont ils dépendent.

PÉRIPHÉRIE, *s. f.* Contour, pourtour d'une figure.

PÉRIPTÈRE, *s. m.* Édifice qui a des colonnes isolées dans tout son pourtour extérieur.

PÉRISTILE, *s. m.* Galerie soutenue par des colonnes isolées en son pourtour intérieur.

PERPENDICULAIRE, *s. f.* Ligne élevée aplomb et d'équerre, sur une ligne quelconque.

PERPENDICULAIREMENT, *adv.* En ligne perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ, *s. f.* État de ce qui est perpendiculaire.

PERPENDICULE, *s. m.* Ce qui tombe aplomb.

PERRIÈRE, *s. f.* Lieu où l'on extrait des pierres.

PERRON, *s. m.* Escalier découvert en dehors, pour monter peu haut. On en construit de différentes formes.

Persan, *s. m. et adj.* Ordre où des figures remplacent des colonnes, pour supporter un entablement.

Persienne, *s. f.* Jalousie ou volet à jour.

Persique, *adj.* (*Voyez persan*). Figures qui supportent un entablement.

Perspectif, *adj.* On dit un plan *perspectif.*

Perspective, *s. f.* Art de représenter les objets, selon la différence que l'éloignement et la position y apportent.

— *d'architecture.* Représentation des dedans et dehors des bâtimens des jardins et autres lieux. Les parties fuyantes sont diminuées par proportions, depuis la ligne de terre jusqu'à l'horizontale et les côtés raccourcis.

— *feinte.* Pratiquée contre des murs de face, de clôture, etc., pour cacher les difformités, imiter l'éloignement et raccorder le faux avec le vrai.

— *linéaire.* Tracée seulement avec des lignes.

— *aérienne.* Faite par la gradation des couleurs.

Pertuis, *s. m.* Endroit peu large, pratiqué en manière d'écluse, à un barrage qui élève les eaux d'une rivière, d'un canal, etc.; sert de passage aux bateaux, pour rendre la navigation plus facile. Se dit aussi d'un trou qui sert à écouler les eaux d'un bassin, d'un réservoir et autres cavités.

Pétition, *s. f.* Ecrit par lequel on demande aux administrateurs une permission ou autorisation de faire quelques ouvrages.

Pétrification, *s. f.* Changement d'un corps qui prend la dureté et qualité des pierres.

Pétrifier, *v. a.* Préparer des corps propres à la pétrification.

Peupler, *v. a.* Poser à égales distances des soliveaux d'un plancher, des chevrons d'un comble, des poteaux d'une cloison, etc.

Phare, *s. m.* Sorte de tour, près d'un port de mer ou près d'un écueil, au sommet duquel on entretient des feux pendant la nuit, pour indiquer les côtes aux vaisseaux qui sont en mer.

Pharmacie, *s. f.* Salle avec laboratoire, où l'on compose les remèdes utiles à la médecine.

Phoronomée, *s. f.* Science de la mécanique, de la statique hydraulique, de l'hydrostatique et de l'aréométrie, mise en usage pour le mouvement des fluides et des solides.

Physique, *s. f.* Science qui enseigne les choses naturelles.

Physicien, *s. m.* Qui a des connaissances en physique.

Pièce, *s. f.* Chambre, salle, etc., isolée ou dépendante d'un appartement. On dit une *pièce d'assemblage*, *de bois*, *d'appui*, *de tuile*, *de verre*, *d'eau*, etc.

Pied, *s. m.* Mesure différente dans chaque pays; sert à mesurer les superficies et les solides.

— *métrique.* Troisième partie de la longueur d'un mètre.

— *de biche.* Barre de fer qui sert à fermer le guichet d'une porte cochère.

— *de chèvre*. Troisième pièce de bois qui contre-butte un *échelle d'engin* ou *chèvre*.
— *de mur*. Naissance d'un mur établi au-dessus des retraites d'un fondement.
— *de fontaine*. Piédestal qui supporte le bassin d'une fontaine.

Pied-droit, *s. m.* Partie d'un jambage de porte, de fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'évasement et l'écoinçon.

Piédestal, *s. m.* Partie qui soutient la colonne; différent dans chaque ordre. On le nomme aussi *socle*.
— *Toscan*. A une base en plinthe, un dé carré et une corniche en talon couronné.
— *Dorique*. Son dé est plus haut que le Toscan, a un larmier ou mouchette à sa corniche.
— *Ionique*. Mêmes dimensions que le Dorique, excepté le dé qui est plus élevé.
— *Corinthien*. Composé d'une base, d'un dé avec une frise et une corniche; ses moulures sont riches.
— *Composite*. Semblable au Corinthien.
— *double*. Disposé de manière à supporter deux colonnes.
— *continu*. En hauteur d'appui, porte un rang de colonnes.
— *en adoucissement*. Son dé en gaîne sert à supporter une statue, etc.
— *en balustre*. Son profil est contourné en figure de balustre.
— *en talus*. Ses faces sont inclinées et disposées à recevoir une statue d'attitude couchée.
— *flanqué*. Des consoles saillantes sont pratiquées à ses encoignures.
— *triangulaire*. Son plan, ayant trois faces, porte une colonne au centre et des figures sur chacun de ses angles.
— *composé*. Son plan est rond, ovale ou carré; sert de support à des groupes de figures, statues, vases, etc.
— *irregulier*. Ses angles ne sont pas droits, ni ses côtés parallèles.
— *orné*. Celui où l'on pratique des bas-reliefs, des chiffres, armes, inscriptions, etc. sur des tables en saillie ou encastrées.
— *en retraite et en saillie*. Continu, forme avant-corps à l'aplomb de chaque colonne et arrière-corps, à l'intervalle de l'un à l'autre.

Piédouche, *s. m.* Petite base carrée ou longue en adoucissement avec moulures; sert à supporter un buste, une figure de ronde-bosse, etc.

Pierre, *s. f.* Corps dur et solide composé de substance sablonneuse ou terreuse. On peut diviser les différentes espèces en quatre classes, savoir : les *argilleuses*, les *calcaires*, les *gypseuses* et les *scintillantes*.
— *argilleuses*. Sont les asbates ou amianthes, les micas, les vrais talcos, les ollaires, les différentes espèces d'ardoises, les roches dites de *corne* et généralement toutes celles qui durcissent au feu, qui ne peuvent se réduire ni en chaux, ni en plâtre. Elles sont douces au toucher, fileuses et se délitent facilement. Les ardoises

qui dépendent de cette classe servent aux couvertures des bâtimens. Les mollasses et grés sont utiles à faire des foyers, des contre-feux, des potagers, des éviers, des fours ou fourneaux et autres pour les usines.

— *calcaires*. Bonnes à faire de la chaux; battues avec un briquet d'acier ne produisent aucune étincelle de feu; sont disposées par bancs inclinés ou horizontalement dans les carrières.

— *gypseuses*. Se trouvent par couches, ne craignent point l'effervescence des acides; résistent à l'eau forte; frappées avec de l'acier ne produisent aucun feu. Exposées quelque tems au feu produisent une espèce de chaux nommée plâtre. On en distingue de cinq espèces, savoir: le *gypse commun* ou *pierre de plâtre*, le *feuilleté*, le *strié* ou *filamenteux*, l'*écailleux* et l'*alabatriste* ou *faux-albâtre*.

— *gypse commun*. Bleu grisâtre mêlé de grains brillans; ne peut être employé dans des constructions élevées, étant susceptible de s'écraser sous le fardeau.

— *gypse feuilleté*. Appelé par les ouvriers *talc*, est le plus pur de tous les *gypses*; composé de lames luisantes, minces et très-cassantes; exposé au plus violent feu ne peut se réduire en chaux ni perdre sa couleur et pesanteur. Le *faux talc* étant calciné, produit la plus belle qualité de plâtre dont on fait usage pour les stucs, les figures et modèles quelconques.

— *gypse strié* ou *filamenteux* et l'*écailleux*. Ont à-peu-près les mêmes propriétés que ces derniers, mais on en fait moins d'usage, étant plus difficiles à être calcinés.

— *gypse alabastrite* ou *faux-albâtre*. Espèce de marbre tendre, blanchâtre, quelquefois colorié et un peu transparent; reçoit le poli et joue l'albâtre dont il n'a ni les propiétés, ni l'éclat.

— *scintillantes*. Résistent aux acides, au feu le plus violent; produisent des étincelles de feu lorsqu'on les frappe avec de l'acier. Les suivantes en dépendent.

— — *grès*. Servent à faire des pavés, à bâtir des fours-à-chaux ou autres constructions.

— — *quartzeuses* ou *pierre à fusil*. Leurs paremens étant lisses, on ne peut les employer avantageusement dans une construction.

— — *meulières*. Composées de parties quartzeuses dont l'ensemble est criblé de trous; servent à faire des meules de moulins et d'excellens moellons pour la maçonnerie.

— — *roche composée*. Présente en coupe un mélange de différentes natures de pierre dont la masse est très-dure, tels sont les porphires et granits. On les considère selon ses espèces, ses qualités, ses façons, ses usages et ses défauts.

PIERRE DURE, *SELON SES ESPECES*.

Celle extraite des carrières des environs de Paris.

— *d'Arcueil*. Son banc présente une hauteur de 37 à 57 centimètres.

— — *bas-appareil*. A d'épaisseur de banc de 24 à 27 centimètres.

— *banc-franc.* Va, pour la finesse et la dureté, après le cliquart ; son épaisseur est d'environ 33 centimètres.

— — *de Bagneux et Mont-Rouge.* Porte de 32 à 40 centimètres d'épaisseur de banc.

— — *de l'Hôpital, d'Ivry et Vitry.* Porte de 32 à 75 centimètres.

— — *de Creteil, Charenton et Saint-Maur.* Porte de 32 à 40 centimètres.

— — *de la vallée de Fécamp.* Aussi beau que le liais de Bagneux. On en trouve, que l'on designe sous le nom de *haut-banc*, dans les carrières de l'Hôpital et du faubourg Saint-Marcel, qui a de 32 à 65 centimètres d'épaisseur de banc.

— *de Belle-Hache* (*près d'Arcueil*). Sa composition est mélangée de gros cailloux qui la rendent difficile à être travaillée.

— *de Bombanc* (*Vaugirard*). Porte de 40 à 65 centimètres.

— *de la Chaussée* (*près de Saint-Gervais*). Porte de 40 à 45 centimètres.

— *cliquart* (*de Bagneux, Arcueil et Val de Meudon*). Moins fine que le liais, porte d'épaisseur de banc environ 33 centimètres.

— — *de bas-appareil* (*Vaugirard et Mont-Rouge*). Porte de 38 à 60 centimètres.

— *de Saint-Cloud.* Résiste aux intempéries de l'air, même posée en délit ; sa qualité est bonne, de couleur roussâtre, mêlée de coquillages ; porte de 50 à 60 centimètres d'épaisseur de banc.

— *de Fécamp.* Porte de hauteur de banc 40 à 50 centimètres ; tire de la qualité du liais par la finesse.

— *lambourde* (*de Saint-Maur et Gentilly*). Porte de hauteur de banc 65 à 95 centimètres ; son grain est tendre et grossier.

— *de liais.* A le grain fin, la texture compacte et uniforme, se taille facilement, résiste aux intempéries de l'air, étant mise en œuvre dépourvue de toute humidité. Son épaisseur de banc n'est que de vingt centimètres environ ; sert pour banquettes, cadettages, marches d'escalier, cimaises, chambranles de cheminées, placages et autres ouvrages qui demandent peu d'épaisseur. La carrière, qui en fournissait du beau est épuisée, sise *à la barrière Saint-Jacques.* On la supplée par une espèce de *bas-appareil* ou *cliquart* qui a de hauteur 27 à 33 centimètres, que l'on extrait des carrières *de Bagneux et du Mont-Rouge.*

On donne ce nom aux pierres fines de *bas-appareil*, que l'on tire *à Saint-Leu*, *Saint-Cloud*, *Meudon*, *Maisons*, etc. ; sa qualité est de trois espèces, la première *tendre* ou *rose*, s'extrait *à Charenton* ; la seconde, *dure*, vient des carrières de *Bagneux*, d'*Arcueil* et du *Mont-Rouge* ; la troisième, nommé *ferault*, dont la qualité est mauvaise, se rencontre dans différentes carrières.

— *de Meudon.* Très-dure et trouée ; porte de 37 à 50 centimètres.

— *de Montesson.* (*près de Saint-Germain*). Porte de 48 à 67 centimètres ; a de gros grains blanchâtres. On tire, à la même

carrière, une qualité moins dure qui tient de la lambourde; son grain est plus blanc et plus grossier.

— *de Saint-Nom*, (*parc de Versailles*). D'un blanc-roux. On en distingue de plusieurs qualités ; la *fine* ressemble à la roche de Bagneux ; porte de hauteur 47 à 50 centimètres ; *l'ordinaire* a un gros grain et porte de 55 à 60 centimètres.

— *roche*. Dure et coquilleuse ; s'extrait de *Bagneux* ; porte 41 centimètres de hauteur.

— — *de la Butte aux Cailles*. Porte 65 centimètres.

— — *d'Arcueil*. Grains fins, très-coquilleuse ; porte 49 centimètres d'épaisseur.

— — *de Châtillon*. Grisâtre ; porte de 58 à 65 centimètres.

— — *de Passy*. Tirant sur le blanc, et sujette au fil ; a de 50 à 65 centimètres d'épaisseur de banc.

— — *de Saint-Maur*. Bonne qualité ; porte 49 centimètres.

— — *de Saint-Cloud*. Tire sur le roux, bonne qualité ; a de hauteur de banc 50 centimètres.

— *de Senlis*. Porte d'épaisseur de banc 36 à 40 centimètres.

— *de Souchet* (*faubourg Saint-Jacques*). Porte de 30 à 40 centimètres.

— *de Vaugirard*. Espèce de cliquart, couleur grise ; porte de 45 à 50 centimètres.

— *Vergelée* (*Saint-Leu*). Porte de 48 à 55 centimètres.

— *de Vernon*. Porte de 65 centimètres à un mètre.

Pierre tendre *selon ses espèces*.

— *de Saint-Leu*. Gros grains ayant peu de liaison entr'eux, porte, de hauteur de banc, de 65 centimètres à un mètre. On en trouve une qualité qui a les mêmes épaisseurs avec des délits imperceptibles.

— *de craye*. Tendre et blanche ; on s'est sert pour bâtir dans différens pays.

— *tuf*. Pierre rustique, formée par certaines eaux.

— *ardoise*. De couleur bleuâtre ; se délite et se refend ; sert aux couvertures des bâtimens.

— *mollasse*. Grains fins et tendres ; présente peu de consistance, resiste au feu.

Pierre *selon ses qualités*.

— *de taille dure ou tendre*. Celle qui présente assez de consistance et de solidité pour être œuvrée sous telles figures qu'on le désire.

— *vive*. Celle dont la qualité est très-dure, comme les marbres, roches et autres calcaires.

— *franche*. Dépourvue de toute enveloppe qui ne tient pas de sa nature.

— *pleine*. Composée de grains fins sans coquillages ni corps durs.

— *poreuse ou trouée*. Telles sont les meulières, les rustiques et les tufs.

— *fière*. Difficile à travailler par sa grande dureté.

— *fusilière*

— *fusilière.* Sa couleur est noire ou grisâtre et très-dure ; sert à faire des pavés.
— *de couleur.* Etant rougeâtre, grisâtre ou noirâtre, forme une variété agréable dans les constructions.
— *à chaux.* Calcaire, étant calcinée produit de la chaux.
— *de plâtre ou gypse.* Calcinée produit du plâtre.

PIERRE, *selon ses façons.*

— *d'échantillon.* Tout bloc taillé d'après les dimensions voulues.
— *de bas-appareil.* Toutes celles qui ont peu de hauteur de banc.
— *velue.* Amenée brute de la carrière.
— *nette.* Dépourvue de bouzin et autres couches tendres.
— *esmiliée* ou *smillée.* Taillée grossièrement avec une pointe de marteau.
— *piquée.* Ses arêtes sont relevées au ciseau, ses paremens redressés et finement piqués avec une pointe.
— *hâchée.* Celle qui est dressée avec un taillant, ensuite brettelée.
— *rustiquée.* Celle qui est dressée, hâchée et piquée à la grosse pointe.
— *réparée.* Etant taillandée, brettelée, est dressée avec un ciseau.
— *polie.* Toutes les hâchures sont enlevées avec du grès.
— *parpaigne.* Ayant l'épaisseur d'un mur, fait paremens des deux côtes.
— *à bossage* ou *de refend.* Celle qui est réglée par assises découpées, avec des canaux pratiqués à chaque joint.
— *artificielles.* Celles qui sont composées, comme briques, carreaux, tuiles, etc.
— *statuaire.* Celle qui est propice à faire des statues, figures, etc.
— *retaillée.* Celle qui est mal-coupée ou vieille, que l'on retaille pour la réemployer.

PIERRE *par rapport à ses usages.*

— *première.* placée à un monument pour conserver des médailles, des inscriptions, etc, qui rappellent son érection.
— *perdues.* Blocs jetés dans une rivière, dans un lac, à la mer, etc., pour diguer et arrêter les enfouillemens des eaux.
— *jectisses.* De moyennes grosseurs, servent à faire des encaissemens de grandes routes, de chemins, et autres lieux.
— *d'attentes* Celles qui sont laissées en harpes et arrachemens, à un mur. Se dit d'un bossage propre à recevoir de la sculpture ou des inscriptions.
— *percée.* Sert de cadre à un regard de fosse d'aisance, d'ouverture de puits, etc.
— *d'évier.* Recreusée et placée dans une cuisine ; sert à récurer la vaisselle.
— *milliaires.* Bornes que les romains plaçaient sur les grandes routes, où ils inscrivaient les distances d'un lieu à un autre.
— *précieuses.* Sont : les cristaux, les lapis, l'aventurine, l'agate, etc., dont on fait des placages de marbrerie et de marqueterie.

— *de rapport.* Ayant diverses couleurs, servent aux compartimens de pavés, aux ouvrages de mosaïque et aux meubles précieux.

— *de touche.* Marbre noir qui sert à éprouver les métaux.

— *spéculaire.* Espèce de talc ; étant refendue par feuilles, sert de vitres.

— *noire.* Roche morte qui sert à tracer sur la pierre, le bois et autres, lorsqu'on fait des épures.

Pierre, selon ses défauts.

— *soupier.* Le plus bas banc qui ne vaut rien à être employé.

— *coquilleuse.* Garnie de coquillages et de petits trous.

— *grasse.* Peu serrée, pompe l'humidité, est sujette à geler.

— *délitée.* Celle qui a peu de consistance, se refend facilement.

— *moyée.* Celle qui a des parties tendres en ses joints, qui causent des grands déchets pour les enlever.

— *feuilletée.* Se délite par feuillets, pompe l'humidité et par là est sujette à la gelée.

— *moulinée.* Composée de grains grossiers peu serrés ; est sujette à se décomposer.

— *gauche.* Celle dont les paremens ne sont pas droits en tous sens.

— *en délit.* N'est pas posée sur son lit de carrière.

Pierrée, *s. f.* Canal souterrain, fait de pierres sèches, avec aire de glaise dans le fond ; sert à conduire des eaux, à les attirer, pour assainir un lieu ou dessécher un marais.

Pieux, *s. m. pl.* Pièces de bois, équarries ou rondes, enfoncées dans la terre ; servent de palées à un pont, à un batardeau, ou à retenir les berges d'une rivière.

Pignon, *s. m.* Mur élevé, en manière de fronton ; sert à supporter un comble à deux pentes.

— *à redents.* Celui qui, plus élevé que le toit, se termine en gradins.

— *entrepété.* Elevé en manière de la coupe d'une mansarde.

Pilastre, *s. m.* Pilier carré par son plan, à qui l'on donne en hauteur les mêmes proportions et ornemens qu'aux différens ordres dont il dépend.

— *isolé.* Celui qui ne touche à aucun corps.

— *engagé.* Un de ses côtés touche à un mur ou autre corps.

— *diminué.* Suit les proportions d'une colonne.

— *grêle.* Placé derrière une colonne, a sa largeur et sa diminution.

— *cannelé.* Orné de cannelures.

— *rudenté.* Lorsque les cannelures sont pleines jusqu'au tiers de sa hauteur.

— *bandé.* A des bossages qui recouvrent quelques parties de sa hauteur.

— *ravalé.* Son parement est recreusé pour recevoir un placage de marbre ou autres ornemens.

— *cintré.* Son plan est circulaire.

— *angulaire.* Placé à une encoignure.

— *dans l'angle.* Présente peu de saillie.

— *plié.* Partagé en deux moitiés, à un angle rentrant.
— *ébrasé.* Plié en angle obtus, par sujétion d'un pan coupé.
— *flanqué.* Accompagné de deux *demi-pilastres* avec une médiocre saillie.
— *accouplés.* Ceux disposés de deux en deux.
— *double.* Formé de deux masses de pilastres, dont les bases et chapiteaux se confondent.
— *lié.* Tient à la colonne au moyen d'une baguette.
— *coupé.* Traversé par une imposte.
— *en gaine de terme.* Plus large en haut qu'en bas.
— *attique.* A moins de hauteur que les proportions données aux cinq ordres.
— *de rampe.* Composé d'une base, d'un fût et d'un chapiteau; sert à séparer les cours des balustres, etc.
— *de lambris.* Sert à séparer les panneaux de compartimens d'un revêtement quelconque.
— *de fer.* Montant à jour, qui sépare les cours d'une grille de fer; orné de festons, équerres et autres de circonstance.
— *de vitre.* Epèce de montant en verre, qui a une base et un chapiteau, avec des ornemens peints.
— *de treillage.* Assemblage de liteaux en manière de pilastre, pour former des niches, cabinets, pavillons, etc.

Pile, *s. f.* Massif de maçonnerie, qui sert à porter l'arche d'un pont.

Pilier, *s. m.* Espèce de colonne ronde, isolée, sans proportions; sert à porter des voûtes dans les constructions gothiques.
— *de dôme.* Sert à supporter la coupole.
— *carré.* Celui qui est carré par son plan.
— *buttant.* Maçonnerie élevée, pour contrebutter une voûte.
— *de moulin à vent.* Massif de maçonnerie qui se couronne en cône, sur lequel s'appuie la cage d'un moulin à vent.
— *de carrière.* Massif laissé de distance en distance, pour soutenir le ciel de la carrière.

Pilotage, *s. m.* Ouvrage de pilotis.

Piloter, *v. a.* Enfoncer des pilotis pour resserrer le terrain sur lequel on veut établir un édifice, avec la sonnette, l'engin, etc.

Pilotis, *s. m.* Pièce de bois ronde ou équarrie, affutée par un bout, armée d'un fer pointu à quatre branches et frétée à sa couronne d'un cercle de fer. Etant enfoncé dans la terre, la resserre et donne la solidité convenable à l'édifice que l'on veut établir dessus.

Piquer, *v. a.* Faire des paremens à une pierre avec la pointe d'un marteau. Tracer des pièces de bois avec le traceret, pour les tailler ou façonner.

Piqueur, *s. m.* Chef-ouvrier dans un atelier, qui marque les journées des ouvriers, note les materiaux reçus ou enlevés. Le chef en second se nomme *chassavant*.

Piscine, *s. f.* Bassin de différentes figures, dans un établissement de bains, où les enfans apprenaient à nager.

— *probatique.* Réservoir près des temples, où l'on lavait les victimes destinées aux sacrifices. Chez les Mahometans, est un grand bassin, garni de grand nombre de robinets, placé au milieu de la cour d'une mosquée.

Piston, *s. m.* Partie de cylindre disposé dans un tuyau de pompe, de manière qu'en le retirant et refoulant, on comprime l'eau, et on la force de remonter à volonté.

Pivot, *s. m.* Morceau de fer ou de cuivre, en manière de torillon, placé au bas des vantaux d'une porte; sert à la supporter et à la faire mouvoir, au moyen d'une grenouille ou crapaudine posée dessous, dans laquelle il est enchâssé.

Placage, *s. m.* Feuille mince de bois précieux, adaptée sur des panneaux, chambranles et autres ouvrages de menuiserie et d'ébenisterie.

Placard, *s. m.* Espèce d'armoire pratiquée dans une chambre, tant pour l'utilité que pour la décoration. On en fait de *doubles*, de *cintrés* et de *feints*. Ces derniers ne servent dans un revêtement que pour la symétrie.

Place, *s. f.* Local où l'on veut bâtir.

— *publique.* Sert de lieu de rassemblement, de halle, de marché, etc.

Plafond, *s. m.* Face du plancher supérieur d'une pièce, enduite d'une couche de plâtre.

— *de peinture.* Orné de compartimens de peinture.

— *de corniche.* Dessous du larmier d'une corniche, quelquefois enrichi de sculpture.

Plafonner, *v. a.* Faire un plafond.

Plain-pied, *s. m.* Plusieurs pieces à un rez-de-chaussée, dont les aires sont de niveau.

Plan, *s. m.* Représentation des principaux traits d'un ouvrage, en figurant les masses solides, par des teintes de couleurs plus ou moins foncées.

— *géométral.* Figuré d'après des mesures prises et rapportées exactement.

— *visuel.* Représente à la vue tout ce qui est renfermé dans un espace.

— *perspectif.* Figuré en perspective, d'après les règles de cet art.

— *régulier.* A ses côtés et angles opposés semblables.

— *irrégulier.* A ses cotés et angles différens.

Planche, *s. f.* Bois refendu plus ou moins mince; sert à faire des couchis, des planchers, des lattis de couvert et autres ouvrages en revêtement de menuiserie.

— *de jardin.* Sillon garni de légumes, bordé parfois de petites herbes.

Planchéier, *v. a.* Jeter un couvert de planches sur un lieu quelconque.

PLANCHER, *s. m.* Se dit de la partie haute et basse d'une chambre, d'une salle, etc.

— *ourdi.* Composé de soliveaux avec des planches posées de l'un à l'autre, retenues par des liteaux cloués, garni ensuite de plâtras, marrains, etc., pour recevoir un carrellement par-dessus.

— *tamponné.* L'espace compris entre les soliveaux est garni d'une maçonnerie légère.

— *de plate-forme.* Fait de madriers posés sur un grillage, sur lequel on appuie les premières assises d'une maçonnerie de pont ou autres constructions.

PLANCHETTE, *s. f.* Petite planche. Se dit aussi d'un instrument, en manière de table, qui sert à lever des plans.

PLANIMÉTRIE, *s. f.* Art de mesurer les surfaces planes.

PLANT D'ARBRES, *s. m.* Superficie de terrain, plantée d'arbres.

PLANTER UN BÂTIMENT, *v. a.* En jeter les fondemens arasés à la même hauteur. On dit aussi planter des pieux, des pilotis, etc., les enfoncer avec une sonnette, un engin, etc., jusqu'au refus de la hie ou du mouton.

PLAQUE, *s. f.* Table en pierre qui sert à faire des foyers, des contre-feux, des tablemens, etc.

PLAQUER, *v. a.* Plâtre, mortier ou ciment employés en ébauches d'enduits. Se dit des feuilles minces de bois précieux adaptées avec art sur les ouvrages de menuiserie et d'ébenisterie.

PLAQUIS, *s. m.* Assemblage de morceaux de bois, de marbre, etc., minces, rapportés par incrustation et en liaison.

PLASTRON, *s. m.* Espèce de cuirasse qui ne couvre que le devant du corps; sert d'ornement aux décorations de trophées et armoiries.

PLATEAU, *s. m.* Planche très-épaisse qui sert à faire les échafaudages.

PLATE-BANDE, *s. f.* Moulure plus haute que saillante.

— *de baie.* Couverture d'une ouverture, faite de claveaux taillés en coupe.

— *bombée et réglée.* Droite en son profil, et cintrée par-dessous.

— *circulaire.* Pratiquée à un entablement d'édifice circulaire.

— *arasée.* Ses claveaux sont extradossés.

— *de compartimens.* Face entre deux moulures qui borde des panneaux et cadres de lambris, etc.

— *de pavé.* Banquettes qui forment le cadre et séparation des compartimens d'un tablement fait de carrillottes, etc.

— *de fer.* Barre encastrée sous les claveaux d'un arc, pour en diminuer la poussée.

— *de parquet.* Bordures des panneaux et séparations des compartimens.

— *de parterre.* Largeur, le long des allées, où l'on plante des arbrisseaux, des buis, des fleurs, etc.

PLATÉE, *s. f.* Massif de maçonnerie qui contient toute l'étendue d'un édifice.

Plate-forme, *s. f.* Elévation de terre dans un jardin. Couvert d'un bâtiment en manière de terrasse dont l'aire est de ciment ou de plomb.

— *de fondation.* Pièces de bois équarries, taillées en grillage et posées sur un pilotis.

— *de comble.* Pièces refendues, assemblées par des entre-toises; reçoivent les abouts des chevrons. On les nomme *sablières* lorsqu'elles sont etroites.

Plâtras, *s. m.* Morceau de plâtre tiré d'une démolition, que l'on réemploie dans les constructions.

Plâtre, *s. m.* Pierre gypseuse; étant calcinée et réduite en poudre, s'emploie dans les maçonneries, plafonds, gipes et autres constructions legères. On le considère suivant sa qualité bonne ou mauvaise, et son emploi.

Platre selon ses qualités.

— *cru.* Pierre telle qu'on l'extrait des carrières, que l'on emploie, étant sèche, dans des fondemens.

— *gras.* Etant cuit à propos, est doux à manier, facile à employer, durcit promptement et fait de bonnes liaisons.

— *blanc.* Celui qui est dépourvu de veines noirâtres avant d'être pulvérisé.

— *gris.* Celui qui est pulvérisé indistinctement.

— *vert.* N'etant pas assez cuit, durcit trop promptement, se dissout ensuite et n'a pas de consistance.

— *éventé.* Pulvérisé et exposé à l'air, perd sa force et ne fait que de mauvais ouvrages.

— *mouillé.* Ayant été exposé à la pluie, n'a plus aucune valeur.

Platre selon son emploi.

— *gros.* Employé tel qu'il vient de la plâtrière. Se dit aussi des gravois qui restent dans le crible, en le passant.

— *ordinaire.* Sert à dégrossir les ouvrages.

— *fin.* Sert à confectionner les ouvrages d'architecture et de sculpture.

— *serré.* Délayé avec peu d'eau; sert à souder et serrer les bras de force, étaies, tables de marbre que l'on travaille, et autres menus ouvrages.

— *clair.* Sert à faire des joints et ragréer des moulures et ornemens.

— *noyé.* Délayé avec beaucoup d'eau, durcit lentement; sert à couler des joints au moyen d'une fiche.

— *de couverture.* Sert à fixer des tuiles sur un couvert.

Plâtrerie, *s. f.* Ouvrage fait de plâtre.

Plâtrière, *s. f.* Carrière où l'on extrait, où l'on fabrique le plâtre.

Plein, *s. m.* Se dit d'un massif de mur.

Pleurs de terre, *s. m. pl.* Ornières pratiquées dans un fond de terre, remplies de pierres; servent à conduire les eaux dans un puisard ou citerne.

PLI, *s. m.* Se dit d'un angle rentrant d'un mur.

PLINTHE, *s. m.* ou *f.* Table carrée posée immédiatement sur la corniche d'un piédestal, sur laquelle reposent les moulures de la base.

— *arrondie.* Celle qui étant posée, a son plan circulaire.

— *de mur ou cordon.* Sert à marquer la hauteur des planchers de chaque étage, le chaperon d'un mur de clôture et le larmier d'une souche de cheminée.

— *de soubassement.* Bandeau placé en manière de base à une hauteur d'appui.

PLOMB, *s. m.* Métal tendre dont on se sert pour couvrir des bâtimens, des terrasses, faire des bourneaux de fontaines, des chéneaux et des scellemens de gonds, happes, etc.

— *de vitres.* Lames minces qui servent à assembler des croisillons de verres.

— *d'ouvrier.* Corps solide suspendu à une ficelle, qui sert à poser un objet quelconque d'aplomb.

PLOMBER, *v. a.* Juger, par le moyen d'un plomb, de la droiture ou du talus d'un mur, ou de l'inclinaison de tout autre ouvrage. Se dit aussi des scellemens de gonds, happes, etc., que l'on fait avec du plomb.

PLOMBERIE, *s. f.* Art de fondre et fabriquer le plomb.

PLUMÉE, *s. f.* Action de dresser les bords d'un parement d'une pierre, pour y placer la règle et le dégauchir.

— ou *gouttière.* Excavation dans une pierre.

POCHER, *v. a.* Passer ou étendre des couleurs qui indiquent une épaisseur quelconque dans un dessin.

PODOMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à compter le nombre de pas faits par une personne, ou les révolutions des roues quelconques.

POÊLE ou POILE, *s. m.* Fourneau de terre ou de métal, dans lequel on brûle du bois, du charbon, etc.; sert à réchauffer un lieu quelconque.

POINÇON, *s. m.* Pièce de bois posée d'aplomb dans un assemblage de charpente, contre laquelle les arbalétriers viennent contre-butter. Se dit aussi d'un arbre de machine qui tourne verticalement. On le nomme aussi *aiguille.*

POINT, *s. m.* Ce qui est considéré comme n'ayant aucune étendue.

— *central.* Celui du milieu d'une figure régulière ou irrégulière, comme le point de section des deux diagonales d'un rhomboïde, d'un parallélogramme, etc.

— *de section ou intersection* L'endroit où deux lignes se coupent.

— *de division.* Partage une ligne en plusieurs parties égales ou inégales.

— *perdu.* Compris dans une portion de cercle, quoique n'étant pas sur la même ligne.

— *courant.* Alongé; sert à marquer les sillons dans un dessin.

— *de niveau.* Extrémité de la ligne horisontale visée avec l'œil.

— *d'appui.* Endroit solide où l'on appuie un lévier, pour faire abattage.

— *d'aspect.* Endroit où l'on s'arrête pour examiner une vue de bâtiment qui doit être au moins à la hauteur de la distance de l'édifice. Pour les ordres et les profils détaillés, il faut s'éloigner proportionnellement.

Pointal, *s. m.* Toute pièce de bois, mise en œuvre pour servir d'étaies et supports.

Pointe, *s. f.* Extrémité d'angle, d'île, de mole, de clocher, de comble, d'obélisque, etc.

— *de pavé.* La plus grande élévation du bombement d'une chaussée pavée.

Pointer, *v. a.* Rapporter les traits, profils et figures d'une épure ou d'un plan, sur des panneaux ou cartons, avec des pointes d'instrument.

Pointiller, *v. a.* Faire des points sur un dessin avec le pinceau, la plume ou le crayon.

Poitrail, *s. m.* Poutre qui sert de couverte à une ouverture quelconque.

Polyèdre, *s. m.* Corps solide, régulier ou irrégulier, ayant plusieurs faces égales et proportionnelles entr'elles.

Polygone, *s. m.* Figure régulière ou irrégulière, ayant plusieurs angles et côtés; prend des noms particuliers, d'après le nombre de ses côtés.

Pomme de pin, *s. f.* Ornement taillé, que l'on place en amortissement, sur un piédestal, ou aux angles des denticules d'une corniche.

Pompe, *s. f.* Machine qui sert à élever les eaux. On en distingue de différentes espèces.

— *aspirante.* Elève l'eau jusqu'à la hauteur de dix mètres environ, suivant la pesanteur de l'air qui en est le principe; son piston est garni d'une soupape.

— *soulevante.* Composée d'un tuyau dans lequel se trouve un piston garni d'une soupape et d'un étrier qui élève et comprime l'eau au-dessus de la soupape, et successivement au sommet de son tuyau de conduite.

— *refoulante.* Le corps et le piston sont à-peu-près semblables à une seringue ordinaire, dont le tuyau montant est placé à côté du corps de la pompe. La pression force l'eau à remonter dans ce dernier tuyau, qui prend naissance au bas du corps de pompe.

— *mixte.* Celle que l'on met en usage par combinaison des procédés aspirans et refoulans.

Ponceau, *s. m.* Petit pont d'une arche, qui sert à passer sur un ruisseau, sur un fossé, etc.

Pont, *s. m.* Continuation d'une route, à travers un ravin, un ruisseau, une rivière, etc., construit en pierre ou bois, d'après les localités.

— *de pierre.* Les piles, les culées, les arches, les parapets et accessoires sont construits en pierres de taille.

— *de bois.* Construit avec palées de bois ou piles de pierre et travées en charpente d'assemblage, ou avec poutres.

— *levis.* Fait d'un assemblage de charpente et madriers; sert à passer un fossé étant baissé, et à fermer une porte étant levé; se pratique dans une fortification.

— *dormant.* Celui qui est fixe en un lieu quelconque.

— *à bascule.* Son centre est fixé sur un essieu qui facilite les abords à se lever et à s'abaisser, au moyen de contre-poids, balanciers, etc.

— *à coulisse.* Se glisse dans œuvre pour traverser un fossé.

— *tournant.* Se meut sur un pivot, pour faciliter le passage d'un bateau.

— *volant.* Construit de bateaux, de pontons, de tonneaux, de bois creux, etc.; avec des poutres, madriers, garde-hommes, etc.; le tout fixé à un cable qui traverse la rivière, ou à des pieux pour cet effet placés. Sa construction légère et prompte le rend utile au passage d'une armée. On en fait à deux étages pour séparer et accélerer le passage de l'infanterie d'avec la cavalerie et le matériel; par ce moyen on évite la confusion dans un mouvement précipité.

Porcelaine, *s. f.* Terre qui vient de la Chine et du Japon, qui sert à faire des vases.

Porche, *s. m.* Lieu ouvert à l'entrée de la plupart des temples, orné de plusieurs colonnes ordinairement isolées, avec entablement souvent accompagné d'un fronton.

— *cintré.* Son plan est circulaire. Nommé aussi *circulaire.*

— *fermé.* Celui qui est orné de grilles pour en empêcher l'approche.

— *à tambour.* Assemblage de menuiserie en-dedans d'une église, pour etablir une seconde porte.

Porphyre, *s. m.* Marbre très-dur de couleur rouge foncé, lie de vin, tacheté de petits points blancs.

Port, *s. m.* Local, près d'une rivière ou de la mer, où les vaisseaux abordent et s'y trouvent à l'abri des vagues et autres dangers.

Portail, *s. m.* Façade décorée d'architecture, qui sert d'entrée principale à une église.

Portage, *s. m.* Elévation dans un fleuve, qui en rend la navigation impraticable. Se dit aussi d'une espèce d'aqueduc ou canal qui sert à conduire les eaux à travers un autre canal.

Porte, *s. f.* Ouverture par où l'on entre et sort d'un lieu. Se dit aussi de la fermeture en bois ou en fer.

— *de devant.* Etablie à la principale façade d'un bâtiment, etc.

— *de derrière.* Etablie à la façade opposée à la principale.

— *latérale.* Pratiquée à la façade de cote.

— *de ville.* Pratiquée à une enceinte de ville.

— *de faubourg.* Etablie à l'entrée d'un faubourg.

— *triomphale.* Bâtie plutôt par magnificence que par utilité.
— *cochère.* Celle qui a plus de deux mètres de largeur.
— *fenêtre.* Son ouverture part du niveau de l'aire où on la pratique.
— *d'enfilade.* Celles alignées dans plusieurs pièces d'un appartement.
— *de dégagement.* Petite porte par où l'on sort d'une pièce sans passer par les principales.
— *avec ordre.* Décorée de colonnes, de pilastres et accessoires.
— *en niche.* Pratiquée en manière de niche.
— *en tour ronde* Faite à l'extérieur d'une tour.
— *en tour creuse.* Ouverte de l'intérieur d'une tour.
— *sur coin.* Pratiquée en pan coupé sous l'encoignure d'un bâtiment rachetant une trompe au-dessus.
— *dans l'angle.* Faite à un angle rentrant.
— *rustique.* Ses paremens sont taillés en bossages à la grosse pointe.
— *bombée.* Sa couverte décrit une portion de cercle.
— *surbaissée.* Sa couverte est faite en *anse de panier.*
— *biaise* Les angles et tableaux des jambages ne sont pas d'équerre à l'alignement extérieur.
— *rampante.* Son cintre ou arc est rampant.
— *ébrasée.* Les angles extérieurs des jambages sont coupés en pans.
— *porte mobile.* Toutes fermetures de bois, de fer, de bronze, etc., qui occupent la largeur d'une ouverture composée d'un ou plusieurs vantaux.
— *arasée.* Assemblage qui ne présente aucun creux.
— *d'assemblage.* Faite avec des cadres et panneaux.
— *à deux vantaux.* Brisée par le milieu, s'ouvre de chaque côté.
— *brisée.* Coupée; une moitié se replie sur l'autre.
— *double.* Opposée à une autre dans la même baie.
— *vitrée.* Sa partie supérieure est garnie de carreaux de verre.
— *à jour.* Sa partie supérieure est garnie de barreaux de bois ou de fer. Se nomme *claire-voie.*
— *cochère.* Assemblage de menuiserie composé de deux vantaux. Les panneaux sont susceptibles de recevoir différens ornemens de sculpture, comme bas-reliefs, armoiries, chiffres, etc.
— *en décharge.* Composée d'un bâti de grosses membrures dont les unes sont de niveau et les autres inclinées.
— *de fer.* Châssis en fer avec des barreaux montans et traverses; susceptible de beaucoup d'ornemens.
— *de bronze.* Jetée en bronze; ses compartimens ressemblent à un assemblage de menuiserie; ses panneaux sont enrichis de sculpture en bas-relief et autres ornemens de circonstance.
— *feinte.* Décoration d'un placard pour observer la symétrie dans une chambre ou autres lieux.
— *de mouille.* Ouverture d'une écluse pour le passage des eaux.
Portée, *s. f.* Partie qui reste en l'air entre deux colonnes ou

deux pilastres. Se dit des corbeaux placés pour soulager une poutre ou des abouts de soliveaux, de poutres, etc. qui empatent dedans ou dessus un mur.

Porter, *v. a.* On dit une pièce de bois peut porter tant de longueur et grosseur.

Portique, *s. m.* Espèce de galerie avec arcade sans fermetures mobiles, où l'on se promène à couvert.

— *circulaire.* Celui qui est pratiqué autour d'une cour ronde.

— *de treillage.* Fait de liteaux, de fer, etc.

— *d'appui.* Grille ou balustrade élevée à hauteur d'appui.

Poser, *v. a.* Mettre en place un ouvrage, et *déposer*, l'enlever soigneusement.

— *à sec.* Ne mettre aucune composition dans les joints.

— *à cru.* Etablir un pilier ou un poteau de soutenement sur la terre.

— *de champ.* Pierres ou briques posees sur leurs moindres épaisseurs. *De plat*, c'est le contraire.

— *en décharge.* Placer une pièce de bois pour contreventer ou arcbouter un corps quelconque. On dit la *pose* d'une pierre ou d'un autre objet.

Poseur, *s. m.* Ouvrier chargé de la pose des pierres de taille. *Contre-poseur*, aide-poseur.

Postes, *s. m. pl.* Ornemens en enroulemens simples ou fleuronnés avec rosettes. On en fait de fer pour les ouvrages de serrurerie.

Postiche, *adj. m. et f.* Se dit des ornemens appliqués ou mis en œuvre en un lieu qui ne leur convient pas.

Potager, *s. m.* Espèce de fourneau dans une cuisine, garni de grilles où l'on apprête des objets de consommation.

Poteau, *s. m.* Piece de bois posée d'aplomb pour soutenir et supporter un fardeau.

— *cornier.* Maitresse pièce des côtés d'un pan de bois.

— *de fond.* Disposés les uns au-dessus des autres à chaque étage.

— *de remplissage.* Placés de distance en distance pour renforcer une gipe, une cloison ou un pan de bois.

— *de décharge.* Celui qui est posé un peu incliné, en manière de *guette.*

— *de crèche.* Sert à supporter les tasseaux et madriers d'une mangeoire.

— *montant.* Pièce posée d'aplomb à une charpente de pont en manière de poinçon.

Potelets, *s. m. pl.* Petits poteaux qui servent à garnir les hauteurs d'appui de fenêtres et échiffres d'escaliers.

Potence, *s. f.* Pièce de bois debout, avec un chapeau et un bras de force ; sert à soutenir une poutre longue et autres constructions flexibles.

— *de fer.* Espèce de console qui sert à porter un balcon, une galerie, un réverbère, etc.

Pouce, *s. m.* Mesure ; douzième partie d'un pied.

— *d'eau.* Quantité d'eau qui passe par un trou d'un pouce de diamètre.

Pouf, *s. f.* Qualité de pierre ayant peu de consistance ; s'égrène en la taillant.

Poulie, *s. f.* Roue de bois ou de fer, cannelée sur son épaisseur, placée dans un engin ; sert à lever de pesans fardeaux.

Pourtour, *s. m.* Développement d'un corps.

Poussée, *s. f.* Effort produit par un arc, que l'on contre-balance par des arcs et piliers-boutans. Se dit aussi des terres contre un mur de terrasse, etc.

Pousser, *v. a.* On dit pousser une corniche, une moulure avec un calibre ou un guillaume.

Poussier, *s. m.* Retailles de pierre mises sous un carrellement, ou débris de charbons placés entre des lambourdes d'une capucine ou d'un parquet, pour empêcher l'humidité.

Poutre; *s f.* Pièce de bois sur laquelle on appuie des soliveaux ou un assemblage de charpente.

— *feuillée.* Celle où des entailles et encastremens ont été pratiqués pour recevoir les abouts des soliveaux.

— *armée.* Celle où deux décharges et une clef forment l'assemblage, le tout lié par des liens en fer.

Poutrelle, *s. f.* Petite poutre qui sert à porter un plancher léger.

Pozzolane, *s. f.* Espèce de terre ou sable roussâtre employée avec de la chaux, devient très-dure exposée à l'air; nommée aussi *poussolane.*

Pratique, *s. f.* Exercice manuel d'un art.

Pratiquer, *v. a.* Disposer avantageusement de tout objet de distribution.

Préau, *s. m.* Cour entourée de portiques, dans un établissement, pour faciliter des communications à couvert.

Presbytère, *s. m.* Logement où le curé et les vicaires qui desservent une église, demeurent.

Présenter, *v. a.* Mettre en place une pierre, une pièce de bois ou tout autre objet, pour examiner si elles conviennent à leur destination.

Pressoir, *s. m.* Machine où l'on presse le raisin et autres fruits, pour en extraire la liqueur.

Prétoire, *s. m.* Lieu, du tems des Romains, où les magistrats rendaient justice.

Prisme, *s. m.* Corps solide dont les plans rectilignes, réguliers et opposés sont égaux et les faces en pourtour égales. Il y en a de triangulaires et de quadrangulaires.

Prison, *s. f.* Bâtiment de forte construction où l'on détient les prévenus et condamnés pour crimes, dettes, etc.

Privé, *s. m.* Lieu, dans une maison, où l'on va faire ses nécessités.

Profil, *s. m.* Elévation géométrique et orthographique de bâtimens ou de détails d'ordres et d'ornemens quelconques.

PROFILER, *v. a.* Représenter en profil une corniche, un entablement, un chapiteau et autres membres.

PROGRAMME, *s. m.* Projet détaillé d'architecture, de sculpture, de peinture, etc. que l'on propose en concours, auquel on accorde des prix d'encouragement.

PROMENOIR, *s. m.* Lieu ordinairement *couvert*, orné de portiques ou colonnades : ou *découvert*, planté d'arbres.

PROPORTION, *s. f.* Justesse des membres de chaque partie d'un bâtiment, et la relation des parties au tout, comme une colonne dans ses mesures, par rapport à l'ordonnance d'un bâtiment.

PROPORTIONNELLE, *s. f.* Ligne qui a le même rapport d'une troisième à une seconde, et d'une seconde à une première.

PROSTYLE, *s. m.* Temple dont l'intérieur seulement est décoré de colonnes.

PRYTANÉE, *s. m.* Bâtiment où les prytanes Athéniens tenaient leurs assemblées pour les matières criminelles ; servait aussi de logement à ceux de la république qui lui avaient rendu d'éminens services.

PSEUDODIPTÈRE, *s. m.* Temple diptère irrégulier.

PUISARD, *s. m.* Tuyau de plomb, de fer-blanc, de fonte ou de cuivre, posé dans un noyau d'escalier ou dans une épaisseur de mur, pour écouler les eaux ramassées d'un comble.

— *d'aqueduc.* Ouverture ou regard par où l'on épuise les eaux qui s'échappent des tuyaux de conduite.

— *de source.* Puits pratiqués de distance en distance pour attirer, conserver et réunir les eaux d'une source.

PUITS, *s. m.* Trou profond creusé de main d'homme, revêtu ordinairement de maçonnerie en dedans ; fait exprès pour en tirer de l'eau.

— *commun.* Celui qui est public.

— *perdu.* Cavité remplie de pierrailles, où les eaux d'un bas-fond s'écoulent.

— *orné.* Enrichi de pilastres, de consoles, de bassins et autres ornemens.

— *de carrière.* Ouverture par où l'on sort la pierre d'une carrière.

PUREAU, *s. m.* Partie visible d'une tuile ou d'une ardoise mise en place.

PYCNOSTILE, *s. m* Entre-colonnement d'un module et demi.

PYRAMIDE, *s. m.* Corps solide dont l'élévation se termine en pointe ; sert de monument funéraire.

PYROMÈTRE, *s. m.* Instrument qui sert à mesurer les degrés divers du feu et de ses effets.

Q

QUADRANGLE, *s. m.* Figure qui a quatre angles et autant de côtés.

QUADRANGULAIRE, *adj.* Figure à quatre côtés.

QUADRATURE, *s. f.* Réduction géométrique d'une figure curviligne.

QUADRILATÈRE, *adj.* Figure ou corps qui a quatre côtés.

QUAI, *s. m.* Mur le long d'une rivière, élevé avec talus sur le devant et retraite sur le derrière; sert de soutenement à un passage et empêche le débordement des eaux; se dit aussi du passage lui-même.

QUARRÉ, ÉE, *adj.* Qui est d'une figure à quatre côtés (Voyez *carré*, *ée*).

QUARRÉ, *s. m.* Figure qui a quatre angles droits et ses côtés égaux.

QUART, *s. m.* Quatrième partie d'un tout.

— *de cercle* Quatrième partie d'une circonférence dont l'ouverture de l'angle est de 90 degres; sert à rapporter des angles et établir détour, une construction d'équerre.

— *de rond.* A par son contour la figure d'une partie de cercle. Nommé aussi *ove.*

QUARTIER, *s. m.* Etendue dans une ville, comprise dans une île.

— *tournant.* Marche d'angle d'un escalier qui tient au noyau.

— *suspendu.* Se dit d'un limon débillardé pour établir, par un detour, la communication de deux appartemens.

QUEUE DE PIERRE, *s. f.* Partie d'une pierre brute ou équarrie, opposée à ses paremens.

— *de paon.* Assemblage circulaire en manière de mosaïque, fait de pierres marbres, verres, etc.

— *d'aronde.* Genre d'assemblage.

QUINCONCE, *s. m.* Plant composé de quatre arbres disposés quadrangulairement avec un cinquième au milieu.

QUINDÉCAGONE, *s. m.* Figure qui a quinze côtés et autant d'angles.

QUINTAL, *s. m.* Poids de cent livres.

R

RABOT, *s. m.* Espèce de liais rustique que l'on emploie à faire des bordures de pavé. Se dit d'un instrument propre à délayer du mortier.

RACCORDEMENT, *s. m.* Réunion de deux superficies au même niveau; d'un ouvrage neuf avec un vieux.

RACCORDER, *v. a.* Faire un raccordement.

RACCOURCI, *s. m.* Abrégé de ce qui est ailleurs en grand. *En peinture*, une figure diminuée d'après les règles de la perspective.

RACHETER, *v. a.* Corriger un biais par une figure régulière. Raccorder deux voûtes de différens genres. On dit qu'un cul de four *rachète* un berceau lorsque sa lunette s'enclave dedans; que quatre pendentifs *rachètent* une voûte sphérique ou une tour de dôme, parce qu'ils se raccordent avec leurs plans circulaires.

RACINAL, *s. m* Pièce de bois qui sert de soutien et d'affermissement à une ouverture d'écluse sur laquelle repose une crapaudine. *Racinaux*, pièces de bois posées sur les têtes des pilotis pour recevoir les madriers des plate-formes.

— *de grue.* Pièces de bois croisées qui reçoivent l'arbre et les arcs-boutans d'une *grue*.

RADE, *s. f.* Partie de mer enclavée dans la terre, où les vaisseaux sont à l'abri de certains vents.

RADEAU, *s. m.* Plusieurs pièces de bois liées ensemble; sert dans une construction de pont-volant et autres ouvrages le long des eaux.

RADIER, *s. m.* Construction de pierre ou de bois sous un pont, pour empêcher les enfouillemens. La figure qui leur convient dépend du local; lorsqu'il y a une chûte d'eau on en pratique de simples ou doubles en manière de talon renversé.

RADIOMÈTRE, *s. m.* Instrument propre à mesurer les hauteurs.

RAGRÉER, *v. a* Dans un ouvrage terminé, c'est recouper les parties trop fortes pour les raccorder avec celles adjacentes.

RAGRÉMENT, *s. m.* Action de ragréer.

RAINEAU, *s. m.* Pièces de bois assemblées pour lier des pilotis; mis en usage dans des fondemens quelconques.

RAINURE, *s. f.* Petit canal ou entaille sur l'épaisseur d'une planche pour recevoir une languette ou pour servir de coulisse.

RAIS-DE-CŒUR, *s. m.* Ornement accompagné de feuilles d'eau, taillé sur des talons renversés.

RALLONGEMENT, *s. m.* Ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe jusqu'au pied de l'arêtier, qui porte une encoignure d'entablement.

RALLONGER, *v. a.* Ajouter un objet à un autre, par un lien quelconque.

RAMPANT, TE, *adj.* Tout corps qui n'est pas de niveau dans une construction et accessoires.

RAMPE, *s. f* Marches d'un escalier comprises d'un palier à l'autre. Se dit de la balustrade de pierre ou de fer posée sur le limon.

— *douce.* Celle par où l'on monte et descend sans y pratiquer de degrés.

— *courbe* Portion d'escalier à vis-suspendue ou à noyau.

— *par ressaut.* Ses contours sont interrompus par des piliers ou quartiers tournans.

— *de menuiserie.* Escalier composé de marches, limons, le tout taillé et assemblé avec art.

RANGE, *s. f.* Rang de pavés posés sur la même ligne le long d'une route.

RAPPORT, *s. m.* Jugement détaillé et circonstancié par écrit, rendu par des experts nommés d'office ou par compromis, sur les quantité, qualité et prix des ouvrages ou sur l'évaluation et estimation d'un héritage et de son partage.

RAPPORTEUR, *s. m.* Instrument en demi-cercle divisé en 180 degrés;

sert à prendre des ouvertures d'angles et les rapporter sur le papier. On en fait de cuivre ou de corne.

RATELIER, *s. m.* Espèce de balustrade posée avec inclinaison au-dessus des mangeoires d'une écurie.

RATISSER, *v. a.* Nettoyer un plafond, un plancher, etc., pour le blanchir ou le renduire avec de la chaux ou du plâtre.

RAVALEMENT, *s. m.* Enfoncement de peu de profondeur; sert parfois à recevoir des inscriptions ou des peintures variées en ornemens. On dit faire un *ravalement* lorsque l'on ripe et blanchit une façade de pierre de taille.

RAVALER, *v. a.* Faire un enduit sur un mur de moellon, y figurer en saillie des champs, des naissances, des tables de plâtre ou de mortier.

RAVIN, *s. m.* Fossé, cavité ou chemin creux où coulent des eaux.

RAYON, *s. m.* Ligne qui part de l'œil, dirigée vers l'objet que l'on fixe, ou celle dirigée d'un point de centre. On dit les *rayons* du soleil.

REBÂTIR, *v. a.* Faire une nouvelle construction.

RECALER, *v. a.* Unir et blanchir du bois à la varlope après qu'il a été dégrossi.

RECARRELER, *v. a.* Refaire un carrellement.

RECÉPAGE, *s. m.* Action de recéper.

RECÉPÉE, *s. f.* Partie d'un bois coupé.

RECÉPER, *v. a.* Couper les têtes de pilotis pour les mettre de niveau et disposés à recevoir la plate-forme d'un grillage.

RÉCEPTACLE, *s. m.* Réservoir, bassin, etc., où plusieurs tuyaux aboutissent pour diriger les eaux à différens lieux.

RÉCHAFAUDER, *v. a.* Faire de nouveaux échafauds.

RÉCHAMPER, *v. a.* Passer plusieurs couches de couleur sur l'endroit où une teinte voisine a anticipé.

RECHAUFFOIR, *s. m.* Petit potager près d'une salle à manger pour tenir chauds les aprêts.

RECHERCHE, *s. f.* Action de replacer des tuiles ou ardoises à un couvert ou des cailloux et carillotes à un pavé.

RECHERCHER, *v. a.* Finir avec soin tous les ouvrages délicats d'architecture et de sculpture.

RÉCIPIANGLE, *s. m.* Espèce de fausse-équerre qui sert à mesurer les angles saillans ou rentrans d'un corps.

RÉCLINAISON, *s. f.* Situation d'un plan incliné.

RÉCLINER, *v. n.* Se dit des faces ou corps qui penchent en arrière par leur construction ou position.

RÉCLUSERIE, *s. f.* Bâtimens et dépendances où plusieurs personnes vivent en communauté.

RECONSTRUCTION, *s. f.* Action de reconstruire, de bâtir.

RECONSTRUIRE, *v. a.* Réédifier un bâtiment et autres ouvrages.

RECOUPES, *s. f. pl.* Eclats enlevés, en taillant une pierre, qui servent à faire des compositions pour stuc, mastic, etc.

RECOUPEMENT

Recoupement, *s. m.* Retraites larges laissées à chaque assise de pierre, pour donner plus d'empatement à certains ouvrages.

Recrépir, *v. a.* Refaire ou réparer un crépissage de mur avec du mortier ou du plâtre.

Recreuser, *v. a.* Approfondir un bassin, une gargouille, un canal et autres objets creux.

Reculement, *s. m.* Se dit d'un arêtier qui porte sur l'encoignure d'un entablement ou des édifices, d'après des alignemens donnés.

Redéfaire, *v. a.* Démolir des constructions mal-faites.

Redent, *s. m.* Mur fait par ressauts dans un terrain rampant, sur un pignon de comble ou en retraite dans des fondemens. Nommé aussi *redan.*

Réduire un plan, *v. a.* C'est diminuer ou augmenter toutes ses proportions d'après une échelle.

Réduit, *s. m.* Cabinet ou placard près de quelques chambres.

Réédification, *s. f.* Action de rebâtir ou reconstruire.

Réédifier, *v. a.* Refaire, reconstruire un bâtiment ou autres ouvrages.

Redressement, *s. m.* On dit redresser un mur, le charger en mortier, pour que son parement se dégauchisse, ou mettre de niveau un plancher.

Refaire, *v. a.* Rajuster quelques ouvrages mal-faits.

Réfection, *s. f.* Réparation considérable d'un bâtiment ou autres monumens.

Réfectoire, *s. m.* Salle, dans quelques grands établissemens, où l'on se réunit pour manger en communauté.

Refend, *s. m.* Mur qui sépare deux appartemens. Se dit des *joints* marqués dans un enduit, ou de ceux cavés dans la pierre de taille, pour marquer la hauteur des assises.

Refendre, *v. a.* Partager une pièce de bois avec une scie pour obtenir des madriers, des planches, des filières, des soliveaux et autres plus menus. Se dit aussi des pierres et marbres que l'on scie ou refend au moyen d'emboîtures où l'on enchâsse des coins de fer avec une masse.

Refeuiller, *v. a.* Faire des feuillures pour loger un dormant ou des fermetures de portes ou des volets d'une fenêtre.

Réfraction, *s. f.* Changement qu'un rayon de lumière fait lorsqu'il passe obliquement par différens lieux.

Refuite, *s. f.* Profondeur plus que nécessaire donnée à une mortoise ou autres trous, pour tenons, boulins, chevilles, etc.

Refus, *s. m.* Se dit des pieux, des piquets ou pilotis qui résistent aux coups multipliés d'un mouton, d'une hie, d'une masse, etc.

Regain, *s. m.* Se dit d'une pièce de bois ou d'une pierre qui a plus de longueur que l'emplacement qu'on lui destine.

Régalement, *s. m.* Action d'étendre et aplanir des terres et des graviers de niveau ou en pente.

Régaler, *v. a.* Mettre de niveau un terrain.

REGARD, *s. m.* Pavillon où sont placés des robinets destinés à donner entrée à l'eau dans plusieurs conduits.

RÈGLE, *s. f.* Instrument plat, mince, long et droit, qui sert à tracer des lignes et prendre des mesures. Chaque corps d'état en fait un usage particulier.

RÉGLÉ, ÉE, *adj.* On dit qu'une pièce de trait est réglée quand elle est droite par son profil, comme le sont quelquefois les larmiers, les arrière-voussures, les trompes et autres ouvrages.

RÉGLET, *s. m.* Petite moulure plate et étroite qui sépare les panneaux d'un compartiment. On trace ou taille dessus des guillochis ou entrelas. Se nomme aussi *bandelette*.

RÉGNER, *v. a.* Pousser ou établir, sur une grande longueur, des corniches, cordons, impostes, soubassemens et autres saillies.

REGRATER, *v. a.* Enlever, avec le marteau et la ripe, la superficie d'un parement de mur en pierre de taille.

REINS, *s. m. pl.* Se dit de la maçonnerie faite pour contrebutter la poussée d'une voûte.

— *vides.* Ceux pratiqués en manière de contrefort, de distance en distance, pour diminuer la pesanteur.

REJOINTOYER, *v. a.* Refaire les joints d'une maçonnerie de moellon ou de pierre de taille avec du mortier ou ciment.

RELIEF, *s. m.* Saillie de tout ornement en manière de *bas-relief*, de *ronde-bosse*, etc.

REMANIER À BOUT, *v. a.* Arranger les tuiles, les ardoises d'un couvert, etc.

REMBLAI, *s. m.* Terre jetée dans un creux ou transportée en chaussée, etc., aplanie par couches, quelquefois battue avec une *hie*.

REMENÉE, *s. f.* Petite voûte au-dessus d'une porte ou de toutes autres ouvertures; sert de décharge à la couverte.

REMEUBLER, *v. a.* Replacer des meubles et ornemens dans un appartement.

REMISE, *s. f.* Lieu dans une maison où l'on retire les voitures, les harnais et autres objets.

— *de galère.* Grand hangar dans un arsenal de marine dont le couvert est supporté par des piliers; sert à tenir à flot des bâtimens désarmés.

REMONTER, *v. a.* Rajuster un assemblage et autres objets qui avaient été démontés.

REMPART, *s. m.* En architecture civile, s'entend de la partie comprise depuis les fossés jusqu'aux maisons les plus voisines de la ville.

REMPLAGE, *s. m.* Maçonnerie en petites pierres entre des poteaux ou sur les reins d'une voûte.

REMPLISSAGE, *s. m.* Maçonnerie en blocage de petites pierres.

RENARD, *s. m.* Terme vulgaire, se dit des petites pierres attachées au bout d'un cordeau, pour le faire tendre; ou des pertuis pratiques à un bassin ou à un réservoir, par où les eaux peuvent s'échapper. Ce mot est prononcé par les conducteurs des

batteries à sonnette ou engin, pour faire cesser les manœuvres des travailleurs.

Renduire, *v. a.* Refaire un enduit.

Renflement, *s. m.* Petite augmentation au tiers de la hauteur du fût d'une colonne, qui diminue ensuite jusqu'au chapiteau.

Renfoncement, *s. m.* Cavite pratiquée dans une épaisseur de mur pour feindre des ouvertures convenables à la symétrie.

— *de soffite.* Profondeur en manière de caisson formé par des poutres et soliveaux d'un plancher de grande salle.

— *de théâtre* Profondeur ajoutée pour une belle perspective.

Renformir, *v. a.* Garnir les trous d'un mur dégradé avec du moellon, ensuite enduit avec du mortier et fouetté au balai.

Renformis, *s. m.* Ouvrage consistant à garnir une maçonnerie dégradée avec des éclats de pierre, ensuite crépi et rustiqué au balai avec du mortier ou du plâtre clair.

Rénure (*Voyez rainure*).

Réparation, *s. f.* Ouvrages nécessaires à l'entretien d'une maison ou autres édifices.

— *grosses.* Consistent en murs, planchers, couvertures, etc.

— *menues.* En carreaux, briques, dégradation, enduits de planchers, de vitres, etc.

Repère, *s. m.* Traits ou marques que l'on fait à différentes pièces de bois ou de pierres pour les reconnaître lorsqu'on veut les assembler.

Répertoire, *s. m.* Grande salle près d'un amphithéâtre où les professeurs d'anatomie et autres arts tiennent leurs mannequins et modèles nécessaires à la démonstration de leurs cours.

Repos, *s. m.* Palier d'escalier.

Reposoir, *s. m.* Espèce d'autel pour un jour de fête où la procession doit passer. On les enrichit de vases, candelabres, accompagnés de tapisseries, de tableaux et meubles précieux.

— *de bains.* Chez les anciens était un vestibule où l'on attendait le moment de se mettre à l'eau.

Repous, *s. m.* Mortier composé de chaux et briques pulverisées ou de gravois d'une démolition de maçonnerie.

Reprendre, *v. a.* Refaire une partie de mur par sous-œuvre.

Reprise, *s. f.* Réparation par sous-œuvre faite à un mur.

Réservoir, *s. m.* Bassin propre à contenir une quantité d'eau pour la distribuer ensuite à différens canaux; sert aussi à conserver du poisson.

Ressaut, *s. m.* Saillie sur un corps uni, comme corniches, cordons, plinthes et autres corps.

Ressenti, ie, *part. adj.* Signifie le contour ou le renflement d'un corps plus bombé qu'il ne doit être; comme le contour d'une colonne fuselée.

Restauration, *s. f.* Action de refaire des ouvrages à un bâtiment, de le rendre presque dans son état primitif.

Restaurer, *v. a.* Rétablir un bâtiment et ses dépendances ; le remettre à neuf. Se dit des statues, des bas-reliefs, des ornemens et autres menus détails que l'on repare.

Rétable. *s. m.* Se dit de l'ensemble d'un autel de marbre ou de bois. *Contre-rétable.* Partie du fond arrangé et disposé à recevoir un bas-relief ou un tableau.

Retombée, *s. f.* Assise de pierre qui forme la naissance d'un arc ou d'une voûte.

Retondre, *v. a.* Se dit d'une souche de cheminée ou d'un mur à qui l'on abat le sommet, pour les reconstuire. Se dit encore d'une façade que l'on regratte ou d'une pierre de taille écornée à qui on relève les arêtes au ciseau.

Retour, *s. m.* Se dit du profil d'un entablement ou tous autres corps en saillie.

— *d'équerre.* Formé à une encoignure par un angle droit.

Retraite, *s. f.* Moindre épaisseur donnée à un mur au-dessus de son empatement.

Retranchement, *s. m.* Se dit des cloisons, des placards qui diminuent la longeur et la largeur d'une pièce et des saillies de maisons ou des avant-corps sur une place, dans une rue ou sur une route, sujette au reculement d'après les plans d'alignemens arrêtés par les autorités.

Revers, *s. m.* Côté d'un pavé en pente, depuis l'ornière, jusqu'à la rencontre du mur.

Revêtement, *s. m.* Mur qui soutient le rempart ou fausse-braie du côté de la place.

Revêtir, *v. a.* Faire un mur de briques, de moellons ou pierres de taille, qui sert de ceinture à un rempart ou de soutenement à une terrasse. Se dit aussi des garnitures en gazons, en arbrisseaux etc., le long d'une allée, etc.

Revêtissement, *s. m.* Action de faire un mur de revêtement.

Rez-de-chaussée, *s. m.* Etage compris au-dessus du niveau des terres environnantes.

Rez-mur, *s. m.* Se dit du nu d'un mur dans-œuvre.

Rez-terre, *s. m.* Superficie de terrain, unie, avec ou sans pente.

Rhombe, *s. m.* Figure qui a quatre cotés égaux, dont les angles opposés le sont egalement. On le nomme aussi *losange.*

Rhomboïde, *s. m.* Figure qui a quatre cotés et quatre angles opposés égaux.

Rigole, *s. f.* Ouverture dans la terre pour conduire de l'eau ; nommée aussi *canal de dérivation.* Se dit des fossés peu profonds, creusés pour des fondemens quelconques.

— *de jardin.* Fouille propre à planter des arbrisseaux, des fleurs, etc., dans un jardin.

Rinceau, *s. m.* Espèce de branche, qui prend ordinairement naissance dans un culot ; composé de grandes feuilles naturelles

ou artificielles. Se met en usage pour décorer et orner les frises, les panneaux, les gorges, etc.

RIVE, *s. f.* Bords ou berges d'une rivière, d'un torrent, d'un ruisseau, etc.

ROBINET, *s. m.* Partie de tuyau où une clef est adaptée; sert à laisser couler l'eau ou l'arrêter.

ROC, *s. m.* Bloc de pierre dure qui a sa racine en terre.

ROCAILLE, *s. f.* Coquillage et autres menues pierres de différentes espèces et couleurs, assemblées de différentes manières pour des soubassemens de mur de grottes et autres décorations de jardin.

ROCAILLEUR, *s. m.* Ouvrier qui travaille à faire de la rocaille.

ROCHE, *s. f.* Qualité de pierre très-dure et de différentes couleurs.

ROCHER, *s. f.* Carrière, masse de pierre de roche.

— *d'eau.* Arrangement d'une fontaine ajustée avec art contre une partie de rocher naturel ou artificiel qui jette de l'eau par bouillons, nappes, etc.

ROND-D'EAU, *s. m.* Grand bassin de forme circulaire, garni de plomb avec banquettes et gazons tout autour, et un jet d'eau au milieu.

ROSASSE, *s. f.* Ornement fait de différentes manières, qui sert à garnir les caissons des voûtes et plafonds. On le nomme aussi *roson.*

ROSE, *s. f.* Ornement placé entre les modillons d'une corniche ou dans le milieu de chaque face des tailloirs des chapiteaux Corinthiens et Composites.

— *gothique.* Vitrail rond dans un croisillon formé par un compartiment en manière de rose.

— *de compartiment.* Composée de plate-bande, guillochis, entrelas et étoiles arrangés entre des lignes disposées en rayon; le tout enfermé dans un bandeau circulaire.

— *de pavé.* Mélange de cailloux de diverses grandeurs et couleurs, arrangés en manière de rose.

— *de serrurerie.* Tole ciselée et battue, posée dans le dormant des portes cintrées et sur les panneaux de serrurerie.

ROSEAU, *s. m.* Ornement, en manière de baguette, que l'on met en usage dans les cannelures des colonnes rudentées, jusqu'au tiers de leur hauteur.

ROSETTE, *s. f.* Ornement fait en manière de Rose, que l'on met en usage en sculpture et peinture.

ROTIE, *s. f.* Exhaussement d'une demi-épaisseur de mur mitoyen avec des petits contreforts de distance en distance qui ont l'épaisseur entière du mur.

ROTONDE, *s. f.* Bâtiment dont l'intérieur et l'extérieur sont circulaires. Se dit aussi d'un vestibule, d'un salon dont le plan est circulaire.

ROUAGE, *s. m.* Structure de roues différentes.

ROUET, *s. m.* Assemblage de charpente placé au fond d'un puits

pour recevoir de la maçonnerie en pièrre sèche. Se dit de la roue de champ qui fait mouvoir une lanterne de moulin.

ROUGE, *s. m.* Couleur vermeille tirant sur le sang.

ROUGEÂTRE, *adj* Qui tire sur le rouge.

ROULEAU, *s. m.* Bois en cylindre; placé sous un fardeau en facilite le mouvement. Se dit aussi des enroulemens de modillons, de consoles, de panneaux et autres ornemens de serrurerie.

ROULON, *s. m.* Petit balustre ou échellon rallongé, mis en œuvre à différens usages.

ROUSSÂTRE, *adj.* Qui tire sur le roux.

ROUTE, *s. f.* Voie, chemin qui conduit d'un lieu à un autre.

ROUTOIR, *s. m.* Fossé plein d'eau où l'on fait rouir le chanvre.

ROUX, *s. m* Qui est de couleur rousse.

RUBAN, *s. m.* Ornement taillé en relief, tortillé et figuré sur des baguettes ou rudentures.

RUDENTÉ, ÉE, *adj.* Qui a des rudentures.

RUDENTURE, *s. f.* Ornement, en manière de corde, placé dans les cannelures d'une colonne jusqu'au tiers de sa hauteur.

RUDÉRATION, *s. f.* Maçonnerie dont l'exécution est grossièrement faite.

RUE, *s. f.* Chemin dans une ville, dans un bourg ou village, à qui on donne différens noms; ordinairement bordée de maisons.

— *de carrière.* Chemin peu large et encavé dans un coteau; sert de passage aux charriots.

RUELLE, *s. f.* Petite rue qui sert à en dégager d'autres plus considérables.

RUILLÉE, *s. f.* Enduit fait de plâtre ou mortier sur les tuiles ou ardoises d'un comble.

RUINES, *s. f. pl.* Se dit des bâtimens et monumens détruits par l'effet des guerres ou par quelques autres causes dont il ne reste que des fragmens confus qui attestent le règne brillant de l'architecture antique.

RUINER, *v. a.* Hâcher des poteaux de cloisons, pour faciliter l'adhérence ou la liaison d'un enduit. Saper les fondemens d'un édifice qu'on veut faire écrouler.

RUINURE, *s. f.* Hâchures faites avec une coignée à un poteau, pour le liaisonner avec la maçonnerie et l'enduit que l'on adapte contre.

RUISSEAU, *s. m.* Canal qui reçoit les eaux des terres qui l'environnent. Se dit aussi de l'*ornière* d'un pavé, d'une rue ou route.

RUSTIQUE, *adj.* Manière de bâtir qui tire plutôt sur la nature que d'après l'art.

RUSTIQUER, *v. a.* Se dit de la manière de dresser les paremens d'une pierre à la grosse pointe et relever ses arêtes au ciseau.

— *au balai.* C'est jeter du mortier ou plâtre délayés sur un enduit.

S

Sable, *s. m.* Terre aride réduite en petits grains; sert à faire du mortier. Il y en a de différentes couleurs et qualités dont les grains sont plus ou moins gros.

Sablière, *s. f.* Pièce de bois posée sur des poteaux ; sert à porter un pan de bois, une cloison, etc., quelquefois ou en place à tous les étages pour porter les bouts des soliveaux des planchers.

— *fausse.* Morceau de bois mince plaqué contre une poutre ; sert à porter les bouts des soliveaux au moyen d'étriers en fer.

— *de comble.* Pièce simple ou en plate-forme, posée sur le sommet d'un mur ou sur des poteaux ; sert à porter un assemblage de charpente.

Sablonnière, *s. f.* Carrière où l'on extrait du sable.

Sabot, *s. m.* Fer à quatre branches ; sert à armer le bout d'un pilotis.

Sacome, *s. m.* Profils, moulures et autres corps en saillie.

Sacristie, *s. f.* Salle adjacente à une église, revêtue de boiserie, avec garde-robes, placards, etc., propres à fermer les habits, les ornemens et les reliques.

Saillie, *s. f.* Avance d'un corps sur un autre, comme un cordon, une corniche et autres profils.

Salle, *s. f.* Grande chambre où l'on reçoit des visites, susceptible de beaucoup d'ornemens.

— *à manger.* Pièce près d'un escalier et à la proximité d'une cuisine.

— *du commun.* Celle où les domestiques mangent.

— *des gardes.* Première pièce de l'appartement d'un prince, où les officiers de garde se tiennent.

— *d'audience.* Pièce dans le grand appartement où le prince donne audience.

— *de bal.* Susceptible de beaucoup de décorations et ornemens de circonstance, avec une orchestre et des galeries tout autour.

— *de bains.* Principale pièce d'un établissement de bains où est le bassin propre à se baigner.

— *d'armes.* Galerie garnie de rateliers arrangés avec ordre et symétrie ; sert à y entreposer et conserver les armes de guerre.

— *de jardin.* Pavillon vaste décoré avec art où l'on danse dans la belle saison.

— *d'eau.* Pièce au-dessous d'un rez-de-chaussée, décorée d'architecture, sculpture et peinture, avec un aire en compartimens et jet de fontaine, le tout richement exécuté.

Salon, *s. m.* Pièce dépendante d'un grand appartement, ordinairement de figure régulière, ornée de glaces, tableaux, etc.

— *de treillage.* Pavillon rond ou à pan, revêtu de verdure.

Salpêtrière, *s. f.* Grande salle dans un arsenal où sont établis des fourneaux, des cuves et autres ustensiles propres à la fabrication du salpêtre.

Salubrité, *s. f.* Se dit de la manière d'orienter les constructions afin d'en rendre l'habitation sans danger.

Sanctuaire, *s. m.* Lieu le plus saint du temple. Chœur d'une église.

Saper, *v. a.* Faire des fouilles sous un mur ou autres corps, pour le faire écrouler.

Sapines, *s. f. pl.* Solives de bois sapin; étant scellées de niveau sur des tasseaux, servent à établir un échafaudage.

Sarcophage, *s. m.* Tombeau destiné à honorer la mémoire d'un homme illustre mort dans un combat en pays éloigné, dont on n'a pu recueillir les restes.

Savonnerie, *s. f.* Grand bâtiment composé de plusieurs étages, ayant au rez-de-chaussée des réservoirs, des cuves, des soudes, des fourneaux et dans les étages supérieurs les accessoires utiles à la fabrication du savon.

Sauterelle, *s. f.* Espèce de fausse-équerre, qui sert à prendre et rapporter les angles.

— *graduée.* Celle où l'on adapte un demi-cercle nommé aussi *pentomètre.*

Scabellon, *s. m.* Piédestal de différentes dimensions; sert à porter un buste, une pendule et autres objets.

Scalène, *adj.* Triangle qui a ses trois côtés inégaux.

Scellement, *s. m.* Action de fixer un gond, une gâche, une happe, un harpon, etc., avec du plomb, de la rouille, du soufre ou du plâtre.

Sceller, *v. a.* Fixer un objet dans un trou, au moyen de plomb, de rouille, etc.

Scène, *s. f.* Partie du théâtre où les acteurs jouent; représente par ses décorations l'endroit où l'action de la pièce que l'on joue a eu lieu.

Scénographie, *s. f.* Perspective. Représentation d'un objet en projection sur un tableau.

Scénotaphe, *s. m.* Tombeau érigé en l'honneur d'un guerrier mort au champ d'honneur dont on n'a pu recueillir les restes.

Sciographie, *s. f.* Représentation de l'intérieur d'un bâtiment en élévations, coupes et profils.

Scotie, *s. f.* Moulure cave placée entre les tores d'une base, quelquefois sous le larmier de la corniche dorique.

Sculpter, *v. a.* Travailler à la sculpture.

Sculpteur, *s. m.* Artiste qui sculpte.

Sculpture, *s. f.* Art de sculpter. Ouvrage de sculpture.

— *isolée.* Celle qui est faite en ronde bosse.

— *en bas-relief.* Ornemens en saillie, dont aucune de ses parties n'est détachée.

Sec, èche, *adj.* Se dit d'une construction ou de quelques dessins, dont l'exécution est dure et de mauvais goût. On dit maçonner *à sec* lorsque l'on n'emploie que des pierres.

Sécante, *s. f.* Ligne qui coupe quelque part une circonférence.

Secteur, *s. m.* Portion de cercle en forme de triangle mixte; compris entre deux demi-diamètres et un arc de la circonférence du cercle.

Section, *s. f.* Surface qui paraît d'un corps coupé. Rencontre de deux lignes qui se coupent.

— *conique* (*dans la coupe des pierres*) sont hyperboliques, paraboliques et elliptiques.

— *horizontale.* Représentation géométrale d'un plan de bâtiment. Nommée aussi *Ichnographie.*

Segment, *s. m.* Superficie formée par la coupure d'un cercle, plus grande ou plus petite que la demi-circonférence.

Sellerie, *s. f.* Local près d'une écurie où l'on serre les selles et les harnais des chevaux.

Sellette, *s. f.* Pièce de bois en manière de moise placée au bout d'un engin au moyen de deux liens, porte le fauconneau. Espèce d'échafaudage avec un poteau au centre; sert à exposer un criminel sur une place publique.

Semelle, *s. f.* Pièce de bois qui empêche l'écartement d'un assemblage de ferme. Posée en manière de plate-forme.

— *d'étaie.* Pièce posée sous un chevalet ou poitrail.

Séminaire, *s. m.* Etablissement où les jeunes ecclésiastiques sont instruits dans les sciences et fonctions de la carrière qu'ils embrassent.

Sentier, *s. m.* Petite allée qui sépare les compartimens d'un parterre de jardin. Se dit aussi des passages pratiqués entre deux héritages pour en faciliter l'exploitation.

Septizone, *s. m.* Mausolée de la famille des Antonin. Son plan était carré, son élévation composée de sept étages de colonnes, avec retraite à chacun, lui donnait une figure pyramidale; sa partie supérieure était couronnée d'une statue de l'empereur Septime Sevère qui l'avait fait construire.

Sépulcre, *s. m.* Tombeau, lieu particulier où un corps est enterré.

Sépulture, *s. f.* Chapelle ou caveau qui contient les tombeaux d'une famille; l'architecture en doit être simple, legère et d'un bon style.

Sérail, *s. m.* Palais de l'empereur turc. Hôtel des princes subalternes du Levant. Bâtiment où les seigneurs levantins entretiennent un certain nombre de concubines.

Serpentin, *s. m.* Marbre dont le fond est vert avec taches rouges et blanches.

Serre, *s. f.* Salle dans un jardin où l'on ferme les orangers, les arbrisseaux et autres plantes qui craignent le froid.

SERRURE, *s. f.* Principale pièce de menus ouvrages de serrurerie à qui on donne différens noms suivant les portes où on les place.

— *bénarde.* La clef l'ouvre en dedans et en dehors.

— *à ressort.* Se ferme en tirant ou poussant la porte.

— *à pêne dormant.* Ne s'ouvre qu'avec une clef.

— *à clenche.* Sert à une porte cochère.

— *à passe par-tout.* Sert à une porte très-fréquentée.

SERRURERIE, *s. f.* Métier. Art de travailler les fers.

SERRURIER, *s. m.* Ouvrier qui travaille sur les ouvrages de serrurerie.

SERVICE, *s. m.* Conduite active, bien réglée, pour le choix, transport et emploi des matériaux.

SERVITUDE, *s. f.* Droit sur l'héritage d'autrui, pour un passage, un jour ou tous autres établissemens autorisés, pour un certain temps ou à des conditions convenues.

SESQUIALTÈRE, *adj.* Rapport des nombres qui sont entr'eux comme six à neuf.

SEUIL, *s. m.* Bois ou pierre au bas d'une porte contre lequel se fait le battement d'une porte mobile.

SIÉGE D'AISANCE, *s. m.* Devanture et lunette des communs.

SIMPLICITÉ, *s. f.* Se dit d'une composition où l'on ne met en œuvre que des membres et ornemens naturels sans surcharge.

SIMBLEAU, *s. m.* Grande règle ou cordeau, qui sert à décrire un grand arc.

SINGE, *s. m.* Machine composée de deux croix *dites* de Saint-André, avec un treuil; sert à lever de pesans fardeaux.

SINUS, *s. m.* Ligne droite minée perpendiculairement d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité.

SIPHON, *s. m.* Assemblage de tuyaux courbés, avec lequel on peut élever les eaux à une très-grande hauteur.

SITE, *s. m.* Vue en perspective d'un plan, d'une élévation, d'un paysage, etc.

SITUATION, *s. f.* Superficie de terrain, propre à élever un bâtiment ou autres établissemens.

SMILLER, *v. a.* Ebaucher des moellons avec un marteau à pointe.

SOCLE, *s. m.* Corps carré posé sous la base d'un piédestal, destiné à supporter une statue, un vase, etc.

SOFFITE, *s. f.* Plafond ou lambris de menuiserie, formé de poutres croisées, de corniches volantes, avec des compartimens et des renversemens enrichis de peinture et de sculpture.

SOL, *s. m.* Terrain sur lequel on peut bâtir.

SOLES, *s. f. pl.* Pièces de bois refendues et posées de plat; servent d'empatement à une machine. On les nomme aussi *racineaux*, lorsqu'elles sont rondes.

SOLIDE, *s. m.* Corps de maçonnerie fait de pierre de taille. Se dit d'un terrain ferme sur lequel on veut bâtir.

SOLIDITÉ, *s. f.* Se dit de la manière d'asseoir sa construction sur un

terrain solide; de n'employer que des matériaux éprouvés, posés suivant les règles de l'art.

Solins, *s. m. pl.* Tronçons de bois posés entre les solives au-dessus des poutres. Se dit d'un enduit de mortier ou de plâtre fait sur le premier rang des tuiles d'un couvert le long des pignons ou souches des cheminées.

Solive, *s. f.* Pièce de bois qui supporte un plancher.
— *de brin.* A toute la grosseur d'un arbre équarri.
— *passante.* Celle qui a toute la longueur d'un plancher.
— *de sciage.* Débitée d'un gros arbre, suivant sa longueur et grosseur.
— *d'enchevêtrure.* Deux pièces de bois plus fortes que celles ordinaires qui servent à porter les bouts de la traverse d'un chevêtre. On donne ce nom à celles adjacentes à la traverse.

Soliveau, *s. m.* Pièce de bois de moindre dimension que la solive.

Sommellerie, *s. f.* Lieu, près d'une cuisine, où l'on entrepose les vins destinés à la consommation journalière, duquel on communique à une cave au moyen d'un escalier dérobé.

Sommet, *s. m.* Pointe d'un angle, d'un corps, d'un triangle, d'une pyramide, d'un obélisque, d'un clocher, etc.

Sommier, *s. m.* Pierre taillée en coupe, qui sert de buttée au premier claveau d'une plate-bande. Se dit aussi d'une pièce de bois de charpente qui porte les soliveaux d'un plancher.

Sonnette, *s. f.* Machine propre à enfoncer des pilotis.

Soubassement, *s. m.* Espèce de piédestal continu; sert à porter un édifice. On le nomme *socle* quand il n'a ni base ni corniche.

Souche, *s. f.* Se dit des tuyaux de cheminées qui sortent au-dessus d'un comble.

Souchet, *s. m.* Pierre qui se trouve immédiatement au-dessous du dernier banc d'une carrière.

Souchever, *v. a.* Oter le banc souchet dans une carrière, pour extraire le banc franc.

Soudure, *s. f.* Composition de plomb et d'étain avec laquelle on réunit les joints des tables ou feuilles de plomb et fer-blanc. Se dit du plâtre serré entre deux corps de maçonnerie pour les lier ensemble.

Souillard, *s. m.* Pièce de bois assemblée sur des pilotis, qui forme le glacis ou radier entre deux piles d'un pont.

Soupape, *s. f.* Espèce de languette, dans un corps de pompe, qui se lève pour laisser un passage à l'eau, et s'abaisse pour l'empêcher de ressortir.

Soupente, *s. f.* Espèce d'entresol composé d'un plancher avec des cloisons à jour; sert à coucher des domestiques.
— *de cheminée.* Espèce de potence qui retient un faux-manteau d'une cheminée de cuisine.
— *de machine.* Pièce de bois qui porte dans une machine le treuil

et la roue à tambour. Dans les moulins, on l'élève et l'abaisse à volonté.

Soupirail, *s. m.* Ouverture qui donne du jour et de l'air à un souterrain. Se dit aussi des *puits* pratiqués à un aqueduc pour y introduire l'air.

Source, *s. f.* Eau qui sort naturellement d'une cavité, ou qui est amenée artificiellement.

Sous-Chevron, *s. m.* Pièce de bois placée sous un faîte, pour rendre l'assemblage de charpente plus solide.

Sous-tangente, *s. f.* Partie de l'axe d'une courbe, comprise entre l'ordonnée et la tangente qui y correspond.

Sous-tendante, *s. f.* Ligne droite menée d'une extrémité de l'arc à un autre.

Souterrain, *s. m.* Cavité naturelle ou artificielle sise au-dessous du niveau du sol environnant.

Spale, *s. m.* Pierre luisante dont les fondeurs se servent pour mettre en fusion les métaux.

Sphère, *s. f.* Globe, boule, corps parfaitement rond; sur laquelle on trace la figure de la terre, etc.

— *armillaire.* Représente la disposition du ciel, au moyen de cercles, etc.

Sphéristère, *s. m.* Lieu où anciennement on jouait à la paume, au ballon et autres jeux d'adresse.

Sphéroïde, *s. m.* Corps rond rallongé ou ovale.

Sphynx, *s. m.* Figure imaginaire qui a la tête, les mamelles d'une femme et le corps d'un lion.

Spirale, *s. f.* Ligne qui se développe en rond autour d'un cône.

Spire, *s. f.* Base d'une colonne qui s'élève en serpentant.

Stade, *s. m.* Amphithéâtre découvert, orné quelquefois de colonnades, portiques, gradins et autres accessoires, où les athlètes Grecs s'exerçaient à la lutte, aux courses et autres jeux d'agilité. Se dit aussi d'une mesure de longueur qui correspond à 125 pas géométriques.

Stalle, *s. f.* Siége de bois autour du chœur d'une église.

Station, *s. f.* Endroit où l'on pose le niveau ou la planchette lorsqu'on lève un plan ou qu'on tire un niveau.

Statuaire, *s. m.* Artiste qui fait ou restaure des statues.

Statue, *s. f.* Figure de marbre, pierre, métal, bois, etc., ordinairement représentée en relief ou isolée.

— *grecque.* Dépourvue de tous vêtemens; représente les dieux, les héros et autres personnages distingués.

— *romaine.* Représente un empereur, un consul ou autres grands personnages avec leurs costumes et ornemens.

— *pédestre.* Représentation d'un grand personnage posé sur un piédestal.

— *équestre.* Représentation d'un homme à cheval, élevé sur un piédestal.

— *curule*. Celle placée dans un char-de-triomphe tiré par deux ou quatre chevaux.
— *allégorique*. Figure humaine représentée sur une médaille. Se dit aussi des symboles, des saisons, des élémens, etc.
— *hydraulique*. Figure quelconque qui sert d'ornement à une fontaine, à une grotte et autres lieux.
— *sacrée*. Image de Dieu, de la Sainte-Vierge et des Saints, dont on décore les dedans et dehors des églises.
— *colossale*. Celle dont les membres dépassent les hauteurs et proportions ordinaires.
— *persiques*. Figures d'hommes mises en usage, comme colonnes ou piliers, pour supporter un entablement. On donne le nom de *cariatides* aux figures de femmes, mises en usage pour le même objet.

Stère, *s. m.* Mesure qui équivaut à un mètre cube; sert dans les achats et ventes des bois.
Stéréobate, *s. m* Piédestal continu qui n'a ni base, ni corniche.
Stéréographie, *s. f.* Art de représenter les solides sur un plan.
Stéréométrie, *s. f.* Science qui apprend à mesurer les solides.
Stéréotomie, *s. f.* Science de la coupe des pierres et de tout corps solide.
Striures, *s. f. pl.* Cannelures des colonnes.
Stuc, *s. m.* Composition faite de chaux et poudre de marbre blanc, dont on fait des figures et ornemens.
Stucateur. *s. m.* Ouvrier qui travaille à faire du stuc.
Style, *s. m.* Aiguille d'un cadran solaire.
Stylobate, *s. m.* Soubassement d'un avant-corps de bâtiment. Piédestal d'une colonne.
Superficie, *s. f.* Surface. Longueur et largeur d'un objet sans profondeur.
— *plane*. N'a aucune inégalité.
— *convexe*. Presente un bombement.
— *concave*. Présente une cavité.
— *curviligne*. Renfermée dans des lignes courbes.
— *rectiligne*. Contenue dans des lignes droites.
Surbaissement, *s. m.* Tout arc qui a moins de hauteur que la moitié de son diamètre. *Surhaussement*, qui est plus elevé; on dit *surhausser* et *surbaisser*, pour donner à un arc plus ou moins de hauteur.
Surbout, *s. m.* Pièce de bois tournant sur un pivot; sert à porter des assemblages de charpente de quelques machines.
Surface, *s. f.* Longueur et largeur sans profondeur.
Surplomb, *s. m* Corps quelconque qui n'est pas d'aplomp.
Svelte, *s. m.* Corps, ornemens legers. L'ordre Corinthien est ainsi considéré.
Symétrie, *s. f.* Proportion, rapport de partie et d'égalité. On écrit aussi *simétrie*.

Simétrique, *adj.* Fait avec symétrie.
Symétriser, *v. a.* Faire de la symétrie.
Systyle, *s. m.* Entre-colonnement de six modules d'un milieu de colonne à l'autre.

T

Tabernacle, *s. m.* Petit temple adapté sur un autel, fait de bois doré, de marbre ou pierres précieuses; sert à fermer le ciboire. Anciennement, c'était un temple mobile que les peuplades transportaient dans les lieux où elles s'établissaient.
— *isolé.* Ses quatre faces opposées sont semblables.
Table, *s. f.* Partie simple et unie à qui on donne différentes formes.
— *en saillie.* Excède le nu du parement d'un mur, d'un fond quelconque.
— *feuillée.* Celle qui est cavée dans un fond uni, souvent ornée d'une petite moulure.
— *de crépi* Partie unie d'un enduit, détachée par un autre genre de décoration qui la fait ressortir.
— *d'attente.* Bossage destiné à recevoir quelques inscriptions.
— *à crossettes.* Des oreillons sont pratiqués à chaque angle.
— *couronnée.* Recouverte par une petite corniche légère.
— *rustique* Bossage seulement piqué à la grosse pointe.
— *d'autel.* Celle où l'on dit la messe.
— *de cuivre.* Sert à couvrir un comble ou à être gravée.
— *de plomb.* Etirée et passée au laminoir; sert à couvrir un comble, une terrasse, faire des chéneaux, corniers, tuyaux, etc.
— *de verre.* Grand carreau de *verre*; tirée de Lorraine ou autres lieux.
Tableau, *s. m.* Représentation d'un sujet peint à l'huile sur une toile ou sur un fond de bois, enfermés dans un espace; orné souvent d'un cadre plus ou moins riche. Ils contribuent à décorer le dedans des bâtimens, églises, salons, galeries et cabinets.
— *de baie.* Partie, dans l'épaisseur de mur, depuis l'angle extérieur jusqu'à la feuillure d'évasement.
Tablette, *s. f.* Pierre mince qui sert à couvrir des murs de terrasse et autres lieux.
— *d'appui.* Couvre l'appui d'une fenêtre ou d'un balcon.
— *de cheminée.* Planche de bois mince ou de marbre, qui recouvre le chambranle d'une cheminée.
— *de bibliothèque.* Etagères destinées à recevoir les livres; disposées avec ordre et symétrie.
Tailleur de pierre, *s. m.* Ouvrier qui coupe ou taille les pierres.
Tailloir, *s. m.* Partie carrée qui couronne un chapiteau. On le nomme aussi *abaque* lorsque ses faces sont échancrées.

Talon, *s. m.* Moulure concave en bas et convexe en haut. On le nomme *talon renversé* lorsque la partie concave est dans le haut.

Talus, *s. m.* Pente donnée à un mur ou à une douve de terre.

Taluter, *v. a.* Donner de la pente, du renversement à un mur ou autres corps.

Tambour, *s. m.* Espèce de pavillon pratiqué en avant d'un bâtiment ou autres édifices; sert de porche, de vestibule et à d'autres usages.

Tamponner, *v. a.* Hâcher des poteaux, y planter des petites chevilles qui servent à lier l'enduit de plâtre ou mortier que l'on y fait.

Tampon, *s. m.* Petite cheville de bois dont on fait différens usages.

Tangente, *s. f.* Ligne droite qui touche en un point une ligne courbe.

Tannerie, *s. f.* Grands bâtimens avec cours, hangars et accessoires, où l'on fabrique des cuirs.

Tapis-vert, *s. m.* Emplacemens, banquettes ou autres endroits garnis de gazons.

Targe, *s. f.* Ornement en manière de croissant, arrondi par ses extémités; ressemble à un bouclier antique; se met en usage dans les compartimens de parterre.

Targette, *s. f.* Plaque de fer ou de cuivre avec un verrou plat; sert à fermer des portes et des croisées.

Tas, *s. m.* Se dit du bâtiment que l'on construit. On dit tailler une pierre et autres ouvrages sur le *tas*.

— *de charge*. Se dit d'un coussinet ou d'un arc. Doubleau d'où plusieurs arcs-ogives partent.

— *droit*. Rangée de pavé sur le haut d'une chaussée dont les pentes se dirigent à droite et à gauche.

Tassé, ée, *adj.* Se dit d'un mur, d'un bâtiment ou de toutes autres constructions qui s'asseoient sur elles-mêmes en se resserrant.

Tassement, *s. m.* Action de se tasser.

Tasseau, *s. m.* Pièce de bois qui retient une panne dans un assemblage de charpente. Se dit aussi d'un morceau de bois fixé dans un mur, contre lequel on arrète les revêtemens de menuiserie, les cadres de tapisseries, de tableaux, etc.

Taudis, *s. m.* Petit logement mal propre, souvent placé près d'un comble ou sous une rampe d'escalier.

Témoins, *s. m. pl.* Plusieurs parties d'une pierre refendue, placées à côté ou autour d'une limite. Se dit aussi des petites monticules que les terrassiers laissent dans une excavation, pour faciliter la mensuration du cube deplacé.

Temple, *s. m.* Lieu où l'on s'assemble pour faire des prières. On lui donne différens noms, d'après sa figure et son genre de construction.

— *à antes*. Est le plus simple de tous, orné de pilastres à ses angles extérieurs avec des portes à colonnes ou pilastres à ses principales portes d'entrées.

— *tétrastyle*. Orné de quatre colonnes de front à sa principale façade.
— *prostyle*. Décoré de colonnes à une de ses faces intérieures.
— *amphiprostyle*. Décoré de colonnes sur deux faces intérieures.
— *périptère*. Orné de six colonnes de front à sa principale façade, sur quatre rangs de colonnes isolées en profondeur.
— *diptère*. Ses faces présentent huit colonnes de front sur deux rangs en profondeur.
— *diptère imparfait*. Orné de huit colonnes sur chacune de ses faces.
— *hypètre*. Celui dont l'intérieur n'est pas couvert.
— *monoptère*. Son plan est circulaire, composé seulement d'une colonnade qui supporte un dôme.
— *périptère rond*. Porche composé d'un seul rang de colonnes disposées circulairement.

Tenon, *s. m.* Pièce de bois ou de fer amincie carrément par le bout, de manière à entrer dans une mortoise.
— *en about*. Coupé obliquement à la mortoise.
— *à queue d'aronde*. Plus large à son about qu'à son décollement; s'encastre dans une entaille de même figure.
— *de sculpture*. Bossage qui tient des membres délicats de sculpture liés ensemble.

Terme, *s. m.* Buste d'homme ou de femme, posé sur une gaîne; sert à porter un entablement ou à orner l'extrémité d'une allée.
— *angélique*. Tête et buste d'ange dont la partie inférieure du corps est en gaîne.
— *rustique*. Sa gaîne est ornée de bossages ou glaçons.
— *marin*. Au lieu de gaîne on lui adjoint une double queue de poisson tortillé; sert à orner des fontaines, des grottes, etc.
— *en console*. La gaîne faite en enroulement; sert à porter un balcon ou autres avant-corps.
— *en buste*. Partie depuis les épaules en dessus; également adapté à une gaîne.
— *double*. Deux demi-corps ajustés dans la même gaîne.
— *milliaires*. Certaines têtes de divinités posées sur des bornes carrées de pierre ou de marbre.

Terrasse, *s. f.* Elévation de terre naturelle ou rapportée, soutenue par un mur très-épais, construit avec art.
— *de bâtiment*. Couverture d'un bâtiment avec des tables de plomb soudées, du mastic, ou avec des dalles en pierre dont les joints sont cimentés ou coulés avec du plomb.
— *de sculpture*. Partie supérieure d'un plinthe où reposent une ou plusieurs figures.
— *de marbre*. Défaut ou partie tendre d'un marbre à qui l'on remédie en y faisant un placage ou en y ajustant du ciment avec des éclats de pierres.

Terrassement

Terrassement, *s. m.* Action de remuer et d'égaliser des terres.

Terrassier, *s. m.* Celui qui travaille ou fait travailler aux terrassemens.

Terre, *s. f.* Terrain sur lequel on bâtit, ou sur lequel on crée un jardin et autres lieux d'agrémens ou d'utilité. On la considère suivant ses bonnes, ses mauvaises qualités et ses façons.

— *PAR RAPPORT A L'ART DE BATIR.*

— *naturelle.* Superficie où l'on ne fait aucunes excavations ni fouilles.

— *rapportée.* Celle qui est apportée pour remblayer une cavité ou celle qui est levée en chaussée.

— *massive.* Cube contenu dans trois dimensions : sert à estimer la fouille.

— *jectisse.* Entassée dans un lieu ; sert à remblayer derrière des murs de terrasse.

— *blanche.* De nature glaise, sert à faire des murs.

— *glaise.* Sert à faire des carreaux, des planelles, des boisseaux, et tous les objets de poterie. On la met en usage pour des enduits de réservoirs, de citernes, de batardeaux et autres ouvrages qui craignent les filtrations des eaux.

— *SELON SES BONNES QUALITES.*

— *bonne.* A la couleur noire ; grasse et légère peut être cultivée avantageusement.

— *franche.* N'a ni pierres ni gravois, tient aux doigts en la paitrissant ; étant grasse, est excellente pour les prairies.

— *neuve.* N'a produit encore aucuns fruits.

— *meuble.* Légère et en poussière ; n'est point tenace.

— *hâtive.* Bien située, est printannière.

— *SUIVANT SES MAUVAISES QUALITES.*

— *forte.* Mêlée de glaise ou argile ; ne vaut rien sans être tournée et fumée.

— *grouëtte.* Mêlangée de gravois ; on l'améliore en la passant à la claie.

— *chaude.* Légère et sèche, ne peut alimenter des plantes, si elle n'est fumée ou arrosée en cas de sécheresse. On s'en sert pour les espaliers.

— *froide.* Sa qualité est glaise et humide, ce qui la rend tardive à la végétation.

— *maigre.* Sterile, sèche, tient du sable ; produit difficilement sans la fumer.

— *veule.* Trop légère ; ne produit rien sans la tourner, brûler ou fumer.

— *tufière.* Ingrate et maigre ; on l'enlève d'un jardin, parce qu'elle coûterait trop pour la fertiliser.

— *SELON SES FAÇONS.*

— *amendée.* Tournée et fumée plusieurs fois, ou mêlangée de bonne qualité de terre ; est propre à la culture de toutes sortes de plantes.

— *reposée.* Celle que l'on ne cultive pas toutes les années.
— *rapportée.* Transportée d'un lieu à un autre pour l'améliorer.
— *préparée.* Mêlangée; est propre à la culture des plantes.
— *usée.* Épuisée, faute de la fumer ou amender.

Terreau, *s. m.* Terre noire composée de couches mêlangées de fumier; sert à garnir les plate-bandes, les vases, et à former des broderies. On y mêlange parfois des mâchefers pour empêcher aux herbages d'y croître.

Terrain. *s. m.* Emplacement sur lequel on bâtit. On en distingue différens, comme de roche, de tuf, de graviers, de sable, de glaise, de vase, etc.
— *de niveau.* Celui qui ne penche d'aucun côté.
— *par chûte.* A des parties plus élevées les unes que les autres, qui se raccordent par des pentes ou des perrons.

Terre-Plein, *s. m.* Terre rapportée entre deux murs, pour établir une communication d'un lieu à un autre.

Tête, *s. f.* Ornement pratiqué sur la clef d'un arc, d'une plate-bande ou autres ouvrages d'assemblage en coupe; représente des objets de circonstance, suivant les lieux où on les met en usage.
— *de voussoir.* Face de devant ou de derrière d'un claveau d'arc ou de plate-bande.
— *de mur.* Partie apparente d'un mur; à une ouverture, à une jambe-étrière, etc., revêtue souvent en pierre de taille.
— *de chevalement.* Petite pièce qui traverse un mur, porte sur deux étaies; utile aux retenemens des ouvrages sous-œuvre.
— *de canal.* Entrée d'un canal quelconque.
— *de bœuf ou bélier.* Ornement de sculpture placé entre les métopes d'une frise d'ordre dorique et autres endroits.
— *perdue.* Celle d'un boulon et autres incrustées, noyées ou en affleurement dans le bois.

Tétragone. *s. f.* Figure qui a quatre angles et autant de côtés.

Tétrastyle, *s. m.* Bâtiment ou temple soutenu par quatre colonnes de front.

Tévertin, *s. m.* Pierre roussâtre ou grisâtre, dont on se sert dans les constructions de Rome.

Théatre, *s. m.* Superbe édifice, chez les anciens, destiné à représenter des pièces de spectacle. Sa construction consistait en un amphitéâtre ayant la figure d'un demi-cercle, entouré de portiques et garni de siéges de pierre, d'une orchestre, d'une scène qui consistait en une grande façade décorée de trois ordres d'architecture et des loges pour les acteurs. Trois scènes mobiles, peintes en perspective, y étaient adaptées: la *tragique*, la *comique* et la *satyrique*.
— *de comédie.* Aujourd'hui est une grande salle dont une partie est occupée par la scène ou théâtre, les décorations et les machines; le reste est réparti en une orchestre, un parquet, un parterre, un amphitéâtre, en plusieurs étages de loges garnies de

plusieurs rangs de siéges, avec un foyer, une buvette et des loges pour les comédiens.

— *anatomique*. Grande salle demi-circulaire, avec gradins, et table sur laquelle on fait des démonstrations anatomiques.

— *de jardin*. Elevation de terre avec gradins demi-circulaires faits de gazons ou de pierre; orné d'allees d'arbres et charmilles. Sert à y jouer des pastorales.

— *d'eau*. Dispositions d'allées d'eau, ornées de coquillages, de rocailles, de figures et autres accessoires qui varient les décorations et la perspective.

Théatre, *s. m.* (*en Italie*). Se dit de tous les bâtimens dont les situations, les vues et les élévations en sont belles.

Théorie, *s. f.* Connaissance d'un art sans avoir recours à l'expérience et à la pratique.

Thermes. *s. m. pl* (Chez les anciens), était un bâtiment de bains. Se dit d'un tronc d'arbre qui sert de bornes pour separer un héritage.

Thermomètre. *s. m.* Instrument qui marque les degrés de froid et de chaud.

Tierceron, *s. m.* Différens arcs qui prennent naissance à un angle et qui vont se joindre à une lierne de voûte gothique.

Tiercine, *s. f.* Partie d'une tuile refendue en deux, dont les couvreurs se servent contre les murs et souches des cheminées.

Tiers-point, *s. m.* Troisième point d'un triangle équilatéral.

Tiers-poteau, *s. m.* Poteau posé à une gipe ou cloison, pour la renforcer lorsqu'elle est trop étendue.

Tige, *s. f.* Fût d'une colonne.

— *de rinceau*. Branchage d'ornement qui sort d'un culot.

— *de fontaine*. En manère de balustre; sert à porter un bassin de jet d'eau de fontaine jaillissante.

Tigette, *s. f.* Cornet orné de cannelures, de feuilles etc., d'où les volutes et les hélices des chapiteaux corinthiens sortent.

Timpan, *s. m.* Partie comprise entre les trois corniches d'un fronton; lisse ou orné de sculpture en bas-relief, ou de peinture.

— *d'arcade*. Table triangulaire en saillie ou en enfoncement; décoré de branches de lauriers, d'oliviers, de chênes, de festons, de trophées, de figures volantes ou renommées.

— *de menuiserie*. Panneau dans un assemblage de revêtement d'une baie de fenêtre.

— *de machine*. Roue creuse, dans laquelle plusieurs hommes marchent pour faire mouvoir une machine.

Tirant, *s. m.* Pièce de bois placée sous une ferme, pour en empêcher l'écartement.

— *de fer*. Barre de fer percée d'un trou, avec un pendant y adapté; sert à lier ou resserrer un corps.

Toise, *s. f.* Mesure différente dans chaque province, remplacée, d'après le nouveau système décimal, par deux mètres que l'on a divisés chacun par dixièmes, ou centièmes, etc.; et ensuite, en six pieds et autres subdivisions; nommée pour lors *toise métrique*.

— *courante.* Celle qui est considérée seulement en longueur.

— *carrée* ou *superficielle.* Longueur et largeur multipliées produisent (36 *pieds métriques* ou 4 *mètres.*)

— *cube.* Ayant six pieds de longueur (*deux mètres*), six de largeur et autant de hauteur ou profondeur, produit 216 pieds cubes ou (8 *mètres*).

Toisé, *s. m.* Mensuration des ouvrages faits pour la construction d'un bâtiment, pour en faire l'évaluation et estimation.

Toiser, *v. a.* Mesurer des ouvrages.

— *de la pierre de taille.* Mesurer les paremens et les joints séparés.

— *suivant les us et coutumes* Mesurer tant plein que vide, et toutes les saillies ; ensorte que la moindre moulure est comptée pour un demi-pied (16 *centimètres*), et celle couronnée, pour le double, lorsque la pierre est piquée ou avec enduit.

— *le bois.* Le réduire en pied ou mètre cube.

— *une couverture.* Mesurer sa surface sans s'arrêter ni avoir égard aux ouvertures y pratiquées.

Toit, *s. m.* Couverture d'un bâtiment, composé de chevrons, lattes, tuiles ou ardoises.

Tole, *s. f.* Fer plat, large et mince ; sert à faire des tuyaux de poële et autres ouvrages ciselés pour ornemens.

Tombe, *s. f.* Table de pierre ou de marbre ; ornée quelquefois d'armoiries, de bas-reliefs et d'inscriptions ; placée sur une fosse en mémoire du personnage qui y est enterré.

Tombeau, *s. m.* Partie d'un monument funéraire où l'on dépose le corps ; fait de briques, de pierre ou de marbre, avec bas-reliefs, inscriptions et autres ornemens. On le nomme aussi *tombe*, *sépulcre*, *cercueil* ; lorsqu'il est vide, c'est-à-dire, élevé en l'honneur d'un guerrier mort dans une bataille, dans un combat naval, ou dans un naufrage, dont son corps a disparu, ou n'a pu être conservé, on le nomme *scénotaphe*, *sarcophage.*

Tondin, *s. m.* Tore ou grosse baguette mise en usage comme moulure.

Tonneau de pierre, *s. m.* Qualité, volume de pierre qui équivaut à 14 pieds cubes (*ou environ* 50 *centimètres cubes*), pour la charge d'un bateau ou d'un vaisseau.

Tonnelle, *s. f.* Berceau de treillage couvert de verdure.

Torchère, *s. f.* Espèce de gueridon, qui sert à supporter un flambeau ou une bougie.

Torchis, *s. m.* Mélange de terre glaise, avec du foin et de la paille, dont on fait des murs de remplissage.

Tore, *s. m.* Anneau d'une base de colonne.

— *inférieur.* Dans une base attique, est le plus gros.

— *supérieur.* Le plus haut et le moins gros.

— *corrompu.* Ressemble à la figure d'un demi-cœur. On le nomme aussi *brayette.*

Torse, *s. m.* Tronc d'une statue mutilée.

Torser, *v. a.* Tailler le fût d'une colonne en spirale.

Tortillis, *s. m.* Vermoulures faites à l'outil, à des bossages d'une chaîne ou soubassement.

Toscan, *adj.* Premier des cinq ordres. On le nomme aussi *Rustique.*

Tour, *s. f.* Elevation circulaire, près ou adjacente à un grand bâtiment. On en pratique de carrées ou à pans, qui servent à flanquer un château fort, un bastion, etc.

— *isolée.* Détachée de toute construction.

— *d'église.* Sert de clocher.

— *de dôme.* Sert d'appui à un dôme.

— *de moulin à vent.* Point d'appui qui supporte la charpente et le mécanisme d'un moulin à vent.

— *mobile.* Sert aux échafaudages d'église et autres lieux; elle est composée d'un assemblage de charpente. Les anciens s'en servaient pour faire le siége des places fortes.

— *d'hospice.* Espèce de tambour placé dans une épaisseur de mur. Sert à introduire dedans un objet quelconque sans être aperçu.

Tourelle, *s. f.* Tour posée par encorbellement sur un cul de lampe, à un angle ou encoignure d'une maison.

— *de dôme.* Celle adossée contre un pilier, ou pratiquée dans le massif d'un pied-droit; sert à y pratiquer un escalier.

Tourillon. *s. m.* Pivot placé au bout d'un arbre de moulin, à un essieu de pont à bascule, à un montant du cadre d'une porte cochère, etc. Sert à les supporter au moyen d'une crapaudine ou grenouille dans laquelle il est enchâssé.

Tourner, *v. a.* Se dit de la manière d'orienter un bâtiment et ses dépendances.

— *au tour.* Donner sur le tour la dernière forme à des balustres, des vases, des bases de colonnes et autres de même nature, avec une râpe ou peau de chien de mer pour le marbre et divers outils pour les métaux.

Tourniquet, *s. m.* Espèce de croix posée horizontalement sur un pivot, placé entre deux barrières fixes; sert à barrer le passage aux animaux, et leur empêche de pénétrer dans une promenade ou autres lieux.

Tracer, *v. a.* Faire le dessin d'un plan, d'une élevation, d'une coupe ou d'un profil.

— *en grand.* C'est développer un plan, un profil, etc., de grandeur naturelle.

— *au simbleau.* Décrire une circonférence avec une grande règle ou avec un cordeau.

— *en cherche.* Décrire une ligne courbe, irrégulière, passant par des points donnés, comme une ellipse, une parabole, une hyperbole et tous les autres arcs d'une section conique.

— *par équarrissement.* Couper des pierres tracées d'après les mesures prises sur une épure, pour des pièces de trait.

— *sur le terrain.* Faire des traces d'après un dessin, pour compartimens de jardins, de bosquets et autres ornemens convenables à l'emplacement.

Traîner en plâtre, *v. a.* Pousser un cadre ou une corniche, au calibre, avec du plâtre ou autres compositions.

Trait, *s. m.* Art de la coupe des pierres. Nommé aussi *Stéréotomie.* Se dit d'une ligne qui détermine un objet quelconque.

— *carré.* Deux lignes qui se croisent forment quatre angles droits.

— *corrompu.* Ligne tracée à la main sans compas.

Tranche, *s. f.* Se dit d'une table de marbre ou de pierre incrustée quelque part, et destinée à recevoir une inscription ou autres ornemens.

Tranchée, *s. f.* Escavation faite pour les fondemens de quelques constructions.

— *de mur.* Hâchures faites à un mur pour le lier à une cloison que l'on adosse contre, ou pour incruster des tasseaux destinés à recevoir une tapisserie.

Tranchis, *s. m.* Rang d'ardoises ou de tuiles échancrées et posées sur les arêtières.

— *de vanne.* Madrier qui s'abaisse et s'élève dans des coulisses pour donner passage aux eaux d'un canal.

Trapèze, *s. m.* Figure irrégulière comprise entre quatre lignes droites, dont les côtés ne sont pas parallèles, ni les angles opposés égaux.

Trapezoide, *s. m.* Figure à quatre côtés, dont deux sont parallèles et deux ne le sont pas.

Trappe, *s. f.* Porte à un ou deux vantaux, posée horizontalement dans un cadre; sert à fermer l'ouverture d'une descente de souterrain, etc.

Travailler, *v. a. et n.* Se dit de différentes manières dans l'art de bâtir. On dit un bâtiment travaille, lorsqu'il éprouve un tassement irrégulier, par l'effet d'une mauvaise construction ou par le peu de solidité du terrain sur lequel il est assis. Se dit aussi des bois que l'on met en œuvre, n'étant pas secs, qui se retirent ou se voilent.

— *par sous-œuvre.* Reprendre des murs, ou y pratiquer après-coup quelques ouvertures.

— *à la tache.* Exécuter un ouvrage moyennant une somme déterminée.

— *au mètre.* Faire un mur, tailler de la pierre et autres ouvrages, moyennant un prix convenu, par chaque mètre carré, cube ou courant.

— *à la journée.* Vaquer pendant un certain nombre d'heures convenues, moyennant une somme déterminée.

Travée, *s. f.* Rang de soliveaux dont les bouts portent sur des poutres.

— *de comble.* Rangs de pannes qui portent d'une ferme à l'autre, et qui servent d'appui aux chevrons.
— *de pont.* Partie du plancher d'un pont, comprise entre deux rangs de pieux, sur laquelle les travons sont appuyés.
— *de balustre.* Rang de balustres compris entre deux pilastres.
— *de grilles de fer.* Plusieurs montans compris entre deux pilastres.
— *d'impression.* Comprend environ quatre mètres carrés de peinture plane.
TRAVERSE, *s. f.* Pièce de bois qui assemble et forme le cadre de quelques ouvertures ou assemblages.
TRAVON, *s. m.* Pièce de bois posée en chapeau, sur un rang de pieux, qui sert d'appui aux poutrelles d'un assemblage de pont.
TRÊFLE, *s. m.* Sorte d'herbe à trois feuilles, sculptée sur des moulures, en manière de palmettes et fleurons.
TREILLAGE, *s. m.* Assemblage d'échalas et poteaux, disposés en manière de berceau, pour couvrir une allée; orné souvent de verdure.
TREILLE, *s. f.* Arrangement d'échalas, supportés par des poteaux; sert à étendre des ceps de vignes.
TREILLIS, *s. m.* Fermeture dont l'ensemble est fait avec des barreaux de fer, de bronze, etc., arrangés de différentes manières.
— *de fils de fer.* Arrangement fait carrément ou en losanges.
TRÉMEAU, *s. m.* Partie de parapet, dans une fortification.
TRÉMIE, *s. f.* Emplacement du foyer d'une cheminée.
TRÉMION, *s. m.* Barre de bois ou de fer, qui supporte la trémie ou caisse d'une cheminée.
TRÉSILLON, *s. m.* Liteau placé entre deux planches nouvellement sciées pour les faire sécher. Se dit d'une petite *étaie.*
TRÉSOR, *s. m.* Lieu séparé, près d'une église, où l'on enferme les reliques et autres objets précieux.
— *public.* Se dit de l'or, de l'argent et autres objets précieux qui appartiennent à l'Etat.
TRÉSORERIE, *s. f.* Lieu où les revenus nationaux sont versés, pour être ensuite employés aux dépenses de l'Etat.
TRETEAU, *s. m.* Espèce de chevalet, qui sert à faire des échafaudages ou à élever des bois que l'on veut refendre.
TREUIL, *s. m.* Cylindre, dans une machine que l'on meut au moyen de manivelles ou leviers; sert à élever des fardeaux.
TRIANGLE, *s. m.* Figure qui a trois cotés et trois angles. On le désigne suivant les ouvertures de ses angles et la longueur de ses cotés.
— *SELON SES ANGLES.*
— *rectangle.* N'a qu'un angle droit.
— *amblygone.* N'a qu'un angle obtus.
— *oxygone.* A trois angles aigus.
— *SELON SES CÔTÉS.*
— *équilatéral.* A trois côtés égaux.
— *isocèle.* A deux cotes égaux.

— *scalène.* A trois côtés inégaux.

TRIANGULAIRE, *adj.* Qui a trois angles.

TRIANON, *s. m.* Pavillon susceptible de beaucoup de décorations, dans un parc, près d'un château, etc. Les Italiens les nomment *Casino*, et le destinent au repos.

TRIBUNAL, *s. m.* Dans une salle de justice, siéges où les juges s'asseyent.

TRIBUNE, *s. f.* Lieu élevé d'où les orateurs prononcent des discours. Se dit aussi des galeries pratiquées dans une église ou autres lieux.

TRIGLYPHE, *s. m.* Espèce de console droite dans la frise dorique; orné de deux cannelures au centre, et de deux demi-cannelures sur ses côtés.

TRIGONOMÉTRIE, *s. f.* Science qui enseigne à mesurer les triangles et les distances inaccessibles, par le moyen des triangles.

TRINGLE, *s. f.* Petite règle mince et longue adaptée à un mur; sert à y fixer de la tapisserie. Il y en a de rondes fixées avec des anneaux qui servent à soutenir des draperies posées en décoration, ou des rideaux de croisées.

TRINGLER, *v. a.* Tracer une ligne avec un cordeau qui a été frotté avec une pierre noire ou rouge, ou blanche

TRIPOT, *s. m.* Local où l'on joue à la paume.

TRIQUE-BALLE, *s. m.* Machine qui sert à transporter des fardeaux pesans.

TRISPATON, *s. m.* Assemblage de trois poulies pour soulever de pesans fardeaux.

TROCHILE, *s. m.* Ornement cave, placé entre deux tores d'une base. Nommé aussi *scotie.*

TROMPE, *s. f.* Voûte dont la construction excite l'admiration de ceux qui n'ont pas la connaissance de son appareil; sert à porter un corps en saillie.

— *sur le coin.* Celle qui rachète un angle sur un pan coupé.

— *dans l'angle.* Celle qui rachète en saillie un angle rentrant.

— *réglée.* Celle qui est droite par son profil.

— *en niche.* Concave; n'est pas réglée par son profil.

— *en tour ronde.* Rachète sur une ligne droite une tour ronde.

— *de Montpellier.* Rachète une tour ronde sur un angle.

— *ondée.* Son plan est cintré et ondé.

TROMPILLON, *s. m.* Petite trompe occupant peu d'étendue.

— *de voûte.* Pierre ronde qui sert de coussinet aux voussoirs de cul-de-four d'une niche.

TRONC, *s. m.* Se dit d'un dé de piédestal ou du fût d'une colonne.

TRONCHE, *s. f.* Grosse pièce de bois de charpente qui n'est pas travaillée.

TRONÇON, *s. m.* Morceau de pierre ou de marbre qui fait partie du fût d'une colonne.

TRÔNE, *s. m.* Siége élevé où les Rois sont assis dans les fonctions solennelles de la royauté.

TROPHÉE, *s. m.* Assemblage d'armes disposées avec art; exécuté en

peinture ou sculpture sur des arcs de triomphe, sur des colonnes triomphales et autres monumens élevés en l'honneur d'une victoire, etc.

TROU, *s. m.* Cavité quelconque, qui sert à fixer des gonds, des happes, des pattes, des harpons, etc., que l'on scelle avec du plomb, de la rouille, du plâtre, etc.

TRUELLE., *s. f.* Instrument de maçon et de plâtrier.

TRULLISATION, *s. f.* Différentes couches d'enduits les unes sur les autres, pour dresser un mur, arrondir une colonne de maçonnerie et autres embellissemens.

TRUMEAU, *s. m.* Mur de maçonnerie ou de pierre, compris entre deux ouvertures de portes ou de fenêtres.

TUERIE, *s. f.* Bâtimens et dépendances où l'on abat différens bestiaux. Nommée aussi *matterie*, *abattoir*.

TUF, *s. m.* Sorte de pierre tendre et grossière. Se dit aussi d'une qualité de terrain aride et desséché qui commence à se pétrifier.

TUILE, *s. f.* Sert à couvrir un bâtiment ; elle est composée de terre cuite dans un four. On lui donne différens noms, suivant sa forme et son usage.

— *faitière.* Son profil est de grande dimension ; se place sur le sommet d'un comble.

— *gironnée.* Plus large dans un bout que dans l'autre.

— *flamande.* Représente un S en son profil.

— *creuse.* Son profil présente une partie de cercle.

— *vernissée.* Enduite de vernis de diverses couleurs.

— *plate.* A un crochet qui sert à la fixer à une latte.

— *hachée.* Coupée en biais pour se raccorder avec les arêtes d'un pan de comble.

TUILEAUX, *s. m. pl.* Morceaux de tuiles; étant cassés et pulvérisés, servent à la composition d'un mastic utile à différens usages.

TUILERIE, *s. f.* Bâtiment accompagné de fours, de hangars et autres dépendances, où l'on fabrique des tuiles, carreaux, planelles, briques et autres objets de poterie.

TUILIER, *s. m.* Ouvrier qui fabrique des tuiles.

TURCIE, *s. f.* Levée ou chaussée le long d'une rivière, pour empêcher le débordement des eaux.

TUYAU, *s. m.* Corps long, rond et creux, qui sert à conduire des eaux. On en fait de fer fondu, de cuivre, de plomb, de ferblanc, de terre cuite, de bois, etc.

— *de descente.* Sert à conduire les eaux d'un comble ou d'un évier.

— *de cheminée.* Sert à conduire la fumée hors d'une maison.

— *apparent.* Celui qui est en saillie sur une face de mur; et *incrustré*, lorsqu'il se trouve dans l'épaisseur du mur. Nommé aussi *dans-œuvre.*

— *adossé.* Celui qui est plaqué contre un autre tuyau.

— *dévoyé.* Se détourne de son aplomb pour monter à côté d'un autre.

TYMPAN, *s. m.* Partie comprise entre les trois corniches d'un fronton (*voyez timpan*).

TYPOLITES, *s. f. pl.* Espèce de pierre où l'on découvre des empreintes de substance qui ont appartenu au règne végétal ou animal.

U

UNION, *s. f.* Terme qui signifie l'assemblage de couleurs variées de différens matériaux mis en œuvre dans une construction ou décoration d'une façade, pour remplir le but proposé d'un dessin.

UEILLES, *s. m. pl.* Petites volutes qui sont en troisième ligne d'un chapiteau corinthien.

URNE, *s. f.* Vase très-large, ayant peu de hauteur; sert d'attribut aux fleuves et rivières dans les décorations des fontaines et grottes. On la place aussi en amortissement sur des balustrades, etc.

— *funéraire.* Vase couvert, qui renferme les cendres d'un défunt; orné de sculpture, sert d'amortissement à un tombeau, à une colonne, à une pyramide et autres monumens funéraires.

UTILITÉ, *s. f.* Se dit des dispositions apportées à une construction, calculées d'après les convenances, la fortune et le rang de celui qui la fait faire.

V

VANNE, *s. f.* Espèce de porte de bois que l'on fixe dans des coulisses; sert, étant levée, à donner passage aux eaux d'un canal, etc.; et baissée, à l'arrêter.

VANTAIL, *au pl.* VANTAUX, *s. m.* Battans d'une porte ou d'une fenêtre qui s'ouvrent de deux côtés.

VARLOPE, *s. f.* Outil qui sert à dresser du bois, le blanchir, etc.

VASE, *s. m.* Ornement de sculpture isolé et creux, posé sur un socle et un piédestal; sert à décorer les bâtimens et les jardins. On en fait de pierre, de marbre, de bronze, de poterie, etc.

— *de sacrifice.* Espèce de grande burette taillée en bas-relief, enrichie d'ornemens; servait, chez les anciens, à orner les frises des ordres doriques qu'ils mettaient en usage aux temples dédiés à leurs Dieux. On l'a remplacé, sur nos temples, par des attributs de notre religion.

— *d'amortissement.* Terminent la décoration d'une façade; sont susceptibles de beaucoup d'ornemens.

— *d'enfaitement.* Fait de plomb; on le place sur un poinçon de comble.

— *de treillage.* Ceux placés sur les attiques d'un pavillon.

— *de théatre.* Certains vases d'airain ou de poterie que les anciens plaçaient sous les gradins des amphitéâtres, pour étendre et rendre la voix harmonieuse.

VASE, *s. f.* Terrain marécageux, sans consistance, sur lequel on ne peut établir des constructions d'une manière solide, sans y placer des pilotis et grillages de charpente.

VASISTAS, *s. m.* Petit portillon d'une porte ou d'un volet de fenêtre, que l'on ouvre et ferme à volonte.

VEINE, *s. f.* Défauts dans la pierre de taille, que l'on désigne par *moies*, *fils*, *délits* et autres parties tendres, qui la rendent susceptible à s'ecraser.

— *de marbre.* Variétés de couleurs qui forment la beauté du marbre.

— *de bois.* Elles font la beauté des bois de placage.

— *d'eau.* Différentes assises terreuses formées par le dépôt des eaux.

VENTILATEUR, *s. m.* Machine propre à renouveler l'air dans un lieu fermé.

VENTOUSE, *s. f.* Ouverture pratiquée au pied d'une muraille, pour faciliter l'écoulement de quelques eaux. Se dit d'un tuyau adapté à une grande conduite, pour que l'air qui s'y introduit puisse s'en dégager; sa hauteur doit être plus considérable que le dessus du réservoir, à moins que l'on n'y adapte une soupape renversée.

— *d'aisance.* Tuyau de plomb ou de boisseaux, pratiqué à une fosse d'aisance; par où la mauvaise odeur s'évapore. Nommé aussi *soupirail.*

VENTRE, *s. m.* Bossage apparent sur une face de mur, causé par son ancienneté ou sa mauvaise construction.

VERBOQUET, *s. m.* Contre-lien qui sert à attacher une pièce de bois au gros cable d'un engin.

VERCHÈRE, *s. f.* Espèce de jardin planté d'arbres et de légumes.

VERDÂTRE, *adj.* Couleur qui tire sur le vert.

VERDIR, *v. a.* Passer une couleur verte.

VERGE, *s. f.* Mesure de longueur qui équivaut (*à 3 mètres 75 centimètres*).

VERGER, *s. m.* Terrain, pré planté d'arbres fruitiers de toutes espèces.

VERIN, *s. m.* Machine qui sert à lever des fardeaux.

VERMEILLE, *s. m.* Pierre précieuse d'un rouge cramoisi noirâtre.

VERNIR, *v. a.* Etendre une couleur de vernis sur le bois, le fer et autres corps.

VERNIS, *s. m.* Composition faite de gomme, d'esprit de vin et autres ingrédiens; sert à donner un lustre agréable à un tableau, à des boiseries et autres objets quelconques.

VERNISSER, *v. a.* Passer une couche de vernis.

VERNISSEUR, *s. m.* Artisan qui compose ou qui emploie du vernis.

Vernissure, *s. f.* Action d'employer le vernis.

Verre, *s. m.* Matière fragile, claire et transparente; sert à garnir les croisées des fenêtres.

— *peint.* Très-épais, est enduit d'une couche unie de couleur.

— *d'apprêt.* Celui qui est peint d'après un dessin où l'on applique et met en usage des couleurs vives nécessaires à ce genre de peinture.

— *défectueux.* Se casse facilement en le taillant et le découpant.

— *moucheté.* A quelques petites taches.

— *ondé.* A des veines, graviers, boutons et autres petits défauts.

— *dormant.* Fixé à un cadre qui ne peut s'ouvrir.

Verrerie, *s. f.* Etablissement considérable où sont des bâtimens propres à construire des logemens, des bûchers, des fourneaux, des salles, des galeries, des magasins et autres accessoires nécessaires à la fabrication des verres.

Verrou, *s. m.* Targette plate ou ronde, tenant à deux anneaux; sert à fermer une porte, des volets, des châssis de croisées et autres ouvrages de menuiserie. On écrivait autrefois *vérouil.*

Verrouiller, *v. a.* Fermer avec un verrou.

Vert, *s. m et adj.* Couleur verte à l'huile; se met en usage pour les boiseries exposées aux injures du temps.

— *d'Iris.* Couleur dont on se sert pour peindre.

Vertevelle, *s. f.* Espèce d'anneau qui fixe le mouvement d'un verrou, d'un pêne de serrure, etc.

Vertugadin, *s. m.* Arrangement de gazons en glacis, de forme circulaire, compris entre des lignes non parallèles.

Vestibule, *s. m.* Pièce placée à l'entrée d'un bâtiment ou d'un appartement; sert de passage et de dégagement pour les autres pièces. Lorsqu'il se trouve à l'entrée d'un petit appartement, on le nomme *anti-chambre*; dans ce cas, sert souvent de salle à manger.

— *simple.* A ses faces opposées décorées d'arcades, de portes vraies ou feintes, et autres compartimens.

— *figuré.* Celui qui est irrégulier.

— *tétrastyle.* Décoré de quatre colonnes isolées qui correspondent à des pilastres et autres colonnes engagées.

— *octostyle circulaire.* Décoré de huit colonnes dans son pourtour.

— *à aîles.* Celui qui a des bas-côtés qui accompagnent le grand passage du milieu.

— *en péristyle.* Decoré de quatre rangs de colonnes.

Vétusté, *s. f.* Se dit d'un édifice qui dépérit faute d'y faire les réparations convenables.

Vidange, *s. f.* Action, tout objet que l'on tire d'une fosse d'aisance, d'un cloaque, d'un puits ou autres lieux.

Vidangeur, *s. m.* Ouvrier qui travaille aux vidanges.

Vide, *s. m.* Se dit des ouvertures ou corps creux.

Vif, *s. m. et f., vive.* Corps qui est dépourvu des matières tendres.

VIGNE, *s. f.* Nom donné en Italie à une maison de plaisance.

VILLAGE, *s. m.* Plusieurs maisons rapprochées les unes des autres.

VILLE, *s. f.* Plusieurs compartimens ou masses de bâtimens séparés par des rues, des places et des carrefours ; le tout compris dans une enceinte de murailles accompagnées de fossés et glacis.

VILLETTE, *s. f.* Petite ville.

VINDAS, *s. m.* Cylindre, dans une machine, sur lequel le cable se roule.

VIS, *s. f.* Cylindre autour duquel une cannelure est taillée en spirale, qui s'enchâsse dans un écrou, très-utile dans la mécanique.

— *sans fin.* Celle qui tourne entre deux pivots fixes ; dont un pas ou deux entrent dans les dents d'une roue et la font tourner continuellement.

— *d'Archimède.* Machine qui sert à sortir les eaux d'un bas-fond.

— *de colonne.* Fût d'une colonne, taillé en spirale.

— *d'escalier.* Limon d'escalier rond suspendu.

— *potoyère.* Marche d'escalier d'une cave, qui tourne autour d'un noyau rond.

VITRAGE, *s. m.* Se dit de toutes les vitres mises en œuvre dans un bâtiment.

VITRAUX, *s. m. pl.* Ensemble d'une croisée de fenêtre d'église, garni de verres.

VITRE, *s. f.* Pièce de verre qui sert à garnir des châssis d'une ouverture.

VITRER, *v. a.* Poser, mettre en place des vitres.

VITRERIE, *s. f.* Tout ce qui tient à l'art de mettre en œuvre des vitres.

VITRIER, *s. m.* Artisan qui pose ou nettoie des vitres.

VITRIFIER, *v. a.* Convertir, par le moyen du feu, une matière en verre.

VIVIER, *s. m.* Bassin ou réservoir susceptible de beaucoup d'ornemens ; sert à y conserver des poissons vivans.

VOIE, *s. f.* Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre.

— *de pierre.* Equivaut à 50 centimètres cubes.

— *de plâtre.* Equivaut à 30 boisseaux.

VOIRIE, *s. f.* Police des chemins, et juridiction de ceux qui la font respecter.

VOLÉE, *s. f.* Saillie formée par l'inclinaison d'une machine ou engin, pour faciliter la levée d'un fardeau.

VOLET, *s. m.* Volière où l'on élève des pigeons. Se dit des fermetures de fenêtres, faites de planches, simples ou doubles, d'une seule pièce ou brisées.

VOLIÈRE, *s. f.* Lieu où l'on nourrit des oiseaux de chant. Se dit aussi d'un petit colombier.

VOLUTE, *s. f.* Enroulemens en ligne spirale qui ornent les chapiteaux ioniques, composites et corinthiens. Ce dernier contient huit volutes angulaires, et autant de plus petites que l'on nomme *hélices*.

— *arasée.* A son listel et ses contours sur une même ligne.
— *saillante.* Ses enroulemens se jettent en dehors.
— *rentrante.* Ses circonvolutions rentrent en dedans.
— *ovale.* Ses circonvolutions sont plus hautes que larges.
— *évidée.* Le canal de circonvolution à côté du listel est percé à jour.
— *angulaire.* Les quatre faces du chapiteau sont semblables.
— *à tige droite.* Sort de derrière l'abaque, et s'alonge parallèlement au tailloir.
— *naissante.* Semble sortir du vase derrière l'ove, et se développe sur le tailloir, ainsi qu'on le pratique à un chapiteau composite.
— *fleuronné.* Ce canal est orné de rinceaux.
— *à l'envers* Se contourne en dedans.
— *de modillon.* A deux enroulemens inégaux du côté du modillon corinthien.
— *de console.* Enroulemens pratiqués sur les côtés d'une console.
— *de parterre.* Enroulemens pratiqués avec du buis nain, dans un parterre de jardin.

Voussoir, *s. m.* Pierre taillée en coupe, pour un arc ou une plate-bande.
— *à crossettes.* Des crochets sont pratiqués à leurs joints, pour les lier avec ceux adjacens.
— *à branches.* Taillé en fourche, forme la naissance d'un pendentif de voûte d'arète.

Voussure, *s. f.* Courbure ou élévation d'une voûte.

Voûte, *s. f.* Corps de maçonnerie, cintrée en son profil. Les pierres qui la composent sont appareillées de manière à ce qu'elles se soutiennent entre elles.
— *en plein cintre.* Décrit une courbe en demi-circonférence.
— *en canonnière.* Etroite en un bout et large en l'autre.
— *à lunettes.* Celle qui, dans sa longueur, est traversée par des lunettes qui diminuent considérablement sa poussée.
— *surbaissée.* Moins élevée qu'un demi-diamètre de circonférence.
— *surhaussée.* Plus élevée que le demi-diamètre.
— *biaise.* Celle dont les murs latéraux ne sont pas d'équerre avec les pieds-droits de l'entrée, et dont les voussoirs des têtes sont coupés obliquement à l'axe.
— *rampante.* A ses naissances plus hautes d'un côté que de l'autre.
— *sphérique.* Circulaire en plan et profil.
— *en limaçon.* Les assises qui la composent sont conduites en spirale depuis leur établissement jusqu'à la clef.
— *d'arète.* Formée par la rencontre de quatre lunettes dont les arètes paraissent en dehors.
— *en arc-de-cloître.* Formée de quatre portions d'arc de cercle, dont les arètes sont l'effet contraire de la voûte d'arète.
— *sur le noyau.* Tourne autour d'un cylindre, que l'on nomme aussi *berceau tournant.*
— *d'ogive ou gothique.* Composée d'arcs-doubleaux, de formerets

et de pendentifs, dont le cintre est fait de deux lignes courbes égales qui se coupent en un point de sommet.

— *de compartimens*. Sa douelle est ornée de caissons sculptés ou peints, et quelquefois dorés.

— *de galerie*. Celles établies au-dessus des bas côtés d'une église.

Voûter, *v. a*. Construire une voûte.

— *en tas de charge*. Diriger les joints, partie en coupe du côté de la douelle, et partie de niveau du côté de l'extrados, pour les voûtes sphériques.

Voyer, *s. m*. Architecte, dans une ville, qui est chargé de surveiller la police de la petite voirie. Les ingénieurs des ponts et chaussées sont chargés de la grande voirie.

Vue, *s. f*. Se dit de toutes les ouvertures pratiquées dans un bâtiment ou autres édifices.

— *d'appui*. Les plus ordinaires sont établies à un mètre au-dessus de l'aire de la pièce qu'elle éclaire.

— *de coutume*. Fenêtre pratiquée à un mur mitoyen, pour avoir du jour d'un héritage voisin. On les grille ordinairement en fer maillé et verre dormant, et on les établit à la hauteur voulue par les lois.

— *de servitude*. Celle accordée à un voisin, en vertu d'un titre.

— *à temps*. Se détruit après un laps de temps.

— *de souffrance*. Etablie sans titre; le voisin peut l'anéantir à sa volonté.

— *droite*. Opposée à la maison et emplacemens d'un voisin; ne peut s'établir à hauteur d'appui, si elle n'est à la distance voulue par les lois.

— *de côté*. Etablie sur un mur de face, à 65 centimètres de la demi-épaisseur du mur mitoyen.

— *dérobée*. Fenètre ou abat-jour pratiqué au-dessus d'une corniche, pour éclairer un entresol, etc., afin de n'apporter aucune difformité à la décoration d'une façade.

— *enfilée*. Etablie vis-à-vis celle d'un voisin.

— *supérieure*. Etablie à deux mètres au-dessus d'un mur mitoyen.

— *de terre*. Abat-jour qui sert à éclairer un souterrain.

— *faîtière*. Ouverture quelconque pratiquée sur un comble ou à un tympan.

— *de prospect*. Celle qui est réservée en vertu de titres, que l'on ne peut masquer par des constructions, des plantations et autres saillies nuisibles.

— *de batiment*. Endroit d'où on peut le considérer.

— *d'oiseau*. Représentation d'un plan au naturel, supposé vu du haut.

— *d'aplomb*. Voir d'en haut, en raccourci.

X

Xyste, *s. m.* Chez les Grecs était un portique d'une grande longueur, couvert ou découvert, où les athlètes s'exerçaient à la lutte, à la course et aûtres jeux d'adresse.

Y

Yeux de bœuf, *s. m. pl.* Ouverture de figure ovale, qui sert à éclairer un entresol et autres pièces qui ont peu de hauteur. On dit aussi *Œils de bœuf.*

Z

Ziz-zag, *s. m.* Se dit des sinuosités décrites par un chemin, une rivière ou des ouvrages de fortification.

Zoogriphites, *s. f. pl.* Pierres qui ont des empreintes du règne animal, etc.

FIN.

